Le livre que personne n'a osé publier...

PROLOGUE

GROS OISEAU DE MALHEUR

15 décembre 1990,

L'avion C130 HERCULES de la Force aérienne belge prend son envol. Curieusement loin de sa base, il transporte une bien étrange cargaison! L'aéroport militaire de WATERKLOOF en Afrique du Sud s'efface rapidement et sa piste ne devient plus qu'une toute petite ligne vue du ciel.
Dans le ventre du gros transporteur... il n'y a qu'une... cage à singe soigneusement cadenassée... et dans cette cage à singe,...il y a MOI!!!

Trois gendarmes de l'escadron spécial d'intervention épient mes moindres mouvements. Un médecin dort béatement sur une couchette suspendue par des sangles. Le bruit est assourdissant dans cette carlingue et je me souviens...

AOUT 1976

Université Libre de Bruxelles, bastion de la libre pensée. L'auditoire 1301 de la faculté de droit tremble de la fièvre des étudiants en criminologie et de leurs proches. ARLETTE, fière de son gros ventre, parle avec mes parents assis au fond de la salle. Je suis nerveux et incapable de prendre part à la conversation. Le brouhaha s'estompe avec l'arrivée du jury, les cœurs se serrent, les tripes se nouent. Le Président, après un très bref discours sur les résultats de l'année, proclame enfin le premier résultat: « Deuxième licence en sciences de criminologies. A réussi avec grande distinction et est donc promu criminologue: JEAN BULTOT!! » Mes jambes se dérobent, ARLETTE m'embrasse furtivement, mes parents pleurent gauchement, paralysé par l'émotion, sous les applaudissements, mon corps s'avance jusqu'à l'estrade où chaque professeur me serre la main. Je balbutie des « Merci », « Merci beaucoup ». De retour à ma place, mes yeux contemplent le ventre d'ARLETTE, notre bébé peut déjà être fière de son papa!

Le diplôme de criminologie offre peu de débouchés. Peu d'appelés et ... encore moins d'élus! Les possibilités résident auprès de la police judiciaire ou de la direction des établissements pénitentiaires, or ... il n'y a que 30 directeurs de prison francophones pour tous le pays!

Le six septembre, je suis papa d'un beau garçon que l'on a appelé du nom de son arrière-arrière-arrière-(ouf!)grand-père: CYRIAQUE. La famille ne s'agrandira plus.

En attendant un concours de directeur de prison organisé par l'Etat, je travaille trois mois dans un home fermé de la Protection de la Jeunesse comme chef de section adjoint et ensuite trois autres mois comme sous-directeur d'un home privé pour enfants caractériels. Après un différent sur la façon d'éduquer les enfants, je me retrouve pendant un an dans la file des chômeurs au pointage. Heureusement, le concours de directeur organisé par l'Etat arrive et 40 candidats s'y présentent. Il n'y a que deux lauréats et je fais partie de cette petite « élite ».

Le 1er juin 1978, je me présente tout ému à la porte de la prison de Saint-Gilles à Bruxelles. Ma main nerveuse frappe le lourd marteau de la porte de la porte, et au surveillant qui m'ouvre, je prononce cette phrase pleine d'orgueil: « Bonjour, je suis le nouveau directeur! » Le surveillant se met au garde-à-vous et me salue! Le roi n'est pas mon cousin! Un an plus tard, après le délai de stage, l'Etat me nomme définitivement à mon poste et je peux occuper une des habitations réservées aux directeurs. Trois directeurs dirigent la prison sous la houlette d'un directeur principal: Monsieur WILLE. L'habitation, construite en 1860, se révèle être un véritable hôtel de maître! Le jardin étend son immensité entre le premier mur d'enceinte, visible de la rue, et le second mur, beaucoup plus élevé, une véritable muraille! Une porte discrète me permet de quitter mon domicile sans passer par la porte principale qui donne sur la cour de la prison. Dans cette cour, stationnent les fourgons cellulaires et les camions de livraison. Bref, j'ai la joie d'apprendre qu'avec mes vingt-sept ans, je suis le plus jeune directeur de prison de Belgique et peut-être même d'Europe! L'avenir, plein de belles promesses, m'ouvre tout grand ses bras!!! À part les vexations multiples de mon patron, une grosse brute, la vie se déroule sans accroc jusqu'en 1982. ARLETTE travaille comme infirmière et CYRIAQUE pousse sans problème. Notre couple, cependant, bat sérieusement de l'aile depuis la naissance de CYRIAQUE, mais on s'accroche, malgré la pression terrible de mes beaux-parents LICHTERT qui souhaitent la destruction de notre union!

Deux événements viennent marquer ma vie en 1982: je fais le connaissance d'un véritable ami, PIERRE-PAUL DE RYCKE dit PEPE et je découvre les joies du tir pratique. PEPE dirige un club privé, le JONATHAN, où il organise des soirées complètement folles. Mais à partir de cette époque, le plus important se trame dans l'ombre: « ON » me prépare un costume sue mesure!Tout commence par une journée de tempête, en voici le

récit...

DIMANCHE, 27 MOVEMBRE 1983,

Le vent mugit à n'en plus finir et la pluie martèle rageusement les vitres. Quel sentiment de malaise peut dons atteindre cet homme qu pesamment écrit sa lettre anonyme? Ce temps d'enfer ne lui brûle-t-il pas l'âme quelque part? Il relit calmement sa lettre de dénonciation, rien ne doit manquer, ni les noms, ni l'appartenance politique, ni les adresses. Il ferme l'enveloppe, met son pardessus et brave le vent d'un pas difficile. Lorsqu'il laissera tomber son pli, trois personnes subiront les foudres de la justice! Le vent est incroyablement fort, la radio avait déjà annoncé plusieurs morts. La lettre tombe dans la boîte. L'homme a peut-être un sourire dérisoire, peut-être un sourire de honte.

Le soir de ce dimanche 27 novembre 1983, la télévision annonce que la tempête a causé la mort de 13 personnes et qu'un avion Jumbo s'est écrasé en Espagne en causant à lui tout seul la mort de 179 vacanciers.
Le lendemain, l'automne manifeste toujours sa grogne par des rafales de vent rageuses. Le vieux Palais de Justice de Nivelles craque sous ses coups de boutoir. Monsieur WEZEL, juge d'instruction, entre dans son cabinet. Dans le courrier matinal, une lettre anonyme de dénonciation. En l'ouvrant, le juge apprend que le courageux anonyme l'informe qu'un ancien gendarme du groupe Dyane, monsieur Claude GODIN, traficotait des FAL et des pistolets FN à des prix ridiculement bas. Jugez plutôt: un pistolet GP à 5000 frs!!!Rien ne manque dans l'information, ni les adresses des cafés, avenue Willemans à Forest, où se déroulaient les transactions, ni le domicile du comparse à Nimy. Un détail frappe le juge: les deux « dénoncés »étaient qualifiés par l'informateur comme sympathisants de l'extrême droite et GODIN était considéré comme « un ami intime de JEAN BULTOT .» Les informations reçues dépassent l'arrondissement judiciaire de monsieur WEZEL. Il est donc obligé d'avertir ses collègues des autres régions et c'est ainsi que l'information circule et est finalement transmise à Monsieur le Juge BELLEMANS de Bruxelles et à Monsieur le Juge VAN SPITAELS de Mons qui lui attribue la référence de CR 61/83.

« Encore! » Telle est certainement l'expression de surprise du membre du Parquet de Bruxelles en charge de ce nouveau dossier. Ne venait-on pas de recevoir de l'inspecteur FRANCIS DORAO de la police judiciaire de Liège, un long rapport daté du 4 octobre 1983 (dossier 390/86), soit quelques semaines avant cette lettre, dans lequel ce JEAN BULTOT est décrit sous un jour particulièrement choquant et même odieux? Le parquet de Bruxelles n'en croyait pas ses yeux! « JEAN BULTOT, directeur adjoint de la prison de Saint-Gilles, est un habitué du bar JONATHAN, rue Wilmotte à Saint-Gilles. Il est un ami du patron, PIERRE-PAUL DERYCKE (alias PEPE). Ce bar est un repaire fortifié de gangsters. » L'inspecteur DORAO explique: « Dans ce bar, les filles sont obligées de se prostituer, de la drogue circule, des spectacles pornos sont organisés, des photos scabreuses sont prises à des fins de chantage. » Il termine par: « Au milieu de tout ce monde, BULTOT trône, pactisant avec des gangsters importants et se livrant à des parties orgiaques dans des bains de confiture!! » GILBERT DUPONT, dans son livre « Les tueurs », reproduit cette information époustouflante en provenance du dossier: « Certains clients viennent armés avec des FAL ou des KALASHNIKOV! » les informations très sûres de DORAO proviennent de l'ancien portier du JONTHAN, un certain JEAN-PIERRE MARINO.

Le ton est donné, la machination se met en place! Je suis dans l'ignorance totale de ces rapports et pour tout le monde, BULTOT est toujours un « Monsieur bien »!
En 1982, le tir pratique a encore tout à m'apprendre, mais je raffole déjà de ce sport où il faut dégainer très vite et tirer un peu « à la cowboy »! Aujourd'hui, je tremble un peu, car je participe à ma première compétition. Mon expérience est dérisoire, mais le stress me déborde de partout! Ce championnat se déroule en deux journées à Bourg-Léopold. Je ne connais que peu de ce monde et le Président me présente JEAN-PIERRE MARINO. D'un

abord jovial, ce grassouillet inspire la sympathie. Très volubile, Jean-Pierre ne tarit pas d'éloges sur le tir et les armes. Il est, selon lui, un véritable expert. Littéralement en extase devant certains flics qui pratiquent le tir pratique, il rêve de devenir, lui, une star à la manière de STARSKY et HUTCH. Or, l'occasion lui en est offerte le deuxième jour de la compétition; il est près de six heures du matin et MARINO s'engouffre au volant de sa Lancia dans le goulot de l'avenue Louise. Arrivé au milieu de ce dernier, il aperçoit trois individus qui courent vers leur voiture alors que le son inquiétant d'une sonnerie d'alarme retentit dans la galerie. En un éclair, le justicier sort de son cocon! Il braque le volant et bloque la voiture des « malfrats ». Il jaillit de son véhicule et demande des explications. Malheureusement pour lui, ni son physique rondouillard, ni ses propos n'impressionnent ses futurs détenus... bien au contraire. Ils sortent même de leur voiture et dans leurs yeux brille la sinistre intention d'inculquer à MARINO les bonnes manières. Ce dernier, comprenant tout le délicat de la situation, plonge dans sa voiture et empoigne son pistolet 45 prêt pour la compétition. Des témoins appellent la police et MARINO ne se dessaisira de son arme qu'à l'arrivée des agents. Le papillon reprend vite l'état de larve. Les trois gangsters sont rapidement blanchis par l'enquête (ces jeunes gens faisaient simplement une course entre eux) et MARINO devient rapidement, parmi les tireurs, le centre de quolibets et de rires cyniques. Comme d'autres tireurs issus du milieu judiciaire, j'interviens auprès du Ministère public afin de démontrer que la bonne foi de Jean-Pierre d'aider la justice était bien réelle.

Orgueilleux et assez intelligent pour se rendre compte du ridicule de la situation, MARINO en crève de dépit. Le fait qu'une de ses victimes soit précisément un proche du Président d'un autre club de tir qui s'entraîne dans la même salle que lui n'arrange pas les choses. Le dossier quoique classé sans suite, reste répertorié au casier du Parquet de Bruxelles. MARINO quant à lui veut absolument vivre une autre vie que celle de sage dessinateur industriel. Il se présente alors chez monsieur BARON, patron de la société de gardiennage MONITOR. Après un premier contact, monsieur BARON l'assure de son engagement. MARINO, tout fébrile, démissionne de son emploi sans attendre la signature de son nouveau contrat. Monsieur BARON est un homme avisé et prudent. Il possède une antenne au Parquet, en l'occurrence un gendarme qui lui signale que MARINO est fiché avec un numéro de code correspondant à « attaque à main armée ». La réaction est nette et brutale envers MARINO: pas de contrat. Il est donc au chômage et anxieux: il est marié et père d'une adorable petite fille. MARINO vient me voir à mon bureau de la prison, il est désemparé!Pris de sympathie pour lui, je le présente à PEPE qui l'engage comme réceptionniste au JONATHAN en attendant qu'il trouve autre chose. Il travaille bien, il aime le contact avec le public et ... les filles, et semble honnête. PEPE le prend comme adjoint. MARINO se complaît dans cette vie nocturne où il gagne bien sa vie et ébauche quantité de flirts. Un jour, il tombe amoureux d'une fille et part en vacances pendant une semaine sans prévenir sa femme. À son retour, revenu sur terre, il veut aussi récupérer son épouse qui, elle, n'a plus envie de reprendre la vie commune. Je joue même le médiateur. Sa femme est formelle: « Le JONATHAN ou moi! » Sa petite amie l'ayant plaqué, il retourne chez sa femme et laisse PEPE en rade, la veille des vacances de se dernier. PEPE lui demande de rester, ne fut-ce qu'une semaine: refus et dispute. De retour chez lui, sa mythomanie lui suggère de se présenter comme un héros. Il conte à DORAO, qui est aussi un cadre de la Fédération de tir, ses descriptions incroyablement mensongères du JONATHAN. DORAO n'est pas tellement intéressé par le JONATHAN, mais bien par JEAN BULTOT...pourquoi? Et MARINO, sans scrupule et sans égard pour les différentes occasions où je lui ai tendu la main, va donc étendre ses divagations sur ma personne.

FRANCIS DORAO est heureux de pouvoir envoyer un dossier au Parquet de Bruxelles et un autre à la Sûreté de l'Etat, sous le titre de : « Activités suspectes de Jean Bultot ». Dans ce dossier, non seulement le JONATHAN y est décrit comme un véritable repaire de truands qui n'hésitent même pas à venir en déposant leurs armes sur la table, mais l'établissement sert aussi de centre secret pour l'extrême droite: « Les nazis enferment des Arabes dans les caves afin de les torturer. La musique diffusée par la sono couvre ainsi les hurlements des suppliciés »! Et pour couronner le tout, il semble que « JEAN BULTOT dirige tout ce beau monde »! Le Parquet de Bruxelles est donc saisi de deux rapports contre moi et ce en l'espace d'un mois de temps.

Les enquêtes sont menées et révèlent que les dossiers accusateurs ne sont constitués que par un gros tissu de mensonges. Le Parquet ne me convoquera même pas, les résultats d'une première enquête ayant démontré

l'absurdité des accusations. Quant au chantage et à la drogue, aucune des prétendues victimes ne s'est fait connaître et aucune prise de drogue ne fut jamais réalisée. L'excellent FRANCIS DORAO, un des as de la police judiciaire souvent cité dans les journaux, est solidement dépité! Son rapport bidon n'a donné aucun résultat, il va donc employer une méthode plus musclée.

Complètement inconscient des ces coups bas dans l'ombre, je me battais déjà sans le savoir contre une force qui bloquait toutes mes promotions ou mutations au sein de l'administration pénitentiaire. Il faut cependant savoir que les promotions ou mutations au sein de l'administration sont régies par certaines règles bien précises. Il n'y est que rarement dérogé et ce pour des raisons très importantes.

En 1983, le poste de directeur s'ouvre au centre pénitentiaire agricole de Saint-Hubert. Ce centre ne possède qu'un seul directeur, il y est donc « patron ». De plus, j'adore les Ardennes! Je postule l'emploi, plein d'espoir! Le seul candidat qui se présente contre moi est un technicien de niveau deux qui vient de réussir un examen de promotion pour des cadres subalternes et possédant une longue ancienneté. Il s'agit donc pour lui d'une promotion et pour moi d'une mutation. Or, ces dernières ont toujours priorité sur les promotions. À ma grande stupéfaction et malgré mes cinq ans d'ancienneté, le poste est attribué à l'autre candidat. La rancoeur me ronge devant cette injustice que je ne comprends pas! Auparavant, Monsieur l'Inspecteur Général JANSSEN de l'administration pénitentiaire avait tout essayé pour me dissuader de ma présenter à ce poste. Par le biais de la section B2 de la sûreté de l'Etat, un rapport confidentiel était parvenu à mes supérieurs décrivant le danger de placer à un poste isolé un élément dangereux d'extrême droite.

Entêté et complètement ignorant des moyens mis en oeuvre contre moi, je postule alors la direction des prisons d'Arlon et de Dinant. Toujours avec le même résultat! Tout est mis en oeuvre pour me laisser adjoint à Bruxelles sous la coupe du terrible monsieur WILLE surnommé par les surveillants AWILLE DADA. Je suis réellement torpillé par la Sûreté de l'Etat! Le découragement commence à me gagner. Je décide de réagir en m'investissant au maximum dans les compétitions de tir où on peut laisser cours à son enthousiasme. Mais DORAO veille, le choc sera brutal.

En 1982, je crée un club de tir qui s'appelle « Le Phénix ». La même année, à mon local de tir à Geraardsbergen, je monte déjà une compétition qui fait couler beaucoup d'encre. Monsieur Jean-Pierre DENIS qui plus tard allait devenir le président mondial de la IPSC, soit de la International Practical Shooting Confederation, m'expliqua qu'il avait vécu un championnat extraordinaire en France où le tir devait s'effectuer à la lumière d'un stroboscope. Je décide de faire mieux. La dernière épreuve est vraiment fantasmagorique. J'avais reçu en prêt une machine agricole qui donne des impulsions électriques sur les clôtures. Un ramping est prévu en-dessous d'un treillis faiblement électrifié par cette machine. De plus, le tireur doit tirer sur des cibles alors qu'elles sont éclairées par un stroboscope et un rail de feux bleus de gendarmerie. Pour corser encore l'épreuve, le tireur subit deux sirènes hurlantes à côté de lui! Un tireur vous expliquera que le tir provient d'une discipline où la concentration est très importante. Les artifices que j'ai posés comme autant de pièges font que le tireur se montre complètement déboussolé, mais parfaitement ravi. Malheureusement, le huitième tireur– oh, honte, un membre de mon club!– prend son pistolet dans le treillis électrifié. Il reçoit une bonne dizaine de décharges avant de se sortir de ce pétrin. MARINO le sauve en arrachant les fils, ce qui a pour effet de faire sauter le plombs: un vrai film comique! Tous les participants s'écroulent de rire, l'épreuve est supprimée, mais restera gravée dans les mémoires. Quelle ne sera pas ma stupéfaction de lire quelques années plus tard que les participants tiraient à la mitraillette et que certains tronçons étaient électrifiés!

En 1983, suite à l'aide de monsieur VANDENBROECK, commissaire de police à Evere, je déménage mon club dans les toutes belles installations du Triton à Evere. La salle est magnifique, les cibles sont commandées par un ordinateur, bref le club est sous le ravissement. Dans cette nouvelle salle, le club va prendre un essor considérable. De ce petit club, nous prenons une envergure importante à tel point que je suis obligé d'augmenter les heures de cours. Cette même année, MARINO est toujours dans mon club. Il le quittera après les incidents du JONATHAN pour créer son propre club: l'IMPACT SHOOTING CLUB. La grande nouveauté apportée par le PHENIX est l'introduction de la gent féminine. Dans les grands pays où le tir est populaire, les équipes féminines sont légions. En Belgique, la fédération avec J-P DENIS (pourtant Président mondial), FREDDY SEMOULIN (ex-coureur automobile, papetier et armurier) et LEOPOLD DURIE, répugne à l'introduction des femmes dans le tir. C'est ainsi que je fais la connaissance de CLAUDINE FALKENBURG. Nous devenons très vite des amis et même un peu plus. Le club développe une telle réputation que des tireurs se déplacent de Malines pour suivre les entraînements. Mais ma surprise est à son comble lorsque des diamantaires juifs se déplacent d'Anvers deux fois par semaine pour suivre mes entraînements. C'est ainsi que mon club compte une dizaine de Juifs aux noms

évocateurs et dont le plus célèbre et le plus sympathique ne s'appelle pas moins que « GOLDFINGER »! Plus tard, les journaux écriront que mon club était un repaire d'extrême droite... Preuve s'il en est que je ne mélange pas mes opinions personnelles avec le sport.

Un problème interne va assombrir le club. Devenu trop important, il ne peut plus dispenser un entraînement diversifié et adapté à chacun vu l'ampleur des nouvelles inscriptions. Certains « anciens » renâclent un peu et souhaitent trouver un club de perfectionnement à la compétition. À Jette, s'ouvre une nouvelle salle et tout naturellement le promoteur de ce nouveau complexe cherche à créer une section de tir pratique afin d'y attirer un nombreux public. JACQUES GOOSSENS qui est mon bras droit part créer cette section. Plusieurs membres en profitent pour le suivre en espérant un club élitiste. Malgré ces défections, le PHENIX devient vite le club le plus important de Bruxelles.

Depuis 1982, j'ai débuté aussi une autre activité, la technique Defense-Security créée par Lucien Victor OTT. Ce dernier, la cinquantaine, se targue d'avoir été garde du corps du Général de Gaulle. Ceinture noire cinquième dan de JUJITSU, il est aussi ancien para et instructeur à la légion étrangère. De par ses pérégrinations dans le monde, il a mis au point une méthode de combat adaptée pour les forces de l'ordre. Cette technique est vraiment simple, mais surtout d'une remarquable efficacité. Elle sera d'ailleurs adoptée par la gendarmerie belge et diffusée dans ses différents centres d'instruction. Lorsque j'avais dix-sept, j'étais un pratiquant de karaté. J'avais obtenu ma ceinture marron et adorais la compétition. Je suis d'emblée séduit par la simplicité enfantine de la technique et m'inscris aux cours. Je me pique au jeu et deviens rapidement instructeur. C'est ainsi que j'accompagne OTT dans divers déplacements afin de le seconder dans ces démonstrations ou ses cours.

OTT n'est pas un homme facile. Dans n'importe quelle assemblée, il doit à tout prix être le centre d'intérêt et malheureusement, le côté matamore du personnage prend souvent le pas sur son aspect de véritable spécialiste. Néanmoins, ses vrais amis l'acceptaient tout entier et j'en garde un fameux souvenir. Nous donnons cours à la police de Liège, aux para-commandos de Marche-Les-Dames, et même aux instructeurs des Marines Britanniques à Deal dans le Kent. Je ne reçois aucun argent pour cette activité, mais elle me permet de croiser des instructeurs divers et comparer les techniques.

En 1984, L V OTT met sur pied un séminaire sur sa technique Defense-Security. Pour ce faire, il me demande de faire une conférence sur la balistique et une démonstration sur le tir. Ma conférence se base sur « L'efficacité des armes de poing » et « Les armes de poing modernes » de Dominique VENNER. Pour la démonstration pratique, j'organise avec mon club une démonstration de tir dans la terre glaise pour montrer l'onde de choc de différents calibres. J'apporte une porte une portière de voiture pour prouver que même un petit calibre peut la traverser. À la fin de la démonstration, OTT me demande de faire un test spécial. Il sort de son attaché-case des morceaux de Kevlar de quinze centimètres sur quinze environ. Le Kevlar est un tissu utilisé pour l'élaboration des gilets pare-balles. C'est donc à la demande expresse de OTT que je place un morceau sur la portière. Je vais tirer avec différents calibres. Deux constatations s'imposent: le kevlar arrête les balles, mais n'arrête pas l'effet de choc. OTT démontre alors aux invités que la déchirure dans la portière équivaut au choc reçu dans la poitrine et qu'il vaut mieux que la balle perce le corps que de libérer toute son énergie dans les premiers centimètres. J'abonde volontiers dans son sens. Parmi l'assemblée, nous trouvons différents directeurs de firme de sécurité en Belgique, un officier de police judiciaire de Toulouse chargé de la lutte anti E.T.A, des espagnols de la Guardia Civil aussi en charge de la lutte anti-E.T.A, une garde du corps du roi Juan Carlos, un ex-patron du G.I.G.N JEAN-PIERRE GOURITIN recyclé dans une importante société parisienne de gardiennage, etc, etc,...

Titre en gras

Tout démarre en février 1984. Claudine me téléphone en pleine soirée. Elle vient d'être molestée par François D., membre du club de tir pratique de Jette. Arrivé en hâte à son domicile, je la trouve complètement effondrée. Sans réfléchir une seconde, je décide d'aller demander des comptes auprès de cette brute qui est partie s'entraîner tranquillement dans son club. Sur place, je lui demande de sortir, mais devant son refus, je décide d'amener Claudine au commissariat de police afin d'y déposer plainte. Aussitôt, une voiture de police sera dépêchée jusqu'au club et François D. sera appréhendé.

Le mois suivant, je reçois un choc épouvantable en apprenant que la fédération me pénalise pour mon attitude et me suspend pour trois mois de toute compétition. FEDDY SEMOULIN m'explique doctement que notre sport est fragile et qu'il était très cavalier de faire venir la police dans un club de tir. Je suis estomaqué. Je suis pénalisé pour avoir osé demander à la justice de s'occuper d'un fait pénal. Mais ma surprise est de courte durée et fait place à l'effarement! Le 17 avril 1984, les membres de mon club reçoivent une lettre leur apprenant que le PHENIX n'est plus reconnu et qu'ils doivent s'inscrire dans d'autres clubs de la fédération. Je ne recevrai moi-même cet avis que quelques jours plus tard. RENE SMEETS, dans la revue FIRE du mois de mars 1991, reconnaîtra qu'il s'agissait bien d'une directive de la Sûreté de l'Etat et que n'importe quel prétexte était bon pour

m'écarter. Cette fois-ci, DORAO ne se contente pas de diffamer, il sévit. La lettre est signée par SEMOULIN et me signifie mon rejet sans la moindre motivation. Je téléphone aux dirigeants, mais personne n'a assez de courage pour m'expliquer cette décision. Or, une compétition a lieu quelques semaines plus tard, celle de la P.J. de Liège justement. La mesure est tellement injuste et scandaleuse que je décide de porter l'action en justice. Il n'est pas question de me laisser faire par un flic qui pense être au-dessus des lois. Je contacte Maître MARTIAL LANCASTER qui est un très brillant avocat du barreau de Bruxelles. Le 18 mai 1984, l'affaire est présentée devant le tribunal des référés de Bruxelles, présidé par Madame HOLBERHE. La fédération avait mandé un avocat de Mons (région de SEMOULIN) qui explique faiblement que le fédération avait ses raisons... qu'elle préférait ne pas dévoiler. Le tribunal me donne raison et je trouve in extremis un huissier pour faire signifier le jugement aux autorités de la fédération.

Le 20 mai, je me rends donc au championnat de Liège avec une photocopie du jugement prête pour tous les Présidents du club. À mon arrivée, et malgré le décision de la justice, SEMOULIN déclare qu'on ne m'inscrira pas et DORAO, officier de police judiciaire, me remballe grossièrement par cette phrase: « Tu sais où tu peux te le mettre ton jugement? » Je me dirige aussitôt vers JEAN-PIERRE DENIS, Président mondial, qui me déclare: « Je n'ai rien à voir au niveau belge. » Un vrai panier à crabes! En proie à une sourde colère, je cours téléphoner au Substitut du Procureur du roi de garde le week-end, mais il refuse de se déplacer pour une telle peccadille. J'alerte ensuite la presse et rentre à Bruxelles. Le journal « La lanterne » fera écho de cet incident le 23 mai 1984. Je suis sidéré, je n'ai jamais vu un jugement dûment signifié être bafoué par un membre du ministère de la justice dont la fonction est de faire respecter la loi. Après m'être calmé et avoir recouvert tout mon sang-froid, je décide de ne plus me battre pour une fédération dont la lâcheté des dirigeants et leur mépris de la loi sont incompatibles avec mon sens de la morale. Je décide de créer ma propre fédération!

Quelques jours après cet incident de Liège, L.VOTT me demande de l'accompagner au Cap d'Agde en vue d'y préparer un nouveau séminaire Defense-Security. Nous partons dans ma voiture, OTT, son épouse, Claudine et moi. Je suis très intéressé par ces nouveaux contacts, car je compte bien ouvrir dans le Sud de la France une antenne de la nouvelle fédération de tir que je compte créer. Nous passons par Toulouse et sommes accueillis par un des couples les plus fantastiques jamais rencontrés dans ma vie: ANDRE ET YOLANDE PEYSSERAND. André est un très gros industriel de la région, mais sa grande fierté est d'être un pied-noir. Nous avons roulé une bonne partie de la nuit, mais André est aussi épuisé que nous... il a « roulé » la semoule du couscous pendant toute la nuit. Le couple est âgé de plus ou moins quarante ans; et un franc courant de sympathie passe d'emblée entre André et moi-même. Après le déjeuner au couscous (meilleur que là-bas), nous prenons la direction du Cap d'Agde où les PEYSSERAND ont amarré leur yacht. Je n'étais jamais monté sur le pont d'un yacht, encore moins d'un yacht à moteur de 18 mètres de long... fabuleux. Le bateau dispose de quatre chambres et nous passons une après-midi très agréable à deviser sur l'Algérie française, le combat, le tir et le tout entrecoupé par des blagues savoureuses.

Pendant la soirée, André largue les amarres et nous allons nous ancrer en mer sur une bonne place de pêche. Il fait doux, le ciel est étoilé, la mer est calme. Pendant que je m'adonne à la joie de la pêche avec André, je sens une douce quiétude m'envahir, mes soucis disparaissent comme par enchantement. Claudine se sent très bien aussi et très amoureuse. J'écourte donc cette séance de pêche et nous regagnons notre cabine à l'avant. Celle-ci est, à mon insu, très mal insonorisée et André, amusé, appellera tout le petit monde afin de lui faire profiter de... du... enfin, vous me comprenez! Le lendemain matin, à notre grande confusion, nous sommes applaudis et la bonne humeur s'installe d'emblée pour cette belle journée. Le temps est magnifique et je me rends compte qu'en moins de 24 heures, je suis devenu amoureux des bateaux. André se montre amusé de mon enthousiasme et Yolande paraît légèrement mystérieuse. La journée se déroule en contacts locaux et j'entrevois de larges possibilités d'antennes françaises dans ma nouvelle fédération. Lors de la soirée, après le « petit » pastis obligatoire, André m'emmène avec Claudine voir un « petit » yacht de 12 mètres qu'il se prépare à vendre à un Américain. Je suis tout de suite tombé amoureux de ce couach arcoa appelé SYLVINE II. Devant mon émerveillement pour le bateau, André me propose d'en différer la vente de 3 mois si je voulais l'acheter. Pour cela, il me fallait de l'argent et je n'en avais pas devant moi. Dès ma rentrée en Belgique, je me mets à chercher

les possibilités de rentabiliser ce bateau qu'il me vendait 100 000 Fr. Ce n'était pas cher pour un bateau à moteur possédant deux chambres, un salon, une salle à manger, un coin cuisine et un wc-douche. Très vite, je vois la possibilité de le rentabiliser. Voyages d'agrément sur la Meuse, voyages à Londres,... En très peu de temps, je suis vraiment sûr de pouvoir l'entretenir. Je me tourne vers EDOUARD LECLERC, un homme hors du commun, philosophe et philanthrope. Nous avions souvent de longues conversations et bien que nous ne soyons pas de la même philosophie, c'était toujours très agréable de discuter avec lui. Je lui parle de mon projet et certains de ses amis demandent pour réserver le bateau pour une sortie. Il m'avancera l'argent sous forme de traites mensuelles.

Pendant les vacances d'été, je retourne au Cap d'Agde où je deviens l'heureux propriétaire de SYLVINE II. Là-bas, je suis des cours de capitaine de mer et de capitaine de fleuve. Normalement, André pensait ramener mon bateau par camion jusqu'à Nieuport où je comptais demander un emplacement. Mais voilà, il s'agissait d'un convoi exceptionnel, vu la grandeur du bateau, et il fallait les autorisations de tous les départements à traverser, plus une escorte de motards de la gendarmerie. Au vu de ce problème, je demande à mon père de me rejoindre pour remonter le bateau par le Rhône, puis par le Rhin. Mon père possède beaucoup de qualités, mais c'est loin d'être un sportif. Il hésite, n'ayant jamais mis les pieds sur un bateau, néanmoins, il ne peut me le refuser. Commence alors pour lui un long calvaire qui va durer 12 jours. Il fait et défait les amarres pendant plus ou moins deux cents écluses, il perd je ne sais combien de kilos et parfois... son sens de la bonne humeur. La poisse nous accompagne: l'hélice se décroche sur le Rhône. André vient à notre rescousse. Joint de culasse du moteur pété à Avignon. Je téléphone à la firme de Marseille afin de laisser la pièce avec la facture dans un bistrot, car je prends le train de nuit. La firme se laisse convaincre et à l'aube, je suis de retour avec la pièce. Je retrouve mon père écoeuré et abattu: le mécanicien avait oublié de fermer une canalisation et il y avait quatre cents litres de mazout dans la cale! À Cologne, papa, qui a pris la barre, passe trop près de la berge, racle le fond du fleuve et fausse l'hélice, celle qui nous avait donné du fil à retordre. Bref, nous devons continuer sur un seul moteur. À Cologne, Claudine et un ami relayent mon père complètement épuisé. Etant en transit, grosses difficultés à la douane hollandaise qui exige le paiement de la TVA du bateau, paiement qui sera rendu à la sortie du pays, près d'Anvers. Evidemment, à la sortie du pays, la douane n'a rien rendu et je n'ai récupéré cet argent que deux mois plus tard, grâce à une intervention auprès du Consul des Pays-Bas. Cela pose un grave problème à l'entrée de la Belgique. Là aussi nous devons payer la TVA à l'entrée, mais je n'ai plus d'argent. À Anvers, on passe donc par un temps épouvantable (un cargo venait de couler au large des côtes belges suite à la tempête qui sévissait) devant la douane belge sans nous arrêter et c'est sans le moindre ennui administratif que nous arrivons au port de plaisance de Bruxelles. Peu après, je fais mettre le bateau en cale sèche... il y a beaucoup de frais pour le remettre en bon état et le voyage m'a tout pris, même les 10 000 Frs de prêt d'André. Mais où trouver les fonds? J'en parle à gauche et à droite, mais personne ne semble intéressé à investir pour réparer le bateau. Et voilà, plus il reste en cale sèche à Bruxelles, plus il coûte, car la location de l'emplacement pour les bateaux non membres du club nautique de Bruxelles est très chère.

En Belgique, la fédération de tir belge donne le spectacle de quelques « dérapages ». Je trouve en effet parfaitement normal d'apprendre à un individu possédant une arme toutes les possibilités de défense en cas de nécessité. Par contre certains clubs, dont celui de MARINO, n'hésitent pas à programmer des épreuves où l'on tire avec FAL et RIOTGUN sur des cibles représentant des silhouettes humaines (cfr exercice Infernal Assault de l'IMPACT SHOOTING CLUB). Il existe donc une mesure incroyable qui fut stigmatisée par certains journaux. Or, les autorités judiciaires ne pouvaient ignorer ces faits, Monsieur le Substitut LEBRUN de Bruxelles, étant membre du Conseil d'Administration du club de MARINO. Pourtant, officiellement, tout a été mis en oeuvre pour étouffer les bases réelles de l'entraînement à la Fédération. JEAN-PIERRE SEMOULIN a été un des premiers à préconiser le terme « cible non tirable » pour une « cible otage ». Plus question non plus de parler d'impact à la tête ou au corps, mais de zone A ou B. Affaire à suivre!!!

Titre en gras

De retour en Belgique, deux gros problèmes me préoccupent: l'argent pour le bateau et le développement de ma nouvelle fédération. Celle-ci s'appelle: P.H.S.S. Ou PRATICAL HANDGUN FOR SAFETY AND SPORT. Nous voulons ainsi nous distancer de l'autre fédération BPSA ou IPSC en désignant l'arme de poing comme unique base de l'entraînement. Il n'est donc pas question chez nous d'entraîner les gens à tirer sur des silhouettes humaines avec des FAL ou RIOTGUN dans des ATTAQUES aux noms évocateurs: « Infernal Assault, Airport trouble, Nightmare, etc, etc... ». Par contre, le membre du club apprendra à tirer pour le sport avec son arme de poing, mais aussi comment se comporter pour se DEFENDRE en cas d'attaque. Il ne s'agit pas d'une nuance, mais d'une volonté délibérée de rester dans le cadre strictement défensif de la notion de légitime défense prônée par la loi. Il est à noter pour les néophytes judiciaires que, contrairement à une opinion répandue, le policier n'a pas plus de droit qu'un simple citoyen à utiliser son arme.

Mais qu'est-ce qu'en fait le tir pratique? On a beaucoup écrit sur le tir pratique, on a dit bien des choses, des choses vraies, des choses stupides, complètement inventées. Je vais essayer de recadrer ce sport dans sa véritable optique. Première constatation: le tir pratique est indéniablement un sport de combat. Il ne s'agit nullement de faire pan pan au milieu d'une cible ronde, mais de simuler un combat où l'intelligence, le courage et la vitesse sont prépondérants. D'où la devise internationale de ce sport: DILIGENTA, VIS, CELERITAS. Les compétitions internationales sont uniquement basées sur du tir à l'arme de poing de gros calibre. Une arme de faible calibre ne dispose pas d'un stopping power suffisant (capacité de neutralisation de l'adversaire). Il faut donc disposer d'une arme de 9 mm minimum. Les déclarations par voie de presse des différents dirigeants, proclamant haut et fort qu'il ne s'agit que d'un simple sport sont parfaitement hypocrites et mensongères. Appelons un chat, un chat. Cependant, la loi est très simple: on ne peut utiliser son arme que pour sa propre défense ou pour la protection de la vie d'autrui!

À la prison, la routine continue. Je subis toujours le joug d'AWILLE DADA. Pourtant une information reçue par un détenu va changer le cours de ma vie. Il s'appelle BRUNO VAN DEUREN. Il joue d'abord les bravaches et me dit qu'il connaît mon surnom de LUCKY LUCKE et qu'il serait intéressé de voir lors de sa libération si je tire plus vite que lui. Je veux mettre fin à cette conversation, mais il va me parler de l'affaire DEKAISE. Ce dernier est un armurier de Wavre qui fut victime d'une agression le 30 septembre 1982. Deux hommes ont attaqué son établissement avec violence. Ils frappent DEKAISE et ses deux clients au visage et abattent un agent de police qui essaye de les arrêter! Traqués par la gendarmerie, ils criblent de balles deux gendarmes qui seront grièvement blessés et ils parviennent à s'enfuir! Cette attaque sera répertoriée par les enquêteurs comme faisant partie des méfaits des tueurs du Brabant Wallon.

Sans sourciller, BRUNO VAN DEUREN me dit avec vitesse: « Vous me prenez pour un con, mais vous ne savez pas qui je suis! » Je me retourne en feignant volontairement mon intérêt:
— Ah oui?
— Oui, c'est moi qui ai agressé ce salaud de DEKAISE.
Il attend ma réaction, mais je ne dis rien, attendant la suite. Devant mon mutisme, il continue:
—DEKAISE avait touché de l'argent pour faire un travail particulier, il ne l'a pas fait. On a été récupérer la marchandise et lui f... une correction. C'est moi qui l'ai frappé, il le mérite, car quand on accepte un travail, il faut le faire. Je regrette pour ce pauvre con de flic qui s'en est mêlé, mais en fait, il est mort pour avoir tenté de défendre une ordure!

J'en parle à mon assistante sociale et je pense à une vaste frime parce qu'il vient d'être puni. C'est aussi son avis. Une assistante sociale d'un organisme extérieur à la prison reçoit les mêmes confidences, mais elle ne les prend pas au sérieux non plus. BRUNO VAN DEUREN est un mythomane. Il doit cependant être intéressant à écouter, car son avocate, Maître CARINE COUQUELET, très mignonne, vient l'écouter chaque jour pendant des heures dans un box réservé aux avocats, à un tel point que monsieur PERAIN, mon collègue, est obligé de leur rappeler, suite aux observations des surveillants, qu'il faut éclairer le box lorsqu'il fait noir. Je range cependant cette information dans ma mémoire et n'y prête plus guère attention. Autre nouvelle de prison, l'ex-commissaire GODEFROID, alias FREDDO pour les amis, a été arrêté et écroué pour une tenue de maison de débauche. Il pense à une guerre des polices, car il a été arrêté par la gendarmerie. J'apprendrai plus tard que l'action judiciaire est dirigée en sous-main par son supérieur FRANS REYNIERS. Freddo ronge son amertume et sa peur à la prison de Forest. Dame, parmi les détenus, beaucoup se souviennent de ses méthodes expéditives et il craint pour son intégrité physique. À Saint-Gilles, j'avais monté un atelier pour la Régie (service donnant du travail aux détenus par l'intermédiaire d'entrepreneurs externes à la prison). Dans cet atelier se trouvaient deux gendarmes indélicats et TIMMERMANS, autre membre de la PJ de Bruxelles. En accord avec JEAN-POL PETIT, directeur de la prison de Forest, je fais venir Freddo à Saint-Gilles afin de lui éviter de se faire massacrer par les autres détenus. À propos de cette régie, un autre événement va se produire, dont je suis très fière, mais qui me vaudra de gros ennuis.

Une grosse papeterie de Bruxelles nous confie un énorme travail consistant à enrouler des posters, puis les mettre sous cellophane. Je me démenais comme un diable pour obtenir du travail pour les détenus. Il faut dire aussi que je maintenais mes moniteurs (surveillants) sous pression et que le travail était toujours correctement remis. Il m'est arrivé plusieurs fois de recevoir des demandes pressantes du ministère afin de céder du travail à la prison de Forest. Il n'était pas rare de voir plus de 100 personnes au travail régies à la prison de Saint-Gilles et à peine dix à Forest. De même, à cause de ma politique agressive de contact avec un maximum de firmes, le ministère dut freiner mes ardeurs, car je « faisais une concurrence insupportable aux ateliers protégés ». En tant que directeur gestionnaire, j'estimais et j'en suis toujours persuadé, que mon devoir était d'aider les détenus dévolus à ma garde. Et donc, je reçois ce travail important de posters nécessitant la mise au travail de plus ou moins 40 détenus. Le travail est effectué correctement et tout semble se dérouler normalement. La veille de la remise de plus ou moins 100 000 rouleaux, la firme me téléphone pour me dire que le camion en provenance du Danemark arrivera le lendemain vers 10 heures. Fort de mon expérience de régularité, j'assure mon interlocutrice que tout est en ordre, mes moniteurs ne m'ayant signalé aucun problème. Quelle n'est pas ma

surprise, vers 16h30, lorsqu'un de mes moniteurs me signale qu'il y a un léger retard et qu'en fait, il me manque plus ou moins 10 000 rouleaux pour terminer la commande. Je m'affole un peu, car je sais que cette firme est très pointilleuse sur les horaires et a déjà essayé plusieurs prisons avant d'être satisfaite de la mienne. Je sais aussi que, si la remise n'a pas lieu, je pourrai me retrancher derrière mes moniteurs qui se retrancheront derrière la lenteur des détenus et que face à l'administration, le client ne pourra pas faire grand chose. Par contre, quarante détenus risquent de perdre leur emploi si le client n'est pas satisfait! Je me dépêche dans le bureau d'AWILLE DADA, mais il est déjà parti pour aller jouer au bridge et je ne peux l'atteindre. La décision est difficile: jouer au fonctionnaire ou jouer au responsable sincère de pauvres diables? Me doutant que la forme prime souvent sur le fond et donc que le terrain est déjà piégé, je décide toutefois de sauver le contrat coûte que coûte. Les tables du réfectoire des surveillants dans le couloir de l'aile A de la prison. Je demande ensuite à certains détenus du centre d'orientation pénitentiaire (tous condamnés pour un ou plusieurs meurtres), leur accord pour m'aider toute la nuit à terminer les rouleaux et je réquisitionne tous les déserteurs, les Témoins de Jéhovah et mon atelier régie pour travailler pendant toute la nuit. Durant celle-ci, la prison n'est protégée que par 12 surveillants dont 5 au centre. Le fait de se trouver avec quarante détenus sortis de cellule au milieu d'une aile ne les enchante nullement. Je prends donc la responsabilité de m'armer tout en cachant soigneusement l'arme sous mon veston et en l'indiquant au chef du centre. Je décide de passer toute la nuit avec tout ce monde! Ce fut la seule fois que je fus armé au centre de prison. Plus tard, certains illuminés n'ayant jamais vu une prison de près, reprendront dans des articles des articles de presse certaine accusations fantaisistes me décrivant comme un cow-boy déambulant l'arme à la hanche dans les couloirs de la prison. Vers deux heures du matin, un des « contremaîtres » me déclare qu'il n'y a plus assez de papier collant. Je prends le coup en pleine poitrine et je sens une vaste lassitude m'envahir. Soudain, un détenu demande à me parler d'urgence. Il connaît un petit magasin Boulevard Lemonnier qui reste ouvert tout la nuit et où il pense qu'il est possible de trouver du papier collant. Je confie mon arme au chef de poste et effectivement quarante minutes plus tard, je rentre triomphant avec une dizaine de rouleaux de scotch. Les détenus auxquels j'ai expliqué les motivations de ce travail me sourient d'un air complice. Tout le monde se pique au jeu et l'atmosphère est bon enfant. Vers quatre heures du matin, je fais chercher quelques bacs de bière au réfectoire des surveillants et je fais distribuer une bière à chaque détenu. Il n'est plus question de prison, de détenus, de surveillants, de directeur. Il est question d'une équipe qui travaille d'arrache-pied pour sauver l'emploi de quarante rejetés de la société. À six heures, lorsque les surveillants de jour arrivent, leur stupéfaction est grande de voir tous ces détenus éreintés, mais tellement heureux d'avoir prouvé qu'ils étaient autre chose que du bétail parqué. La fatigue se lit sur tous les visages, mais sur les tables 10 000 rouleaux trônent comme autant de trophées, de décorations, de réhabilitations à leur dignité d'homme. Je rentre chez moi, éreinté, mais tellement ému et fier, non pas de moi, mais de mes gars et de leur volonté. Je me douche et me rase. Brusquement, la prison ne m'apparaît plus comme une machine, je me sens remis en question et je rage d'autant plus que l'administration refuse de me donner le commandement d'une prison. Je me sens tellement sûr d'en faire non pas un centre de parcage, mais un établissement où tous ensembles nous pourrions nous élever vers un but lucratif. Je me sens poète, je me sens bien, je me souris dans le miroir. Comme un gamin qui vient d'avoir un beau bulletin, je me rends à mon bureau à neuf heures, fier du travail accompli, sans faille et sans bavure.

Typhon, raz-de-marée, éruption volcanique ne sont que peccadilles à côté de l'accueil que je reçois de mon bien-aimé patron. Non seulement, il désapprouve cette initiative insensée, grotesque, dangereuse, follement imbécile, etc, etc, mais il décide de rédiger un rapport contre moi à l'administration centrale. Il vient, je ne le saurai que plus tard, de recevoir les foudres du professeur communiste DE WAELE, en charge du centre d'orientation pénitentiaire. Les détenus qui lui sont dévolus subissent des tests pendant une année et il lui est parfaitement intolérable de « perdre » une journée, même si c'est pour sauver le travail de quarante détenus. Je suis donc en demeure de rédiger ma défense par écrit, mais lorsque le camion apparaît, mon amertume disparaît pour faire place à la fierté. C'est donc d'un ton très ferme que je réplique aux accusations et je contacte la firme pour lui expliquer les faits. Devant ma volonté réelle d'aider les détenus et l'intervention de la firme me remerciant, la direction générale ne s'en tiendra qu'à une admonestation assortie d'une expresse interdiction de renouveler ce genre d'exploit. Cet « exploit » ressurgira beaucoup plus tard. Après mon départ au Paraguay, le parlementaire gauchiste JOHAAN PEPERMANS, demandera à Monsieur JEAN GOL si j'avais parfois pris des décisions

inacceptables ou en rapport avec l'extrême droite. Le ministre répondra lâchement et laconiquement que certaines décisions prises par BULTOT furent parfois annulées parce que ses critères sortaient du cadre pénitentiaire. Sans autre explication, GILBERT DUPONT déclarera dans son livre « LES TUEURS »: « formulation vague qui laisse imaginer bien des choses... » En recevant mon admonestation par AWILLE DADA, je me rappelle une phrase magnifique de JEAN DUPREEL, ancien directeur général des prison et professeur de criminologie à l'Université Libre de Bruxelles: « L'action pénitentiaire réclame l'enthousiasme, et l'enthousiasme est une qualité de jeunesse »! En sortant du bureau de mon patron, je sens que j'ai pris un coup de vieux...

Les problèmes de mon bateau, de la fédération adverse de tir et de mon patron me poussent encore plus vers une réalisation que je veux éclatante de ma fédération de tir. Parmi les membres, c'est l'enthousiasme! Les membres du club qui viennent de Malines décident d'ouvrir une section de ma fédération dans leur club local et les Juifs d'Anvers sont aussi à la recherche d'une salle. Je me démène sans compter (hélas!) en me déplaçant partout où je peux faire la promotion de la fédération. Cette dépense d'énergie se double d'une fameuse dépense tout court. Or, le bateau est toujours hors de l'eau et me coûte 300 francs belges par jour en plus du remboursement des 17 000 frs mensuels à Edouard LECLERQ. Pour frapper un grand coup, nous décidons de mettre sur pied un championnat de tir à des prix insensés. Il y a pour 100 000 frs de prix, du jamais vu dans le tir pratique. J'ai contacté tous mes amis et mes connaissances. Claudine qui travaille au cabinet de Cécile GOOR, Secrétaire d'Etat francophone à Bruxelles, se charge du patronage moral de son patron, de madame NEYTS? Secrétaire d'Etat néerlandophone à Bruxelles et de Monsieur MAINIL, Ministre des pensions. Pour ma part, je contacte le Bourgmestre d'Evere et le centre culturel des U.S.A. Je veux une fête éclatante, elle sera plus belle encore. Devant l'ampleur de l'événement, tous les grands armuriers acceptent de sponsoriser la fête avec du matériel de tir. Monsieur MENDEZ FRANCO, rien à voir avec JUAN MENDES, assassiné plus tard, est fortement intéressé par cette nouvelle fédération. Nous ne défavorisons pas le calibre 9 mm au profit du 45 A.C.P. Aussi il offre en superbe pistolet GLOCK en prime. N'étant pas égoïste mais je dois le reconnaître, un peu fouteur de m..., je déclare la compétition ouverte à tous les tireurs de n'importe quelle fédération. Je promets les résultats le jour même (la BPSA demandait deux jours) et une inscription minime de 750frs. Parmi les lots, il y a une TV couleur, une riot gun, des munitions et PEPE, mon ami, pour ne pas rester en arrière, m'offre un lot d'excellentes bouteilles de vin.
STEPHANE STEEMAN et MIMI BEDIN (vedettes de l'humour belge) m'assurent de leur présence pour la remise des prix. Tout est prêt pour une compétition triomphale. Cette compétition sème le désordre et la pagaille dans l'autre fédération. DORAO et SEMOULIN se répandent en menaces. Mais l'attrait d'une telle compétition jamais vue en Belgique semble de plus en plus fort chez la majorité des tireurs de la BPSA.

Une réunion orageuse a lieu au mois de novembre 1984 et de peur de perdre une bonne partie de ses membres, la BPSA, la rage au cœur, ne peut interdire la venue de ses tireurs à ma compétition. Je vois donc avec plaisir leurs 15 meilleurs tireurs se présenter à l'inscription. La compétition est superbe, les résultats calculés pour la première fois en Belgique sur ordinateur sont prêts en une demi heure après la dernière balle tirée. Les coupes des ministres du club sont remises par un STEPHANE STEEMAN en verve, je ne vis plus sur terre, je plane très haut, je suis heureux, j'ai réussi.

Comme j'ai le vent en poupe, je décide de frapper encore plus fort !! Au milieu de l'année 1983, j'avais eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises le journaliste GILBERT DUPONT de « LA DERNIERE HEURE » lors d'un témoignage en cours d'Assises et d'un reportage sur la prison. Le courant avait l'air de passer entre nous et je le contacte pour lancer dans la presse la promotion de ma nouvelle fédération. Le 5 décembre 1984, GILBERT DUPONT va trouver un titre choc :

LE DIRECTEUR DE PRISON TIRE PLUS VITE QUE SON OMBRE...

Se servant ainsi de mon surnom de prison, LUCKY LUCKE, le journaliste appose à son article une photo de moi-même en train de tirer. Cette photo que je lui avais gentiment cédée sera reprise pendant des années par toute la presse belge lors de mes ennuis judiciaires. La parution de l'article provoque de fortes réactions en tout sens.

La première et l'inévitable se présente par ma convocation dans le bureau de AWILLE DADA. Il est outré, où est donc mon devoir de réserve, je m'exhibe comme un clown, etc., etc. Les réactions positives déferlent au téléphone. Une dizaine de clubs dans le pays désirent me contacter afin de connaître un peu mieux cette technique. Je dépense cependant beaucoup d'argent pour mes déplacements, démonstrations et « tournées de boissons du Président ». A l'horizon, toujours pas de rentrée suffisante en vue afin de réparer le bateau et payer sa TVA.
TITRE EN GRAS

En Belgique, en 1983, Monsieur JEAN GOL est toujours ministre de la justice. En 1982, après trois mois de « règne » de Monsieur le Ministre, débutent les actions terroristes attribuées aux tueurs fous du Brabant Wallon. L'année suivante, la série noire continue avec les carnages de Temse, Colruyt de Nivelles, VAN CAMP patron du restaurant « LES TROIS CANARDS », Delhaize de Beersel en octobre, le bijoutier d'Anderlues en décembre. En 1984, la Belgique est toujours sous la protections efficace de JEAN GOL, mais... elle boit débuter un autre terrorisme :
les C.C.C. ou CELLULES COMMUNISTES COMBATTANTES.
Il y a donc deux bandes terroristes en 1984 qui tuent les innocents ou qui dynamitent des édifices. Du jamais vu depuis que la Belgique existe, et le pire est à venir...
L'opération MAMMOUTH du 19 octobre 1984 consistera en une vaste opération de perquisitions (plus ou moins 120), certaines seront effectuées dans des partis politiques reconnus mais marginalisés, aucune dans les grands partis de la majorité !!

JEAN GOL espère impressionner l'opinion publique de sa capacité à nous défendre. A part certaines informations politiques ainsi habilement récoltées, le résultat est nul. La réponse des C.C.C. ne se fait pas attendre : deux polynômes de l'OTAN sont dynamités le 26 novembre, et le 11 décembre, six attentats, tous réussis, frappent l'oléoduc militaire de l'OTAN. Ces attentats relègueront au second plan la note tendre de l'année, le mariage de notre jolie princesse ASTRID, fille des PRINCES de LIEGE avec l'ARCHIDUC LORENZ D'AUTRICHE.

Le pouvoir occulte qui cherche ma perte doit penser :
« Plus on veut marginaliser ce BULTOT et plus il résiste et plus il frappe fort ! »
Quel est le point faible de BULTOT ???
DORAO est à nouveau sollicité !

La réussite dans le tir me rend d'humeur très agréable en décembre 1984. Bien-sûr, il y a le problème du bateau, mais à cœur vaillant rien d'impossible. La jeune fédération compte déjà 150 membres et nous avons en cela largement dépassé la BPSA. De plus, les contacts déjà établis devraient concrétiser l'adhésion de deux cent membres en plus au début 1985.
Au Réveillon de Noël, j'aurai la surprise d'être invité au restaurant le MACON par FREDDY GODEFROID. Il est heureux et libre. Nous devisons joyeusement pendant le réveillon et je me ramasse même une joyeuse cuite. En face de moi, son ami de longue date, toujours souriant et affable : LEOPOLD VAN ESBROEK.

L'année 1984 se termine sur la promesse d'une riche année 1985. A minuit, nous trinquons à un avenir meilleur. En quittant le MACON, je remarque le fer à cheval cloué au-dessus du bar. J'y vois un bon présage !! Et pourtant, 1985 est l'année de la terreur et de la barbarie.

Monsieur JEAN GOL est toujours ministre de la justice. Le 1er mai, un manque de synchronisation entre la gendarmerie et les pompiers provoque la mort de deux de ceux-ci dans un attentat revendiqué par les C.C.C. Fin min, Monsieur Jean GOL démissionne à la suite du drame du Heysel (Des hooligans anglais attaquent des supporters italiens dans ce stade en 1985. Le bilan est très lourd : 30 morts !). Sa conscience lui interdit de siéger avec Monsieur NOTHOMB, Ministre de l'intérieur responsable de la sécurité du stade... Après cette

attitude écoeurante, Jean GOL, daignera reprendre sa place de ministre de la justice. En septembre et octobre, malgré la haute protection de GOL, et de « sa police efficace », les tueurs fous du Brabant Wallon vont encore tuer. Des victimes tombent sur les parkings des super-marchés de Braine-L'Alleud et d'Overijse. Des agents trouvent la mort, foudroyés par la riot gun des crapules...

Jean GOL ne démissionne pas... sa conscience semble cette fois moins aiguë !!!
TITRE EN GRAS

Au début de cette année qui s'annonce prometteuse, Axel van RYSEL, le mari Claudine, vient me demander un bien étrange service. Il est sans emploi et ne peut payer de pension alimentaire pour son fils. Il vit séparé de sa femme et ne survit que par un cachet offert par une radio libre. Il m'explique que dans le cadre d'échange culturel avec une radio libre espagnole, il pourrait leur vendre une vingtaine de video-recorders s'il parvient à obtenir un prix concurrentiel. Je l'envoie chez le fournisseur de la prison en radio-portatives pour détenus. Mais les prix proposés sont encore trop hauts. Il me demande alors carrément si je ne connais personne qui pourrait lui en fournir du modèle « tombées du camion », autrement dit... volées ! Le problème est délicat vu mes fonctions. Néanmoins, je décide de l'aider après qu'il m'eut promis qu'une partie des bénéfices iraient à Claudine. Je le mets aussi directement en garde : mon rôle consistera uniquement à le mettre en contact avec un receleur, le reste est SON affaire.

Je pense donc tout naturellement à VAN ESBROEK et par l'intermédiaire d'une assistante sociale qui détient son adresse, je reprends contact avec lui. A notre premier entretien, il se montre directement d'accord et semble même n'avoir aucun problème en ce qui concerne quantité, modèle, marque, etc. Je réunirai donc chez moi VAN RYSEL et VAN ESBROEK afin qu'ils puissent se rencontrer. Ils discuteront sans que j'intervienne et aboutiront à un accord. Tout le monde se quitte, mon intervention est donc terminée ! Cependant, un soir vers minuit, VAN ESBROEK me téléphone pour m demander l'adresse de VAN RYSEL car il doit lui fournir la marchandise le soir même. Ne connaissant pas moi-même le nom de la rue mais comme je connais le chemin, je me propose de lui indiquer la voie. Rendez-vous est pris devant un établissement bien connu de tous : le cimetière d'Evere. J'y arrive le premier. Un cimetière, la nuit, en hiver, c'est vraiment sinistre ! Je m'en veux de m'être laissé embarqué dans cette galère. L'hiver, la nuit et le cimetière ont sérieusement décoloré mon visage. En arrivant à minuit accompagné de son complice DOMINIQUE SALESSE, VAN ESBROEK m'achève par ce mensonge :
« Je viens tout juste d'aller voler ces vidéos !! »
En fait, l'enquête prouvera qu'il a bien volé ces vidéos mais comme le vol a eu lieu à cinq heures du matin, il ne pouvait donc s'agir de la même nuit. Me rendant compte du pétrin dans lequel je me suis bêtement jeté, je débarque livide au domicile de VAN RYSEL. En dix minutes, les deux comparses vont décharger leur camionnette, encaisser l'argent de VAN RYSEL et disparaître. Axel est content, et moi aussi, que cette affaire soit terminée et je rentre chez moi.

Le sommeil sera difficile à venir. A la fois je venais d'assister à une opération de truand avec le côté excitant de la chose et en même temps, je me rendais compte du risque encouru et tellement plus important que le bénéfice retiré, c'est-à-dire...rien !!!
Je m'endors donc sur ces sentiments troubles et moroses. Quelques jours plus tard, Axel me téléphone. Il a appris que j'ai de gros ennuis techniques à ma voiture et il se propose de ma la réparer pour un prix modique vu le plaisir que je lui ai rendu. Et effectivement, il se présentera à la prison pour y réparer mon Audi 100. Cette réparation demande plusieurs jours. Au lendemain de sa première prestation, Axel se présente à la porte de mon domicile avec une boite en carton. Il faut savoir que pour accéder à mon domicile, on doit obligatoirement passer la porte principale gardée par deux surveillants et ainsi accéder à la cour d'honneur de la prison. La porte de mon domicile se trouve directement à droite du sas d'entrée. A ma grande surprise, Axel déballe une vidéo dans mon salon et m'explique son problème. Il a bien revendu les différentes video-recorder mais il lui reste un modèle qui ne ressort pas du système VHS. Il me demande donc de l'aider à trouver des amateurs pour cette vidéo. Et je vais commettre ma seconde grosse erreur ! Comme il est prêt à la solder pour le prix de 10 ou 15 mille francs, je

contacte rapidement quelques amis en les avertissant de l'origine du video. Personne ne sera intéressé, non à cause de l'origine délictueuse de l'appareil, mais par la difficulté de trouver des cassettes qui ne soient pas du système VHS. Au soir, Axel reprendra son appareil.

Antoine DELSAUT me demande cependant de lui rendre visite. Antoine est un militaire belge retraité. Avec son épouse, il partage son temps entre le tir (il fut membre de mon club) et la collecte de menus renseignements pour la Sûreté de l'Etat. Le couple écume en effet les différents meetings politiques d'extrême gauche et note le nom des assistants ainsi que le numéro des plaques de voitures. Ils sont d'un abord très sympathique et nous sommes devenus amis en 1982. De par certaines relations secrètes qu'il possède, il m'étonnera de détenir une mitraillette UZI enregistrée comme pistolet semi-automatique !!! J'utiliserai d'ailleurs cette dernière arme lors de la démonstration Defense Security de OTT à Evere. Arrivé à son domicile, je suis surpris d'entendre formuler par Antoine une demande pour des vidéos VHS ! En fait, surpris et pas surpris... Les autres amis n'ayant absolument pas réfuté l'offre pour des raisons morales mais bien pratiques ! Il m'explique qu'il souhaite ces vidéos pour ses fils et lui-même et que de toutes façons, il compte les installer dans ses appartements en Espagne. Antoine en désire trois exemplaires. Renseignements pris auprès de VAN ESBROEK, il lui en reste encore 'de stock' !!!

Rendez-vous spécial pris devant le domicile de DELSAUT, où VAN ESBROEK laisser son véhicule devant l'immeuble. Antoine descendra, déchargera les appareils et laissera une enveloppe avec l'argent dans la boîte à gants. VAN ESBROEK surveillera la scène à distance et récupérera ainsi son véhicule. Je n'ai touché aucun centime dans cette affaire et les protagonistes de cet épisode « video-recorder » vont tous me nuire dans les mois à venir. A ma décharge, je dois expliquer que j'avais contracté un profond dégoût des institutions policières de ce pays.

Dans l'ombre, on décide de continuer ma destruction, DORAO y met le paquet. Première mesure : je donne cours à Malines et j'ai là une magnifique section de tir pratique débutante mais qui promet. Alors que cette salle existe depuis des dizaines d'années sans le moindre ennui, la Police judiciaire y fait deux descentes afin de contrôler les armes des tireurs de ma section et non les armes des autres tireurs. Le Président de la salle s'enquiert auprès d'eux des motifs d'une telle vérification et il lui est répondu qu'ils ne peuvent rien dire mais qu'il vaut mieux m'éviter afin de continuer à être tranquille !!! La commission de la salle se réunit et je reçois une lettre me demandant de ne plus me présente à Malines. Les tireurs sont avertis que j'ai des problèmes avec la police et ne viennent plus tirer à Evere non plus. Le malaise se poursuit quand, à deux reprises, des policiers en civil viennent regarder notre entraînement. Pour parfaire le tout, mes tireurs d'Anvers, tout un groupe de juifs diamantaires, me signalent qu'ils ne peuvent plus venir à cause de certaines pressions. En deux mois, plus de fédération, même plus de club !

En ce début de l'année 1985, je vais trouver le 1er substitut VAN DOOREN du parquet de Bruxelles. Il s'agit d'un jeune magistrat avec lequel j'ai toujours eu de bonnes relations car il est responsable au Parquet de la section des délivrances des ports d'arme. Je viens le trouver pour le renouvellement de mon port et lui demander, en lui expliquant la situation, si « j'avais commis quelque infraction ? ». Il me dit simplement qu'il sait qu'il u a des problèmes entre les deux fédérations, qu'il y a eu des ragots mais qu'il ne les croit pas car ils sont tous sans fondement. La preuve, il me renouvelle mon port d'arme. Je ne sais évidemment pas qu'il y a eu deux rapports émis contre moi (la lettre anonyme et le rapport DORAO) et peut-être d'autres que je ne connais pas. Je sors un peu rassuré de son cabinet. Mais la faillite de ma fédération et le fait que je n'avais toujours pas trouvé d'argent pour le bateau me laisse fort déprimé, de plus, je me bats contre un adversaire inconnu qui veut me détruire pour des raisons que j'ignore.

Freddy GODEFROID que je vois de temps en temps me redonne du courage au début du mois de février. Il m'annonce que peut-être il a trouvé quelqu'un qui pourrait m'aider. Je reprends espoir, la fédération de tir m'a déjà pris énormément d'argent et chaque moi, je paie cher pour un bateau qui, hors de l'eau (alors qu'il est en acajou), se détériore encore plus durant l'hiver.

A cette époque, je fais mienne la devise des chasseurs ardennais belges, unité d'élite, « RESISTE ET MORDS ! » Réparer ce bateau à tout prix et commencer à le rentabiliser, voilà le but que je me suis fixé. La personne envoyée par GODEFROID n'est autre que ... VAN ESBROEK. Il me remercie d'avoir pensé à lui pour VAN RYSEL et DELSAUT. Cette opération lui rapporte la jolie somme de 250 000frs. Il se dit prêt à m'aider afin de me renvoyer l'ascenseur !!!
TITRE EN GRAS

J'ai besoin d'argent, 17.000 FB, plus de 9.000 FB de location d'emplacement au port.
J'explique à VAN ESBROEK que pour m'en sortir et rentabiliser le bateau au maximum, je dois disposer d'au moins 200.000 FB. Pour lui, cette somme ne pose aucun problème mais je dois l'aider à la réaliser.
Il m'explique alors les raisons de sa collaboration avec Freddy GODEFROID (Freddo) du temps où ce dernier était commissaire.
VAN ESBROEK était un indicateur officiel, c'est-à-dire que le milieu criminel le reconnaissait comme tel.
La combine se démonte comme suit : un voleur disposant d'un butin déjà considérable prend contact avec VAN ESBROEK et lui donne les caractéristiques de l'objet volé (voiture de luxe, fourrures, bijoux, etc.). VAN ESBROEK alerte son ami Freddo qui recherche la désignation du crime dans le B.C.S. (Bulletin Central du Signalement). Muni des informations nécessaires, Freddo téléphone à l'assurance du bien volé et l'informe qu'un indicateur est prêt à lui rapporter le bien contre une récompense. Celle-ci est, comme par hasard, de plus ou moins 10%, soit la valeur accordée aux receleurs.

La compagnie paie, et le partage s'ensuit entre le voleur, l'indic et parfois le flic.
Moralité (sic !)de l'affaire : le voleur est content, il ne prend pas de risque en cherchant un receleur trop bavard ; l'indic est content, il donne un coup de fil et il touche de l'argent ; le flic est content, son efficacité est louée par tous (ses supérieurs, l'assurance, la victime et les truands) et il touche de l'argent ; la victime du vol est contente car elle récupère son bien ; l'assurance est contente car ignorante de sa qualité de victime, elle ne paie que 10% de la valeur du bien volé.
Bref, l'arnaque parfaite !!!
VAN ESBROEK m'explique qu'il a trouvé un nouveau partenaire depuis Freddo et qu'il gagne ainsi énormément d'argent. De plus, il m'invitera dans un somptueux restaurant de la Grande Place à Bruxelles tenu par un de ses amis.
J'y apprends que les courses truquées fleurissent aussi au palmarès de VAN ESBROEK.
Si je n'avais entendu cette conversation de mes propres oreilles, je n'aurais jamais cru que ces magouilles existaient bel et bien en Belgique.
Il existe cependant une lacune grave dans les explications que me donne VAN ESBROEK : j'apprendrai en 1986, soit bien après mon départ au PARAGUAY, qu'il était aussi un expert en hold-up.
Il sera condamné en 1987, à vingt ans de prison, pour plusieurs hold-up et escroqueries.
Il me cachera soigneusement cette « activité ».
Pour l'instant, il me propose de revendre certains titres lui appartenant. Mais comme, me dit-il, il se méfie de la gendarmerie qui traque les indics de la police judiciaire, il me déclare qu'il ne souhaite pas attirer l'attention sur lui en se présentant en personne au guichet d'une banque.

En échange, il prend une part de propriété du bateau sous forme de participations aux bénéfices lors des excursions payantes. Il est prêt à mettre jusqu'à 500.000 frs pour équiper le bateau avec tout le confort !
La proposition me paraît de suite alléchante, mais une sonnette d'alarme retentit en moi en ce qui concerne cette vente de titres.
Je demande conseil à Louis S. qui avait déjà arrangé la transaction financière du bateau.
Louis est un homme très gentil, toujours souriant et prêt à rendre service. Il gère une petite agence Assubel à Jette et me semble donc tout indiqué pour me donner de bons conseils.
Lui-même n'est pas compétent en titres ou actions de banque, mais il m'assure qu'il possède des amis qui travaillent dans ce milieu et que l'on pourrait procéder à la vérification de ces titres.
Me voilà donc rassuré et c'est le cœur léger que je reprends contact avec VAN ESBROEK.

Il m'invite à son domicile, rue des Deux Gares à Anderlecht.
Une surprise spéciale m'y attend !
VAN ESBROEK y habite avec son amie et sa fille un appartement des plus minables.
Tout y est vieillot et usé.
Devant mon étonnement, VAN ESBROEK se met à rire ! Personne ne peut ainsi imaginer qu'il a de l'argent bien caché. Il m'avoue même qu'il perçoit une allocation du C.P.A.S. (service social) de la commune d'Anderlecht.
Assis dans un fauteuil branlant, je regarde VAN ESBROEK préparer une place sur la table.
Le gros chat de la maison vient me renifler d'un air méfiant.
Safari, son amie, et sa fille s'éclipsent dans la cuisine.

Il règne une légère odeur d'urine de chat assez désagréable.
La mallette de VAN ESBROEK s'ouvre : un paquet d'obligations d'une valeur d'un million et demi de francs s'offre à mes yeux. J'oublie le sinistre appartement, son décor passé, ses chaises bancales et ce chat nauséabond, une pensée m'envahit : je vais sortir du pétrin !!
« Tiens », me dit-il en grand seigneur, « tu emportes le tout, tu le fais contrôler où bon te semble et tu me le vends ».
Il y a beaucoup plus que convenu, mais il me dit nécessiter aussi de quelques liquidités.

Il est donc prévu que je lui remette la différence après la vente des bons de caisse.
C'est la première fois que je manipule une telle somme et je quitte son appartement avec le cœur content et inquiet à la fois.
Dès le lendemain, je me rends chez Louis afin de procéder à la vente de ces titres mais au préalable, je lui demande de particulièrement vérifier leur « honnêteté » !
Louis m'assure qu'il met tout en œuvre afin d'éviter tout pépin et je sors de son bureau l'esprit complètement rassuré.
Mon bateau va enfin retourner à l'eau !
Mon attente est de courte durée, Louis S. me recontacte deux ou trois jours plus tard. Ayant fait diligence pour me rendre service, il m'annonce que tout est parfait sauf l'un ou l'autre titre sur lequel il y a opposition. Je lui demande avec anxiété quel type d'opposition mais il me répond :
« Je ne sais pas, mais il y a des dizaines de cas possibles. De toute façon, si cela avait été grave, on me l'aurait signalé. »
Je lui redemande les titres et vais tout remettre à VAN ESBROEK.
Il n'a pas l'air du tout affolé et me rassure. Il ira voir Louis S. plus tard pour régler ce problème mais qu'à cela ne tienne, il me passe le jour-même un autre paquet d'obligations.
Au début, je refuse, mais comme j'ai le contrôle de la Banque, je ne vois pas ce que je risque !
C'est ce qui fera ma perte, plus tard. On me reprochera d'avoir contrôlé, donc d'avoir des doutes, donc d'être complice.
Le piège tendu est vraiment diabolique.
En remettant le nouveau paquet d'obligations, je demande à Louis de bien vouloir procéder à plusieurs vérifications et ce en présence de VAN ESBROEK qui m'accompagne jusqu'à Assubel.
Les contrôles prendront une semaine et Louis m'assure que les trois contrôles sont négatifs, pas une seul titre douteux.
Je lui demande donc de les mettre en vente mais voilà, une semaine plus tard, ils n'étaient toujours pas vendus.
VAN ESBROEK se fait menaçant : il m'a confié un million et demi en titres et sans reçu, il accepte les contrôles, je lui annonce que tout est OK et il ne voit pas venir son argent.
J'en parle à un visiteur de prison, ancien directeur général d'une très grosse entreprise, actuellement en retraite.
Je lui demande de m'expliquer la raison du retard de cette vente.
Il me regarde étonné, téléphone à sa banque et me conseille d'y aller de sa part.
Je redemande les titres au banquier d'Assubel et me rends avec VAN ESBROEK à la banque BBL de Forest, place Saint–Denis.

Le responsable prend les titres, paie les coupons et nous dit qu'il me téléphonera dès qu'il aura des nouvelles.
VAN ESBROEK, agacé par ces retards successifs met cependant les titres à son nom. Je comprendrai plus tard que rassuré par les contrôles, il n'a plus rien à craindre.
Je laisse néanmoins mon nom et mon adresse car VAN ESBROEK n'a pas le téléphone.
Deux jours plus tard, alors qu'entre-temps j'avais vu Freddy GODDEFROID qui m'avait aussi rassuré sur VAN ESBROEK, ce dernier désire me voir le soir.

J'allais avoir un des plus grands chocs de ma vie !

Il m'annonce froidement que les titres sont des titres volés, qu'il en a pour une quantité actuelle de 20 millions et que d'ici peu, il sera en possession de 200 millions de titres au porteur.
Il me donne 30% si je peux faire vérifier l'existence d'opposition sur ces titres.
Comme je suis estomaqué et que je ne sais vraiment pas quoi lui dire, j'ai la gorge complètement nouée.
Il poursuit calmement en me disant qu'avec ma fonction, on ne se méfierait pas, que j'avais une bonne réputation et qu'en plus, ce serait un travail facile !
Quand je reprends mes esprits, je lui explique qu'il a honteusement abusé et qu'il aurait dû m'en parler et que je ne voyais pas bien comment la banque ne poserait pas de question. Pour terminer je lui marque mon désaccord de marcher dans de telles combines !
Il me dit :
« Réfléchis bien, il y a 60 millions pour toi et sans risque. La preuve, c'est qu'on va toucher l'argent sans problème car les titres sont contrôlés. »

Je réplique :
« Et pourquoi es-tu si sûr que je ne vais pas te dénoncer ? »
« Réponse très facile », me dit-il, « premièrement, je dirai que tu es complice, deuxièmement, je travaille avec des amis manouches (gitans) qui n'hésiteraient absolument pas à me venger ! »
Sur ce, on se quitte.
Nous sommes le 11 mars au soir.
Inutile de vous dire que je ne dors pas. Une nuit vraiment atroce. Je dois faire un choix. Une chose est rapidement décidée : je ne vais pas le dénoncer, c'est me mettre dans une situation inextricable.
Vous remarquerez que souvent dans la vie, le fait de n'avoir rien fait de mal mais d'être plongé dans une situation sans issue vous pousse à faire des bêtises pour en sortir à tout prix.
Le contrôle effectué par le banquier me laissait un peu d'espoir et aussi le fait que la banque possédait les titres depuis trois jours.
En fait, VAN ESBROEK avait réussi son coup d'une manière magistrale !
Donc, je n'ai plus qu'à me retirer et à le laisser encaisser l'argent. Tous les contrôles sont négatifs, je vais me débrouiller autrement pour trouver de l'argent.
Je dois dire cependant que l'affaire des 200 millions me tarabustait.
Mais qui peut dire honnêtement qu'il ne serait pas tenté ? Oui, je sais, ceux qui les possèdent déjà, et encore...
Je termine sur cette conclusion qui me rassure :
Ma conscience avait résisté au tiers des 200 millions.
Le matin du 12 mars, je me lève avec une décision bien ferme : je ne dis rien et VAN ESBROEK empoche tout. Point final.

Comme par hasard, le lendemain, de bonne heure, la banque me téléphone par l'intermédiaire d'une ravissante voix féminine. Elle me déclare que l'argent attend à la banque. Je demande, en masquant mon inquiétude si tout est sans problème : réponse affirmative.
Sachant que VAN ESBROEK téléphone tous les jours à 11 heures, je lui dis que sûrement il sera là vers 15 heures.
Effectivement, VAN ESBROEK me téléphone, je lui dis que son argent l'attend à la banque et qu'il peut aller le chercher sans problème.

Je lui déclare aussi mon intention de ne pas me rendre à la banque. Il se montre d'abord surpris, puis méfiant et ensuite franchement hostile... il craint un piège !
Ma parole donnée ne le rassure pas et je promets de le rencontrer vers 15 heures dans un petit pub en face de la banque.

Comme je ne faisais plus de tir, j'avais pu mettre un peu d'argent de côté.
Je décide de me rendre au magasin de trophées sportifs de LV OTT afin de lui remettre les 11.000 FF qu'André PEYSSERAND, le vendeur de mon bateau m'avait prêté pour mon retour.
OTT devait justement se rendre au Cap d'Agde, mais devant on absence, je remets l'argent à Simone, son épouse.
Je décline naturellement un reçu... j'ai confiance.
Un an plus tard, André me fera le reproche de na pas respecter ma parole concernant ce remboursement : il ne recevra jamais cet argent ! Je n'aurai jamais l'occasion de réclamer des comptes à OTT car il est décédé !
Après le déjeuner, je me dépêche vers la banque.
J'arrive à 15 heures précises, pas de VAN ESBROEK !

15 heures 10', pas de VAN ESBROEK !

Tout en buvant un café au comptoir, j'observe la place et mon sang se glace.
Deux personnages d'une vingtaine d'années, bien habillés, se faufilent maladroitement à pied entre les voitures afin de se dissimuler. Ils s'échangent d'ailleurs quelques signaux entre eux... Pas de problèmes : des flics !!!
Dans le pub, tout est tranquille, même ce type de quarante ans qui joue très mal au flipper... BORSU de la police judiciaire que je ne connaissais pas.

Je sens que le drame va se jouer !

Je sors du pub, BORSU me poursuit et m'arrête.
Les deux jeunes se rappliquent et me mettent dans une polo bleue. BORSU sort de la banque avec le responsable des titres et un employé qui, d'un signe affirmatif, m'identifient !
Nous partons à toute vitesse jusqu'au Palais de justice.

Arrêté..., j'étais arrêté !!!

Les membres de la P.J. ne me disent rien pendant le trajet qui me conduit de Uccle jusqu'au Palais de justice.
Malgré mon émoi, je m'efforce à réfléchir le plus intensément possible.
Les titres ont été vérifiés, je me suis présenté sous ma véritable identité, VAN ESBROEK n'a pas intérêt à me vendre, sinon il ne touche rien (ou alors, il y a peut-être un immense piège pour lequel il a d'autres avantages ?).

Pourquoi ne pas m'avoir arrêté plus tôt ?

A première vue, cette affaire paraît être une simple escroquerie et il me faudra attendre 1989 pour connaître (presque) tous les tenants et aboutissants de l'immense piège qui m'a été tendu.
A notre arrivée au Palais de justice, je suis conduit directement dans les locaux de la police judiciaire. On me laisse encore seul pendant plus ou moins 15 minutes qui me permettent encore de réfléchir mais sans trouver hélas de solution.
Après ce laps de temps, BORSU rentre tout joyeux dans le bureau et me dit :
« Et bien Monsieur BULTOT, pour un beau flag (flagrant délit en argot de policier), c'est un beau flag ! Votre complice est passé aux aveux complets et vous êtes pris au piège !
Il s'installe alors à sa machine à écrire et très sûr de lui, il me demande ma version des faits. Nous allons être souvent interrompu par différents flics de la P.J. qui viennent dans le bureau pour des raisons diverses.
En fait, ils viennent pour voir le poisson qu'ils croient avoir ferré.

Persuadé que je vais être arrêté, j'omets volontairement de parler du banquier d'ASSUBEL, Louis S., afin de ne pas le mettre, comme moi, dans un pétrin impossible. Je ne parle pas non plus de la déclaration de la veille de VAN ESBROEK, me déclarant la provenance des titres.
BORSU a l'air de beaucoup s'amuser de ma déclaration. Que cache-t-il donc ?
Lorsque ma déclaration est terminée, il déclare faussement être navré pour moi mais :
« Vos déclarations ne concordent absolument pas avec celles de VAN ESBROEK ! »

En effet, il me déclare que VAN ESBROEK m'accuse de connaître depuis le début, l'origine délictueuse des titres et que je travaille dans des tas de « magouilles » avec des tas de truands.
Il ajoute même que je suis un véritable expert en conseil de banditisme mais ne cite aucun truand pour lequel je ... travaillerais.
Pour le coup, je suis solidement estomaqué !
BORSU se montre paternaliste :
« Avouez et vous serez soulagé ! »
Et ce, avec un tel accent de sincérité qu'il aurait converti une tribu de cannibales au végétarisme !
Cette hypocrisie, loin de m'ébranler, me renforce davantage. Je demande à être confronté et ma proposition lui va justement à ravir.
En me voyant arriver, VAN ESBROEK me jette un coup d'œil furieux. Il ne manque vraiment pas de culot après les déclarations qu'il a faites contre moi, alors que moi je n'ai rien dit qui soit de nature à lui nuire !
Il me faut peu de temps pour comprendre que la P.J. lui a fait croire que je l'avais dénoncé. D'où ses déclarations complètement absurdes de méchanceté.
Devant BORSU, je lui déclare :
« Mais enfin Pol, pourquoi t'acharnes-tu contre moi qui suis arrêté comme toi ? »
D'abord incrédule, il s'aperçoit ensuite qu'on s'est joué de lui.
Brusquement, il déclare à BORSU qu'il faut acter immédiatement qu'il retire ce qu'il vient de dire contre moi.
Je jubile tandis que BORSU fulmine. Il arrête de taper à la machine et malgré mes protestations, il interrompt notre confrontation.

Un jeune et arrogant commissaire, BEAUDESSON, flanqué d'un immense adjoint m'embarquent et nous partons vers 17 heures à la prison pour faire une perquisition à mon domicile de directeur.
Perquisition vraiment de pure forme, ils fouillent mon bureau et surtout ma chambre. Ils ne trouvent rien, fatalement puisqu'il n'y a rien à trouver !
Ils ne se priveront pas d'émettre quelques remarques amères sur le désordre qui règne chez moi !
Retour au Palais de justice où on me laisse seul.
Entre-temps, VAN ESBROEK est travaillé par l'équipe de BORSU. Moi, on me laisse tranquille jusqu'au moment où, vers 18 heures 30, ils s'aperçoivent que je suis armé !
Je rappelle que j'ai un port d'arme permanent octroyé par Monsieur le Procureur du Roi.
Ils se mettent à cinq pour me désarmer !!!
Au soir, au grand dam de BORSU, le procureur du Roi décide de ne pas m'envoyer à l'amigo mais de me garder dans les locaux de la P.J.
BORSU, pas très content, et un de ses hommes vont donc passer la nuit avec moi. BORSU fait venir un lit de camp qu'il me laissera jusqu'à trois heures du matin, par après, il se l'octroiera.
Avant de se coucher, il aura encore avec moi une conversation à bâtons rompus. « J'étais mal embarqué, il y avait un flag : je me dirigeais vers la banque ». Il s'étonne de mon sourire. Je le lui explique :
« Même si je me dirigeais vers la banque pour toucher de l'argent mais que je ne l'ai pas touché, il s'agit d'une tentative de recel et d'escroquerie et ces inculpations n'existent pas dans le code pénal. »
De plus, fort de mon innocence, j'ai décidé de na pas me laisser intimider et de rendre coup pour coup.

Le lendemain matin, on me remet seul dans un autre bureau, voisin de celui du commissaire MARNETTE.
C'est ainsi que pendant une demi-heure, j'entends les coups pleuvoir sur un nègre qui n'arrête pas de crier qu'il ne sait rien.

Vers midi, un flic vient me dire que si j'ai de l'argent, on peut m'apporter à manger. Le procédé me surprend, mais il fait dire que je n'ai vraiment pas faim !
Treize heures, toujours pas de substitut ni de juge !
Quatorze heures, rien !
Dans une heure, ils doivent me libérer. En effet, en Belgique, on ne peut priver un individu de sa liberté plus de 24 heures sans un mandat d'arrêt.
Mais que se passe-t-il donc ?
Les dernières minutes sont éprouvantes. C'est dit, à 15 heures, je me mettrai à tambouriner sur la porte !
Quatorze heures trente, rien, toujours rien !
Les minutes m'étouffent, une angoisse terrible m'étreint la gorge. J'écoute dans tous les sens du couloir. Rien de spécial, pas d'animation, rien !

Quatorze heures cinquante, on vient me chercher afin de me conduire devant le juge d'instruction, Madame LYNA.
Un lourd pressentiment m'envahit : Madame LYNA est l'épouse de Monsieur CHOME, haut dignitaire du parti communiste en Belgique.
Comme par hasard, dans ce petit pays de justice, Madame LYNA s'occupe de tous les cas de militant d'extrême droite.
Je suis donc introduit chez Madame le Juge.
Le ton est tout de suite sévère :
« VAN ESBROEK vous accuse d'être son complice dans une affaire d'escroquerie aux titres de banque ! »

Je l'interromps aussitôt :
« Mais, Madame, VAN ESBROEK s'est rétracté hier et a déclaré lors de la confrontation qu'il retirait ses allégations contre moi ! »
Elle me regarde surprise :
« VAN ESBROEK vous a encore accusé il n'y a pas une heure dans mon cabinet ! »
Alors là, bravo !
L'équipe d'interrogatoire avait bien fonctionné !
Je parle de la confrontation, mais comme par hasard, Madame LYNA n'en a pas entendu parler.
Elle fait donc mander VAN ESBROEK qui est amené menottes aux poings. En me voyant avec le même costume que la veille et tout fripé cette fois, il marque vraiment la surprise de me voir.
« Alors, qu'avez-vous à dire devant VAN ESBROEK, qu'il ment ? »
« Oui, Madame, mais je crois savoir pourquoi. Déjà hier, on lui a fait croire que c'était moi qui l'avais vendu et je vois qu'on lui a remis cette idée dans l'esprit. »

Surprise du juge :
« VAN ESBROEK, je peux vous assurer que Monsieur BULTOT n'est pour rien dans votre arrestation ! Est-il ou non votre complice ? »
VAN ESBROEK insiste :
« Monsieur BULTOT ne m'a pas dénoncé ? »
Réponse catégorique du juge :
« BULTOT ne vous a pas dénoncé mais est-il ou non votre complice et est-il aussi mêlé à d'innombrables magouilles, comme vous le prétendiez ? »
VAN ESBROEK me regarde d'un air dépité puis déclare :
« Madame, je veux refaire toute ma déclaration, la police judiciaire m'avait déclaré que BULTOT m'avait fait tomber dans un piège ! »
Sans se démonter, elle fait sortir VAN ESBROEK et commende à me faire la morale.
Monsieur BULTOT, en tant que directeur de prison, vous n'avez pas à fréquenter les truands ! (sic quand on sait que l'Etat me paie pour ce travail et qu'en principe, ils doivent être meilleurs après la prison que pendant !).
Elle décide toutefois de garder l'inculpation de recel malgré la déclaration de VAN ESBROEK et me confisque

mon arme alors que celle-ci ne rentre en rien dans le problème qui précède. Ce détail se révèlera très important et servira plus tard à ma deuxième arrestation en novembre.
Je suis donc libre et je redescends dans les locaux de la police judiciaire pour récupérer mes papiers d'identité.
La joie intense qui rayonnait sur les visages de ces braves flics faisait chaud au cœur. De vrais lions affamés !
Il était évident qu'ils n'allaient pas abandonner. Deux fois, ils avaient réussi à tourner l'esprit pas très malin de VAN ESBROEK, ils allèrent donc essayer encore.
En sortant, j'ai droit à un petit laïus de BORSU :
« Quand on est fonctionnaire, on ne fréquente pas des anciens truands. Si un de mes hommes le faisait, je le casserais aussitôt. C'est tout à fait incompatible avec la profession. »
Il se gardait bien de me dire qu'il était l'amant d'une femme dont le fils, surnommé « le grand Philippe », était en détention préventive pour l'incendie criminel d'une maison habitée !
Se servant des apostilles du substitut du procureur du Roi, BORSU sortait régulièrement Philippe de la prison de Forest et ce afin d'aller manger ensemble.
En novembre 1985, je l'ai d'ailleurs rencontré en compagnie du « grand Philippe » sur la place Keym de Watermael-Boisfort.

Mais par après, j'apprendrai bien sur ce « très moral » Monsieur BORSU.
La même année, en effet, la direction de la prison de Forest avertissait le Parquet du procureur du Roi, qu'un officier de la police judiciaire sortait régulièrement une prostituée avec un bulletin d'extraction signé du Procureur du Roi.
Cette fille rentrait tard à l'établissement avec des kilos de pralines et de chocolat. BORSU fut remis au pas !
Aussi, bien plus tard, au Paraguay, quand je rencontrerai un vieux sorcier indien, je lui demanderai, plus par boutade que sérieusement, s'il pouvait faire du mal à distance. Il hésitera mais 1000 guaranis (valeur 30 FB), somme énorme pour lui, achèvera de la convaincre.
Il me répondra affirmativement. Il me demandera le nom et je lui inscrirai celui de notre brave Tartuffe. Puis, j'oublierai complètement le fait.
Quand René HAQUIN viendra me voir en 1987, je lui demanderai ce que devenaient les uns et les autres. C'est ainsi que j'apprendrai que BORSU avait eu un terrible accident de voiture la nuit... il se serait endormi... et qu'il était handicapé à vie ! Hasard ou vaudou ? A vous de choisir !
TITRE EN GRAS

Revenons au 17 mars 1985 à 16 heures.
Je sors du palais de justice et je rentre à pied jusqu'à mon domicile. Je marche comme un véritable automate, mon corps ressent le contrecoup de cette terrible épreuve.
J'apprendrai plus tard par un gendarme que Madame LYNA et Monsieur POELMAN, le procureur du Roi de Bruxelles avaient très longuement discuté sur mon sort.
Ce que la police appelle un « flag » n'en est absolument pas un. Le fait d'être près de la banque n'indique en rien une volonté de commettre une escroquerie.
J'apprendrai aussi plus tard que Dominique SALESSE, complice de VAN ESBROEK dans l'affaire des vidéos, a assisté à mon arrestation, il est planqué dans un autre café de la place.
Je rentre à la maison où l'on devine l'émoi des miens. J'ai à peine retiré mon veston que le téléphone sonne : la presse... il ne manquait plus que cela ! Un inspecteur de la P.J. avait alerté les médias en vue d'un bon « scoop » sur l'arrestation d'un directeur de prison, scoop qui pouvait être juteux puise « l'affaire LEROY (premier substitut du procureur du Roi) »venait de débuter.
Le journaliste qui me téléphone se révèle être un très chic type.

Il me dit qu'il a appris mon arrestation et ma libération et que suite à cette dernière, il veut bien ne rien écrire pour ne pas me nuire.
En revanche que je lui explique toute l'histoire au cas où d'autres journaux sortiraient l'affaire.
Je le sens sincère et c'est ainsi que Joseph HUYNEN, de « LA LANTERNE » reçoit la version officielle des faits.

Il me signale que René HAQUIN est aussi au courant mais que vu les faits, il n'écrira rien de façon à ne pas me nuire. Cette délicatesse vaudra à René HAQUIN d'être le premier journaliste à venir me voir au Paraguay.
Et, effectivement, rien ne sort dans la presse le lendemain.
Le 18 mars, je me présente à la première heure dans le bureau de WILLE. Je m'attends à une crise épouvantable, que dis-je apocalyptique ! Rien de tout cela. Il reste très calme et feint la surprise. Or, j'apprendrai plus tard qu'il savait déjà, par la direction générale, ce qui s'était passé.
La direction générale, au vu du manque de charge contre moi, me laisse au travail pendant 15 jours encore pour me suspendre le ...29 mars !!!
Mon cas embarrasse visiblement certaines autorités judiciaires. Il doit y avoir de fameuses empoignades à mon sujet. J'ai toujours agi à visage découvert et la technique minable de la P.J. consistant à faire croire à VAN ESBROEK que je l'ai piégé n'a réussi qu'à lui faire produire cinq déclaration contradictoires en 24 heures.

Voilà BULTOT libre et la P.J. dépitée agitant un flag comme une pauvre baudruche dégonflée.

La version officielle de mon arrestation relatée dans le dossier se révèle parfaitement mensongère :
« VAN ESBROEK entrera le premier dans la banque et se fait immédiatement arrêter ! A15 heures, un employé de la banque qui prenait un café dans le pub où je me trouve, rente dare-dare à la banque pour prévenir de la présence du « complice » au pub voisin. Les policiers s'y précipitent et constatent avec horreur qu'il s'agit d'un directeur de prison ».

Les mensonges de cette version officielle sont parfaitement démontables.
Premièrement, je m'étais présenté à la banque avec mon identité et mon numéro de téléphone. La banque elle-même m'avait prévenue de la vente des titres. J'étais donc parfaitement identifié.
Deuxièmement, lorsque je suis entré dans le pub, BORSU s'y trouvait déjà et m'y attendait.
Pour conclure, qu'aurait fait un employé de banque dans un pub à 15 heures en lieu et place de son travail ?!!!

Alors pourquoi ces mensonges ?
Pourquoi m'avoir laissé en fonction jusqu'au 29 mars ?
A l'époque, plusieurs réponses me viennent à l'esprit.

1. Je fus suspendu le lendemain d'un article de Gilbert DUPONT de « LA DERNIERE HEURE », en date du 28-03 qui relatait un résumé des faits, mais sans me citer. Il était suivi en cela par la presse flamande : « HET LAATSTE NIEUWS » et « NIEUWSBLAD ». Dans « LA DERNIERE HEURE », l'article me concernant était juste en-dessous d'un article sur Claude LEROY.
2. La police judiciaire devait faire d'énormes pressions pour me dégommer.
3. Un fait nouveau ?

Réponse officielle : Monsieur Jean GOL a déclaré, devant la Chambre des Représentants, qu'il m'avait suspendu dès qu'il avait appris mon inculpation... or il la connaissait depuis le premier jour ?!?!

Le jour de ma suspension, Monsieur PERAIN, qui remplaçait AWILLE DADA en son absence, m'appelle dans son bureau. Avec tact et une gentillesse infinie, il me met au courant de ma suspension, ce qui impliquait de lui remettre tous les dossiers en ma possession et mes clefs. Il m'était aussi fait défense de pénétrer dans la prison proprement dite.
Les larmes me montent aux yeux, Monsieur PERAIN ne dit rien mais dans son regard se lit une grande détresse.
Il est aimé par les détenus et les surveillants, mais tout juste respecté par AWILLE DADA.
Je refais rapidement un tour des bureaux et je pressens que c'est la dernière fois. Je mets de l'ordre dans mon bureau et le cœur complètement déchiré, je me présente à nouveau chez Monsieur PERAIN avec mes différentes clefs. Je peux à peine parler. Ma langue a triplé de volume.
Je dépose le tout sur son bureau. Il est lui-même très émotionné ! Il sait que je suis un fonceur et une grande gueule mais pas un salopard. Les larmes me brûlent les yeux sans pour autant couler. Il ne dit rien. Son silence

est un appui terrible. Dans ces moments-là, les paroles sont vides de sens. Après un temps qui me parut énorme mais qui en fait devait être très court, je lui dis simplement :
« Je m'en vais. Merci ».
Nos regards se croisent ! La situation est insoutenable, il faut que je parle avant de pleurer ou de hurler.
Monsieur PERAIN me tend la main, son regard m'exprime toute sa sympathie et c'est avec l'estime de cet homme que j'ai toujours mis des lieues au-dessus des autres, que je sors de ce bureau et du bloc cellulaire pour ne plus jamais y revenir.

Je rentre le pas lourd vers mon domicile. Il pleut, il fait gris !
Dans mon salon, je regarde par la fenêtre grillagée les gens qui s'encourent pour ne pas se mouiller. Mon regard se pose sur les gerbes d'eau lancées par les voitures roulant dans les flaques. Je regarde tout ce petit monde qui me paraît soudain dérisoire et stupide. Je reste immobile, comme gelé à cette fenêtre, puis lentement mes yeux s'humectent et pendant de longues minutes mes larmes vont brûler mes joues sans le moindre sanglot. Je ressens une tristesse infinie et je ne prends même pas la peine de m'essuyer le visage. Devant cette grisaille de temps, reflet de mon spleen, je marmonne cette phrase de Jacques BREL :
« Avec un ciel si gris qu'un canal s'est pendu ! »

Le lendemain, revenu de mon émotion, je décide d'investiguer à mon tour pour savoir ce qui s'est réellement passé.

Premier contrôle : Louis S., d'ASSUBEL.
Quand je le rencontre, je trouve en face de moi un homme verdâtre. Il se voit déjà au fond d'un cachot obscur et soumis à l'opprobre générale. Je le rassure comme je peux en lui disant que je n'ai pas parlé de lui mais qu'il me dévoile toute la vérité ; A-t-il oui ou non fait procéder à tous les contrôles demandés ? Pour me prouver sa bonne foi, il me met en contact avec un des agents de change qui vérifia les différents titres un à un ! Pas de doute, il s'agit d'un énorme piège !
Il s'avérera plus tard que ces bons avaient été volés le 25 janvier 1985 au curé de Wieze, Monsieur PAELINKS. Jusqu'au début du mois de mars, ils ne seront pas opposables, mais comme par hasard, ils seront frappés d'opposition le lendemain de leur mise en vente à la place Saint Denis !!!!
Je rassure (sic) l'assureur et de commun accord on décide, en cas d'interrogatoire, de nier toute sa participation. On me le reprochera, mais une certaine honnêteté m'empêcherait de mettre dans un bourbier impossible un respectable père de famille sans tache.

Autre personne que je contacte d'urgence : Freddy GODEFROID. Il était au courant de la transaction sur les bons de caisse et en plus, c'est toujours l'ami de VAN ESBROEK. Freddo vient directement au rendez-vous accompagné par la compagne de VAN ESBROEK. En effet, Dominique SALESSE, grand ami et complice de VAN ESBROEK, était aussi en planque dans un bistrot de la place Saint Denis. Il a donc vu l'arrestation de son ami vers 14 heures 40 et la mienne 20 minutes plus tard. Il peut témoigner de ma non-responsabilité dans l'arrestation de VAN ESBROEK. La compagne de VAN ESBROEK pouvait donc bien confirmer à « Dikke Léopold » que je ne l'avais absolument pas vendu.

Et effectivement, pendant 15 jours, VAN ESBROEK ne change pas de version malgré les très nombreux interrogatoires qu'il subit !

Le 14 mars, donc le jour de ma libération, un fait se passe à la prison, qui échappe à mon attention puisque je n'y travaille pas ce jour-là. Philippe DE STAERCKE, alias Johnny, ne rentre pas le soir à la prison. Il purge une fin de peine en semi liberté, c'est-à-dire qu'il travaille la journée à l'extérieur de la prison et le soir, il y rentre dormir. Il s'agit là d'un système accordé soit en fin de peine, soit pour des peines de moins de six mois.

Plus tard, VAN ESBROEK « donnera » la famille DE STAERCKE, pour le vol des titres, ses fameux « amis » manouches, et essayera à la prison de faire courir le bruit que je suis le délateur. Toutes les qualités, ce brave

VAN ESBROEK !

Une des premières mesures importantes que je prends est de me présenter à un avocat. Je n'hésite pas, je prends le meilleur : Maître Guy FRANCOIS. Ce dernier est sans conteste le plus grand avocat de Bruxelles. Toujours tiré à quatre épingles et volontiers coquet, Maître FRANCOIS se révèle cependant un défenseur redoutable pour le Parquet. Pas d'effets de manches, il démontre, il démonte, il dissèque les charges. Il ne relève pas de la classe des procéduriers, mais il possède un esprit d'analyse étonnant. Il synthétisera plus tard toute mon aventure en deux heures. M'ayant connu comme directeur, et selon ses dires, apprécié pour mon action sociale, Maître FRANCOIS se chargera de ma défense et obtiendra en finale un résultat éblouissant.

Pour l'instant, je me trouve donc en vacances forcées et je vais les mettre à profit pour travailler au bateau. Je me rends régulièrement au port afin de le poncer et de lui mettre une couche d'anti-fooling (contre les algues et les mollusques). Cette opération se révélera longue car le bateau, hors de l'eau, est encore plus énorme. Je prends donc mon mal en patience.
Rien de spécial ne va se produire jusqu'au 7 mai, si ce n'est la hargne que va déployer AWILLE DADA pour me créer un maximum de problèmes.
Première mesure : il m'interdit de passer par la porte principale. Je peux seulement rentrer et sortir par la petite porte de la tourelle de mon jardin.
Deuxième mesure : il agrandit cette mesure à Arlette et à mon fils. Je prends immédiatement contact avec Monsieur DE RIDDER, directeur général des prisons, pour lui signaler que dorénavant, je suis obligé de donner la clé de la prison à mon fils qui à l'époque avait 9 ans. Je lui explique qu'à partir du moment où on met trois surveillants à la porte principale et qu'un garçon de neuf ans peut se promener avec une clé qui donne accès directement à l'arrière du sas de sécurité, cette mesure est particulièrement dangereuse. Je dois me disputer avec Monsieur DE RIDDER qui finit par céder au bon sens de ma demande. Ainsi donc, je resterai le seul à ne pas pouvoir franchir cette porte principale.

Le 3 mai 1985, la pluie célèbre mon trente-quatrième anniversaire !
En fonction des problèmes que je traverse, beaucoup d'amis viennent me voir et nous faisons une petite fête à la maison où chacun essaye de me réconforter et de m'encourager à continuer la lutte. Tous étaient entrés par la porte principale. La petite soirée se termine vers 11 heures 30, mais au moment de partir, le surveillant, prétextant un ordre de Monsieur AWILLE interdit de sortir par la porte principale : dorénavant, elle est aussi interdite à mes amis. Cette mesure est d'autant plus révoltante que l'électricité ne fonctionne plus dans mon jardin et qu'un sentier de plus ou moins 50 m sépare la porte de mon salon de la porte du jardin donnant sur la rue.

Il faut savoir aussi que depuis plusieurs semaines, AWILLE DADA refusait catégoriquement que soit entretenu mon jardin et même que les poubelles soient enlevées par des détenus accompagnés de surveillants, procédure normale pour tous les directeurs habitant l'enceinte de la prison. AWILLE DADA avait déjà, en quelque sorte, commencé un système d'incarcération !

A la fin de la fête donc, suite à l'interdiction de sortir par la porte principale et à cause du problème d'obscurité, de désordre et de saleté que présentait mon jardin, je téléphone à AWILLE DADA et lui demande de tout de même laisser sortir une de mes invitées : c'est une jeune maman accompagné de son bébé de deux semaines. AWILLE DADA me raccroche au nez, ce qu'il fait d'ailleurs fréquemment, même si son interlocuteur est le directeur général des prisons en personne. Furieux, je lui téléphone, en insistant encore pour la jeune maman, mais rien n'y fait.
Le lendemain ou le surlendemain, Louis S., l'agent d'ASSUBEL vient me voir. Il dissimule difficilement sa peur. Il me signale que la police judiciaire est descendue chez lui avec VAN ESBROEK et que celui-ci l'a dénoncé comme étant un de mes amis qui avait vérifié les titres. Il m'explique qu'il a tout nié en bloc et que la police judiciaire est repartie avec VAN ESBROEK, sans plus. Je suis étonné de voir le revirement de la situation de VAN ESBROEK mais, par après, j'apprendrai que celui-ci faisait l'objet de pressions assez fortes. La presse s'est

un instant focalisée sur moi, mais le vrai danger est autre part : « Tout bouge à la fédération de tir pratique ! »
DORAO, très actif au sein du comité, demandera à la réunion du 13.03.85 :
« A l'avenir et ce afin de ne pas donner des arguments à nos éventuels détracteurs, n'organisons plus de match 'trop poussé' vers le style 'armée 6 juin 1944' et autre offensive des Ardennes ».
Néanmoins, le but réel de ce tir est officiellement proclamé dans la résolution numéro 37 en date du 26.11.84, de JEAN-PIERRE DENIS, Président mondial : ”If the shooter has to shoot a practical course of fire, witch means a course of fire within what has happened or what could happened in reality, this is truly within the essence of international practical shooting confederation”.

TRADUCTION : SI LE TIREUR DOIT EFFECTUER UN PARCOURS DE TIR PRATIQUE, CELUI-CI DOIT COMPRENDRE UNE SITUATION QUI EST ARRIVEE OU QUI POURRAIT ARRIVER EN REALITE, CECI EST L'ESSENCE MEME DE L'IPSC.

Le tireur doit donc être mis dans des conditions pouvant arriver réellement. La question importante est donc : Pourquoi JEAN-PIERRE DENIS a-t-il autorisé MARTINO à entraîner des civils avec des armes de guerre et des riot gun dans des « assauts infernaux », si ce n'est pour les confronter à des situations réelles ? Or, ces situation n'existaient que dans les tueries sauvage du Brabant Wallon et nulle part ailleurs.

SEULS LES TUEURS ONT EMPLOYE CES TECHNIQUES !!!

Des entraînements spéciaux étaient aussi prodigués par le fondateur de cette technique : JEFF COOPER himself. Un de ceux-ci était normalement réservé aux membres du ministère de la justice. Il s'agissait d'un cours de combat à la riot gun. Pourtant, FREDDY SEMOULIN n'hésite pas à entraîner d'autres membres étrangers aux forces de l'ordre. Parmi ceux-ci, BOB LOUVIGNY, patron d'une firme de gardiennage (la BDRI) et MARINO, toujours lui. De plus, est-il normal que l'on tolère dans une fédération dite de sport, une section (projet DORAO), formée uniquement de policiers, de gendarmes, services de formation, police militaire et tous autre service de sécurité (securitas, GMIC, Bainks, etc) ainsi que les tireurs civils IPSC en possession d'un permis de port d'arme (décision IPSC Belgium du 13.03.85) afin de leur

RESERVER UN ENTRAINEMENT ENCORE PLUS REALISTE ?!?!

Quel est donc le but poursuivi par la Sûreté de l'Etat, en noyautant le comité de direction de la fédération belge du tir pratique, en m'éliminant de cette fédération sans aucun motif, en bafouant complètement une décision de justice dûment signifiée et en autorisant en 1984 certains tireurs même civils à s'entraîner à des « assauts infernaux » ?
Je n'ose imaginer de réponse !!!
TITRE EN GRAS

Le 7 mai 1985 est une date terrible pour moi.
Le matin, j'avais rendu visite à mon collègue, Jean-Paul PETIT, de la prison de Forest et j'avais pris l'apéritif à son domicile. Le midi, je pars manger avec mon ami Francis (qui est aussi mon médecin) dans un restaurant, et lorsque je rentre à la prison, je vois un des policiers qui avait fait partie de l'équipe de mon arrestation, devant ma porte privée, en face de la tourelle. Il est de faction, cela ne fait aucun doute. Je m'attends au pire et je dois dire que franchement, ce fut le pire.
A peine sorti de la voiture, un policier me reconnaît et se dirige directement vers moi en m'intimant :
« Il faut rentrer dans votre maison. Je vous suis parce que nous devons aller au palais de justice où j'ai des questions à vous poser. »
Je rentre avec lui par la tourelle et là, il m'indique que ses collègues sont dans la cour de la prison, de faction devant l'autre porte. La personne d'ASSUBEL, coincée, avait été menacée :
« Si vous continuez à persister que vous n'avez pas vu VAN ESBROEK, vous êtes complice dans une affaire de

recel et vous allez en prison immédiatement.

Les policiers en ont profité pour faire dire à l'agent d'ASSUBEL que c'était de moi que venait l'idée de son silence et que plus ou moins, je lui avais forcé la main.
Le premier interrogatoire : la nuance se révélait être « plus ou moins » !
Le deuxième : c'était tout à fait clair et net : je lui avais carrément forcé la main pour qu'il se taise afin de ne pas me compromettre !
L'interrogatoire dure cinq minutes. BORSU estime qu'il a ce qu'il faut comme matériel et je suis amené deux heures plus tard devant madame le juge d'instruction LYNA, qui me dit très clairement :
« Monsieur BULTOT, il y a un nouveau fait, je vous inculpe en plus d'escroquerie et cette fois-ci, vous retournerez en prison... mais comme détenu ! »
J'explique que je n'ai pas voulu mouiller la personne d'ASSUBEL. Elle ne veut rien entendre, mes explications ne l'intéressent absolument pas.
Je sors de son bureau.
Les gendarmes me mettent les menottes et on me descend au rez-de-chaussée, au local des détenus. Là, je dois dire que cela fait un grand bruit : les gendarmes passent tous devant ma cellule. Les chauffeurs des fourgons cellulaires qui me connaissent tous puisque ce sont des surveillants de prison, ameutent directement la prison de Forest et c'est ainsi que lorsque je suis mis dans le fourgon cellulaire et que j'arrive à Forest, tous les employés sont là, le regard anxieux, le regard étonné.
BULTOT arrive, les menottes aux poings pour être écroué à la prison de Forest !!!
La prison avait naturellement été avertie et mon collègue Jean-Paul PETIT aussi, chez qui j'avais donc pris l'apéritif le matin.
TITRE EN GRAS

Je suis amené dans ma cellule. La réaction des détenus me voyant arriver est déconcertante. Je m'attends non pas à des cris, mais tout au moins à des huements. En fait, il y eut un grand silence quand je suis arrivé. Par après, les détenus, en passant devant la porte de ma cellule viennent me dire bonjour. Le soir même, je me retrouve avec du chocolat, du café, etc... Tous les détenus s'étaient groupés pour partager et me donner les petites choses autorisées par la cantine, en attendant que je puisse moi-même faire mes premières provisions. J'ai été très sensible à cet état de choses.
La porte d'une cellule qu'on entend refermer pour la première fois sur soi fait vraiment un bruit qu'on ne peut jamais oublier. Tout s'est déroulé très vite et je ne comprends pas la raison d'un tel acharnement. Je reste assis, hébété, fixant d'un œil torve ce w.c. chimique de camping qui devient mon symbole de la déchéance.

Ma première pensée est pour mon fils Cyriaque. Je n'ose imaginer le choc que lui causera l'annonce de mon arrestation. Lui qui est toujours si fier de son Papa, lui qui est la coqueluche des surveillants à qui il adorait serrer fièrement la main, comment Arlette va-t-elle lui annoncer ? Je revois sa naissance et je me remémore la joie et la fierté d'avoir créé cette tête blonde. Ma tristesse sera de ne pas lui avoir donné une sœur. Entre Arlette LICHTERT et moi, l'ambiance s'est rapidement détériorée durant des années. Elle n'a jamais su renoncer aux cigarettes et à la boisson. Son penchant pour la bouteille va se répercuter sur notre intérieur. Depuis quelques années, il fait sale et désordonné à la maison. J'aurai la honte supplémentaire, dans les dossiers judiciaires, d'y voir mon logis décrit en termes vraiment dégoûtés. Nous restons cependant de longues années malgré la pression de ses parents qui veulent détruire le ménage à tout prix. Je n'empêcherai jamais Arlette de voir ses parents, ni à Cyriaque de visiter ses grands-parents. Plus tard, je paierai cher cette « bonté ». Mais pour l'instant, seul dans cette cellule hostile, je me couche sur le lit en fermant les yeux, j'imagine très fort Cyriaque en train de me sourire. Cette image pure me relaxe un peu et sans m'en rendre compte, sonné par les évènements, je m'endors sereinement.

Le lendemain, la dure réalité me toise à nouveau. J'avais refusé d'être isolé des autres détenus. Je dois donc me mettre à la promenade, être confronté à mes ex-pensionnaires. Les marques de sympathie de la veille me laissent entrevoir ce premier contact sans trop d'appréhension. A mon arrivée dans le préau, une gêne

réciproque s'installe et je commence à marcher comme tout le monde. Deux surveillants restent à l'entrée et je constate que les caméras de surveillances sont braquées sur moi. Le préau de ma section est très visible de la section des femmes. Là aussi, grâce au tam-tam des prisons qui veut que rien ne soit secret, les détenues, toutes à leur fenêtre, scrutent dans ma direction. Après une vingtaine de minutes où je marche seul, un petit groupe s'avance résolument vers moi ! Mon sang se fige, mais je feins l'indifférence, du moins, je l'imagine... Or, le groupe affiche une mine qui se renfrogne au fur et à mesure de son approche. Je saurai plus tard, que mes traits de visage se révélaient franchement hostiles ! Néanmoins, le plus grand de la bande m'aborde en me proposant une cigarette. Par ce geste, je me détends et déclenche l'hilarité du groupe en déclarant :
« Je ne fume pas, mais si tu as un petit whisky à m'offrir, je suis preneur ! »
Aussitôt, je suis entouré et pressé de centaines de questions !
Dès qu'ils ne m'aperçoivent plus parce que noyé par une vingtaine de détenus, les surveillants accourent, persuadés que l'on me fait subir un mauvais sort. Surprise énorme pour eux de me voir parler et plaisanter au milieu de mes nouveaux compagnons d'infortune. Au repas de midi, tout le monde voudra m'avoir à sa table. Je deviens très vite le conseiller pour les congés pénitentiaires, les demandes de libération conditionnelle, etc, etc.

Lorsque mon fiston vint me visiter pour la première fois, j'aborde un sourire forcé en le voyant derrière cette vitre inhumaine. Sa tête blonde ne comprend pas que SON Papa soit arrêté.

Commence alors pour moi la lente désintégration des rapports humains. En prison, on ne communique pas, on triche ! J'entre d'emblée dans cette sinistre mascarade qui consiste à faire croire aux siens : « Que tout va bien et qu'il ne faut pas s'en faire pour moi ! » La famille réplique sa partition tout aussi fausse :
« Ne t'en fais pas pour nous, nous tenons le coup ! »
Cette farce déchirante, j'apprendrai à la jouer sur tous les tons, sur tous les modes, avec derrière le sourire, l'envie de hurler et de hurler encore.
Mon statut au sein de la prison m'écarte aussi des avantages du détenu normal. Je suis détenu, mais je suis aussi directeur de prison. Les détenus et même certains surveillants modèlent leur attitude en fonction de la perception plus aiguë de l'un ou de l'autre de mes « statuts ». Un petit nombre de surveillants me démontrera rapidement sa franche hostilité. Ainsi, deux jours plus tard, lors de ma première comparution devant la chambre du conseil du tribunal correctionnel, j'ai la honte de me présenter en jeans et veste de cuir car Arlette n'a pas encore reçu l'autorisation de me transmettre un costume. VAN ESBROEK est quant à lui parfaitement habillé. L'effet est déplorable !!! La première comparution est primordiale ; la chambre décide en effet du maintien ou non du mandat d'arrêt. Maître Guy FRANCOIS, complètement horrifié par le spectacle de ma tenue, expliquera avec clarté que le maintien ne se justifiait pas. L'enquête étant terminée et l'argent récupéré. Le différend qui m'opposait à VAN ESBROEK ne pouvait être résolu par la détention. Madame LYNA, juge d'instruction, prend la parole pour affirmer que de nombreux devoirs sont encore à prescrire. Elle demande le maintien du mandat. Le Substitut, Madame HANGERHAUSEN se bornera à une phrase laconique pour réclamer aussi le maintien.
J'assiste ainsi à ma première parodie de justice !
Pendant les quatre mois de détention, Madame LYNA va réclamer mon maintien afin d'effectuer certains devoirs mais plus jamais je ne serai interrogé ou confronté durant ma détention préventive. Je verrai, lors de mes différentes détentions en Belgique, un simulacre de justice où tous les coups sont permis afin de maintenir la détention. La vérité n'est plus le but mais un accessoire. Le mensonge et l'imprécision seront monnaie courante.
Monsieur JOOSTEN, Président du tribunal, décide de maintenir mon mandat.
En regagnant ma cellule, l'écoeurement efface en moi le directeur de prison. On veut faire de moi un détenu et bien je vais me considérer et me comporter comme tel.
A l'extérieur, les médias me réservent une publicité tapageuse. J'ai droit à la première information des journaux parlés et télévisés. Ma photo, en position de tir, apparaît à la une de tous les journaux.
Loin d'être impressionné, Pépé réunit tous mes amis et pendant ces quatre mois d'enfermement, je recevrai une moyenne de dix lettres par jour. Ce fantastique cordon ombilical maintiendra mon moral et surtout ma pugnacité.

Ayant appris par les médias l'histoire de mon bateau, les détenus m'affublent d'un nouveau surnom : « l'Amiral ! ».

Plusieurs incidents vont encore compliquer la situation et la rendre intenable. Des tables sont disposées au centre de l'aile de la prison qui est donc ainsi aménagée en réfectoire. Durant la semaine, les détenus ont le droit de consulter le menu affiché près de la porte du bureau des surveillants. Voilà trois repas dont le dessert reste invisible. Je prends mes renseignements auprès d'un détenu travaillant à la cuisine et j'apprends en même temps que d'autres détenus, qu'un surveillant indélicat repart régulièrement avec les desserts. Les détenus décident alors de ne pas sortir de table si le dessert est à nouveau escamoté. Et le lendemain, lorsque la cloche s'agite signalant la fin du repas, les quatre-vingt détenus continuent à deviser et à rire joyeusement à table. N'ayant pas l'intention de me désolidariser, je reste moi-même assis. Stupéfaction du chef de quartier qui à nouveau sonne... en vain. Aussitôt, le chef surveillant est alerté. En Belgique, il est appelé « l'Adjudant ». Il sonne à son tour et cette fois, un immense éclat de rire lui répond ! Il demande alors d'une voix forte les motifs de cette mini-rébellion, mais personne ne daigne lui répondre et les rires fusent à nouveau. Alertés par le centre, de nouveaux surveillants arrivent en renfort tout en restant derrière la grille de l'aile qui nous isole du centre. Sentant la situation devenir périlleuse, je me lève et me dirige tranquillement vers l'Adjudant. Comme par magie, les détenus se taisent, retenant leur souffle, ne voulant rien perdre du dialogue.
« Monsieur l'Adjudant, les détenus ont décidé de quitter la table lorsque le repas sera terminé, c'est-à-dire lorsque le dessert sera servi ! »
L'Adjudant promet le dessert pour le soir !
Les détenus manifestent alors bruyamment leur réprobation. Dès que je reprends la parole, le silence s'installe à nouveau.
« Désolé, mais comme on nous prive pour la quatrième fois de dessert, c'est le dessert maintenant où nous ne quittons pas nos places ! »
Salve d'applaudissement chez les détenus et air complètement décontenancé de l'Adjudant. Pour lui, la situation est stupéfiante : le directeur de prison est devenu meneur d'émeute ! L'agitation grandit parmi les surveillants devant le regard amusé des détenus. Soudain, un chariot de la cuisine se présente avec les desserts convoités. Les détenus applaudissent à tout rompre et pendant que je regagne ma place, ils m'accompagnent sur l'air des lampions
« Merci BULTOT, merci BULTOT, merci !!! »
Je me rends aussitôt compte que je viens de compromettre gravement mes rapports futurs avec l'administration.

Un autre incident suivra de peu de temps l'épisode du dessert.
Lors d'une visite, j'explique à Arlette que les trafics d'alcool et de drogue se rencontrent beaucoup dans cette prison. Les détenus se ravitaillent relativement facilement. J'ai pu ainsi voir de larges quantités de marijuana et d'alcool cachées dans les bouteilles thermos de certains surveillants. En tant que directeur, j'avais mené une campagne impitoyable à ce type de surveillants. Vu de l'autre côté de la barrière, ces trafics semblent moins épouvantables et le fait de pouvoir déguster parfois son petit apéritif revêt une sensation de bien-être dû à l'alcool et à l'attrait de la chose défendue. J'avais narré à Arlette ma joie naïve d'avoir reçu une petite gorgée de whisky. Or donc, lors d'une visite, Arlette m'aborde d'emblée avec un regard gêné, elle m'avoue après cinq minutes avoir dissimulé un billet de mille francs dans une paire de chaussettes !!! Je suis effaré, c'est la cachette la plus connue et la plus recherchée. Au moment où je lui demande de quitter rapidement la cabine pour récupérer mon colis, un surveillant ouvre ma partie de cabine (séparée en deux par une vitre) et m'escorte vers le surveillant responsable de la visite. La paire de chaussettes est en évidence sur la table ainsi que le billet de mille francs. Ma confusion est vraiment à son comble et je ne sais comment m'expliquer. Le surveillant, tout aussi confus, me déclare être obligé de dresser un rapport disciplinaire. Le lendemain matin, je suis donc amené devant Michel GEORGE, directeur adjoint et en charge ce jour-là du règlement disciplinaire. Je connais bien Michel, il était inscrit à mon club de tir qu'il quitta suite à mes ennuis pour rejoindre celui de MARINO. Il fit aussi derrière mon dos une cour pressante à Claudine. J'attendais donc ses paroles avec intérêt.

Je rentre dans la salle et après un furtif regard, Michel me parle en gardant son regard baissé vers le dossier. Son tic nerveux à l'œil (sorte de mini clin d'œil intempestif), s'accentue au fur et à mesure de la conversation. Je lui demande de transférer toute la responsabilité de l'acte d'Arlette sur ma personne. Je suis prêt à être puni

même sévèrement en échange du maintien de ma visite. Magnanime, il me décernera une admonestation et après l'en avoir remercié, je quitte son bureau alors qu'il maintient inexorablement son nez vers le dossier !

L'incident de la chaussette sera colporté dans toutes les prisons belges et je serai longtemps l'objet de quolibets amusés !

Enfin, un dernier incident provoque ma mutation vers la prison de Louvain. Monsieur Jean-Paul PETIT, directeur principal, m'accorde un travail afin de briser la monotonie carcérale. J'accompagne un surveillant en dehors de l'enceinte de la prison pour me rendre cinq cent mètres plus loin. A cet endroit existe un vieux bâtiment qui doit être restauré pour y loger le nouveau centre d'orientation pénitentiaire. Le jardin désole la vue par une décennie de négligence. Je suis chargé d'y abattre les arbrisseaux. Lors de mes sorties journalières, je déambule sur la voie publique en tenue pénitentiaire ce qui me provoque une gêne supplémentaire. Par contre, j'entrevois très vite les avantages à tirer de la situation. Trois jours après l'initiation de ce travail, j'ai la joie de rencontrer « fortuitement » ma sœur accompagnée par CYRIAQUE mon fils. Je peux enfin le serrer contre moi et l'embrasser, chose impossible dans le box vitré de la visite. Nous faisons ensuite un brin de route ensemble jusqu'au vieux bâtiment. Ma sœur m'a réservé une autre petite surprise. Elle déballe un morceau de fromage de chèvre (j'adore) et une bouteille de vin. Le surveillant sourit et tourne la tête afin de simuler qu'il n'a rien vu. Soudain, au moment de vider mon verre, un jeune surveillant apparaît. Ses yeux s'allument sous ses lunettes foncées et je peux y entrevoir une lueur mauvaise. Le soir, je suis démis de cette fonction.

Devant la division des surveillants à mon égard, JEAN POL PETIT me transfert à la prison de LOUVAIN. Le trajet sera terriblement pénible. Le fourgon cellulaire n'arrive à LOUVAIN qu'en fin de parcours. A chaque prison étape, un lot de surveillants vient maladroitement me 'visionner ' ! Vers 17 heures, j'arrive à LOUVAIN épuisé d'énervement contenu.

Le début s'annonce mal !
Parce que selon un surveillant je marche trop au centre du couloir, il me réprimande vertement en m'indiquant que je devrais montrer l'exemple. Comme il fait chaud et qu'il est complètement débraillé, je me contente de l'examiner de la tête aux pieds avec une moue de réprobation. Le message est passé... il se tait aussitôt ! Ma cellule dégouline de tristesse de par sa couleur passée. J'appréhende le futur en ces lieux.

Pourtant l'avenir me fera découvrir cette prison sous des aspects plus humains, je n'aurai jamais plus aucun problème avec les surveillants qui se révèleront même très gentils. Un nouveau personnage vient aussi d'entrer très discrètement dans ma vie : DODO ! Pour la présenter, revenons au mois d'avril 1985 !
CLAUDE LEROY, premier substitut du Procureur du Roi, ex-conseiller au cabinet de JEAN GOL, vient d'être arrêté ! Le scandale est énorme de par les fonctions de l'intéressé ! La Justice le soupçonne d'avoir remis un dossier ultra-secret (undercover) de la police à un gang international de trafiquants de drogue ! Le dossier contient les noms des indicateurs de la police. Une affaire de haute trahison ! CLAUDE LEROY avait déjà récolté quelques problèmes disciplinaires pour un certain laxisme envers quelques casinos. Mais de par son abord souriant et sympathique, l'annonce de son incarcération surprend beaucoup de monde. Alors qu'il croupit sous les liens de la détention, CLAUDE LEROY presse son épouse DOMINIQUE MERSCH de prendre contact avec ARLETTE. Il me vantera en ces termes auprès de son épouse :
« Très bon directeur mais il ne montera jamais, il est fiché du titre d'extrême droite au cabinet de JEAN GOL. »
Or, CLAUDE LEROY s'occupait précisément de l'administration pénitentiaire lors de son passage dans ce cabinet ! Les deux épouses vont se rencontrer et bientôt, je reçois une lettre de DOMINIQUE. Le ton de la lettre dévoile une rage contenue contre la Justice, mais aussi un esprit très frondeur.

N'ayant pas perdu mon sens de l'humour, je m'amuse à lu envoyer une lettre taquine sur elle-même, non sans louer les vertus de son époux. Or ce dernier est vite dénigré par quelques détenus yougoslaves qui semblent en connaître long sur la vie mouvementée qu'il mènerait en secret. Mes yeux s'écarquillent et mes oreilles se tendent lorsqu'il est décrit comme un noceur et un joueur ! Ces détenus me sortent des noms de compatriotes

graciés par des « dons » très généreux. L'homme aurait-il trompé son monde à ce point ? Mais pour l'instant, dans la solitude de ma cellule, je relis la dernière lettre de DOMINIQUE. Piquée au jeu, elle réplique sur le même ton. En peu de temps, sans s'être vus, nous correspondons comme de vieux amis et une complicité étonnante se développe au fur et à mesure de nos lettres. Elle refuse de m'envoyer sa photo et je ne découvrirai son image que le jour de ma libération.

Mon premier préau à LOUVAIN frôla la catastrophe. Les détenus ne me connaissaient pas et ignorent ma bonne réputation de BRUXELLES. Ils ne voient en moi qu'un directeur de prison déchu et beaucoup de directeurs ne jouissent pas d'une réputation sympathique. A peine entré dans le préau, un groupe menaçant s'avance. Cette fois, plus de doute, leurs intentions sont claires ! Plutôt que de reculer, je me dirige vers le groupe et feignant d'ignorer la peur, je déclare tout de go :
« Bon, vous voulez la bagarre, je suis d'accord mais comme je suppose que vous n'êtes pas des lâches, qui est le premier ? »
Ils sont estomaqués et rapidement leur désunion s'affiche ! Je profite de mon avantage et désigne un membre du groupe en l'engageant à frapper. Ils ne s'attendaient pas à cette attitude et devant le ridicule de la situation, un des détenus se met à pouffer, vite imité par tout le groupe ! Je me mets également à rire, le ridicule m'a sauvé ! Néanmoins, je serai isolé par les détenus et cette solitude me pèse !

Afin de réagir, j'apprends par cœur la chanson de J.-J. GOLDMAN « Je marche seul ». Cette mélodie me tiendra compagnie pendant mes deux mois à Louvain, je la fredonne pendant que j'arpente résolument le préau chaque matin.

Un double suicide pendant mon premier week-end à Louvain me marque profondément. Je réanalyse scientifiquement la portée sociale et psychologique de l'enfermement sur l'individu. Je m'aperçois que cette analyse n'a jamais pu être réalisée DE L'INTERIEUR par un scientifique qui vit sa détention aussi dans sa chair. Je réalise depuis deux mois quelle aberration cette mesure peut receler, je réalise que l'enfermement est plus monstrueux et plus inhumain que les peines corporelles. Je me promets fermement de faire part de cet aspect lors de ma libération. Mettre mes tripes et mon cerveau à nu et expliquer aux scientifiques que cette prison ne mérite en rien l'étiquette d'une peine moderne et adaptée à la morale du XXème siècle. La prison détruit non seulement la vie sociale, psychologique, affective et sexuelle de l'individu, mais elle anéantit aussi les familles en les marginalisant à outrance. Les familles paient plus que le détenu, les familles avalisent les responsabilités du délinquant en souffrant pour lui ! La femme privée de son mari se retrouve sans ressource. Obligée de travailler, elle entrera dans n'importe quel emploi afin de nourrir la famille. Les enfants se voient aussi priver de leur père en prison et de leur mère au travail. Il faut aussi payer l'avocat. Il faut aussi supporter les regards des voisins, il faut aussi accepter les pleurs des enfants rentrant meurtris par les remarques à la cour de récréation. Il faut feindre, il faut garde la tête haute, il faut tricher avec soi-même pour ne pas sombrer dans la dépression ! Enfin, il faut aussi encaisser les remarques ou les menaces des « amis » du mari, complices en panique des révélations que le détenu pourrait faire ! La femme doit tout subir et remercier le législateur d'avoir imposé une peine « compatible » avec les droits de l'homme !!! Je me promets formellement de dénoncer ces injustices dès ma sortie.

Un matin, alors que le soleil jette ses rayons narquois sur le préau, j'assiste à une scène révoltante. Un nouveau détenu, âgé d'une soixantaine, se voit agresser par cinq solides gaillards. Le nouveau marche avec des béquilles car il est unijambiste. L'ayant renversé en shootant ses cannes, le groupe s'éloigne visiblement satisfait. L'action s'est déroulée très vite mais n'a pas échappé à l'attention de tous ni même des surveillants. Pourtant, personne ne réagit !!! Je cours vers le malheureux et je l'aide à se relever. Aussitôt le groupe revient vers moi l'air menaçant. La rage m'étrangle mais je peux quand même les injurier de lâches. Le groupe, prêt à frapper m'injurie à sont tour parce que je suis occupé à aider un violeur d'enfant !!! Cette nouvelle me paralyse ! En prison, le code d'honneur veut que les délinquants qui s'en sont pris à des enfants, subissent le mépris et l'hostilité des autres détenus. Je me vois donc soutenant un homme de soixante ans qui ne possède plus qu'une jambe mais qui a aussi commis le crime horrible de violer une fillette de six ans !!

Médusé et écoeuré par la situation, je m'entends bafouiller un :
« Je ne savais pas ! » embarrassé.
Je me tourne vers l'handicapé dont le visage est dévoré par la peur ! Les surveillants feignent d'ignorer la situation, eux aussi détestent les pointeurs (violeurs) d'enfants. Le groupe attend ma nouvelle réaction, l'handicapé s'accroche à ses cannes, comme une marionnette lamentable, son œil me supplie de le protéger.
Je me tourne vers le groupe :
« Foutez lui la paix, il a déjà dégusté ! »

Le groupe s'éloigne lentement tout en me menaçant de représailles. L'infirme alors s'approche de moi et me tend la main. Je fais un effort monstre pour ne pas lui balancer mon poing dans la figure et devant mon immobilité et mon regard profond de mépris, il empoigne ses cannes et sautille jusqu'à la cahute du surveillant. Il restera là jusqu'à la fin du préau. Une nausée m'envahit, j'ai vraiment envie de vomir ! Cet évènement me revient souvent en mémoire. Il marquera aussi le début d'une franche hostilité à mon égard. Je serai de temps en temps bousculé ou injurié mais jamais frappé.

Le surveillant appelle, nous rentrons dans nos clapiers. En cellule, je possède une petite télévision achetée par l'intermédiaire du service cantine. L'écran n'est pas toujours d'un grand secours pour le détenu. Certes, il fait passer le temps. Mais qu'il est dur pendant cette période estivale de regarder les reportages de vacances à la mer ou de la foire du Midi. Les rires des autres font mal ! Les joies des autres me rappellent tellement la déchéance sociale où je me trouve. Je me surprends parfois à insulter les gens du petit écran ! En prison, on réagit avec les tripes, on n'en a cure de la bienséance. Quand, dans l'exiguïté de ma cellule, j'insulte à haute voix des personnages qui défilent à la télévision, je libère une agressivité que je sens croître en moi et qui me submerge ! Je crie à ces imbéciles heureux qu'il y a des prisons où les gens souffrent... où les gens meurent !!! Je préfère ce comportement stupide à l'abattement qui laisse le détenu se désintégrer lentement devant la fenêtre grillagée de sa cellule. Je pense à VERLAINE détenu à la prison de MONS et qui écrivait :

« Le ciel est, par-dessus le toit
Si bleu, si calme !
Un arbre par-dessus le toit
Berce sa palme. »

L'été marque aussi la justice pénale en coïncidant avec les vacances judiciaires. Du coup, les cours et tribunaux sont affectés par l'absence des magistrats en titre des dossiers. En général, le juge remplaçant, se borne à confirmer les décisions antérieures et peu de libérations sont ainsi réalisées. Je suis obligé d'être conduit à Bruxelles pour la comparution devant la chambre du conseil et je suis ramené à Louvain le jour-même. Cette règle générale va souffrir une exception dont je me souviendrai toujours. Suite aux manques d'effectifs, la veille de la fête nationale, aucun transport n'est en mesure de me ramener à Louvain et je suis amené à la prison de Forest pour quelques jours. Mes ex-collègues ne m'accueillent pas au greffe et je suis incarcéré dans une cellule repoussante de crasse. Cette cellule n'a visiblement plus été nettoyée depuis des lustres et les murs, vérolé de tâches brunâtres accompagnent un lit dont les couvertures donnent la nausée ! N'ayant rien reçu à manger au palais, je demande poliment au surveillant de quoi me nourrir même légèrement... Il me montre de la nourriture dans la gamelle mais je lui rétorque qu'elle présente un état avarié ! Il maugrée et me promet de me dégotter « un petit quelque chose » ! Il revient effectivement 15 minutes plus tard avec un cruchon de café et des tranches de pain. Le café est froid, aussi froid que cette geôle infâme. Pourtant, je suis heureux de m'en verser une bonne tasse. Assis silencieusement devant ce mur aux taches d'excrément, je m'arrête de boire à la première gorgée, j'ai plein de paillettes dures dans la bouche... des rognures d'ongles ! Je recrache le tout dans le W.C. de camping installé dans la cellule et mon corps se contracte de spasmes. Je dois vomir mais mon estomac vide ne me renvoie que de la bile brûlante. Pendant quelques minutes, je serai même secoué de soubresauts qui me donnent une douleur terrible. Lorsque je me calme enfin, je me jure bien d'invectiver copieusement Jean-Paul PETIT, le directeur principal, à notre prochaine rencontre.
Abattu physiquement et moralement, je me couche sur ce lit puant. Des larmes de rage descendent lentement en

brûlant mes joues. Je contemple aussi ma tenue pénitentiaire. Suite à un retard interne, les vêtements pénitenciers ne sont pas arrivés à temps au vestiaire et je suis affublé d'un pantalon sans bouton et sans fermeture. La chemise trop petite ne peut non plus être boutonnée. Je me calme progressivement. Sous le coup de l'émotion, je m'endors lentement sous ces couvertures crasseuses. Au réveil mon cauchemar ne s'est pas effacé. Je suis envoyé aux douches où on échange ma chemise contre une encore plus mal en point : pas de col, pas de bouton et même pas de manche. Je suis obligé de me promener au préau devant les regards complètement médusés des détenus, en soutenant mon pantalon et en ayant fermé ma chemise en nouant les deux pans. Heureusement, ce calvaire est interrompu par la visite.

Devant mon accoutrement, ARLETTE ne peut s'empêcher d'éclater en sanglots. Je lui demande d'intervenir directement auprès de la direction générale. En tant que directeur je n'exige aucune faveur mais il est inadmissible que je sois traité moins humainement que les autres détenus. Arlette aura contact avec le nouvel inspecteur général, Monsieur LEFEBVRE, qui auparavant était mon premier conseiller. Sa promotion m'a toujours surpris. En général, la politique l'emporte sur la compétence, ainsi la nomination du nouveau directeur général des prisons en provenance de la ... Sûreté de l'Etat !
Monsieur LEFEBVRE est un homme compétent et effacé, tout le contraire de son prédécesseur JANSSEN. Je ne sais les termes qu'il emploiera auprès de la direction de Forest, mais une demi-heure après le départ d'Arlette, un chef de quartier tout affairé, vient me chercher pour me conduire au vestiaire. Dix minutes plus tard, j'en sors habillé avec un nouveau pantalon, une nouvelle chemise, un nouveau pull etc. Je jubile intérieurement en espérant que JEAN POL PETIT de directeur, a dû recevoir un « savon » maison. Je serai aussi changé de cellule, non par la volonté de la direction mais de la part d'un aide complètement inattendue d'un détenu célèbre. Lors du repas de midi, le surveillant ouvre la porte et un détenu servant remplit l'assiette avec de la nourriture disposée sur un chariot chauffant. Le servant n'est autre que MARCEL CASTRIS (le Gros Marcel) un des plus grands trafiquants de drogue d'Europe. Je suis étonné de le voir à ce poste étant donné la suspicion que tous les directeurs ressentent à l'égard des trafiquants. MARCEL CASTRIS connaît bien ma répugnance vis-à-vis de son sale travail mais malgré ce fait, il se déclare navré de me voir détenu alors qu'il sait tout le bien que les prisonniers disent de moi. Devant mon air stupéfait, il me promet de me faire changer de cellule le jour même !!! Un détenu qui dirige une aile !?!?

Dès 15 h., je serai changé de cellule et mis dans une pistole. Cette dernière est une cellule légèrement plus vaste située en bout d'aile. Décidément, j'apprends vraiment plus en trois mois de détention qu'en sept ans de direction !
Je me sens donc tout ragaillardi et le moral de combat revient en surface. Je m'endors donc cette nuit-là avec calme, et j'entrevois à nouveau l'avenir avec sérénité. Je suis réveillé par des démangeaisons insoutenables dans le bas ventre. Je me gratte furieusement avant de découvrir avec horreur que mes poils sont couverts de vermine : des morpions !! Les couvertures de la veille m'avaient infecté avec ce fléau ! Le spectacle est écoeurant, mes poils grouillent de cette saloperie ! A l'arrivée du surveillant pou le petit déjeuner, je lui demande de m'inscrire en premier pour la visite médicale. Ensuite, je prends du papier et écris à JEAN POL PETIT une lettre vitriolée que je ne ferme pas afin que le personnel puisse aussi en prendre connaissance. J'y dénonce l'hygiène déplorable de son établissement et lui explique que ce genre de vermine a disparu depuis longtemps même des bordels les moins bien tenus !! J'ai l'impression au ton que j'emploie que ma lettre doit fumer et sentir le soufre ! J'y emploie mon style le plus poli mais aussi le plus acide et le plus mordant ! Je lis ensuite mon écrit avec délectation, il n'y manque plus que la trace de mes dents afin d'y imprimer mon profond mépris. Heureusement, le jour même, le médecin me donne un shampoing spécial et après m'être soigneusement lavé, je constate avec bonheur la disparition de ces parasites.

Le lendemain, je repars avec soulagement à Louvain ! Lors de mon passage à la chambre du conseil, je juge d'instruction de remplacement a demandé mon maintien en détention en vue de l'accomplissement d'un dernier devoir. Un mensonge de plus, démontré plus tard dans le dossier, mais qui permettra à Madame VELU qui remplace Monsieur JOOSTEN de confirmer mon mandat ! Comme d'habitude, j'interjette appel de cette décision. Voilà trois mois et demi que je suis en détention et je ne suis jamais interrogé. Je trouve que la mesure est

comble et je décide de dénoncer cette mascarade en écrivant une lettre ouverte au ministre de la Justice, JEAN GOL, lettre dont j'envoie une copie à tous les journaux. J'y explique la manière dont le Parquet comprend la notion de présomption d'innocence. J'y rejette la détention préventive comme pilori moderne face à la population. J'ai la chance de voir cette lettre largement répercutée par les médias avec des commentaires positifs sur mon intervention.

Entre-temps, PIERRE-PAUL (PEPE) a ouvert un café restaurant rue de Dublin à Bruxelles. Connaissant son sens de l'humour parfois scatologique, je ne suis pas surpris de connaître le nom de l'établissement : LE PLEIN POT.

PEPE, en mon honneur, a décoré l'établissement avec de grandes affiches de Lucky Lucke (mon surnom de directeur). La fiesta est déjà programmée pour ma libération. A Louvain, en attendant, je reçois régulièrement mes dix lettres par jour et la visite de mon ami FRANCIS qui est aussi mon toubib !! M'ayant sous la main et suite à un cas de sida découvert à la prison de Louvain, il va procéder à un large check-up de ma santé. FRANCIS est un véritable ami mais il se montre écoeuré lors des remises des résultats sanguins : mon foie fonctionne à la perfection. Ses visites me font le plus grand bien car je peux le voir en dehors du parloir ordinaire ! Il sera réellement un artisan de mon moral de fer. Du côté de la prison, je reçois aussi, de par mes trois mois de prévention écoulés, une première visite à table sans la vitre pour nous séparer. C'est tout tremblant que je rentre dans la salle ! ARLETTE et CYRIAQUE sont aussi tremblants que moi ! On n'ose à peine s'embrasser ou se toucher. Brusquement on a rien à se dire, les mots ne viennent pas ou alors difficilement. Cette visite que nous espérions depuis si longtemps se déroule dans une atmosphère surréaliste. Chacun essaie de profiter de la joie de l'autre mais l'émotion nous étreint tellement qu'elle nous gâche cette première visite. Lorsque la cloche retentit, nous nous quittons désappointés, mais presque soulagés. Nous sommes restés ensemble pendant une heure sans pouvoir nous exprimer ! CYRIAQUE m'embrasse sans comprendre ! C'EST CELA AUSSI LA PRISON !!!

Lorsque je rejoins ma cellule, je peux libérer ma peine et ma rage !! Je plonge sur mon lit et hurle dans l'oreiller avant de pleurer comme un gosse ! Je me vengerai, oh oui je me vengerai !!!
TITRE EN GRAS

Le 30 août 1985, le fourgon cellulaire me conduit à nouveau à Bruxelles pour ma comparution devant la Cour d'Appel. Il fait beau dehors ! Pendant le trajet, je me contorsionne pour essayer de découvrir le spectacle de la rue. Il n'y a pas de fenêtre à l'arrière de ce petit fourgon cellulaire. Nous sommes séparés des gendarmes par une grille et en plus nous sommes menottés. Il faut donc essayer de surprendre la vie extérieure par le pare-brise du chauffeur !! Voir tous ces gens aux terrasses des cafés ou qui s'affairent dans la rue devient une vision presque irréelle. Je les envie, j'en viens même à les haïr tous ces passants qui ne connaissent pas leur bonheur d'être libre.

Comme d'habitude, je suis amené dans les cachots du palais de Justice de Bruxelles. Une honte !! Ces cachots nous laissent une petite place d'un mètre cinquante sur un mètre cinquante et parfois on y est entassés pendant des heures à six ou sept détenus ! L'air y est irrespirable et le son assourdissant. En général, les détenus étrangers s'apostrophent d'un cachot à l'autre afin de préparer une version commune devant le tribunal. Quand trente ou quarante personnes se hèlent ainsi, ce cachot devient vraiment l'enfer !
« BULTOT »
Mon nom est crié par le gendarme. Aussitôt un grand silence se fait !! Comme d'habitude, tous les détenus des différents cachots s'agglutinent à la petite lucarne de la porte,
« BULTOT va passer !! »
Lorsque je passe menotté devant eux, souvent le silence, parfois un mot d'encouragement, jamais une injure !

Les gendarmes me retirent les menottes dans le prétoire, j'y découvre un Maître GUY FRANCOIS avec un

sourire d'encouragement plus marqué que d'habitude. Il me glisse à l'oreille que le nouveau Président de la Cour n'est pas de ceux qui se contentent d'entériner mais « Qu'il écoute avant de prendre une décision !! »
La rage contenue en moi se transforme aussitôt en espoir fou ! Le procureur Général répète devant la cour son petit laïus connu et archiconnu :
« Il reste des devoirs à accomplir ! »
Toujours sans les préciser, bien entendu !! Maître FRANCOIS prend à son tour la parole ! Il démontre qu'aucun devoir n'a été effectué en quatre mois et qu'en ce qui me concerne, l'instruction était déjà terminée AVANT ma détention. Maître FRANCOIS n'élève pas la voix, il ne fait pas d'effet de manche, il décortique, il explique, il démontre !!
Le Président me demande alors de m'exprimer !!
Je suis effaré, je n'ai rien préparé, voilà quatre mois qu'aucun magistrat ne m'a demandé de prendre la parole. Je pense avoir dit que mon avocat avait parfaitement résumé la situation mais je n'en suis plus très sûr car l'émotion m'étranglait et fausse ma mémoire.

Les gendarmes me reconduisent alors aux cachots de l'annexe du palais. Ces cachots sont plus grands et servent de salle d'attente pour les transferts vers les prisons. A midi, je refuse la nourriture qu'on me propose, j'ai un très grand nœud dans l'estomac. Je regarde et regarde encore les graffitis imbéciles écrits sur les murs. Les heures me paraissent des jours et les minutes des heures. A 14 heures, « mon » gendarme de Louvain apparaît avec un papier en main. Il ouvre mon cachot et me menotte.
« Alors ? » lui dis-je d'une voix éteinte !
« Vous êtes libre ! » me dit-il simplement, « l'arrêt vous est favorable ! »
J'encaisse la nouvelle comme un formidable coup de poing, les larmes jaillissent, incontrôlables, mes jambes refusent de me porter et je dois me tenir au mur !!! Je vais sortir de prison, je suis libre ! Je sais que je dois encore effectuer la levée d'écrou à Louvain, mais je ne peux y croire. Arrivé près du bureau de la permanence, je suis congratulé par les chauffeurs des fourgons et certains gendarmes. Je souris bêtement au travers de mes yeux humides, je dis n'importe quoi, je suis toujours sous le choc !! Ce n'est que pendant le trajet vers Louvain que je reviens enfin sur terre. Je regarde avidement dehors et je trouve cette autoroute merveilleuse pour une fois. Durant le voyage, un autre détenu me confie son dégoût pour la justice, il vient d'être confirmé !! Je m'apitoie faussement sur son sort ! Je suis libre et je vais sortir !

Arrivé à l'établissement, le greffe est déjà au courant. On m'indique que ma famille a déjà téléphoné pour connaître mon heure de sortie, qu'on a déjà préparé un maximum de papiers et que dans une demi-heure, je pourrai sortir. Renvoyé dans ma cellule pur y ranger mes objets personnels et replier mon paquetage, je renverse tout maladroitement, mes mains tremblent tellement fort !!! Je distribue mes friandises aux servants et j'attends enfin qu'on vienne me chercher. J'ai empilé mes affaires personnelles n'importe comment !! Enfin, le surveillant apparaît. Il me conduit à Monsieur PEETERS, directeur adjoint, qui résume la levée d'écrou à sa plus simple expression. Bref passage au greffe et ensuite, comme tous les détenus libérés du monde, je prends mes innombrables sacs en plastic comportant mes petits trésors de détention (cartes postales, dessins, calendriers où l'on compte les jours) et je me dirige vers le couloir de sortie. A travers le carreau de la grande porte, je distingue Arlette, et une vingtaine d'amis !! Une dernière signature du surveillant portier et la porte s'ouvre !!

Je tombe dans les bras d'Arlette : JE SUIS LIBRE !!!
L'ambiance est à la folie, les amis rient, m'embrassent, pleurent. Personne ne sait comment se comporter ! Bref, après quelques minutes d'euphorie, mous décidons de nous rendre dans le café le plus proche en attendant mes parents qui doivent venir avec Cyriaque. Les prisons ont ceci de commun avec les églises, elles ne sont jamais très éloignées d'un bistrot !
Arrivés dans un brouhaha indescriptible sous l'œil goguenard du patron, nous commandons une bière, breuvage que je n'ai plus bu depuis de longs mois. Ah ! comme cette bière est douce et fraîche au palais et comme son goût de liberté lui donne une saveur incomparable !! En dégustant avec délice cette première bière, je détaille les amis qui se sont précipité en catastrophe. Un couple retient plus mon attention : Dominique M. et Christian P., ils sont crasseux et plein de peinture. Ils repeignaient leur appartement à Bruxelles, lorsque le téléphone annonce la

nouvelle de ma libération. Ils ont tout planté et sont là, sales mais avec un sourire de joie que je n'oublierai jamais. Un autre terrible sourire : Paola ! Une des premières à venir au club de tir, une vraie amie. C'est aussi la femme de Francis, mon toubib qui n'a pu venir à cause de ses consultations. Derrière ses grandes lunettes, ses grands yeux ont pris un éclat inconnu, le rire et l'émotion leur donnent une brillance particulière.
Bien-sûr, Pépé est de la partie... Pas question de fêter les premières minutes sans sa présence. Son énorme sourire me transmet mieux que n'importe quelle parole son bonheur de me voir libre ! Une petite lueur malicieuse m'indique aussi que la soirée fiesta ne sera pas triste... Tout le monde parle en même temps, me presse de questions, n'attend pas la réponse pour en reposer une autre. Les boissons vont aussi défiler à un rythme qui commence à m'inquiéter !
Soudain, la porte s'ouvre... Mon fils !!
Je bondis de ma place et l'enlace comme un fou !
« Papa est libre, fiston, Papa est libre ! »

La table s'est faite silencieusement et retient son souffle avec respect devant notre étreinte. Mes parents ensuite me plongent dans les bras... toujours sous l'œil bon enfant du cafetier qui en a vu d'autres !
Les verres continuant à se succéder dans l'enthousiasme, je téléphone au cabinet médical de Francis. Il me met en garde et me propose de passer chez lui afin de recevoir une médication pour tenir le coup le restant de la journée ! Comme je suis dans la cabine téléphonique, j'en profite aussi pour téléphoner à Dominique, épouse de Claude LEROY ! Je lui annonce ma libération avec joie et pudeur à la fois. Je sais comme il est frustrant d'apprendre la libération d'un autre lorsqu'un être cher reste emprisonné. Nous n'employons pas le ton enjoué de nos lettres, une certaine gêne nous bloque devant ce premier contact oral. Elle me promet de venir à la fête et hardiment, je lui envoie une grosse bise en attendant les autres. Nous quittons ensuite le café dans la bonne humeur générale. Je repousse gentiment l'offre de mon père de prendre le volant de sa voiture. Je ne marche plus, je ne touche plus le sol, je suis dans un état second !

Je rentre à mon domicile où je prends un bon bain qui semble me purifier de la prison. Ensuite, je me rends, avec Cyriaque et Arlette, chez Francis qui me fait une injection de nootropyl, injection sensée me protéger d'une cuite trop rapide lors de la fiesta ! Vers 19 heures, j'entre enfin dans le nouvel antre de Pépé : LE PLEIN LE POT. Il y a mis des guirlandes et tous les amis et copains vont défiler pendant la soirée. Pépé m'a accueilli en m'offrant un T-shirt de CAVANA et un gros boulet de forçat en plastic qui m'est directement fixé sur la cheville... l'ambiance et le décor sont plantés !

Même la gendarmerie est à mon insu de la fête. Installés dans une camionnette banalisée, les gendarmes photographient toutes les personnes entrant dans le bistrot. Ignorant cette présence parasite, je me défoule joyeusement devant tous ! Quant au trois grammes de nootropyl, son action ne fut que symbolique, je sombre vite dans une douce ivresse euphorisante, je suis libre et heureux ! Le soir, avertis par la presse radiophonique et télévisée, d'anciens détenus et certains caïds du milieu viennent me congratuler au Plein Pot, parmi eux, RAMADAN DODAC et son épouse. J'en suis étonné mais ravi !
Soudain, Arlette vient me présenter une dame venue me féliciter. En face de moi, une jeune femme mal à l'aise, en tailleur impeccable, à la limite de la suffocation en me voyant hilare, ivre, en T-shirt et avec un boulet au pied. Je découvre Dominique LEROY, épouse du substitut emprisonné. Son embarras me rend encore plus amusé et dans mon euphorie, je décide de la « décoincer » ! Je la fais donc asseoir à côté de moi et complètement chamboulée par le spectacle que je lui offre, elle finit par sourire et par se détendre. C'est la fête, je ne veux personne de triste. Je l'invite même à danser en lui faisant une cour que je crois discrète ! Personne ne s'en offusque, je suis le roi, je suis surtout solidement enivré !
Je ne peux décrire la fin de la fête, je me retrouve le lendemain matin dans mon lit. Je me souviens encore que Pépé a offert une énorme spaghetti party mais mes souvenirs restent vagues.

Arlette me décrira mon attitude et c'est très gêné que je téléphone à Dominique qu'hier soir j'avais rebaptisée « Dodo » ! Amusée, elle me pardonne bien volontiers mes « avances » maladroites et me promet sa venue à la maison pour la soirée intime que je donne. A son arrivée, je me sens mal à l'aise, j'ai même du mal à la

reconnaître, vu mon état de la veille ! Je lui trouve beaucoup de charme et un des plus merveilleux sourires que je connaisse, mais cette fois, je garde une attitude réservée. Cette dernière crée une légère gêne mais un intérêt mutuel, commencé dans nos lettres, se développe cependant très vite. Pourtant, pendant 15 jours je n'aurai plus aucun contact avec elle. Pépé, quant à lui, la trouve fort à son goût, ce qui a le don de m'agacer mais j'ai le soin de ne pas le montrer ! Pendant ces deux soirées, une absence remarquée : Claudine. Durant ma détention, nous avons rompu afin de redonner une complète chance à mon couple avec Arlette. Celle-ci pour sa part a promis de na plus boire... Le lendemain je conduis Cyriaque à la rentrée du collège Saint-Michel. Il a réussi son année malgré les évènements et je suis très fier de lui. J'inaugure aussi cette sensation désagréable de la confrontation avec des gens inconnus. Dans la cour du collège, plein de parents devisent avec les professeurs. Je ne passe pas inaperçu et je ressens une blessure brûlante au cœur de voir le malaise provoqué par ma présence. Plus les gens feignent d'ignorer ma présence et plus cela fait mal ! Par contre, lorsque je suis détaillé du regard, je me sens comme un animal rare et malfaisant ! Cet intérêt des gens pour ma personne va profondément me perturber et me changer de caractère. Il faut paraître fièrement et se donner de la contenance ! Pour les gens, je suis un DETENU, libéré certes, mais
POUR TOUJOURS UN HOMME QUI SORT DE PRISON !

La directrice de l'école primaire du collège, Madame FRANCOIS, épouse du commandant FRANCOIS qui eut des démêlées avec la justice pour l'usage de ses techniques à l'américaine dans la lutte contre la drogue, m'accueille avec une gentillesse qui m'émeut ! Elle sait ce que représentent les griffes de la justice et les cicatrices indélébiles qu'elle laisse. Elle me félicite de ma libération et m'encourage pour l'avenir.

Tout au long de ma vie, je serai toujours étonné de ces félicitations reçues après mes nombreuses incarcérations. Les gens vous félicitent comme si vous aviez accompli un exploit alors que bien souvent vous n'êtes qu'un pion passif déplacé au gré de l'humeur des juges ou des policiers. Néanmoins, ces marques de sympathie me vont toujours droit au cœur et mettent bien du baume sur les saignées causées par une justice aveugle de méchanceté.
DODO PARLE...

Ma première rencontre avec Jean BULTOT remonte au 30 août 1985, jour de sa libération après sa première détention préventive concernant la fameuse « affaire des titres ». Au travers de la correspondance que nous avions échangée pendant qu'il était « pensionnaire » à la prison de Louvain secondaire, l'esprit de l'homme m'avait plu. Au moyen d'un plume vivace, il maniait l'humour et la philosophie avec talent, et ses encouragements amicaux m'avaient aidé à passer bien des mauvais moments.
La soirée du 30 août est déjà avancée lorsque je vais enfin avoir l'occasion de le rencontrer. Dans le café « LE PLEIN POT », appartenant à Pierre-Paul DE RYCKE et où a lieu une petite fête en l'honneur de la libération de Jean, je ne distingue d'abord personne de connu. Je me sens timide et gauche, il y a beaucoup de bruit, beaucoup de monde et comme je n'ai jamais voulu regarder aucune photo, je ne sais même pas à quoi ressemble « mon » fameux directeur de prison ex-détenu. Soudain, apparaît devant moi un homme de taille moyenne, l'œil et le cheveux très noirs, un boulet de bagnard en plastic attaché à l'un de ses pieds et habillé d'un tee-shirt dont l'inscription me frappe immédiatement.

« DEPUIS QUE JE SAIS QUE JE SUIS UN OBSEDE SEXUEL JE REGRETTE AMEREMENT TOUT CE TEMPS OU JE L'ETAIS SANS LE SAVOIR » CAVANA

Evidemment, cela ne correspondait pas du tout à l'idée classique que je me faisais d'un directeur de prison. Jean a déjà passablement arrosé ses retrouvailles avec sa liberté et ses amis mais parvient tout de même à se souvenir qui je suis et me place d'emblée à ses côtés pour le souper. Durant toute la soirée il fait tout naturellement avec moi exactement ce qu'il fera pendant toutes ces six années suivantes que nous allons passer ensemble : il me fait rire, il m'intimide, il me fascine par ses idées, il m'émeut beaucoup et me fait pleurer. Il m'emmène à la découverte d'un autre monde et déjà il entrouvre des portes que je meurs d'envie de pousser et

qui pourtant me font peur. Je le soupçonne d'être terriblement intransigeant, sans nuances et d'attendre toujours de ceux qu'il aime qu'ils se dépassent sans cesse et aillent au-delà d'eux-mêmes. Je ne sais pas si je le trouve sympathique, beau ou laid, certains de ses côtés m'énervent déjà parce que je le sens dominateur et possessif mais je sais que je me trouve face à un homme, un vrai et je tombe, en quelques heures, éperdument amoureuse de lui !
TITRE EN GRAS

Une semaine après ma libération, Pépé m'apporte un message de RAMADAN DODAC surnommé « RAMA ». Après un luxe de précaution oratoires que je ne lui connaissais pas, RAMA m'annonce que je suis en danger de mort et qu'un « contrat » a été conclu sur ma tête. Je suis complètement estomaqué et effaré !! Mais qu'est-ce qui se trame encore ?
Devant mes yeux agrandis de stupeur, RAMA m'explique calmement que je suis au centre d'une cabale qui me dépasse et qu'un certain Alain MOUSSA a été chargé de m'abattre. Je me crois en plein milieu d'un atroce cauchemar !

RAMA poursuit en me déclarant qu'il vaut mieux que je prévoie mon départ vers d'autres cieux car le pire pour moi est encore à venir ! Quand à la menace de MOUSSA, il me promet d'arrêter ce projet mais je dois absolument rester sur mes gardes.

Si ce n'était la personnalité de RAMA qui a repris l'héritage de Michel DEWIT, le dernier vrai « parrain » de Bruxelles, je pourrais croire à une déclaration pleine d'élucubrations fantasques, mais RAMA n'est vraiment pas n'importe qui ! Officiellement, il est le patron d'un taverne-restaurant située chaussée de Charleroi à Bruxelles : Le Jambon !!

Dans l'ombre, RAMA dirige le milieu criminel albanais, le plus puissant de Bruxelles. Il contrôle ainsi tous les bars situés près de la gare du Nord. Rien de ce qui se produit dans le crime ne lui est étranger si ce n'est la drogue dont il a répugnance (me dit-il, mais déclaration qui s'avérera fausse très longtemps après sa mort)

Je vais souvent le revoir et j'apprends ainsi beaucoup de choses intéressantes. Il connaît bien DORAO. Du temps où ce dernier sévissait à Bruxelles, RAMA me raconte qu'un jour l'inspecteur était venu tenter de le racketter !!
RAMA lui avait proposé de s'expliquer aux poings, ce que DORAO avait accepté. RAMA, perfide, lui demanda cependant de laisser son arme de service au barman et ils sortirent s'expliquer.
« Pour une belle bagarre, ce fut une belle bagarre ! »
m'avoue RAMA tout hilare. Il ajoute encore, tout guilleret de sa perfidie, qu'avant la bagarre, il a ordonné à son barman de démonter l'arme de DORAO, d'en garder le chien et de remettre les pièces restantes dans un sac en plastique. Ce qui fut fait !
Cette histoire, RAMA me la raconte alors que je suis accompagné d'un ami. Il m'affirme qu'il possède toujours ce chien !
Lors d'un autre passage au JAMBON, il me met une fois de plus en garde :
« On te prépare un costume sur mesure, et on va t'impliquer dans un sérieux bourbier ! »
Lors d'une discussion sur les tueries du Brabant Wallon, il me dit avec colère :
« Ces crapules de tueurs n'ont rien à voir avec nous ! Le milieu n'est en rien mêlé à cette boucherie ! Tout cela est commandité d'en haut ! »

RAMA me dévoile aussi les raisons d'une telle sympathie à mon égard. Outre ma réputation d'homme de cœur répandue auprès des détenus et de leurs familles, j'avais aussi sauvé la vie de MICHEL DEWIT, le dernier « parrain » du milieu criminel belge. En 1982 ou 1983, ce grand truand est hospitalisé au centre médico chirurgical pénitentiaire situé dans l'enceinte de ma prison. Monsieur DEWIT se révèle très malade et sa tension artérielle atteint le maximum sur le tensiomètre : 30 !! Sa vie est réellement en danger et il nécessite de toute urgence un

médicament appelé CATAPRESSAN! Ce médicament n'était pas de stock à l'établissement, de plus, nous sommes dimanche et il faut trouver une pharmacie de garde ! Le médecin me demande de m'en occuper et par téléphone, je joins un maximum de pharmacies ouvertes. Après de nombreux appels, je finis par dégotter une boîte à Vilvorde, soit à 20 km de la prison !
Devant cette situation, je réquisitionne la police de Saint-Gilles afin d'aller quérir en urgence le précieux médicament. Faisant diligence, la police, toutes sirènes hurlantes, me rapportera le CATAPRESSAN dans l'heure. Je revois encore avec amusement la tête des policiers lorsque je leur ai appris qu'ils venaient de sauver la vie du Parain de Bruxelles. MICHEL DEWIT apprendra mon action et en parlera plus tard à ses lieutenants. C'est ainsi, entre autre, que j'ai toujours joui de l'estime de « l'élite » délinquante.

Je vais aussi avoir le grand plaisir de revoir DODO.
Les festivités de ma libération se sont estompées et nous pouvons avoir nos premières vraies conversations. Celles-ci sont animées et profondes. Un fait pourtant suscite sa curiosité :
« Comment peut-on être d'extrême droite ? »
En fait, pour sa famille et ses amis, je suis d'abord d'extrême droite avant d'être qualifié de directeur de prison ou de délinquant. Nous débattons souvent de la réalité actuelle du nationalisme et c'est avec un immense plaisir que je peux échanger mes idées avec elle. Notre relation n'a pas l'air de plaire à tout le monde. Comment peut-on fréquenter des « néo-nazis » ?
La sympathie que certains m'avaient manifestée s'estompe parfois dès que l'on connaît mes opinions politiques. DODO ne s'isole pas dans un carcan de tabous intellectuels et avec une curiosité grandissante, elle écoute mes propos. A son tour, elle défend ses positions politiques et nous devisons comme de très vieux amis, parfois jusque tard dans la nuit. Elle m'apprend la première ce que je suppose depuis longtemps : son mari CLAUDE LEROY lui a révélé que mon dossier au ministère de la Justice est barré en rouge avec la mention « EXTREME DROITE ».
Nous sortons parfois prendre un verre en copain, sans jamais oublier de rendre visite à PEPE, bien entendu !
En plus de son charme et de son sourire (inimitable, rappelons-le) DODO possède une très bonne cave en partie fournie par les cadeaux reçus au cabinet de JEAN GOL lorsque CLAUDE LEROY y était conseiller. La redistribution des « petits cadeaux » avait lieu une fois par semaine et c'est ainsi qu'en très agréable compagnie, j'ai dégusté les pots de vin du Ministre. DODO me démontre une force de caractère peu commune. Elle a appris par la police judiciaire la double vie mouvementée de son mari mais elle veut se battre à ses côtés jusqu'à la fin du procès ! J'essaie de lui donner un maximum de confiance en elle car le procès de son mari se profile comme une épreuve très difficile et très médiatisée. Comme je lui accorde une très grande confiance, je lui dévoile mon projet de faire la lumière sur la force qui me nuit dans l'ombre et même de dénoncer si je les trouve, les auteurs des tueries du Brabant Wallon.
DODO PARLE...

La visite derrière le carreau est terminée. Je rejoins le troupeau de femmes dociles pour descendre le grand escalier qui mène à la cour de la prison de Saint-Gilles où Claude Leroy est détenu depuis six mois. La nausée me prend déjà et je redoute l'attente devant la lourde porte de la prison. Depuis quelques semaines, à peine franchie cette porte, je me précipite pour me cacher entre deux voitures et cassée en deux, je vomis en pleurant sur mon infortune, ma rage et mon impuissance et surtout mon dégoût pour cette nouvelle vie que j'apprends. Au dehors, aujourd'hui un ami m'attend !
Je lui ai avoué hier cet horrible « rite-de-la-nausée » et je me sens maintenant tellement honteuse de me montrer à lui dans cet état. Il me prend par le bras et me dit qu'il comprend, mais qu'il faut que je marche un peu et encore un peu. Avec une infinie patience, jour après jour, je le retrouverai après la porte, gagnant chaque fois avec lui quelques mètres sur ma peine et ma honte.

Au bout d'un mois à peu près, Jean me conduira ainsi jusqu'à son jardin, puis sa maison où, avec un de ses trop rares mais si merveilleux sourire et me posant sur la tête une branche d'arbre, il m'offrira avec beaucoup de tendresse « la palme de la plus grande bataille gagnée depuis Waterloo ! » Des mois plus tard, le 4 janvier 1986,

soit la veille de mon anniversaire, Jean arrivera à la maison en tenant contre son éternel blouson de cuir noir, un énorme bouquet de fleurs, toutes blanches ; à l'intérieur de ce bouquet de pureté, je trouvera la clé absolument énorme... celle de la prison de la grande porte d'entrée de la prison de SAINT-GILLES !!! C'était, me dit-il alors, en souvenir de mes angoisses passées et vaincues et surtout en symbole du respect de notre liberté mutuelle.
Je possède bien-sûr toujours cette clé, elle a voyagé avec moi au PARAGUAY et en AFRIQUE DU SUD et sa photo a paru dans certains journaux. Mais je trouve qu'elle n'a pas sa place ici, en BELGIQUE.
TITRE EN GRAS

Maintenant que mes pensées politiques sont dévoilées, je prends ouvertement contact avec le parti qui représente le plus mes idées politiques : FORCES NOUVELLES. En fait, je n'y suis pas inscrit mais FRANCIS DOSSOGNE, le leader du FRONT DE LA JEUNESSE, est un ami. Je l'ai rencontré par hasard au JONATHAN que son agence pourvoie en portiers sûrs, et depuis lors, nous avons eu de multiples conversations et bu de nombreux pots ensemble. Je crois savoir aussi que c'est suite à une intervention en sa faveur au ministère que je suis fiché d'extrême droite.
La veille de son incarcération pour purger trois mois de prison (Le tribunal l'avait condamné pour création de milice privée) Francis me téléphone pour prendre un dernier godet d'homme libre ! Par ironie du sort, il est incarcéré le lendemain dans ma prison ! Je lui promets d'être présent lors de son écrou ! Le lendemain, je le vois arriver avec son billet d'écrou. Comme tout le monde, il est penaud et triste et je m'efforce de rendre la procédure moins austère !

Je resterai un bon moment avec lui, je sais que la première heure en prison est atroce ! Un mois plus tard, une grâce royale va libérer les détenus dont il reste moins de six mois à accomplir ! Francis doit donc être parmi les bénéficiaires ! Or, son nom ne figure pas sur la liste, par contre arrive une note du ministère nous enjoignant de libérer Monsieur DOSSOGNE un jour avant les autres, à condition qu'il signe tout un tas de restrictions. Parmi celles-ci ... promettre de ne pas renverser l'Etat par la force ?! Quant aux voleurs, violeurs, escrocs, violents... ils peuvent sortir le lendemain sans aucune condition ! Je présente donc la chose à FRANCIS DOSSOGNE et devant cette discrimination qui prouve parfaitement que Francis DOSSOGNE est un prisonnier politique, je lui enjoins de refuser cette première grâce et d'attendre un jour de plus ! Ce qu'il fit !! Le lendemain, le ministère refuse de le libérer avec les autres détenus s'il ne signe pas toutes ces conditions. Je téléphone au service des Grâces du ministère en réclamant le document de son élargissement ! On me répond que tant qu'il ne signe pas, il ne sera pas gracié. Cette réponse me met en colère et je leur déclare que l'arrêté royal ne stipule aucune réserve politique et que selon l'arrêté FRANCIS DOSSOGNE doit être libéré !
- Occupez-vous un peu de vos affaires, Monsieur BULTOT, ceci ne vous regarde en rien, vous êtes là pour exécuter et non pinailler les décisions !
- Puisque vous le prenez comme cela, si je ne reçois pas l'ordre d'élargissement de Monsieur DOSSOGNE aujourd'hui, je me verrai contraint d'alerter la presse !
Mon interlocutrice reste un moment sans voix. Puis :
- Pourquoi vous intéressez-vous donc tellement à cet homme, est-ce un ami ?
- Oui, Madame, et il a droit à être traité comme n'importe quel détenu !
- Vous avez de drôles de fréquentations, Monsieur BULTOT, je vais voir ce que je peux faire.
Le soir même, FRANCIS DOSSOGNE est libre !
Le soir même, JEAN BULTOT est fiché d'EXTREME DROITE.

« La BELGIQUE est un pays où les libertés de pensée et d'association sont garanties » ; CONSTITUTION BELGE ?!?!?
Quant à DANIEL GILSON et au local du parti, ils sont parfaitement inconnus pour moi !

FRANCIS DOSSOGNE et moi-même, allons un nous avoir une conversation incroyable...
Il connaît des informations incroyables très précises sur les tueries du Brabant Wallon, et nous décidons de mettre toutes nos connaissances en commun. Premier nom qu'il me dévoile : BRUNO VAN DEUREN. Je

sursaute excité à l'extrême. C'est le même nom que ce détenu qui se confessa à moi, il y a quelques années.
FRANCIS DOSSOGNE m'explique :
« VAN DEUREN a utilisé une arme provenant de l'attaque de l'armurerie DEKAISE ! (Ces armes ont servi dans d'autres tueries !). Elles étaient entreposées dans un café à Diegem, ancienne chaussée d'Haecht. Ce café est dénommé : DE POMP !
Un membre de la famille de VAN DEUREN est terrorisé par Bruno, ce dernier est du genre très violent. Je me souviens en effet, qu'il avait été puni à la prison pour racket sur les autres détenus et qu'il présentait une taille et un gabarit impressionnant. Un jour, ce membre de la famille s'est confié très prudemment à un ami d'extrême droite !

Cet ami promet de l'aider et prend contact avec FRANCIS DOSSOGNE, leader d'extrême droite bien connu !
Mais voilà, Francis me stupéfie par la suite de son récit. Il m'affirme que de par ses connaissances dans les milieux judiciaires, et de par sa propre expérience, les enquêtes sur les tueries sont VOLONTAIREMENT sabotées et qu'il est délicat d'aller dénoncer VAN DEUREN !!!
Serait-il aussi devenu fou ?? Il refuse en tout cas de me citer ses sources, mais son accent est catégorique.
J'apprendrai toutefois, après ma libération du 5 avril 1991 (que j'espère définitive !!) que Francis avait rapporté cette information à la police de Bruxelles, section judiciaire, un an auparavant... sans résultat. Lors d'une conversation ultérieure, il me mettra en garde contre le Parquet de Nivelles, le juge SCHLICKER, et le Procureur du Roi DEPRETRE.

Pendant ce mois d'octobre 1985, je fais plus ample connaissance avec le parti FORCES NOUVELLES.
DANIEL GILSON en est incontestablement l'âme, Francis n'y étant plus très actif !!
Quand on entre dans ce « repaire de Nazis » on est tout de suite frappé par l'atmosphère lourde et tendue du local !...la buvette est le grand centre d'attraction et en fait d'univers à la Kafka décrit par certains, l'ambiance y est bon enfant et les dernières blagues sont recherchées avec plaisir ! Bref, un endroit relax qui étonne toujours les amis que j'y emmène !!
Au courant de mes problèmes, Daniel me lance comme idée que je pourrais me refaire une vie en Amérique latine, au PARAGUAY ou en ARGENTINE.
- Nous disposons de quelques contacts par là et tu pourrais y recevoir les informations utiles pour t'y installer.
Je rencontrerai un peu plus tard une personne habitant en Amérique latine et cette perspective va rapidement faire son chemin dans mon esprit. Arlette est loin d'être tentée par l'aventure. Nos relations ont déjà repris la situation antérieure à ma détention et l'idée de l'éloignement de ses parents lui semble insupportable ! Cyriaque est trop petit pour comprendre l'étendue d'une telle situation. Lorsque j'en parle à Dodo, elle estime qu'il s'agit d'une bonne idée à condition de voir les possibilités de se réaliser socialement sur place. Or, de l'argent... je n'en ai pas ! Par contre suite à la conversation avec la personne latino-américaine, j'apprends que bon nombre d'Européens placent leur argent en noir dans ces pays et parfois, lorsqu'on connaît bien ses interlocuteurs, avec de plantureux bénéfices.

Le mieux est donc d'y aller faire une tournée de prospection et je décide de m'y rendre dès que les audiences du procès de CLAUDE LEROY seront terminées. Ce dernier, mis au courant de mon projet de rechercher les auteurs des tueries du Brabant Wallon, me met en garde par l'intermédiaire de Dodo du danger d'une telle démarche ! L'idée de mon départ au PARAGUAY lui semble par contre une très bonne initiative.

Les élections législatives approchent à grands pas : elles sont prévues pour le 13 octobre. Cette fois, foin de tiédeur, il faut participer !
Pour des raisons judiciaires évidentes, je ne peux me présenter moi-même. Mais ARLETTE m'étonne par sa pugnacité : elle accepte de s'inscrire sur la liste de la Chambre des Représentants.
Je téléphone à mon père :
« Papa, si tu veux lutter contre l'injustice et virer les pourris, tu dois aussi militer ! »
Et mon père accepte à son tour son inscription sur les listes du Sénat.

FRANCIS DOSSOGNE demande à PEPE de militer à son tour :
« PEPE, tu connais tellement de monde... »
Et Pepe accepte sans rien connaître du tout à la politique !
Pourtant, quelques jours plus tard, commençant à trouver la chose amusante, PEPE va déclencher sa propre campagne électorale. S'entourant de dessinateurs de bandes dessinées, il crée un slogan tout a fait personnalisé et parfaitement dans SON optique de l'Extrême Droite :
AVEC PEPE, VOTEZ POUR LA BOUFFE, LA DOUFFE, ET LA TOUFFE !!!
La douffe étant un terme bruxellois pour désigner la cuite ! Le Parti s'agite mais le sourire de PEPE désarme ses détracteurs ! Malgré son slogan accrocheur, il ne récoltera que 36 voix tandis qu'ARLETTE ramasse 38 voix.
PEPE sera repris plus tard dans la presse, comme un militant actif de l'Extrême Droite ?!?!

Claude est en meilleure forme depuis l'assassinat de son indic JULES MONTEL (Assassiné en promenant son chien). Peu après ce meurtre, le Conseiller à la Cour d'Appel WEZEL qui s'occupe de son affaire, se déplace exceptionnellement jusqu'à la prison pour y entendre CLAUDE LEROY. La procédure normale est le transfert du détenu vers le cabinet du juge. Conversation de juge à inculpé ou de Frère à Frère Franc-Maçon ?

Juste après cette conversation, le conseiller WEZEL clôture l'instruction et inscrit l'affaire à l'audience. Il est à noter que le conseiller GUY WEZEL venait juste d'être nommé à ce poste important, auparavant il était juge d'instruction à Nivelles et il était en charge du dossier des tueurs du Brabant Wallon. Il n'a découvert aucun suspect !

Je téléphone à mon père :
- Papa, si tu veux lutter contre l'injustice et virer les pourris, tu dois aussi militer ! Et mon père accepte à son tour son inscription sur les listes du Sénat.

Francis Dossogne demande à pépé de militer à son tour :
- Pépé, tu connais tellement de monde...
Et pépé accepte sans rien connaître du tout à la politique !
Pourtant, quelques jours plus tard, commençant à trouver la chose amusante, pépé va déclencher sa propre campagne électorale.
S'entourant de dessinateurs de bandes dessinées, il crée un slogan tout à fait personnalisé et parfaitement dans son optique de l'Extrême Droite : « Avec pépé, votez pour la bouffe, la douffe et la touffe !!! ». La douffe étant un terme bruxellois pour désigner la cuite ! Le Parti s'agite mais le sourire de pépé désarme ses détracteurs ! Malgré son slogan accrocheur, il ne récoltera que 36 voix tandis qu'Arlette ramasse 38 voix. Pépé sera repris plus tard dans la presse, comme un militant actif de l'Extrême Droite !?!?

Claude est en meilleure forme depuis l'assassinat de son indic Jules Montel (assassiné en promenant son chien). Peu après ce meurtre, le Conseiller à la Cour d'Appel Wezel, qui s'occupe de son affaire, se déplace exceptionnellement jusqu'à la prison pour y entendre Claude Leroy. La procédure normale est le transfert du détenu vers le cabinet du juge. Conversation de juge à inculpé ou de Frère à Frère Franc-Maçon ?
Juste après cette conversation, le conseiller Wezel clôture l'instruction et inscrit l'affaire à l'audience.
Il est à noter que le conseiller Guy Wezel venait juste d'être nommé à ce poste important, auparavant il était juge d'instruction à Nivelles et il était en charge du dossier des tueurs du Brabant Wallon. Il n'a découvert aucun suspect !
Au mois d'octobre 1985, j'achète un ticket d'avion avec départ pour le Paraguay le 17 novembre 1985 et retour le 17 décembre 1985.
Je rencontre Borsu sur la place Keym de Watermael-Boisfort, en compagnie du Grand Philippe et je l'avertis de mon départ. Maître Guy François écrit à madame Lyna, mon juge d'instruction, pour lui signaler mon voyage d'un mois.
Dodo m'assure aussi qu'elle a déjà en tête des noms de personnes qui seraient peut-être disposées à placer de

l'argent en noir.

Début novembre, Daniel Gilson me demande un service très spécial. Il a été contacté par un groupe d'extrême droite étranger qui a absolument besoin d'un petit lot d'armes (six au maximum).
Vu l'attitude de la justice belge à mon égard, je n'hésite pas à accepter et à me mettre à la recherche des dites armes en noir.
Je vais donc prendre contact avec les différents tireurs que je connais.
Au même moment, le procès de Claude Leroy débute avec tout le tintamarre que l'on prévoyait.
Procès à peine imaginable !
Alors qu'il était amené par une cohorte de gendarmes, Claude pouvait pendant les interruptions d'audience deviser avec sa femme et ses amis.
Chaque jour, j'accompagne Dodo au procès de son mari.
Elle s'y montre très courageuse car certaines prostituées sont chaque jour assises au premier rang de la salle d'audience.
Il est une chose de savoir et une autre de voir !!
Pendant le procès, je découvre un personnage très particulier : Yvonne Deschuteneer, surnommée Bobonne Champagne !
Elle vient témoigner contre Claude, elle a payé une somme importante afin qu'il s'arrange de par ses fonctions à rayer une déchéance du droit de conduire.
Par contre cette dame, au même procès, est poursuivie par une congrégation religieuse : « les frères maristes » pour une escroquerie de 135 millions FB !
Le Président fait mander le « frère économe » à la barre afin qu'il puisse présenter ses griefs. Très à l'aise, le Frère explique que Bobonne Champagne a emprunté de l'argent à sa congrégation, argent qu'elle n'a jamais remis !
Lorsque le Président lui demande les raisons d'une telle somme, le Frère lui répond à la limite de la syncope :
- Elle avait besoin de choses et d'autres !
Toute la salle retient son rire, il est très clair que le Frère n'ose avouer la vérité !
Devant ses réponses évasives, le Président le renvoie à son couvent et le pauvre Frère (sic) doit être soutenu par deux membres de sa congrégation pour sortir du prétoire, ses jambes ne le portent plus.
Je m'amuse beaucoup de la scène, je suis loin d'imaginer que Bobonne Champagne est déjà intervenue dans ma vie.
Bien plus tard, j'apprendrai qu'elle est en contact très secret avec le curé Paelinkx de Wieze, celui d'où proviennent les fameux titres de Van Esbroek !
Lors d'une interruption d'audience, Claude m'appelle et me serre la main.
A ma stupéfaction, il me chuchote à l'oreille que le lendemain il me remettra un document qui va m'aider dans mes recherches !
Et effectivement, le lendemain, quelle n'est pas ma surprise de recevoir pendant une interruption d'audience, un dossier ultra-secret de la B.S.R. (Brigade Spéciale de Recherche) de la Gendarmerie, écrit par le sous-officier Balfroid, et ce, au nez et à la barbe des gendarmes de faction !!
Il faut dire qu'il règne une ambiance très relax et que les gardiens sont très discrets. Claude n'est pas trop tracassé : une partie des magistrats qui le jugent est aussi Franc-Maçon !
De retour chez moi, ma stupeur s'agrandit à la lecture du dossier.
Il s'agit d'un dossier sur les dessous de l'affaire Dekaise !
On peut notamment y lire ce qui ne fut jamais publié : la façon précise dont l'agression s'est déroulée !
C'est ainsi que, complètement assommé, j'y redécouvre exactement ce que Bruno Van Deuren m'avait expliqué et qu'il n'avait absolument pas pu lire dans la presse, à savoir, par exemple, qu'il était venu récupérer du matériel sous forme d'expédition punitive car Dekaise n'a pas respecté son contrat. Voici donc le troisième élément de la culpabilité de Bruno Van Deuren dans l'attaque de l'armurier !!
Je prends aussitôt contact avec Francis Dossogne pour lui faire part de cette découverte ! Je lui remets une copie du dossier.
De son côté, Francis me révèle encore un autre dossier encore plus surprenant : l'affaire Pinon !!

Du temps où il est reporter auprès du magazine « Nouvel Europe Magazine », Francis a un jour une réunion de rédaction époustouflante. Il est à noter que ce magazine est fiché d'extrême droite.

Le rédacteur en chef, Monsier Lecerf, déclare à ses rédacteurs avoir reçu la visite d'un médecin psychiatre très particulier.
Voici comment Monsieur Lecerf narre les faits que lui a rapportés ce médecin :
- Je m'appelle Pinon et il faut signaler un scandale atroce au public. Ma femme organise des orgies et des mineurs d'âge d'un home de la Protection de la Jeunesse ont été « prêtés » par un juge de la Jeunesse !!
Parmi les participants à ces orgies, il n'y a que du beau monde !
Lecerf reprend sa respiration avant d'oser continuer :
- Entre autres, il y a le ministre Van Den Boeynants, le Substitut du Procureur du Roi Monsieur Depetre, le Général en chef de la Gendarmerie Monsieur Beaurir et ...et... le prince Albert de Belgique, le propre frère du roi !!!
Lecerf continue avec difficulté :
- Deux jeunes mineurs qui ont participé à une de ces orgies auraient été assassinés afin de les empêcher de raconter cette soirée !!

La nouvelle est énorme pour ce comité de rédaction, et après la stupeur, l'incrédulité s'installe !

Chaque journal dispose d'un lot d'informateurs et fatalement, Lecerf aussi !!!!
On suppose que Lecerf aurait pris contact avec Christian Smets, commissaire à la sûreté de l'Etat !!
Ce dernier écrit parfois des articles dans le magazine, mais sous un nom d'emprunt. Smets aurait aussitôt déclaré toute cette affaire ridicule et stupide et pour cause.... Smets est aussi l'amant de madame Pinon, mais cette information est évidemment ignorée de Lecerf.
De plus, le rédacteur en chef n'est vraiment pas très chaud pour se mêler d'un scandale aussi énorme !!
Après l'information jugée très sûre, en provenance de l'informateur de Lecerf, le comité tombe d'accord sur l'inanité des propos de ce psychiatre.
Le magazine ne bougera donc plus.
Devant la décision du « Nouvel Europe Magazine », Pinon se tourne vers « l'autre extrême » : le journal pour.
Ce journal est en effet repris dans les publications de gauche et même d'extrême gauche. Son rédacteur en chef, Monsieur Garrot, est par contre emballé par ce scandale et décide de le publier.
Il n'en aura pas le temps, le journal sera incendié criminellement.
Les auteurs... des militants d'extrême droite dont on ne connaîtra jamais le commanditaire.
En tout cas, les dirigeants de « Forces Nouvelles » sont très acharnés à expliquer que ce groupe a été manipulé par quelqu'un qui a voulu faire croire à un acte politique.
Par contre, l'enquête semble savoir que des motards impliqués dans l'incendie, seraient partis du café « De Pomp » à Diegem... le même café où les armes volées chez Dekaise furent entreposées !!!
En 1982 ou 83, il s'en souvient plus avec exactitude, Francis Dossogne est toujours en contact avec Paul Latinus.
Paul Latinus est un des dirigeants d'un groupe clandestin dont deux membres seront jugés et l'un condamné à la prison à perpétuité pour le meurtre d'un couple de la rue Pastorale à Anderlecht.
Ce mouvement clandestin est le Westland New Post ou plus simplement le W.N.P.
Ce groupe était en majorité formé par des hommes en provenance des Forces Nouvelles.

Au départ, ils vont espionner le centre de l'O.T.A.N. à Bruxelles et y dérober certains documents secrets qu'ils photocopient et envoient à des hommes politiques pour prouver l'inefficacité des mesures de sécurité.
Ensuite, ils vont suivre des cours de formation de filature. Leur professeur est recouvert d'une cagoule, mais sera identifié plus tard : Christian Smets, encore lui, surnommé « le Canard » à la Sûreté de l'Etat.
Deux membres vont assassiner un couple à Anderlecht. Les deux accusés s'appellent : Marcel Barbier et Eric Lammers. Barbier est condamné à la perpétuité, Lammers est acquitté.
Pendant le procès d'Assises, le Canard vient témoigner :

- Je donnais des cours afin d'infiltrer ce milieu d'extrême droite. Je ne connaissais rien des meurtres.
Surprise : deux de ses collègues, commissaires eux aussi à la Sûreté de l'Etat, surnommés Le Chien et Le Lapin (une vraie ménagerie !) viennent témoigner du mensonge du Canard. Ils étaient les seuls en charge de cette mission et le Canard n'était pas chargé de l'extrême droite !!!
Ces deux commissaires seront écartés de leur fonction. Le Chien devra même se soumettre à un examen psychiatrique.
Latinus n'est pas présent, on l'a retrouvé pendu à son domicile avec un fil de téléphone qui se rompt à une traction équivalent à la moitié de son poids !!!!
Mais en revenant maintenant à la conversation entre Dossogne et Latinus, ce dernier exhibe de sa mallette un dossier constitué par l'affaire Pinon.
Dans ce dossier, s'étalent les mêmes noms qui furent donné par Pinon à Lecerf.

Dossogne repousse le dossier.
- C'est du bidon !!!
Or Latinus, lui, est parfaitement persuadé de la valeur de son document.

Le lendemain de son « suicide », sa maison sera fouillée par la Sûreté de l'Etat, la brigade spéciale de recherche de la gendarmerie, la P.J. de Bruxelles et la P.J. de Nivelles.
Le juge Schliker de Nivelles proclame la véracité de la version suicide et ... entérine le dossier !!!
Pendant sa détention à la prison de Saint Gilles, Barbier est en contact avec le substitut Claude Leroy, détenu lui assi !
Ils travaillent tous deux à la bibliothèque de la prison.
Barbier déclare à Claude Leroy :
- Il y a bien un dossier Pinon et le W.N.P. a été chargé de récupérer à un poste de gendarmerie le dossier répressif de prise en adultère de madame Pinon avec le Canard !!!
Plus tard, Pinon change de version, il s'agit d'une médisance basée sur la jalousie. Il faut savoir cependant qu'il a un dernier sursaut en 1988, où il porte plainte pour menace de mort en 1981 et 1982 en provenance du... Canard !!!
Plainte sans aboutissement, car elle est déposée après les cinq ans de prescription de l'action pénale !
Depuis, le suicide de Latinus est souvent remis en cause par les magistrats. A l'extrême droite, on ne prononce plus le mot de « dossier bison » !!!!!

Pour l'instant, le procès de Claude Leroy se termine et je peux assister à la dernière audience avant le prononcé.
J'ai entendu le réquisitoire du Procureur Général, il requiert 5 ans d'emprisonnement. Le réquisitoire sera très dur comparé à la peine relativement modique réclamée en fin de son discours !!

A l'épilogue de ce procès où je passais toutes mes journées, je me trouve disponible pour rechercher les armes pour Daniel Gilson.
Comme j'ai tout à fait confiance en lui, et que je dispose d'un peu d'argent pour le Paraguay, nous tombons d'accord pour que j'achète moi-même les armes et il me remboursera à la livraison.
Aux environs du 5 ou 6 novembre 1985, un des premiers tireurs avec lequel je prends contact n'est autre qu'Antoine Delsaut !!
Je lui demande s'il ne désire pas me vendre l'une ou l'autre arme en noir qu'il possède. Je lui expliquer être aussi à la recherche d'une ou de deux mitraillettes « modernes » Uzi ou Beretta ou Ingram !!!
Je ne me méfie absolument pas de sa réponse...
-Je ne possède pas d'arme en noir et malheureusement, je ne sais pas t'aider. Or il ment !!! Et je m'en étonne !!!
Lors d'une perquisition menée plus tard à son domicile, on saisira une demi-dizaine d'armes en noir. Elles seront emmenées à la P.J. de Bruxelles, où elles disparaîtront, récupérées par un service supérieur (en clair, récupérées par la Sûreté de l'Etat !).
Ce que j'ignore totalement et que je suis à cent lieues de deviner : Delsaut enregistre ma communication téléphonique... d'où ses précautions oratoires !!!

Les autres amis, suite à mes ennuis judiciaires récents, préfèrent s'abstenir !!!
Je vais donc contacter un trafiquant d'armes bien connu et avec lequel j'avais eu des conversations alors qu'il était détenu : Jean Baugnet.
Il ne dispose pas de mitraillette, mais peut me fournir cinq armes toutes neuves sur le champ !!

Le soir même, je prends livraison de quatre revolvers S.W. 38 spécial tout neufs dans leur boîte d'emballage mais aux numéros soigneusement limés et d'un pistolet FN 9mm court. Je lui règle la somme de 110.000 FB.

Le lendemain, de bonne heure, j'apporte le tout à Daniel Gilson. Il attend que son interlocuteur le recontacte, ce qu'il doit faire incessamment ! J'accepte donc de patienter un peu pour le remboursement mais je suis pressé, nous sommes le 13 ou le 14 novembre et mon départ pour le Paraguay est fixé pour le 19.

Au Plein Pot, j'organise une réunion avec Francis Dossogne et l'assistante sociale qui a recueilli comme moi les propos de Van Deuren.
En effet, les crapules du Brabant Wallon viennent encore de tuer sauvagement des innocents sur deux parkings de super-marché Delhaize.

Le 27 septembre 1985, après la première attaque à Braine-L'Alleud, qui laisse trois morts, aucune alerte spéciale n'a été prise pour protéger les autres super-marchés.

Une heure plus tard, les tueurs ont remis cette boucherie à Overijse, cinq victimes s'écroulent !!
Le 9 novembre, ils attaquent le Delhaize d'Alost, un gosse de 14 ans qui roulait à vélo est criblé de balles !!! Huit personnes sont hachées par les balles !!!
Après avoir perpétré leur horrible forfait, les tueurs conduisent leur véhicule au bois de la Houssière.
Là, ils mettent consciencieusement le feu à leur voiture, à tel point qu'il sera complètement impossible d'y retrouver le moindre indice.
Par contre, ils vont se déplacer de cinq cent mètres pour brûler certains papiers !?!?
On va ainsi trouver des chèques volés aux super-marchés, afin de bien authentifier qu'il s'agit réellement d'une action des tueurs.
En plus de ces chèques, les tueurs vont déposer un jeu de rébus pour les enquêteurs : on trouve à moitié calcinés des commandes à distance pour vidéos, des revues de tir, une encyclopédie sur les armes et les munitions, un ticket de train Bruxelles-Ostende, une photo dont on ne voit plus que le crâne blond d'un enfant, un morceau de papier où on distingue les mots manuscrits suivants : genou, ventre, centre de doul...
Il est étrange de constater le soin apporté à l'incendie de la voiture et la destruction « bâclée » de tels indices !!!
Il faut savoir que mon fils est très blond et celui de Claudine Falkenburg aussi.
Claudine prend régulièrement le train pour se rendre à Ostende !
Mon ennemi invisible doit maintenant diriger les enquêteurs vers moi !
Il lui faudra juste une petite semaine !!

J'organise donc une réunion au Plein Pot le 13 ou 14 novembre 1985.
L'assistante sociale est de gauche, je dirais même très à gauche. Elle-même, dans les milieux qu'elle fréquente a aussi entendu parler des difficultés que rencontrent certains enquêteurs.
Certains éléments nous donnent à penser que les tueries seraient liées à l'affaire Pinon !!

Un aubergiste, Van Camp, a été assassiné et la liste de ses clients, emportée par la gendarmerie a disparu !!!
Van Camp connait très bien le ministre Van Den Boeynants !

Les époux Fourez-Dewit sont assassinés sur un parking de station d'essence, la nuit à Nivelles. D'après un informateur de l'extrême droite, Fourez aurait fourni des mineurs aux partouzes et la fille de Dewit aurait été violée lors d'une de ces parties. On n'est donc pas loin de penser à une vaste affaire Kennedy où, malgré ce pays (U.S.A.) à la démocratie, tous les témoins appelés devant la commission Warren ont été assassinés ou

suicidés !!!

Nous déterminons notre but : trouver un homme de l'appareil judiciaire capable de remonter à la tête de cette hydre monstrueuse : les tueurs du Brabant Wallon.
Le souvenir du « suicide » de Latinus nous crie de prendre énormément de précautions.
L'affaire peut se révéler dangereuse et même très dangereuse !!

Comme il ne reste plus tellement de temps avant mon départ pour le Paraguay, je passe le plus clair de mon temps à parler avec Dodo. Je la sens amoureuse, moi je ne le suis pas... encore ! Par contre, je suis fasciné par son charme et son sourire ! Plusieurs personnes qu'elle a rencontrées lui ont montré de l'intérêt pour un investissement au Paraguay.
Contact sera pris dès mon retour !
De plus, Dodo, lors d'une visite à Claude Leroy en prison, revient porteuse d'un message.
- Claude souhaiterait que tu prennes contact avec Monsieur Lammers qui vient d'être libéré récemment. Il a une proposition à te faire pour l'Amérique latine.

Monsieur Lammers est le père de l'accusé qui fut acquitté dans le procès du W.N.P.

15 novembre 1985. Annexe du Palais de Justice de Bruxelles.
Le quatrième étage de l'annexe du Palais de Justice abrite le Parquet de Bruxelles. Un jeune magistrat fringuant vient d'avoir un contact très particulier, une information qui doit rester secrète lui est révélée.
Il prend sa plume et, conformément à ses instructions reçus, Monsieur Bart Van Lyssebeth, Substitut du Procureur du Roi, écrit consciencieusement :
« Avons appris que Monsieur Jean Bultot dissimule en son domicile des objets de nature suspecte, entre autre des armes et des munitions » !!!

Le soir même, Dodo et moi prenons rendez-vous chez le coiffeur « Yvo Di Maggio » afin de « me faire beau » en vue de mon voyage !
Daniel ne reçoit toujours aucune nouvelle.

16 novembre 1985. Prison de Saint-Gilles
Vers 9 heures du matin, Dodo arrête son véhicule en face de la prison. Je la rejoins aussitôt et nous démarrons dans la bonne humeur en direction de son coiffeur près de la place de Brouckère.
A peine ai-je pris le volant, que je remarque une Opel noire dans mon sillage, avec une antenne téléphone.
A l'époque, les policiers, gendarmes ont quasi le monopole de ce type d'installation !
Quelques manœuvres me permettent de vérifier que nous sommes bel et bien suivis.

Au Palais de Justice : Annexe.
Monsieur Bart Van Lyssebeth reprend sa plume et écrit :
« Je demande que l'information enregistrée sur Jean Bultot soit mise à l'instruction et que l'on procède à une perquisition à son domicile. »

Cette filature met dodo dans une rogne indescriptible !
Je décide aussitôt de nous débarrasser de l'importun !
Direction : la petite ceinture routière de Bruxelles où se nichent de nombreux tunnels souterrains !!!
Le gendarme barbu nous suit benoîtement !!
Alors que je roule sur la petite ceinture, au lieu dit « Porte de Namur », je mets mon clignoteur vers la droite et me mets sur la bande de circulation adéquate. Le barbu nous suit toujours aussi benêt !

Au tout dernier moment, je braque sur ma gauche et je reprends la petite ceinture. La manœuvre est si rapide que le barbu n'a pas le temps de réagir !
Sa tête déconfite découvre en regardant dans notre direction le doigt du milieu de la main de Dodo agité en signe de ... au revoir !!!!
Je suis moi-même surpris de la réaction de ma passagère et lorsque nous arrivons chez le coiffeur, nous sommes toujours occupés à rire en pensant à ce pauvre pandore !!!
L'après-midi, Dodo me laisse sa voiture non sans me recommander de récupérer ses bagues qu'elle a oubliées chez le coiffeur ! Ce que je fais !
Je me rends ensuite chez Monsieur Lammers.
Il m'explique qu'il souhaite commercer avec l'Amérique du Sud dans le cadre de pièces d'occasion pour voitures.
Je le quitte vers 19 heures et je rentre chez moi.

A peine sorti de la voiture, plusieurs gendarmes en civil m'entourent, me fouillent sur la rue et fouillent la voiture.
Leur chef s'appelle Fievez, un gringalet aux cheveux longs.
En fouillant la voiture, il trouve une lettre laissée par Dodo, il s'agit d'une lettre de l'avocat de Claude Leroy, Maître Roger Lallemand. Sur l'enveloppe figue l'en-tête de l'avocat. Sans vergogne, Fievez ouvre l'enveloppe !!
Je lui intime d'arrêter. Sa lecture est formellement interdite, mais malgré le nouvel en-tête de l'avocat sur la lettre elle-même et sa signature en bas de page, Fievez va lire toute la missive !!!
Il me demande de pouvoir perquisitionner mon domicile, et pendant que nous en discutons, arrivent d'autres véhicules de la brigade spéciale de recherche... avec un mandat de perquisition du juge d'instruction, Madame Cudell !!!
En mon domicile de la prison, l'officier qui vient d'entrer va se montrer très grossier. Il faut dire que j'avais complètement oublié le geste « amical » de Dodo ce matin !!!
En me fouillant très sommairement, ils ne trouvent pas les quatre bagues en diamant logées dans la poche de ma veste en cuir.
Arrivé dans mon corridor, mon premier réflexe consiste à déposer ma veste au porte-manteau.
Comme ils ont l'air de s'éparpiller dans la maison, je rouspète auprès de l'officier pour que les gendarmes fouillent pièce par pièce en ma présence ou celle d'Arlette, comme le prévoit la loi.

Devant Arlette et Cyriaque tout tremblants, l'officier m'aboie :
- Ta gueule ! Je fouille comme j'ai envie et si tu m'emmerdes, je te fous les menottes et je t'attache au radiateur !!!

Ils vont fouiller partout en emportant le reste de mes munitions, des photographies d'armes et même des bidons vides de poudre à recharger mes munitions.
Ils trouvent mon billet pour le Paraguay et des dollars que j'avais en prévision du voyage.
Ils en notent les caractéristiques, mais ne les saisissent pas !
En trouvant dans le grenier une boîte contenant des photos et parmi celles-ci, une photo d'Arlette en tenue d'Eve, Fievez me crache :
- Alors, Monsieur Bultot, on fait dans le porno ?
Pas gêné quand on a un enfant d'avoir un esprit pareil !!

Ils embarquent tout le matériel... et m'embarquent aussi !!!!
Dans la Renault qui nous emmène, je suis avec Fievez et un autre gendarme assez lourdaud.
Fievez triomphe :
- Alors Monsieur Bultot, il paraît qu'on connaît bien les ambassades, surtout celle du Zaïre ?
Je reste coi d'étonnement.
Où veut-il en venir ? Je ne connais personne au Zaïre et encore moins à l'ambassade.
- Je ne comprends pas ce que vous me voulez et encore moins le but de cette perquisition.
- Pourtant, notre action a été commandée de très très haut !!!!
Je comprends de moins en moins !

Arrivés à la rue de Louvain à Bruxelles, siège de la B.S.R., je suis amené dans un local où je suis photographié.
Le gentil et bien poli officier de gendarmerie (dont la devise en Belgique est « servir » ?!?!) me laisse avec Fievez et son gros nounours d'acolyte.
Ensemble, nous faisons l'inventaire des biens saisis.
- 700 grammes de poudre, 700 cartouches diverses, plus trois photos polaroïd.
Je signe l'inventaire et il me déclare que je suis à la disposition du Procureur du Roi, donc je vais passer la à l'amigo (cachot de police du centre de Bruxelles qui sert de dépôt d'écrou à la capitale).
Auparavant, ils viennent m'accompagner à mon domicile où, en prévision d'une nouvelle arrestation, je me change rapidement de vêtements.
J'explique à Arlette l'origine des bagues dans ma veste et après avoir bu une bière (je sens confusément que je vais devoir m'en passer pour... un certain temps) je repars accompagné de mes Dupont et Dupond à l'amigo de Bruxelles.
J'y passe une nuit affreuse, dans un cachot dont l'ouverture de la ventilation est en connexion avec le garage de la police.
Un bruit infernal auquel s'ajoutent les coups de gueules de quelques ivrognes dans les autres cachots.
Par contre, le local est propre et le policier de faction se montre très poli !
Cela se remarque vite après l'élégance de ces messieurs de la B.S.R. de Bruxelles !!!
Le lendemain matin, je suis conduit à l'annexe du Palais de Justice.
Après une courte attente, je suis introduit auprès de Monsieur le Substitut Van Lyssebeth.

Ce jour-là, Dodo, avertie par Arlette, récupère ses bagues et prend aussi le billet d'avion en cas de retour des bien-polis !!!
Monsieur le Substitut Van Lyssebeth est assis en face de moi !
Je suis seul avec lui dans son cabinet !
Comme je viens de passer la nuit à l'amigo où une bande d'ivrognes a braillé une bonne partie de la nuit, il est euphémique de penser que je suis de bonne humeur !
Et pourtant, l'homme me fait une bonne impression !
Il m'explique que normalement, il n'est pas de service, mais qu'il a été mandé personnellement par Monsieur Poelman, Procureur du Roi de Bruxelles.
- Voyez-vous, Monsieur Bultot, je cherche dans toutes les directions possibles afin de trouver quelqu'indice dans le cadre des tueries du Brabant Wallon. La perquisition, dont vous avez fait l'objet hier, a été commanditée par une « autorité supérieure ».
Il poursuit d'un ton rassurant :
- Nous n'avons rien trouvé d'illégal à votre domicile, mais je souhaiterais quelques précisions sur les armes que l'on voit sur cette photo.
Il me tend la photo polaroïd saisie la veille, et pour cause, la photo est ancienne et j'ai vendu ou cédé ces armes depuis longtemps.
Tout lui semble normal, il ne me dit rien du nunchaku (deux bâtons reliés par une chaîne, l'arme favorite de Bruce Lee) et des couteaux de chasse repris sur la photo. Malheureusement, en décrivant ces derniers, je les qualifie par mégarde de « poignards ».
Il m'interroge aussi sur mon voyage au Paraguay et très discrètement sur mes opinions politiques ?!?!

Monsieur Van Lyssebeth semble satisfait de mes explications !
- Je ne vois rien de répréhensible dans ce matériel banal de pratiquant de tir, je vais donc faire mon rapport à Monsieur Poelman qui prendra la décision finale à votre égard, mais en ce qui me concerne, vous pouvez être rassuré !
Il poursuit sur le même ton :
- D'ailleurs pour être tout à fait à l'aise, voulez-vous signer que vous êtes d'accord de céder à l'Etat les munitions ou poudre de tir qui seraient éventuellement excédant selon l'expertise ?
Il n'y a aucune raison de refuser et je signe !

Puis pour me prouver ses bonnes intentions :
-Désirez-vous un petit café ?
J'accepte bien volontiers, surtout après les émotions de la soirée et de la nuit. Tout en prenant le café, il continue à me rassurer et il me parle avec chaleur de son métier qu'il considère comme une vocation.
Il se fait fort de mettre toute son énergie en œuvre pour découvrir les responsables des tueries.
Toute ouïe en sirotant le café, je décide de le tester un peu :
- Et si vos recherches aboutissaient à l'implication de certains de vos supérieurs ?
Contrairement à mes prévisions, il ne se retranche pas devant l'honneur intouchable de la magistrature :
- Je le dénoncerais quelle que soit sa position !
Une question aussitôt me vrille l'esprit :
« Van Lyssebeth est-il un homme de valeur ou un très bon comédien ? »

J'opte pour la première solution !

Je me lance à l'eau :
-Je connais quelqu'un qui pourrait vous apporter des informations très utiles sur les tueurs !
Il me regarde sidéré !
Par prudence et par correction, j'ai décidé de lui donner des renseignements uniquement si Francis Dossogne donne lui aussi son accord de les révéler à ce magistrat.
Je poursuis sous son œil très intrigué :
- Il y a deux conditions à ces révélations. Premièrement, je dois téléphoner pour en discuter avec un informateur, et deuxièmement, je dois être sûr que vous remontrez la filière sans ses contenter de pincer l'exécutant !
- Monsieur Bultot, vous avez ma parole de magistrat que je ferai tout le nécessaire ! Quant au téléphone, utilisez donc celui-ci, sur mon bureau !
Francis est à son domicile. Prévenu de mon arrestation, il se montre inquiet quant à ma situation.
Je le rassure et lui parle des mots d'apaisement de Van Lyssebeth.
Par contre, il se montre moins certain que moins quant à la bonne foi du magistrat. Cette conversation a lieu devant le nez du Substitut qui écoute, sidéré et médusé !
La proposition suivante va nous mettre d'accord Francis et moi :
- Francis, tu viens voir le magistrat, tu vois aussi un peu par toi-même comment tu le trouves, et tu ne lui donnes qu'une seule information, par exemple, tes connaissances sur l'affaire Dekaise. En fonction de son action, on pourra plus tard lui donner d'autres informations !
Le magistrat souhaite voir Francis de suite et rendez-vous est pris pour dans la demi-heure !

Cette conversation nous a amené à l'heure du déjeuner et Monsieur Van Lyssebeth s'excuse de devoir me renvoyer au cachot en attendant la décision de Monsieur Poelman, Procureur du Roi de Bruxelles.
- Il vous faudra patienter un peu, Monsieur Bultot, je dois faire rapport et malheureusement c'est aussi l'heure de table pour Monsieur Poelman ! A partir de 14 heures, j'aurai sa réponse mais une fois encore, soyez rassuré, je ne vois aucune infraction !!
Complètement rasséréné, et fier d'avoir enfin trouvé un magistrat qui ose prendre ses responsabilités, je descends serein au cachot.
Peu après, Francis Dossogne débarque dans le cabinet de Van Lyssebeth. D'après Francis, le magistrat se montre fort intéressé par ses révélations sur Bruno Van Deuren (impliqué dans l'attaque de l'armurier Dekaise).
Francis lui révèle aussi que les déclarations à la police de Bruxelles, section judiciaire, ne furent pas suivies d'effet.
Le magistrat promet de faire une enquête approfondie et le rassure en ce qui me concerne. Néanmoins, Van Lyssebeth déclare à Francis que mon cas est examiné par le Procureur Général de la Cour d'Appel, Monsieur Van Honste (Un Franc-Maçon).
Francis quitte aussi le cabinet du magistrat avec un peu d'espoir dans le cœur !

A 15 heures, les gendarmes ouvrent ma porte, ils doivent me conduire chez le juge d'instruction...

Le substitut a requis mon mandat d'arrêt !!!
Un coup de gourdin sur la tête m'aurait fait moins d'effet !
Je comparais devant Madame le juge Coppieters Wallant. Elle me pose une ou deux questions sur les objets saisis en mon domicile, mais il est évident qu'au genre de question qu'elle me pose, elle n'y connait rien en poudre ou en munitions !
Par contre, elle m'interroge longuement sur mes opinions politiques et toutes mes connections avec l'extrême droite !!
Pendant une heure, je subis ainsi un véritable interrogatoire politique. J'ai cependant la satisfaction de beaucoup lui mentir car je trouve le procédé vraiment répugnant. A la fin de cette brillante violation des droits protégés par la Constitution, je lui signale avec force que Monsieur Van Lyssebeth n'a, quant à lui, rien trouvé de répréhensible et je lui demande de me laisser libre car l'expertise démontrera mon innocence !
Très sévère, elle m'assène :
- Votre cas est grave, monsieur Bultot, je vais y réfléchir. Je vous ferai savoir ma décision très vite ! Je dois au préalable conférer...
Elle appelle les gendarmes qui me ramènent au cachot ! Je ne peux malheureusement communiquer avec personne, il m'est impossible de contacter qui que ce soit. De toute façon, il est trop tard pour prévenir Francis Dossogne du traquenard que le Parquet Judiciaire vient de me mijoter !
Une nouvelle fois, la porte de mon cachot s'ouvre !
Le gendarme tient un papier d'une main et de l'autre... une paire de menottes !!
- Vous êtes arrêté !
Il me tend le mandat d'arrêt et aussitôt m'enchaîne, direction le panier à salade (fourgon cellulaire) qui me renvoie en détention à la prison de Forest ! Pendant le trajet, je me remémore les paroles de Francis Dossogne :
- Le dossier des tueurs du Brabant Wallon est un dossier dangereux pour celui qui veut y mettre son nez !
Claude Leroy aussi m'avait prévenu !
En regardant ces menottes d'infamie (mais pour qui ?), je prends la décision de tout faire pour sauver ma peau. Il me faudra donc mentir dans mes prochains interrogatoires et déclarer que je ne sais rien !

Jean Pol Petit, prévenu, m'attend au greffe ! En lisant le mandant d'arrêt, lui aussi comprend vite que la situation n'est pas normale. Je suis inculpé pour les motifs suivants : Fabrication illégale de munitions, dépôt illégal de munitions, dépôt illégal d'explosifs, cession d'armes illégales (le nunchaku et les poignards), vente d'arme à feu sans autorisation (un pistolet lance-fusées très ancien à André Paysserant, celui qui m'avait vendu son bateau).
Depuis la création de la loi sur les munitions et les explosifs, je suis le premier en Belgique à être détenu pour infraction à cette loi !!
Or nous sommes plusieurs milliers de tireurs en Belgique à recharger nos munitions nous-mêmes ?!?!?!
Le matériel de rechargement est en vente libre auprès de tous les armuriers belges !!
Jean Pol Petit va se montrer très affable et me place à l'aile des travailleurs hors-cellule où j'accepte un emploi à la buanderie. Un emploi hors-cellule est toujours une bénédiction pour un détenu, le temps semble s'écouler plus vite !
Le soir même, Maître Guy François vient me rendre visite. Il se montre un instant décontenance, il n'a jamais eu à défendre un client dans une telle matière, et pour cause, puisque je suis le premier en Belgique.
Etant criminologue et spécialiste en armes, je vais par l'intermédiaire d'Arlette et de Dodo, constituer un dossier qui prouve l'inanité d'une telle inculpation.
Deux jours plus tard, je comparais devant la Chambre du Conseil pour décider du maintien de mon mandat d'arrêt.
Dès mon entrée dans la salle, Maître Guy François se dirige vers moi pour me saluer et m'encourager. Or, je suis « gonflé à bloc » et prêt à en découdre avec le juge. Pendant que le gendarme m'enlève les menottes, Monsieur Joosten, Président du tribunal, me lance d'une voix forte et étonnée :
- Alors, Monsieur Bultot, que venez-vous donc encore faire ici ?
Je lui réponds sur le même ton :
- Je compte sur vous pour me l'apprendre, Monsieur le Président.
Il se montre décontenancé tandis que je reçois dans le dos un coup de poing de mon avocat. Maître François

utilisera régulièrement son message musclé lorsqu'il estime que son client turbulent dépasse la mesure...
J'avoue que j'en recevrai quelques-uns tout au long de mon aventure en Belgique et même après mon retour en 1990. L'avantage de ce type de message est qu'il est rapide et discret et, soyons franc, symbolique sans être douloureux !
L'audience continue par le rapport assez dépité de Madame Coppietrers Wallant :
-Nous avons procédé à une perquisition et trouvé des quantités d'armes et de munitions. Néanmoins, Monsieur Bultot reste en deçà des quantités à ne pas dépasser.
- Quelles sont les quantités ? demande Josssten.
-Nous avons découvert 700 grammes de poudres... la loi en autorise ... 2 kg !!
Madame Coppieters Wallant s'engage rapidement sur une autre voie :
-Nous avons découvert aussi que Monsieur Bultot a disposé d'armes illégales et nous cherchons à les localiser.
Elle semble soulagée d'avoir sorti un argument de poids.Mais Monsieur Joosten commence lui aussi à sentir l'arnaque :
- Quelles armes ? Sa voix forte résonne dans le prétoire.
Je commence à le trouver sympathique.
Madame le juge est sur la sellette, c'est elle qui est interrogée.
- Des poignards et un nunchaku, Monsieur le Président.
Devant le sourire narquois du Président, elle poursuit rapidement :
- Monsieur Bultot fabriquait aussi des munitions de façon illégale, il n'est ni armurier, ni artificier.
Pas de chance pour le juge Coppieters Wallant, le Président Joosten s'adonne lui aussi au tir !
Il me regarde avec un léger étonnement et me demande :
- Comment fabriquez-vous des munitions ?
- Monsieur le Président, je les recharge et ...
Il me coupe instantanément :
- Vous ramassez les douilles et vous les rechargez à la maison ? C'est cela ?
- Oui, Monsieur le Président.
Il se tourne vers Madame Coppieters Wallant :
- Dites, tous les tireurs que je connais utilisent le même procédé et aucun d'eux n'est armurier !
Mine déconfite du juge, je suis ravi, j'aimerais bien embrasser le Président !
Le Substitut, Monsieur Lemage, vient à la rescousse du juge d'instruction :
- Le problème, Monsieur le Président, réside dans le fait que nous ignorons pour qui Bultot recharge. Lors de la première perquisition de la P.J. dans l'affaire des titres, les policiers n'avaient vu aucune munition et aucun matériel de rechargement. Comme Bultot a vu son arme saisie par Madame Lyna, on est inquiet de penser, par ces temps de terrorisme à la destination des munitions rechargées par Bultot.
C'est à mon tour d'être sidéré. Tout ce matériel était présent lors de la première perquisition et certaines fuites organisées vers la presse m'avaient valu des articles où je possédais « tout un arsenal » ! Mon avocat intervient en soulignant donc cette invraisemblance, mais le Président a bien compris sans la plaidoirie de Maître François.
- Monsieur Bultot, je peux déjà vous annoncer que je vous libère ! Il n'y a pas de charges sérieuses pour que je décide le maintien.
Et il me sourit.
Ah ! Que c'est beau le sourire d'un magistrat qui vous rend votre liberté et votre dignité ! Je rentre tout heureux à la prison où j'emballe mes petites affaires. Je reprends confiance, il existe encore des magistrats indépendants.

A 15 heures, je suis appelé au greffe. Le parquet a interjeté appel, je suis maintenu en détention ! Je n'ose vous décrire ma rage de retour en cellule !

Le lendemain, je suis extrait de ma cellule et conduit à l'annexe du palais de justice. Elle est le siège du Parquet et aussi de la P.J.
Aux environs de 10 heures, deux policiers en civil me sortent du cachot et m'amènent, menotté, auprès du Big Boss de la P.J. : le commissaire Frans Reyniers.
Dès qu'il me voit entrer dans son bureau, il se montre outré à l'égard de ses hommes.

- Comment ? Vous avez mis les menottes à Monsieur Bultot ? Retirez-les immédiatement !
Puis, se tournant vers moi comme si je l'avais quitté la veille après un bon verre :
- Tu vas bien ? C'est pas trop dur pour toi ?
Et je reçois ainsi du tutoiement qui se veut amical. Je suis sur mes gardes et je réponds en le tutoyant aussi. Il me présente un siège et commande.. une tasse de café. Il me révèle alors le but de cette rencontre :
- Tu vois, ne t'en fais pas, mes deux officiers vont refaire leur témoignage car ils ont été distraits et n'ont pas fait attention à ton matériel de rechargement. Tout va donc s'arranger pour toi !
Je ne dis rien et, un peu étonné de mon manque de gratitude, il poursuit d'un ton suave :
- Tu vois, je t'ai appelé car je sais que tu es un type bien et que tu as voulu aider la Justice. Moi aussi, je suis un type comme toi et nous pouvons collaborer ensemble. Mais naturellement, j'ai besoin d'informations.
Je ne vais pas tarder à connaître ce que je crois à tort être le mobile de cette conversation.
- Peux-tu me dire ce que Francis Dossogne est venu raconter au Substitut Van Lyssebeth ?
Nous y voilà ! Je prends un air angélique de collaborateur zélé et lui répond avec conviction :
- Malheureusement, Francis n'a jamais voulu se confier à moi, et j'aimerais le savoir moi-même. En tout cas, je ne dispose d'aucune information !
Sans se démonter, il poursuit son interrogatoire déguisé :
- Et à l'extrême droite, avez-vous une idée de la raison des tueries du Brabant Wallon ?
Réponse bien mensongère :
- Nous pensons à un racket contre les super-marchés !
Mon ton convaincu semble le rassurer. Il procède alors à un changement de tactique :
- En tant qu'expert de tir, peux-tu me dire qui est apte en Belgique à manier la riotgun avec une telle dextérité ?
- Il faut procéder à l'examen de la liste des participants aux cours donnés à Hensies chez Freddy Semoulin par le Colonel Jef Cooper.
- Enfin, une dernière question, mais auparavant, je dois te révéler un secret bien gardé de l'instruction que les journaux ne sont jamais parvenus à recevoir : les tueurs ont employé des balles rechargées, qui pourraient bien être du calibre 7,65 mm.
- Je ne connais personne car le tir pratique n'utilise que du 9 mm minimum.
La tasse de café est terminée et il me raccompagne lui-même et sans menottes jusqu'au cachot.
Après son départ, les détenus jasent et sifflent : « Bultot, balance ! »
Etre ou sembler être en bons termes avec le grand patron de la P.J. n'est pas une bonne référence vis à vis des autres détenus !
Le lendemain de cette rencontre, je suis appelé au parloir de la prison. Le gringalet et son nounous m'accueillent avec un sourire de Saint-Nicolas. Hé oui ! Fevez et son acolyte de la B.S.R. ! On dirait Laurel et Hardy !
Fievez aborde la conversation sur un ton très amical :
-Monsieur Bultot, je regrette ce qui vous arrive, mais les ordres venaient de très très haut !
Décidément, mon ennemi invisible ne prend même plus la peine d'être discret !
Il poursuit, sûr de son effet :
-Moi aussi, comme vous, je suis révolté par l'injustice et ma force dans l'appareil judiciaire est que je suis suffisamment gradé pour m'introduire partout et pas assez pour me faire remarquer - il porte le grade de sous-officier. Devant cette belle logique, il croit marquer des points et continue hardiment :
-Si vous me dites ce que Dossogne a raconté à Van Lyssebeth, je pourrai faire mon enquête et moi, j'obtiendrai des résultats.
Et matamore par dessus le marché !
Je lui réponds tout miel :
-Pourquoi n'allez-vous pas le demander à Van Lyssebeth ou à Dossogne ?
Il s'attendait à mieux, mais il s'accroche.
-Dans ce genre d'affaires difficiles, il faut se montrer très discret. Je préfère rester dans l'ombre.
Je cesse mon jeu avec lui, et avec froideur, je lui lance :
-Tant que je porterai ce costume de pénitentiaire, je n'aiderai personne. Et de toute façon, je ne sais rien !
Décontenancé, il essaye par la bande :
-Mais enfin, Monsieur Bultot, je suis sûr qu'en tant que Président d'un club de tir, vous avez dû entendre

certaines informations, par exemple concernant le type de balles utilisées par les tueurs.
Je reçois une décharge électrique. En un éclair, je découvre le piège.
Si je lui parle des munitions rechargées et que Reyniers dément me l'avoir révélé, j'apporte une information « top secret » que seuls les enquêteurs et ... les tueurs possèdent.
Je garde un calme apparent et, très sèchement, déclare :
-Je vous ai déjà dit que je ne sais rien ! Maintenant, j'estime que cela suffit, je rentre en cellule !
Dans celle-ci, je tremble encore longtemps de leur vilenie.

Quelques jours plus tard, alors que je me rends au parloir de la visite familiale, je rencontre Ramadan Dodac... il est aussi détenu.
En grande vitesse, il m'explique qu'il a rencontré Alain Moussa et qu'après une solide bagarre, il lui a envoyé deux « pruneaux » dans la « panse ». Il me sourit, content de lui.
-Cette ordure est toujours vivante, mais elle a compris qu'elle n'avait pas intérêt à te toucher !
Je n'ai pas le temps de répondre que le surveillant nous enferme dans nos parloirs individuels.
A la fin de la visite, il a encore le temps de me souffler :
-Il est venu traîner dans un de mes bars, et maintenant, nous sommes cinq à être détenus car personne ne veut avouer que je suis le tireur, même pas Moussa !
Nous regagnons ensuite chacun notre aile respective. Je ne le reverrai plus durant ma détention mais effectivement, les journaux décrivent ce qu'ils considèrent comme un « règlement de compte dans le milieu ».
Moussa jouit (sic) d'une réputation terrible, d'ailleurs, dans ce milieu criminel, il est surnommé « le flingueur ».
Une pensée stupide m'amuse : dorénavant, il risque d'être rebaptisé : « le flingué ».

Plus ou moins huit jours après mon arrestation, je comparais devant la Cour d'Appel pour le pourvoi interjeté par le Substitut Lemage contre ma libération. En entrant dans le prétoire de la Chambre des mises en Accusation, mon sang se glace. Je n'ai jamais vu une Cour avec l'air aussi sévère. Les phrases du Procureur Général tombent comme autant de couperets de guillotine :
-Bultot a failli à sa mission de fonctionnaire. La population est en droit de s'inquiéter des violations répétées de la loi par un de ceux chargé de la faire respecter. En cédant des armes prohibées, Bultot met en péril la sécurité publique et la population ne pourrait comprendre qu'il soit libéré. Je réclame donc la révision d'élargissement de Bultot et son maintien sous les liens du mandat d'arrêt !
Tout ce cinéma pour une photo où apparaissent cinq couteaux de chasse et un nunchaku !
Mon avocat a beau expliquer qu'il ne s'agit que de couteaux et d'une matraque, rien n'y fit. Les magistrats me regardent avec une hargne peu communie qui me fait froid dans le dos. Je crois ressentir l'ambiance des tribunaux d'Inquisition : ma tête n'aurait pas valu cher !
La Chambre des Mises en Accusation réforme la première décision et motive la sienne en recopiant mot à mot le réquisitoire du Procureur Général !
En Belgique, on emprisonne pour possession d'une photo !

Deux jours plus tard, je suis amené à pied de la prison de Forest à la prison de Saint-Gilles. Les prisons sont contiguës, mais il est pénible de parcourir cinq cents mètres sur les trottoirs tout en étant menotté à un surveillant.
Sur place, dans la cour de la prison de Saint-Gilles, Madame le juge Coppieters Wallant, les deux membres amnésiques de la P.J. (Beaudesson et son adjoint) et Lauret et Hardy, soit Fievez et son nounours.
Nous entrons tous en mon domicile où, après m'avoir fait quelques amères remarques sur le désordre qui y règne, Madame Coppieters Wallant écoute la déclaration dépitée et stupide des flics de la P.J. :
-Nous n'avions pas remarqué les munitions ni le matériel de rechargement car nous étions à la recherche de titres de banque ?!
Elle leur jette un regard éloquent, ils s'écartent un peu du groupe. Le surveillant technicien qui a procédé à l'installation de la machine à recharger (fixée par quatre énormes boulons) vient aussi témoigner de son travail... quatre ans plus tôt ! Bref cette confrontation se termine tout à mon avantage.
Le 16 décembre 1985, je comparais à nouveau devant Monsieur Joosten. L'accueil est pour le moins surprenant

:
-Comment ? Vous êtes encore là ? Le Parquet a osé faire appel ?
-Hé oui ! Monsieur le Président.
Je n'ose ajouter plus, mon avocat se tient juste derrière moi. Monsieur Joosten se tourne aussitôt de mauvaise humeur vers le juge, Madame Coppieters Wallant pour écouter son exposé.
-Monsieur le Président, nous avons vérifié les destinations des armes et l'ancienneté de l'installation de rechargement de Bultot. La localisation du nunchaku a pris pas mal de temps. Mais je ne m'oppose pas à la libération.
Monsieur Joosten, narquois :
-Alors, qu'est devenu le nunchaku ?
-Nous avons demandé à Interpol si...
Elle n'a pas le temps de continuer, Monsieur Joosten explose :
-Quoi ? Vous avez alerté Interpol pour un nunchaku ?
Fortement embarrassée, elle poursuit néanmoins :
-Oui, Interpol du Royaume-Uni, afin de contrôler les dire de Bultot.
-Et alors ?
-Hé bien... (léger silence très embarrassé), il ont répondu : « What is a nunchaku ? » (Qu'est-ce-qu'un nunchaku).
Le Président sourit, très amusé. Je fais un immense effort pour ne pas éclater d'un rire bruyant et revanchard. Le Président se rembrunit et me déclare :
-Monsieur Bultot, je vous libère à nouveau. J'espère que cette fois, le Parquet n'osera plus aller en appel !
Le Parquet est représenté par la mignonne Substitut Angerhausen dont le texte préféré est normalement : « Je demande le maintien », cette fois, elle se contente de susurrer, embarrassée :
-C'est Monsieur Poelman lui-même qui prend la décision...

Cette fois, il n'y a pas appel et je suis libéré pour la deuxième fois. Je ne passerai donc pas les fêtes de fin d'année en prison. Néanmoins, le message que je viens de recevoir avec force est très clair : connaître des informations sur le Brabant Wallon et les communiquer au Parquet de Bruxelles et vous voilà prison !

Lorsque je sors, Dodo m'apprend qu'elle a remis mon billet d'avion à l'agence de voyage et que la somme remboursée (50.000 fb) avait été demandée de façon pressante par Francis Dossogne, celui-ci envisageant dès ma deuxième arrestation mon départ anticipé pour l'étranger. De toute façon, il est clair maintenant que le climat belge est devenu très malsain pour ma personne. Il faut donc bien préparer mon prochain voyage qui, cette fois-ci, ne comportera qu'un aller simple.
Pendant ma détention, j'apprends le verdict infligé à Claude Leroy : 18 mois de prison ferme. Je le rencontre au Réveillon de Noël où je suis invité avec ma petite famille. Comme il ne dispose que d'un congé de trois jours, Claude ne m'accorde pas énormément de temps. Je le remercie pour le dossier Dekaise et il continue à me mettre en garde :
-Ta deuxième détention doit t'avoir ouvert les yeux, j'espère !
Il est vrai que se battre pour la Justice contre la Justice me semble très difficile, dangereux, voire impossible. En prenant un maximum de contacts avec des gens connaissant le Paraguay, il devient opportun d'ouvrir un compte dans une banque américaine afin d'y faire transiter l'argent « noir » des investisseurs !
L'année 85 se termine. Je pense raisonnablement que le pire est passé... hélas !
1986 débute par un froid impressionnant. La température moyenne de Bruxelles stagne aux environs des –12° centigrades.
L'Europe semble figée et pourtant l'ennemi va se révéler plus dynamique que jamais !
Jean Gol est toujours ministre de la Justice !

Le 6 janvier 1986, Dodo m'invite chez elle afin que je lui commente un de mes films préférés qui passe ce soir à la télé : « les chiens de la guerre ». Comme le film est suivi d'un débat et que Dodo s'intéresse à mes goûts, je vais donc lui commenter le film et le débat. Si le film est excellent, le débat par contre se montre réellement

médiocre et je m'énerve un peu en entendant débiter autant de stupidités. Pendant la soirée et à mesure de mon énervement croissant, je bois de l'excellent whisky et lorsque le débat se termine, je me sens passablement... « fatigué ». Au moment de prendre congé, Dodo s'aperçoit – et moi aussi- que je ne suis plus en état de prendre le volant en toute sécurité. Elle me propose donc de dormir chez elle et m'attribue la chambre de sa fille qui maugrée devant cette intrusion.

7 janvier 1986
7h15 : je descends à la salle à manger de Dodo (qui habite Watermael-Boistfort) avec un air vaseux et une tête qui pèse une tonne. Je déjeune avec Dodo et les enfants. Peu après, la voisine vient les chercher pour les conduire à l'école.

8h : Le père de Dodo passe comme chaque matin lui dire bonjour et prendre quelques affaires dans le garage. Ma présence ne l'enchante guère !

8h30 Monsieur Van Den Boeynants, ex-premier ministre, entre dans le prétoire du tribunal correctionnel. Il est inculpé de fraude fiscale pour plusieurs dizaines de millions de francs belges.
Le Président du tribunal lui présente un siège de velours normalement réservé à un magistrat. V.D.B. le récuse poliment. Il ne manque plus que le collier à fleur !

8h30 : Madame Michèle Bertrand, après avoir conduit ses enfants à l'école, vient s'enquérir auprès de Dodo du programme de la journée pour le magasin qu'elles gèrent en commun et nous prenons ensemble une tasse de café.

9h45 : J'accompagne Dodo jusqu'à son magasin, l'aide à ouvrir son volet et peu après l'heure d'ouverture, soit 10 heures, je rentre chez moi.

L'après-midi, complètement « remis à neuf », j'embarque Dodo et nous décidons d'aller prendre un verre au « Plein Pot » chez Pépé. Francis Dossogne s'y trouve et nous parlons des projets paraguayens. J'ai le cafard. Pour me faire plaisir et me changer les idées, Dodo me propose d'aller au cinéma en fin d'après-midi, voir un film qui devrait me plaire : « Les chacals entre eux ». Nous discutons du choix du cinéma et de l'heure de la séance au « Plein Pot », ce sera l'Eldorado.
Alors que nous montons les escaliers du cinéma, Dodo me désigne un homme barbu qui nous croise. Après réflexion, je reconnais un des mercenaires du débat télévisé de la veille.
Le film nous déçoit terriblement et cette journée ne nous semble en rien particulière des autres. Et pourtant...
Un singulier personnage se trouve aussi au cinéma, mais je ne le remarque pas. Il s'agit de Madani Bouhouche. Il paraît qu'il est accompagné de son épouse. C'est un ancien gendarme de la B.S.R. qui a ouvert avec Robert Beyer (aussi un ex-gendarme), sa propre agence de détective privé. De même, il a créé son propre club de tir. Comme il se montre un partisan acharné du calibre 9 mm, il a baptisé son club : « le parabellum ». L'étrange hasard de ma présence en même temps que lui au cinéma, ainsi que celle du mercenaire, va longtemps perturber les enquêteurs.
Mais pour le moment, à Nivelles, au Parquet, c'est le branle-bas de combat à la recherche du meurtrier de Juan Mendez.

Les épreuves de ces derniers mois nous ont fort marqués, Dodo et moi. Nous sentons une sourde agressivité poindre en nous. La Belgique commence à nous faire horreur ! Tout au moins, sa... « justice ».
Lors d'un repas que nous prenons à l'Université Libre de Bruxelles (notre berceau à tous deux), nous tombons fascinés par une publicité de voyage en Californie pour la somme de 12.000 fb aller-retour ! Moins cher qu'un week-end à Paris !
Nous nous informons, mais il n'y a plus de places disponibles. Par contre, pour 10.000 fb, People Express offre le voyage aller-retour à New York. Or, ma tante maternelle habite New York et je fus bien reçu l'année dernière. Sur un coup de tête, nous réservons deux places pour le 16 janvier 1986. Nous avons vraiment besoin de nous

retrouver hors de cette boue. A nos conjoints respectifs, nous insisterons sur l'utilité de voir les banques pour le transit de l'argent pour le Paraguay. Nous sommes très excités à l'idée de nous retrouver dans un univers où l'on est pas obligé de se retourner à chaque instant pour voir si l'on est suivi. Le fait de nous retrouver seuls pendant une semaine nous rend fébriles et, malgré tout, anxieux.
Ma tante Rita nous logera, donc pas trop de frais en perspective.
Le 15 janvier, soit la veille du départ, un article dans le journal « La Dernière Heure » se montre très tendancieux quant à l'explication du meurtre de Juan Mendez. Il faut chercher dans les milieux d'extrême droite et dans le milieu des tireurs.
Or en 1982, sans le savoir, j'ai participé à une compétition de tir où cet ingénieur de la F.N. était aussi inscrit. Néanmoins, je ne le connaissais pas. En lisant cet article, je déclare, amusé, à mes amis :
-Vous allez voir qu'ils vont encore essayer de me coller cette affaire sur le dos !
Mais demain, c'est le départ et cet article n'altèrera pas ma bonne humeur !

Dodo et moi poussons un large soupir de soulagement lorsque l'avion décolle. Nous avons l'impression d'un baptême qui laisse toute la souillure derrière nous. Arrivés à New York, je téléphone à ma tante pour lui signaler ma présence et celle de Dodo et, après avoir mis nos bagages en consigne, nous nous rendons à son domicile avec un bouquet de fleurs.
Surprise, elle est absente. Or elle est censée nous accueillir. Nous attendons un peu chez la voisine et puis, nous retournons au centre-ville où nous nous inscrivons dans un hôtel.
Le soir, je parviens à joindre ma tante Rita par téléphone, elle me décoche :
-J'ai appris par ton père que tu avais fait deux fois de la prison. Il n'est pas question que j'héberge un repris de justice qui, en plus, s'amène avec une « créature » inconnue !
Le coup est solide mais, la laissant à sa mesquinerie, je vais passer huit jours fabuleux à visiter New York avec Dodo et à m'émerveiller de son enthousiasme. Nous achetons aussi des tee-shirts inédits afin de les revendre en Belgique et compenser les dépenses de l'hôtel avec le bénéfice réalisé. Nous prenons les renseignements auprès des banques.
Bref, à part tante Rita, un séjour parfaitement réussi qu nous ramène au bercail avec une provision de tonus. Le 23 janvier, le lendemain de notre retour, le journal « La Dernière Heure » se déchaîne à nouveau pour l'affaire Mendez et titre : « Huit façons d'expliquer le meurtre de l'ingénieur commercial de la F.N. ».
La huitième façon n'est autre que ma culpabilité. Je suis cité nommément, cette fois, je n'en souris plus !
Comme il s'agit d'un style hypothétique, quoique fortement appuyé, je ne peux poursuivre l'auteur de cet article en Justice.
Je m'attends donc à être entendu par le Juge d'instruction, mais rien ne vient et l'angoisse commence à m'étreindre. Je pressens un nouveau drame mais je ne sais comment réagir. Une chose est certaine, le climat est devenu vraiment trop malsain pour moi.
Je commence donc à faire la tournée des amis et de la famille pour faire mes adieux. Lors de cette tournée, Daniel Gilson se montre aussi inquiet. Personne n'a pris contact avec lui pour les armes fournies : ça sent le gros traquenard à plein nez !!!
Apparemment, il n'est pas visé car il n'a fait l'objet d'aucune perquisition. De plus, le parti est épargné.
La suite des évènements me désignera comme véritable cible.
Néanmoins Daniel Gilson me paie de sa poche plus de la moitié de la somme due. Il a aussi, par précaution, dissimulé les armes dans une mallette auprès d'une amie sûre.
Le 23 ou le 24 janvier, Claude Leroy bénéficie d'un congé pénitentiaire d'une seule journée. Il purge sa peine à la prison de Nivelles (dite prison des intellectuels). A peine franchi le portail, il déclare tout de go à Dodo qu'il doit absolument me voir.
C'est ainsi que je les rejoins au restaurant « Le Père Yvan » à Saint-Gilles.
Claude m'affirme que je dois partir très vite car l'air va devenir irrespirable pour moi en Belgique.
D'où tient-il cette information qu'il m'affirme être de toute première importance ? Il ne le dit pas.
A mon tour de parler :
-Claude, as-tu entendu parler du dossier Pinon ?
Il accuse mal le coup, mais il me répond embarrassé :

-Non, jamais entendu parler !
L'entretien se prolonge avec l'excellent calvados du patron et Claude finit par m'avouer que oui, il en a entendu parler :
-Mais c'est de la dynamite, il ne faut surtout pas y toucher !
Par Francis Dossogne, j'avais appris que certains dossiers de personnages importants avaient été « dégrossis » par le ministre Jean Gol. Claude, de plus en plus mal à l'aise :
-J'ai fait parvenir moi-même les dossiers complets des affaires van den boeynants et Mathot dans les mains de Jean Gol. Il n'y avait pas que des volets fiscaux.
Cette fois, je n'en tirerai pas plus sur ces dossiers, mais il termine par cette confidence étonnante :
-Je sais que Frans Reyniers, le commissaire en chef de la P.J., et Van Honste, le Procureur Général, connaissent tout des affaires des tueries du Brabant Wallon !
Dans mon esprit, certaines choses deviennent plus claires.

Le surlendemain, soit le 26 janviers 1986, j'emprunte la mini rouge de Dodo pour me rendre une dernière fois chez mes parents.
Je n'ai toujours pas acheté mon billet d'avion.
Arlette pense que nous pourrions reprendre une nouvelle vie conjugale au Paraguay et se fait à l'idée du départ. Comme sa directrice à la Crèche « Le Nid » à Ixelles la traite comme une pestiférée depuis les élections, et depuis les interrogatoires qu'elle a subis lors de mes incarcérations, elle n'est plus aussi désenchantée de quitter la Belgique, malgré l'éloignement de ses parents.
Les miens habitent à Charleroi et je décide de les visiter. Du domicile de Dodo à Watermael-Boitsfort, je dois passer par le lieu-dit : « Pont de Groenendael » pour m'y rendre.
A cet endroit, je bifurque vers la droite en direction de Charleroi. Un peu après l'hippodrome, mon œil est attiré dans le rétroviseur par le manège de deux voitures qui semblent faire une course côte à côte.
Au moment où elles me rattrapent, une voiture se colle littéralement à mon pare-chocs arrière et l'autre, qui ressemble à une grosse fiat, se porte à ma hauteur et reste à ma hauteur une fraction de secondes...
A la place du passager, un homme armé d'une arme au canon long (fusil ou mitraillette, je ne sais)...
Je réalise en un instant et je bloque à mort pendant que la Fiat me fait une queue de poisson et me bloque aussi à fond.
La voiture arrière m'évite de justesse et grâce à la petitesse de la mini, j'embraye en première et fait demi-tour sur place.
Les deux autres véhicules restent dans leur immobilité et cinquante mètres plus loin, je peux passer sur les bandes de circulation inverse grâce à un trou dans la borne centrale.
J'accélère à fond et je ne vois personne dans le rétroviseur.
Mon pied reste collé au plancher... toujours personne dans le rétroviseur.
J'arrive avec le teint verdâtre au magasin de Dominique.
Je tremble comme un gosse, j'ai peur.
Par après, je serai incapable de décrire les voitures ou les passagers ; j'ai vu l'arme et j'ai réagi très vite. Chaque fois que j'y pense, j'attrape des crampes aiguës dans l'estomac.
Dodo me rassure et me réconforte comme elle peut. Mais que puis-je faire ?
Allez porter plainte à la police me semble directement exclus. Je n'ai absolument plus confiance dans la Justice belge et en l'absence de preuve, je risque de faire les frais d'une telle démarche. D'autant plus qu'une certaine presse essaye de focaliser ma personne dans le cadre du meurtre de Mendez. Mais une autre question me tenaille : « vont-ils recommencer et qui sont-ils ? ». Il faut m'armer ! J'en arrive à cette conclusion ultime.
En l'absence d'une Justice qui protège le citoyen, il faut que je me défende moi-même. Aussitôt dit... loin d'être fait. J'alerte mes amis de mon ex-club de tir, mais personne ne veut me prêter ou me vendre une arme, même en noir. Je contacte Daniel Gilson qui attend désespérément son contact, il est toujours encombré avec ces armes.
Le soir même, je récupère un 38 spécial tout neuf. Heureusement, il me reste quelques cartouches non saisies.
Plongé ainsi dans une situation inextricable : je suis armé par peur de la Justice !
Le soir me revoit chez Dodo qui est aussi horrifiée par l'aberration de la situation. La télévision nous tient compagnie jusque très tard et je m'endors dans le divan.

Le lendemain, soit le 27 janvier 1986, comme elle doit se rendre à l'enterrement d'un de ses proches, Dodo garde sa voiture et me prête celle de Claude Leroy. Je rentre chez moi vers neuf heures et je me débarbouille. 10 heures : je sors de mon domicile. Là, derrière, une voiture... le gendarme barbu qui m'a filé lors de ma deuxième arrestation. Tout le dangereux de la situation me saute immédiatement aux yeux. S'il m'arrête, alors que je suis porteur d'un 38 spécial au numéro limé et que la presse me désigne comme un assassin potentiel, je suis à nouveau candidat à l'arrestation et à la détention prolongée, même ... très prolongée.
En une fraction de seconde, je me décide : il faut fuir le pays.
La G.S. de Claude est garée à proximité et avant que le flic ait pu réaliser quoi que ce soit, je démarre en trombe. Je roule comme un fou. Un vaste parking souterrain s'offre à moi, la voiture s'y engouffre. Je téléphone à Dodo, mais elle n'est pas encore rentrée. Je téléphone à Claudine, à son travail.
-Claudine, je dois te voir d'urgence ! Je t'en prie, invente n'importe quoi mais rejoins-moi au bas de l'ascenseur de ton building.
Devant le ton de ma voix, elle arrive sur-le-champ. Je l'embarque et nous partons très vite près de la crèche où travaille Arlette. Claudine se charge de prévenir Arlette de venir à un petit restaurant. Elle se doute d'une catastrophe. Elle arrive déjà toute blanche d'émotion.
-Nous partons aujourd'hui !
Elle vacille légèrement, mais je dois continuer très vite :
-Les flics sont derrière moi, il faut vider le compte en banque maintenant. Travaille comme si de rien n'était et de retour à la maison, tu embarques le strict nécessaire, mes diplômes universitaires, les tiens et mes diplômes de tir.
Je lui débite le tout sur un ton qui m'étonne moi-même. Je suis calme, méthodique et résigné.
Claudine ira chercher Cyriaque au collège et le gardera chez elle en attendant de plus amples instructions.
Arlette s'en va à la banque et je repars avec Claudine, direction le café « François Villon » près de l'université de Bruxelles.
Je parviens cette fois à joindre Dodo qui s'effondre presque au téléphone. Elle va arriver.
Francis Dossogne, contacté, promet aussi sa venue. Je demande un journal au patron et j'emballe mon arme. Je confie le parquet à Claudine pour qu'elle le transmette à Pépé afin qu'il s'en débarrasse. Elle me promet aussi d'aller chercher Cyriaque au collège et de lui annonce le départ avec ménagement. Le moment des premiers adieux est venu. Au moment où je l'embrasse, Claudine fond en larmes. Je reste penaud, ne trouvant pas les mots à dire. Ensuite, elle s'en va très vite.
Peu après, Dodo arrive toute tremblante. Elle est à peine arrivée que Francis Dossogne débarque aussi dans le café. Un véritable conseil de guerre se déroule alors de ce bistroquet d'étudiants. Je veux quitter la capitale dans l'heure et me rendre près de la frontière française en attendant Arlette et Cyriaque. Dodo récupèrera Arlette à la sortie de la maison et l'aidera dans ses déplacements.
Francis viendra à Mons me rejoindre au café d'un membre du parti qui nous aidera à passer discrètement la frontière. Francis me conduira avec ma famille jusqu'à Paris.
Un problème inattendu surgit : il n'a plus l'argent de mon ticket, il a eu une dépense imprévue et il a utilisé la somme à des fins personnelles... Il me promet néanmoins de me le faire parvenir là-bas. Dodo me sauve en me promettant son aide. Francis nous quitte, il va organiser le voyage en France. Dodo part la dernière. Je vais me montrer très dur, il ne faut pas craquer... pas maintenant.
J'ai envie de hurler comme une bête, je joue le dur, froid et sûr de lui... à l'intérieur de moi, je grelotte comme un gosse ! Quand je vois Dodo s'éloigner à pas pesants, j'ai envie de faire « péter » le Palais de Justice et son ministre Jean Gol !
Je sens monter en moi une haine d'une intensité incroyable. Mon tremblement intérieur secoue maintenant tout mon être... je sens mes dents qui claquent incontrôlables, mes mains ne m'obéissent plus, mon corps se rebiffe... il sue la haine et la rage pour cacher sa tristesse et sa peur.
Je me retrouve seul et je me rends en bus à la gare. Je regarde partout, scrutant les visages pour essayer de reconnaître un flic en civil... je viens de commencer ma vie d'homme traqué !

Dodo parle :
« Je me sens glacée dans ce « François Villon », pourtant si vivant de souvenirs de tant de joyeuses guindailles.

Jean, assis en face de moi, est tellement blanc et ses yeux encore plus noirs sont à la fois tristes et affolés. Pourtant, c'est d'un ton calme et résolu qu'il me parle, qu'il me dit ses raisons de partir si vite et qu'il m'explique ce que j'aurai à faire pour lui faciliter son départ. Pendant cette conversation, je le regarde, je le fixe, je m'hypnotise dans sa vision dans l'espoir peut-être de l'avaler en moi, afin de ne plus jamais le perdre. Lorsque nous avons fini de parler, tout mon corps tremble à l'intérieur et je ne sais comment j'ai la force de me lever. Je voudrais me blottir dans ses bras mais il refuse tout geste de tendresse et je comprends qu'il se protège lui-même. Je pars, sans me retourner, avec la promesse qu'il me donnera de ses nouvelles dès que possible et la certitude que dorénavant, je suis la seule personne en laquelle il placera toute sa confiance pour ses rapports avec la Belgique.
Belgique, ce pays infâme que je hais et qui le chasse, ce pays qu'il aime encore par-dessus tout et qui le maudira pendant six ans.
Dans la soirée, j'irai chercher Cyriaque chez Claudine et le conduirai à sa maman. Quand il me dira au revoir à son tour, je pourrai donner à Cyriaque un double baiser d'adieu : un pour lui-même avec toute l'affection que je lui porte et un pour son papa à transmettre avec tout mon amour. »

Arrivé à Mons, je me dirige à pas lents vers mon dernier bistrot belge. Le patron est averti et j'attends jusqu'à 22 heures l'arrivée de ma famille.
Arlette est livide et Cyriaque montre des signes de panique. J'essaye de rassurer tout le monde, mais une première épreuve nous attend : nous devons absolument quitter la Belgique sans voir de gendarmes. On ne sait si l'alerte a été donnée, mais il ne peut être question de prendre des risques. Francis Dossogne est accompagné par Daniel Gilson. Nous embarquons vers 23 heures dans la voiture, direction : la France.
Le patron de café nous précède. Comme frontalier, il connaît les passages non surveillés de nuit.
Daniel demande de rechercher une cabine téléphonique où il prend un dernier contact avec l'Argentine. Il revient de la cabine avec un sourire qu'il veut encourageant :
-Pas de problème, vous serez attendus à l'aéroport dès qu'ils connaîtront le jour et l'heure de votre arrivée.
La voiture s'arrête... là, à 100 mètres de mon pays.
Encore 100 mètres et je serai un exilé.
Pourtant, seul un drapeau français nous indique le changement de pays. Située au milieu d'une rue, la douane, muette, me semble tellement sinistre.
Arlette et moi, nous nous regardons avec des larmes dans les yeux. Nous sommes en cavale pour le restant de nos jours !
La route me semble morne et monotone. Cyriaque dort et j'ai peur de l'avenir que je lui prépare. Arlette s'endort, ainsi que Daniel.
Francis et moi, nous conversons afin de tenir éveillé. Nous arrivons à 4 heures du matin à l'aéroport Charles De Gaulle. Complètement vide, l'immensité de l'aéroport vous écrase. Seuls quelques travailleurs nettoient les couloirs. Nous devons attendre pendant près de trois heures l'arrivée d'un employé des Lineas Argentinas. Catastrophe : si j'achète les tickets d'avion à ce guichet, je dois payer 70.000 fb par personne pour un aller simple et je dispose en tout et pour tout de 220.000 FB. Impossible de partir dans de telles conditions ! Une seule solution, continuer le voyage jusqu'en Espagne et embarque sur Lineas Paraguyayas, la ligne aérienne la moins chère d'Amérique Latine. Nous embarquons à nouveau dans la voiture, direction : gare d'Austerlietz. Le train pour Madrid démarre dans une heure. Nous prenons le petit déjeuner au buffet, Daniel me remet les coordonnées du contact en Argentine. Celui-ci est le seul habilité à nous mettre en contact avec la personne qui nous réceptionnera au Paraguay. Dernières embrassades sur le quai ! Nous sortons nos croix celtiques de dessous nos chemises et les arborons fièrement. A la fenêtre du train, le mot « adieu » me vient aux lèvres mais ne parvient pas à sortir. C'est vraiment un mot atroce. Le train démarre lentement et nous faisons signe à n'en plus pouvoir. Nous sommes seuls partis vers un destin inconnu et lourd de menaces. Nouvelle angoisse : la douane espagnole.
En présentant mon passeport, je feins une complète indifférence. Pourtant, j'ai une crampe d'estomac. Dès qu'il me remet le document dûment estampillé, je vis un intense soulagement. La liberté se rapproche. Arrivés le soir à Madrid, nous nous installons dans un tout petit hôtel afin de passer inaperçus. Le voyage en train de la frontière jusqu'à la capitale est lent et monotone. Madrid transit aussi sous la neige. Avant de nous coucher,

j'invite la famille dans un petit restaurant. J'essaie d'égayer la soirée en parlant d'un avenir sous les tropiques où le soleil nous baignera de ses rayons toute l'année. Je décris des paysages de carte postale... bref... je frime. Nous y allons même des premiers sourires. Soudain, le journal télévisé, qui est branché au-dessus de nos têtes, nous découvre l'explosion de la navette spatiale américaine avec sept cosmonautes dont une femme. En temps normal, nous regarderions avec un pincement de cœur, mais dans les circonstances actuelles, cette vision d'horreur supprime nos sourires durement gagnés. Nous redevenons moroses.
Le lendemain matin, je me rends seul à l'aéroport de Madrid. Malgré le froid, le soleil se montre et dégage les vilains nuages du ciel de la capitale.
Lieneas Paraguyas n'a plus de place disponible avant une semaine. C'est trop long, je crains mon signalement par Interpol, d'autant plus que l'absence d'Arlette a dû être remarquée et probablement signalée. Je parcours les bureaux de différentes lignes aériennes. Iberia, trois places pour cet après-midi direction Buenos Aires, 150.000 FB, je prends.
La tête de l'employé vaut de l'or suite à notre conversation :
-Je cherche trois places d'avion pour l'Amérique du Sud, rapidement, aujourd'hui si possible. Buenos Aires ou Asunciòn.
De retour à l'hôtel, nous prenons nos maigres affaires : Arlette a pris le minimum de bagages pour ne pas se faire remarquer par les gardiens en sortant de notre domicile prison.
Arrivés à l'aéroport, nous déjeunons en regardant décoller les avions. Cyriaque est heureux de ce fantastique baptême de l'air, mais Arlette ne pipe mot. J'achète un Assimil pour apprendre l'espagnol car mon vocabulaire se limite à : « si, no, gracias, por favor ».
Je téléphone à Daniel Gilson pour lui donner les coordonnées du vol et ensuite à Dodo. Elle me réaffirme sa volonté de venir bientôt me voir. Le dernier contact avec l'Europe s'achève donc sur cette promesse.
En décollant dans cet immense Jumbo, nous nous tenons la main. Adieu l'Europe, l'Amérique, nous voici !
Une escale nocturne à Ténérife et le matin après un vol de 12 heures, nous arrivons à Buenos Aires vers 10 heures du matin. Nous sommes tout fébriles et décontenancés, ici c'est l'été et le thermomètre lumineux de l'aéroport indique 28°. Nos bagages sortent les derniers de l'avion et nous arrivons bons derniers dans la salle d'arrivée. Nous ressemblons à des martiens : les gens sont tous en chemise légère et bronzés, nous portons de gros pull de laine, pantalons en velours et ... des bottes. Vite, vite, nous scrutons tous les visages pour reconnaître l'ami qui nous attend... personne. Ce n'est pas possible ! Nous attendons pendant une heure, toujours personne. L'angoisse nous gagne. Je change un peu d'argent et je téléphone à la personne qui devait venir, elle ne bredouille que quelques mots de français. Heureusement, j'arrive à la contacter et elle me donne les coordonnées pour rejoindre son domicile. Son ami qui devait le conduire à l'aéroport n'est pas venu. L'homme nous reçoit avec chaleur et malgré le barrage des langues, on n'arrête as de parler ou plutôt de gesticuler pour nous faire comprendre. Son épouse nous rejoint un peu plus tard et grâce à ses connaissances en français, elle peut nous décrire la personne et surtout le pays qui nous attend. Le lendemain, après une agréable soirée passée à folâtrer dans Buenos Aires, nous reprenons l'avion, direction notre nouvelle patrie : le Paraguay.

PARAGUAY

Notre arrivée au Paraguay le 31.01.1986 est à la fois un soulagement et un choc terrible. Alors que nous avions déjà légèrement souffert des moustiques et de la chaleur à Buenos Aires, je crois mourir sous le coup de chaleur de l'aéroport d'asuncion. 42° à l'ombre !
Quasi irrespirable. Nous nous présentons à la douane mais il faut disposer à l'époque de guaranies et non de dollars. Je suis autorisé à sortir et près de la vitre où stationne le public, un homme se tourne vers moi : Monsieur Graziani, un Italien en exil depuis six ans pour un meurtre qu'il n'a pas commis et pour lequel la Justice de son pays mettre huit ans avant d'admettre son innocence.
Il m'a reconnu grâce à Cyriaque et à ses cheveux très blonds et donc très rares dans la région. C'est à peine si je retiens mes larmes. En me voyant en pull de laine et en bottes, il se revoit lui-même fugitif depuis tellement de temps.
Ici aussi les mots sont superflus, les regards suffisent. Il nous conduit dans un hôtel et le soir même, je le mets au courant de mes ennuis, de mes craintes et de mon manque total d'idée de m'en sortir dans ce pays.

Le très maigre capital que j'apporte, soit plus ou moins 70.000 B n'est pas de nature à le rassurer et encore moins à me tranquilliser.
Le même après-midi de notre arrivée, une pluie tropicale s'abat sur la ville et nous sommes surpris par l'incroyable densité de cette eau qui déferle sur nous. En une demi-heure, trente centimètres d'eau dans les rues !
Les gens, devant nos regards stupéfaits, se déchaussent et marchent pieds nus dans la rue.
La première nuit dans cet hôtel garde pour moi un souvenir dont je m'amuse beaucoup aujourd'hui. Ainsi que toute personne qui met le pied pour la première fois en Amérique du Sud, je me suis enquis auprès de Monsieur Graziani des problèmes dus aux animaux et surtout aux insectes indigènes. Rien de grave, à l'exception de l'araignée veuve noire et d'un insecte appelé « chaga », sorte de gros moustique qui vous pique, pond ses œufs dans votre corps. Ces œufs remontent jusqu'au cœur et on en meurt, plus ou moins six mois plus tard.
La veuve noire est courante mais peu agressive. Quant au chaga, rarissime, il se confine aux abords des frontières du Brésil.
Durant cette première nuit, je ne peux dormir. Arlette et Cyriaque s'écrasent littéralement de sommeil. Impossible de m'habituer au bruit de la climatisation. Vers deux heures du matin, je me rends à la salle de bains, alors que je n'ai toujours pas dormi. M'asseyant sur le siège ad hoc, tout en continuant à réfléchir, je lève les yeux en étudiant, comme on peut le faire dans ce genre d'activités, la porte de la salle de bain.
Mon sang se glace. Là devant moi, en plein milieu de la porte... un chaga tel qu'on me l'avait décrit. L'insecte qui tue est à cinquante centimètres de moi... Pauvre hébété, bloqué par un processus déjà entamé. Je me raisonne pour rester calme et dès que la situation me le permet, je me lève lentement, me rend dans la chambre où se trouvent mes chaussures. Au retour, avec une violence inouïe, j'écrase cet insecte répugnant qui s'éparpille ainsi dans toute la salle de bain. J'alerte en anglais le réceptionniste qui vient aussitôt s'en rendre compte. Sans se démonter, il s'excuse et me promet de faire désinfecter la chambre le lendemain. Cet incident me tient éveillé toute la nuit. Ce n'est que le lendemain que j'apprends qu'il s'agit d'un simple cucaracha ou cafard très commun dans toute l'Amérique du Sud. J'en ris encore aujourd'hui, mais n'oublie jamais l'effroi que cela m'avait causé.
Les jours suivants, je les consacre auprès de l'avocat chargé de m'enregistrer auprès du service de l'immigration. Je lui explique mon cas particulier, mais il me rassure de par le fait que je ne possède toujours pas un casier judiciaire vierge.
A l'époque, je suis uniquement soupçonné de recel de titres et de détention illégale d'explosif. Monsieur Graziani nous trouve une maison meublée à louer avec un petit bail de trois mois. Le loyer s'élève à 80.000 guaranies, soit $80.
Nous découvrons aussi coût de vie dérisoire, ce qui nous sauve provisoirement, vu le peu d'argent dont nous disposons.
L'espoir de recommencer un vrai couple avec Arlette est déjà complètement estompé. L'obligation de devoir vivre tout le temps ensemble n'a rien arrangé.
Cyriaque est inscrit à l'école française d'Asunciòn. Au début, le directeur, monsieur Defaisse va se montrer très compréhensif. Je lui explique toute la situation et le danger de me faire repérer par Cyriaque. Il me promet la discrétion et de m'avertir directement si qui que ce soit venait à l'interroger sur Cyriaque.
Pendant un mois et demi, grâce à mon nouveau sauveur, j'étudie les possibilités de travail dans le pays et, après un voyage mémorable dans le Nord du pays (le chaco ou la queue de l'Amazonie), il en ressort que l'unique manière valable de gagner de l'argent est le travail touchant aux bovidés.
1986 enfante en effet une année où un travail d'élevage bien conçu peut faire espérer un gai de 100% à l'année.

Mars 1986 :
Nous sommes en exil depuis un mois et demi.
Je n'ai pas cessé d'avoir des nouvelles de Belgique. Et pourtant personne ne connaît mon adresse... sauf Dodo. Même pas mes parents. Mes amis, Francis Dossogne et Pépé, souvent accompagnés par Dodo, m'envoient des cassettes radio désopilantes afin de me maintenir le moral.
Ici, au Paraguy, je ne connais aucun belge et ma tentative de contact avec jean-Marie Paul et Béatrice Bosquet (deux belges recherchés pour meurtre d'un arabe) s'est soldée par un échec.
L'alcool aidant, les cassettes se terminent toujours par un maximum de gags et de plaisanteries.

Dodo nous révèle aussi une nouvelle stupéfiante : Claude Leroy, alors qu'il vient d'être mis en libération conditionnelle, la prévient de ce que nos cassettes sont interceptées, écoutées, enregistrées puis réexpédiées par la Sûreté de l'Etat.
A l'époque, Monsieur Devlieghere, commissaire haut gradé à la Sûreté de l'Etat, s'occupe de mon cas. Il est surnommé Tarass Boulba de par une tête coiffée à la boule de billard. Il s'agit donc d'un très brillant cerveau. Il est franc-maçon et a contact avec Claude Leroy.
Au départ, il donne l'information afin de protéger l'épouse d'un « Frère ». Plus tard, en remerciement de ses nombreux mensonges que je démonterai plus loin, il deviendra le nouveau Directeur Général des Etablissements pénitentiaires.
En Belgique, le vice paie.

Dès l'annonce de cette surveillance, nous incluons dans nos cassettes des phrases idiotes avec un accent réel de sincérité. Tarass Boulba et son équipe s'arrachent les cheveux pour découvrir le sens des messages. Nous ne pouvons malheureusement les voir à l'ouvrage, mais l'idée que des super-flics dépensent un temps fou à décoder pourquoi « le chat tourne autour de la table » ou « je n'ai plus de dentifrice » nous rend joyeux comme des gamins fiers de leurs farces. On a vraiment peine à croire qu'ils ne flairent pas le tour qu'on leur joue.

Huit mars 1986
Dodo arrive. Elle vient me visiter et dans ses bagages... pépé. Je suis fou de joie...je suis ému... je ris...je pleure... je vais organiser la fête. A l'époque, il n'existe pas de fleuriste à Asunción, je me vois donc dans l'obligation d'accueillir Dodo avec des fleurs achetées ... à une échoppe du cimetière !
Comme elle me l'avait demandé, je lui ai loué une villa pour un mois dans un beau quartier de la capitale. Nous menons une fête terrible et pourtant, Dodo n'est plus tout à fait la même. Elle dégage une agressivité terrible. Mon départ et le contrecoup de mes détentions et de celle de Claude l'ont mise à plat. Les interrogatoires et la découverte de la double vie de Claude l'ont méchamment marquée et c'est une femme amoureuse certes, mais une femme revancharde que je trouve en face de moi.
Claude vient d'être libéré et elle doit maintenant faire un choix pour sa vie future. Claude a prévu de nous rejoindre. Elle panique à l'idée de sa venue. Je lui remonte le moral comme je peux en l'assurant maintenant que les perquisitions, interrogatoires et attentes dans les parloirs de prison font définitivement partie du passé. Mais les choses ne lui semblent pas aussi claires et je découvre ma Dodo qui rit et ma Dodo qui pleure.
Le temps sous les tropiques se montre particulièrement idyllique.
Le matin (je loge chez Dodo), nous nous levons très tôt pour regarder le lever du soleil, et à ces moments-là, nous découvrons des petits coins de paradis. Dodo décide d'acheter une Jeep. Quel véhicule et quels souvenirs !
Un soir, alors que j'étais rentré chez moi, Pépé décide de sortir Dodo pour lui remonter le moral.
Passablement éméchés, ils se trompent de chemin, ne voient pas les sentinelles et se retrouvent en plein milieu de la caserne de la garde personnelle du Président Stroessner. Les lampes de poche les braquent de partout ainsi que les méchants yeux noirs de leurs fusils d'assaut (de bons F.A.L. belges).
Pépé sombre un instant dans la panique :
-Dodo, surtout ne fais pas marche arrière ! Arrête, vite !
Puis, il décide d'arranger la situation. Il ne parle pas espagnol, il a oublié ses papiers et Dodo aussi, ils sont en état d'ébriété et ils sont dans une zone strictement interdite.
Par ses gestes et son humour, Pépé détend la situation et les militaires vont même leur indiquer la bonne route.
Nous parlerons aussi affaire et en attendant l'arrive de Claude, nous visiterons Graziani. Le travail de ganaderia (élevage de bœufs) semble aussi à Dodo un bon investissement et par correction, elle attend Claude avant d'investir dans le premier troupeau. Sur mes conseils, Dodo va essayer de reprendre une vie commune avec Claude... je n'aurai jamais été aussi stupide de ma vie !
Claude arrive à l'aéroport et nous l'accueillons comme un héros libéré. Pourtant, son arrivée crée rapidement des problèmes. La vie conjugale de Dodo est détruite, c'est pourquoi nous prolongeons nos discussions jusque très tard dans la nuit. Claude donne son accord pour que Dodo investisse son propre argent et nous achetons le premier troupeau. Nous louons de bonnes terres pour les engraisser.
Lors de ce premier voyage, Claude ne parle pas des relation de Gol et de Kaida (patron du casino de Namur,

truand notoire en France). Pourtant lors de sa détention, il m'avait fait dire entre mes deux arrestations que, vu mes capacités, je pourrais peut-être trouver un travail de directeur de sécurité dans un grand casino.
Par contre, il me décrit beaucoup ses collègues et certaines affaires « bizarres » qu'il connaît. Je découvre ainsi les vraies hiérarchies installées au Parquet ainsi que les tendances politiques ou philosophiques de chacun.
Il m'explique la pratique judiciaire et je comprends avec énormément d'étonnement et d'indignation que l'indépendance des juges et des substituts n'est que théorique.
Chez les substituts, je pouvais comprendre, mais... chez les juges !
Prévoyant de multiples retours, Dodo loue aussi une maison, avenida Brasilia. Je suis donc sûr de la revoir bientôt.
La fin du mois est marquée par quelques remarques dans les journaux belges qui pensent que je me suis enfui au Paraguay.

Avril 1986
La prison de Gand a toujours servi de modèle aux autres prisons de Belgique.
Son directeur, un peu mégalomane, a même réussi à obtenir des vitraux pour décorer l'énorme centre de son établissement.
A part l'esprit particulièrement répressif de la direction, cette prison se révèle confortable avec des installations sanitaires dignes de ce nom. Elle abrite actuellement une bande de truands célèbres : la bande « De Staercke ».
Ces malfaiteurs sont inculpés de plus d'une centaine de méfaits, allant du hold-up au recel. Parmi cette bande : VanEsbroeck, celui de l'affaire des bons de caisse et des vidéos.
Les « De Staercke » ont été « balancés » par Van Esbroeck dans l'affaire des titres mais curieusement, très curieusement, ils ne sont pas poursuivis. Parmi la bande, Alain Moussa, le « flingué » par Ramadan Dodac.
Enfin, last but not least, puisque Van Esbroeck a avoué son vol de videos, je suis “repris” parmi la bande.
A l'époque, les tueries du Brabant Wallon sont sous la loupe de deux groupes d'enquêteurs : le groupe Delta et le groupe dit Cellule du Brabant Wallon, sous la houlette du juge Schliker de Nivelles (celui que les enquêteurs d'extrême droite accusent de saboter volontairement les enquêtes).
Les deux groupes se détestent et vont jouer à la guerre par le truchement des témoins qu'ils vont réellement terroriser.
Pour le groupe Delta : ils suivent la piste de De Staercke.
Pour la cellule B.W. : ils ont capturé des sortes de forains, plus ou moins marginalisés qui avouent ou rétractent selon que l'interrogatoire soit musclé ou très musclé.
Le directeur de la prison de Nivelles intervient même en faisant photographier un suspect de retour d'interrogatoire, c'est odieux !
Les super-marchés Delhaize ont décidé de motiver la recherche des criminels en offrant une prime de 10.000.000 de francs belges à toute personne susceptible de fournir des indications permettant d'identifier les tueurs.
Le 8 avril 1986, le sous-officier Marc Lemmens de la B.S.R. de Termonde retire les menottes à Van Esbroeck, toujours surnommé « Dikke Léopold ».
Ce dernier va faire une déposition capitale pour la découverte de la « vérité ».
Voici le procès verbal historique : le P.V.736B.S.R. Termonde 8 avril 1986.
En prenant bien soin d'omettre le nom de son ami, le commissaire Godefroid de la P.J. de Bruxelles, Dikke Leopold explique qu'il m'a connu en tant que directeur de prison. Ensuite, il embraye sur un « scoop » :
-Bultot m'a demandé de receler des objets volés afin d'alimenter la caisse de son parti politique. Il sait que je suis un grand spécialiste de ce genre d'activités et il a osé me parler sans vergogne !
Van Esbroek feint son offuscation :
-Je n'en revenais pas, venant d'un directeur de prison ! Je n'ai donc donné aucune suite !
Puis franchement outré :
-Mais un soir, il est venu me relancer jusqu'à mon domicile où il me dit qu'il est un des éléments moteurs du Front de la Jeunesse (or ce mouvement est dissout. NDLA)
Plus tard, il me montre des hommes en uniforme nazi et il m'indique que le Baron de Bonvoisin est un des chefs !
Devant l'étonnement du sous-officier, d'ailleurs accompagné par un inspecteur de la P.J., Marc Itterbeke, il ose

tout :
-D'ailleurs, Bultot a des réunions avec Léon Degrelle (Président du parti Rex, condamné à mort par contumace et en exil en Espage, NDLA) chez de Bonvoisin et Degrelle est amené sous la protection des gens de la Sûreté de l'Etat ! Bultot n'aime pas les étrangers et il pense que je suis de son bord, or je suis membre du parti socialiste et j'ai même une carte du parti.
Pas gêné pour un sous de ses inepties, il poursuit :
-J'ai vu le club de tir de Bultot, les cibles sont représentées par des dessins de femmes et d'enfants.
J'y ai vu Bouhouche et Mendez. Ils ont l'air bon amis tous les trois.
Il assène alors le coup de grâce :
-Bultot a revendu les armes volées au groupe spécial d'intervention de la gendarmerie en 1981. Elles ont été distribuées à des groupes d'extrême droite.
Il doit sûrement avaler sa salive avant de continuer :
-En mars 1985, Bultot m'a proposé de prendre part à des entraînements commandos afin de participer à des actions visant à déstabiliser l'Etat. Je serais payé 200.000 FB par mois. J'ai refusé, je rappelle que je suis membre du parti socialiste.
Après ses « révélations », Van Esbroeck joue le grand jeu et demande protection :
-J'ai aidé la justice mais ma vie est en danger. Il ne faut plus m'envoyer des les prisons de Forest ou Saint-Gilles : les hommes de Bultot y sont toujours puissants. Le lendemain, il poursuivra sur le même ton en disant que je suis corrompu et que j'accepte de l'argent pour faire avancer les dossiers : argent pour mon parti politique.
Il osera de même :
-Bultot a un jeu monopoly spécial où les cases de terrains sont représentées par des camps de concentrations et la prison par une chambre à gaz !
Après avoir prétendu, le 23 avril 1986, dans le P.V. 886, rédigé par les mêmes policiers, qu'il avait été menacé de mort, Dikke Léopold se révèle enfin :
-J'ai fait ces déclarations pour soulager ma conscience. Mais je dois aussi avouer que je suis intéressé par la prime offerte par les supermarchés Delhaize. Comme je risque aussi ma vie pour ces déclarations, j'espère que le tribunal en tiendra compte.
Devant toute cette pourriture, j'aurai une satisfaction en 1987, le tribunal tient compte de son aide et ... le condamne à vingt ans de prison !
Le lendemain de la première déclaration de Van Esbroek, le journal « la Dernière Heure » du 9 avril titre : « Est-il normal qu'un directeur de prison organise des parcours du combattant ? »
L'article donne de fausses informations sur ma compétition de tir et demande à ce que l'on procède à ma recherche. Comme par hasard, on se félicite de Van Esbroek pour l'aide qu'il apporte à la Justice ?!
A partir de ce moment, je deviens la cible de la presse belge qui s'étonne de mon départ au Paraguay et n'y voit que la preuve de ma culpabilité dans le meurtre de Mendez. La persécution odieuse de ma famille et mes amis va bientôt commencer.
En avril 1986, la cellule Delta commence son offensive par une perquisition des clubs de tir pratique et saisit un nombre incalculable de douilles usagées.
Le mois suivant, notre vieille connaissance, Jean-Pierre Marion, armurier n°024 à Saint-Gilles, escroque un autre armurier en lui vendant 3 mitrailleuse M.G. 42 ... qui ont été rebutée par le banc d'essai obligatoire de la F.N. (Fabrique Nationale d'armes de guerre de Belgique).
Fievez de la B.S.R. enquête sur cette malversation qui vaut à Marino ses premiers ennuis judiciaires. Il est poursuivi devant le Tribunal correctionnel. Loin d'être assagi, Marino récidive dans la délinquance le mois suivant.
Lors d'une perquisition à son domicile, les enquêteurs découvrent 10 revolvers non inscrits dans son registre d'armurier.
-Il s'agit d'armes déposées par un armurier de Gilly, prétend-il avec un sourire angélique.
Malheureusement pour lui, l'enquête découvre son mensonge.
Voilà notre Marino et son complice, le trafiquant d'armes Jean Baugnet, à l'interrogatoire chez l'as des as, le super flic, le gendarme infaillible : l'adjudant-chef Guy Goffinon de la B.S.R. Celui-ci est accompagné par le gendarme Tinant qui lui, se montrera toujours correct tout au long des années.

Surnom de Goffinon : « Le Gof » Surnom de Tinant : « bébé joufflu » !
Chez Goffinon se trame alors un commerce peu reluisant : Marino m'accuse d'avoir participé à un trafic illégal d'une centaine de 357 Magnum et Baugnet (le même qui m'a fourni les 5 armes en novembre 1985, peu avant ma deuxième arrestation), m'accuse de trafic de 150 armes avec l'ambassade du Zaïre et le M.S.I. (Parti politique italien de droite représenté au Parlement européen).
Le mensonge de Marino se montre trop gros que pour être utilisé en Justice mais celui de Baugnet semble plus intéressant.
Le procès verbal de Baugnet est envoyé dans mon dossier auprès de madame Coppieters Wallant. Celui de Marino est gardé à usage interne et en récompense de bon et « loyal » service, Marino n'est pas poursuivi pour les dix armes en noir trouvées à son domicile !
Quant à Baugnet, interrogé plus tard par le juge d'instruction de Nivelles, il reviendra largement sur ses accusations n'avant pus qu'un seul pistolet 7,65 MM... Ce PV, lui, ne sera pas transmis dans mon dossier !

Au Paraguay, j'accompagne toute une famille d'indigène dans le nord du pays à la pointe de la Bolivie.
Mission : abattre quelques jaguars déjà vieux qui écument les maigres troupeaux locaux.
Le jaguar vieillissant n'hésite pas à s'infiltrer dans les estancias et peut abattre trois ou quatre bovidés en une nuit.
Les paysans du nord dont pauvres et possèdent à peine une dizaine de bêtes chacun. La découverte de la jungle profonde m'émerveille mais la chaleur et les moustiques tempèrent rapidement mon enthousiasme.
Alors que je me baigne près d'une marre je suis assailli par une nuée de moustiques. Les compagnons viennent directement à mon secours, mais je suis atteint par plusieurs centaines de piqûres.
Une heure plus tard, je suis couché, atteint par la fièvre. Heureusement, nous sommes sur le chemin du retour.
La pluie... la pluie nous tombe dessus, comme seule une pluie tropicale peut le faire. Nous sommes bloqués en pleine jungle, impossible d'avancer sur cette route détrempée ! Une semaine plus tard, nous arrivons enfin à Asunciòn. Mes amis me débarquent directement à l'hôpital italien. Le médecin m'ausculte et m'envoie :
-Il se peut que vous soyez atteint par le chaga ! Demain, nous aurons le résultat des analyses sanguines.
-Et si c'est positif ?
-Vu la réaction de votre corps, il vous reste un mois à vivre !
Il m'assène la nouvelle comme s'il m'apprenait que j'ai une simple grippe ! Je sors affolé de l'hôpital pour téléphoner à Dodo. La nuit se traîne, se traîne...
Le lendemain, j'apprends qu'il ne s'agit que d'une infection généralisée due aux moustiques.
Je respire !
Cette expédition m'a cependant inoculé un autre virus : celui de la jungle !
La jungle, on l'adore ou on déteste ! Elle ne laisse jamais indifférent.
Après quelques différents contacts chez les acheteurs de viande, je décide de gagner ma vie en ramenant du gros gibier pour les restaurants : sangliers, carpinchos (cochon d'eau), chevreuils et caïmans
Il m'arrive ainsi plusieurs aventures, certaines drôles, d'autres franchement cauchemardesques !
Une fois par semaine, je pars avec un indien et ma camionnette et nous allons chasser le long du Pilcomayo, un fleuve qui fait frontière entre l'Argentine et le Paraguay.
Le cochon sauvage est un animal particulièrement dangereux mais à chaque fois, j'en ramène 6 ou 7.
Je chasse aussi le caïman, dont la chair est succulente, surtout la queue.
Mais aller récupérer un caïman blessé est une œuvre particulièrement dangereuse ! Il faut savoir que le caïman est un animal qui se complait dans les bras de rivière bourrés de piranhas dont il se nourrit.
De plus, les possibilités de tuer un caïman restent très minimes.
Il faut absolument lui loger la balle entre les deux yeux et pas un centimètre à côté. Une balle dans le corps n'a aucun effet sur lui.
Lors d'une chasse mémorable, je me mets à l'affût le long d'une rivière. Je sais qu'elle est bourrée de carpinchos (rongeurs de la taille d'un porc) et de Yacares (caïmans).
Soudain, de l'autre côté de la rivière, sort le plus grand caïman qu'il me fut donné de voir. Une bête de trois mètres, plus ou moins cent kilos, alors qu ele caïman généralement ne dépasse pas le mètre cinquante.
Je suis à quarante mètres et je m'apprête à tirer avec le plus de précision possible avec ma Winch, 357 Magnum.

Mais voilà, une vingtaine de moustiques m'assaillent le visage. Au moment où je tire, un moustique me pique la paupière. L'excuse est belle pour annoncer que je l'ai raté ! Le monstre est touché et en traversant la rivière, les bras haut levés en tenant ma carabine, je suis accompagné par mon indien et son chien.
Le caïman a plongé. Moment délicat, car je ne sais s'il est mort ou blessé. Je sonde avec un bâton et brusquement, il réapparaît pour happer le pauvre chien !
Je dégaine mon Colt 45 et vide mon chargeur sur le caïman qui replonge aussitôt. Plus de caïman...et plus de chien !
Cette chasse allait vraiment être une des plus mouvementées de ma vie.
Le même après-midi, nous nous rendons avec un péon (ouvrier agricole) de l'estancia vers un autre bras de la rivière où grouillaient les caïmans. Seuls leurs yeux sont visibles et en fonction de leur écartement, il est possible d'en évaluer la taille. Il y en a de belles longueurs et nous nous divisons. Luchon, mon indien et le péon partent une bonne centaine de mètres en amont. Les caïmans en nous voyant avaient directement plongé dans les eaux glauques du bras de la rivière.
Je rentre moi-même dans l'eau jusqu'au niveau du nombril non sans un certain frisson. On a beau savoir que le caïman n'attaque pas l'homme, le spécimen de ce matin me restait en mémoire. En outre, le nombre élevé de caïmans est révélateur du nombre encore plus grand de piranhas dont ils se nourrissent.
En langue Guarani, « pira » veut dire poisson et « na » veut dire diable. Piranhas = poissons du diable !
Signalons la richesse de cette langue : Femme se dit Kuna, soit « ku » qui veut dire langue et « na » qui veut toujours dire diable : Femme = langue du diable !?
Nerveux dans la rivière, j'attends la réapparition des caïmans. Soudain, près de mes compagnons, un aboiement de chien, suivi par une dizaine de coups de feu. Une gerbe d'écume... un carpincho débusqué par le chien vient de plonger. Cet animal qui peut atteindre 60 kilos est un excellent nageur et peut rester longtemps sous l'eau.
Lucho patrouille le long de la berge quand une minute plus tard, il surgit à bout de souffle à trois mètres de moi.
La surprise est énorme de part et d'autre, elle se transforme chez lui en terreur et chez moi en un mélange de pitié et de honte !
J'hésite et comme il est à bout de souffle, il ne peut replonger. La nécessité de ramener de la viande et de nourrir ma famille l'emportent et, pas fier de moi, je l'abats d'une balle dans la tête. Il coule aussitôt. Le problème n'est pas simple : Un carpincho abattu dans l'eau ne réapparaît qu'une demi-heure plus tard environ. Dans ce cas présent, il a coulé à grande profondeur dans une rivière dont le courant se montre assez fort. Nous voilà dans l'obligation de surveiller les berges sur cinq cent mètres. Surprise, il réapparaît très vite et à seulement cent mètres de l'endroit où je l'avais tiré. Je demande à l'indien d'aller le chercher mais la profondeur est grande et ni lui, ni le peon de l'estancia ne savent nager. On voit à la surface une tâche brune à environ 15 mètres du bord. Je me déshabille et plonge pour aller le chercher. Nager tout nu dans une rivière infestée de caïman et de piranhas est une sensation particulière... je n'ai jamais trouvé de terme pour la qualifier !
Je nage avec difficulté à cause du courant et au moment de saisir le dos de l'animal, je vois sous l'eau une sorte de tâche blanche appartenant à l'animal. Etait-il malade ? Je la verrai bien sur la berge. Je l'accroche, mais pas moyen de le faire bouger alors qu'il flotte. De plus je sens un tourbillon près de mes jambes. Je pense abandonner, mais la mort de cet animal ne peut être gratuite et c'est au bout de plus d'une demi-heure de lutte que je ramène l'animal sur la berge.
La, je crois défaillir : la tâche blanche, c'est le crâne tout propre de l'animal où sont encore accrochés quelques piranhas. En arrivant sur la berge, j'ai compris ce qu'était ce tourbillon : je tirais d'un côté... et les piranhas de l'autre... et j'étais tout nu !
De ma vie, je n'ai jamais eu aussi peur de façon rétrospective ! Ce genre de chasse, outre le fait qu'il est très dangereux, est loin d'être vraiment lucratif. Le moindre problème automobile dans la jungle et la glace entreposée dans la glacière a vite fait de fondre. En principe, je prends de la glace pour huit jours. Le voyage pour se rendre sur place dure deux jours, deux jours de chasses et deux jours pour rentrer.
Il m'est arrivé deux fois de rester embourbé et de devoir ainsi jeter toute la viande. Un embourbement peut se solutionner dans le meilleur des cas en quelques heures, dans le pire... en quelques jours de travail acharné.
Plus tard, j'abandonne cette activité pour me lancer dans le commerce des chèvres.
En Belgique, Monsieur Jean Gol, ministre de la Justice m'offre un beau cadeau d'anniversaire en ce mois de mai.
Au mépris de toute décence, il me démet définitivement de toutes mes fonctions, motif : absence irrégulière... Or

de par ma suspension, il m'était interdit de me présenter au travail. Signe du début de ma persécution : aucun média ne s'en émeut !
Le 15 mai, Dodo revient seule au Paraguay. Elle me semble plus calme et nos retrouvailles sont fantastiques. Nous partons ensemble visiter le troupeau qui a l'air de bien grossir. Je lui apprends aussi à chasser. La jungle la fascine également et nous adorons la sillonner.
Au mois de juin, le Mundial de football met le Paraguay en effervescence. Le pays s'est qualifié et chaque goal est salué dans tout le territoire par des salves de pétards ou des détonations d'armes à feu.
Le jour du Belgique-Paraguay est un jour mémorable. En face de ma maison se dresse une gargote infâme mais qui possède la TV.
Nous assistons au match dans un local surchauffé par les supporters. Pour faire comme tout le monde, je décharge en l'air mon revolver lors du goal de la Belgique.
Quelques jours plus tard, Claude téléphone, affolé... l'inquisition belge vient de débuter.
Le 13 juin, le groupe Delta attaque en force !
Tous les membres de mon club sont perquisitionnés et toues les armes et matériel de rechargement sont saisis. Par la même occasion, mes parents, mes sœurs, mes amis, Pépé, Claudine, et Claude Leroy n'échappent pas à la mesure.
Les journaux commencent à évoquer la possibilité de mon inculpation dans les tueries du Brabant Wallon. Certains parlent de « vérifications », d'autres comme « la Dernière Heure » m'impliquent plus avant en déclarant que Bouhouche et le De Staercke sont mes amis !
Le pouvoir politique montre son émoi et les socialistes réclament une commission parlementaire car quelques députés apprennent certaines aberrations sur la manière dont les enquêtes sont menées.
Jean Gol descend dans l'arène :
-Il n'est pas question de créer une telle commission qui ne pourrait que gêner les enquêteurs !
Il poursuit sur un ton convaincant :
-Quant à la Sûreté de l'Etat, c'est un outil impeccable !
Dodo se prépare à retourner en Belgique. Elle s'attend aux pires ennuis et j'ai vraiment le cœur gros de la voir partir en connaissant les problèmes qui l'attendent.
Prise par l'émotion et ne connaissant pas l'espagnol, elle n'entend pas à l'escale de Madrid qu'elle doit changer d'avion. Ce fut la seule et unique fois que les Lineas Paraguay demandèrent le changement d'avion pour Bruxelles.
A l'aéroport de Zaventem, le groupe Delta a préparé une surprise. Suite à une fausse information, ils sont persuadés que je voyage dans le même avion que Dodo et que je vais essayer de rentrer incognito en Belgique.
Le dispositif mis en place par le Capitaine Sack du groupe Delta est impressionnant...
Il n'y a pas moins de 57 gendarmes en tenue de combat qui encerclent l'aire de débarquement de l'avion ainsi que le transit.
Dodo, ignorante de sa mauvaise destination, atterrit toute stupéfaite à Francfort ! A l'aéroport de Zaventem en Belgique, le branle-bas de combat est indescriptible... pas de Bultot, pas de Dodo !
Seuls les bagages arrivent à destination.
Claude Leroy et les enfants, venus attendre Dodo sont aussi stupéfaits que les gendarmes. Tout d'abord, Claude avait l'assurance du Delta que Dodo n'aurait aucun ennui à la douane belge, mais elle devait se présenter en leur bureau le lendemain.
L'absence de Dodo et l'arrivée de ses bagages le plonge aussi dans l'inquiétude. Mais, au même moment, se joue une autre pièce dans l'aéroport. Pépé est là. Non pour attendre Dodo, mais pour venir accueillir Ramadan Dodac qui revient du Mundial de football au Mexique.
Rama (abréviation de Ramadan) débarque tout joyeux au milieu d'un groupe de Belges encore excités de l'ambiance mexicaine. Il est affublé d'un immense sombrero et est porteur d'un faux passeport !
Son sourire s'estompe vite dès qu'il aperçoit le dispositif policier en place. A peine passé la douane, il refile rapidement son passeport à Pépé et veut se diriger à toute vitesse vers la sortie, mais un flic l'a reconnu.
Ils sont aussi entourés par une nuée de gendarmes et embarqués dans leur bureau.
Leur ébahissement s'agrandit avec l'interrogatoire :
-Où est Bultot ? Pourquoi revenez-vous le même jour que lui ? Pourquoi Pépé est-il là ?

Rama et Pépé se dépêtrent difficilement de ce bourbier d'autant plus qu'ils ignorent le retour de Dodo. Heureusement, ils n'accordent pas trop d'importance sur la « perte » du passeport de Rama.
Pépé, grâce à son humour, s'en sort bien aussi malgré la peur au ventre : le faux passeport de Rama est toujours dans sa poche.
Dès qu'ils sortent, après deux heures d'interrogatoire, ils rencontrent Claude qui, entre-temps par un coup de fil à ses beaux-parents, attend maintenant l'avion de Francfort !
Aussitôt qu'ils le voient, les deux comparses le mettent en garde et s'en vont très vite... Rama avouera :
-Je n'ai jamais eu autant de m... dans ma vie que depuis que je connais Bultot !
A l'arrivée de Dodo, elle est aussitôt arrêtée. Une femme du service de sécurité, trop zélée veut même la fouiller corporellement... Dodo s'y oppose.
Elle est amenée au poste de gendarmerie et subit un interrogatoire très sec, une seule question :
-Ou est Jean Bultot ?
Devant le refus de réponse, ils ne peuvent que s'incliner. Les bagages seront fouillés avec un soin tout particulier, même le tube à dentifrice est démonté !
Le 2 juillet, la commission de la justice de la Chambre rejette définitivement la proposition des socialistes.
Mes amis connaissent maintenant le terrorisme policier. Claudine en est la principale victime. Elle est perquisitionnée deux fois par le groupe Delta.
La cellule du Brabant Wallon ne veut pas être de reste, elle perquisitionne aussi. Plus tard, la cellule de Jumet viendra également.
Dodo n'est perquisitionnée qu'une seule fois, mais subit le maximum d'interrogatoires. La procédure est écœurante : les gendarmes viennent chercher Claudine à son travail et l'amènent devant les collègues et le patron de son bureau. Dans son magasin, Dodo voit arriver les gendarmes avec le feu bleu clignotant sur la voiture. Ils entrent toujours aux heures d'affluence et crient d'une voix forte :
-Madame Leroy, nous venons vous chercher pour interrogatoire !
Pépé dans son café « Le Plein Pot » vend aussi de la petite restauration le midi aux étudiants du lycée tout proche. Pendant une semaine, les gendarmes viennent chaque jour procéder à des contrôles d'identité dans son établissement et ce, à l'heure de table... le résultat est désastreux !
Dès qu'un ami est convoqué par un groupe, il reçoit l'ordre de téléphoner à l'autre groupe pour le signaler.
Bien souvent, le jour d'une convocation à Nivelles, les gendarmes de Termonde viennent chercher le témoin tôt dans la matinée et l'embarquent pour la journée dans leurs bureaux.
Après interrogatoire par un groupe, le témoin est systématiquement appelé par l'autre groupe aux fins de connaître les questions posées. Dans ce climat de terreur, Pépé organise la défense passive. Il crée des challenges : le challenge du plus perquisitionné, celui du plus longtemps interrogé, aux plus nombreux déplacements, etc.
Les flics ont une obsession, mon adresse. Or, de par ses contrôles sur les cassettes, il y a longtemps que le service de Monsieur Devlieghere (alias Taras Boulba) de la Sûreté de l'Etat, possède mes coordonnées.

Au Paraguay, j'ai obtenu ma carte d'identité nationale et mon avocat a prévenu les autorités de la spécificité de mon cas. Même là-bas, être emprisonné pour une photo avec des poignards leur semble tout à fait anormal !
Ils me regardent dès lors comme un réfugié politique. Quant à mes revenus, je continue mon job de chasseur professionnel !

Une rage sourde m'étreint à chaque fois que j'apprends une nouvelle perquisition ou un nouvel interrogatoire !

Arlette ne tient pas le coup ! Elle s'est remise à boire de façon effrayante ! Un soir de juillet, je la trouve dans un tel état que je dois la faire hospitaliser. Les médecins la garde quelques jours à l'hôpital Bautista. Elle refuse de chercher du travail. Comme je l'ai emmenée au Paraguay, elle estime que c'est de mon devoir de la nourrir. Après 20 ans de travail d'infirmière, elle considère qu'elle en a fait assez !

En Belgique, la terreur bat son plein. Chaque groupe a son propre système de persécution. Ainsi le groupe Delta convoque les témoins dans ses propres bureaux à Termonde, ce qui occasionne pas mal de frais. Sur place, ils

interrogent pendant des heures et des heures, posant surtout des questions sexuelles.
Les femmes interrogées par l'équipe du capitaine Sack sont littéralement agressées de questions sur ma vie sexuelle.
Elles sont soumises à des questions très précises du type :
-Comment Bultot vous a-t-il draguée ? Quand avez-vous fait l'amour ? Quelle est sa position préférée ? A-t-il des désirs particuliers dans ce domaine ?
Un vrai scandale !
Et quand, deux ans plus tard, j'eus l'occasion de rencontrer le capitaine Sack dans le cadre de la commission rogatoire, je ne pus m'empêcher de lui demander si ses gendarmes étaient tous des pédés ou des impuissants pour avoir écrit des milliers de pages sur ma façon de baiser. Il me répondit qu'il n'y en avait pas des milliers et que cela servait à définir mon profil psychologique !

Après les obsédés sexuels de Termonde, voyons maintenant ce personnage qu'est le super-flic des flics, son excellence, l'adjudant Goffinon de la B.S.R. de Bruxelles. Glorifié par Maurice Sarffati (alias Serge Dumont).
Goffinon ou Le Gof (pour les intimes) représente une des plus grandes ordures dont peut s'enorgueillir la gendarmerie belge !
Chez lui, pas de cris, pas de hurlements, simplement des menaces de mort !
Il est au courant de la cohésion qui existe entre mes amis et il met tout en œuvre pour la détruire. La description du personnage vaut le coup d'œil. La cinquantaine bien sonnée, toujours tiré à quatre épingles, cheveux gominés, Monsieur Goffinon voudrait paraître plus comme un haut magistrat que comme un simple sous-officier de gendarmerie. Au départ, il est un peu maniéré et condescendant. Dame ! Monsieur Goffinon a fait tomber tant de têtes qu'il se croit vraiment parvenu. Sa dernière grande cible serait de s'offrir sa tête à mon palmarès. Cette fois, cependant, il va échouer malgré la virtuosité à manipuler les gens qu'il interroge. Le Gof travaille d'abord en douceur. Chez lui, pas de gifle, et pas de coups
Il rassure. A la limite, il se montre même paternaliste sans cependant se départir d'une légère suffisance de lui-même. Le ramage s'accorde avec le plumage !
Laissons-le parler ainsi qu'il l'a fait à ma famille et à mes amis :
-Jean (côté paternaliste protecteur) est, d'après mes informations, un chic type, toujours prêt à rendre service, pas du tout le genre violent que la presse essaye de démontrer. En fait, Jean, de par son bon cœur n'est absolument pas un extrémiste et il ne ferait pas de mal à une mouche. Alors, pourquoi lui coller l'étiquette d'extrême droite ?
Le témoin est mis en confiance, il poursuit :
-Il n'a rien à voir avec ces néo-nazis violents qui attaquent les Arabes dans la rue. Il faut lui retirer cette étiquette politique malsaine et son cas sera sûrement examiné avec bien plus de clarté et de bienveillance !
Il faut avouer que mes parents furent impressionnés par cette touchante déclaration. Et même Francis Dossogne minimisa auprès de lui mes relations avec le parti Forces Nouvelles.
Un premier bon point pour Le Gof qui voulait que mes amis lui signent des deux mains sa manière de voir et plusieurs, croyant m'aider, mettent leur signature au bas de ce beau piège !
Beau piège ? Mais pourquoi donc ?
En fait, ce mielleux personnage escompte bien me faire passer pour un délinquant de droit commun auprès des autorités paraguayennes. Il veut absolument leur démontrer que je ne suis pas un politique mais un délinquant ordinaire ... et ainsi obtenir mon extradition !
Comme mes amis me téléphonent au Paraguay après chaque interrogatoire, je me rends compte du piège et j'agite la sonnette d'alarme. Ici, au Paraguay, je ne suis pas sous la pression policière et avec le recul, je me rends mieux compte des agissements du personnage. J'ai vu juste !
Au prochain interrogatoire de Dodo, il essaye d'aller plus loin encore en démontrant par une brillante mais fielleuse théorie que mes idées ne sont même pas d'extrême droite.
Dodo, avertie, lui rétorque que je suis fier d'être nationaliste et que jamais, quelque puissent être les circonstances, je ne veux être dégagé de mon idéal. Surpris, le Gof insiste. Dodo tient bon. Le vernis du Gof se craquelle, il devient alors rouge écarlate, ce qui est chez lui un signe de colère contenue. Comment ose-t-on contrarier sa Seigneurie ?

Le Gof est un vicieux mais certainement pas un imbécile. Vieux singe, il a plus d'un tour dans son sac. Il veut bien, grand prince, que l'on se méfie de lui, mais vu les circonstances, il va se résoudre à expliquer à Dodo que ma vie est en danger, mais lui peut encore me sauver la mise :
-Madame Leroy, l'heure est grave. Jean est en danger de mort. Il faut comprendre la situation. Pépé n'est pas un ami de Jean. Pépé connaît les grands truands et est à leur solde. S'il s'est rendu au Paraguay, c'est dans l'unique but de repérer les lieux afin d'en rendre compte à ses chef.
Dodo est interloquée...
-Pépé a mis aussi Jean dans des situations scabreuses avec photos compromettantes. Si vous ne m'aidez pas, Pépé va retourner au Paraguay pour descendre Jean ! Voulez-vous être responsable de ce meurtre ? Si vous aimez Jean, il faut m'aider à le sauver. Il faut me croire !
Il pense avoir marqué des points, alors commence la tentative de division :
-Surtout ne rien dire à Jean, car il ne vous croira pas et téléphonera à ce qu'il croit être son ami. Pépé devra en référer à son chef et c'est alors votre vie qui sera en danger ! Il faut me croire si vous voulez sauver Jean !
Dodo est sérieusement ébranlée, il essaye l'estocade :
-Pour preuve de ma bonne foi, je peux vous donner une information ultra secrète : Claude va retourner au Paraguay en même temps que Pépé pour voir s'il accomplit bien sa mission, car... Claude Leroy travaille pour la Sûreté de l'Etat ! Il met à mort :
-Jean est en danger, il faut m'aider !
Après un sermon pareil de plusieurs heures, Dodo sort de son bureau complètement assommée et ne sachant plus que faire. Un vrai lavage de cerveau !
Le Gof lui a proposé, en échange de sa protection, que je lui fasse parvenir ma déclaration où j'actais tout ce que je connaissais dans les différentes affaires en cours. Dodo est anéantie et, après une grosse crise de larmes, elle me téléphone.
Elle sait que je suis la seule personne qui peut vraiment la conseiller. Dès que j'apprends le travail du Tartuffe, je suis prêt à exploser mais la détresse de Dodo m'en empêche. Je lui conseille d'aller voir Pépé et de lui raconter tout ce que Le Gof lui a assené ! Je l'envoie en toute confiance. Pépé est un véritable ami et le restera tant que je serai en vie. Toute tremblante et toute gênée, Dodo explique ce qui lui est arrivée et n'omet pas de raconter ses doutes et ses craintes. Fantastique, Pépé la prend dans ses bras en lui disant :
-Pauvre petite, qu'est-ce qu'il t'en a fait voir !

Le Gof essaie aussi la même tactique avec mon père, mais avec certaines variantes.
-Si Jean nous dit tout, il n'aura plus rien à craindre ! Par contre, si on pense qu'il connaît des choses, un bon fusil à lunettes pourrait le faire taire, même au Paraguay.
Mon père me téléphone complètement affolé, j'ai beaucoup de mal à le rassurer.

Début juillet, ma sœur débarque à Asunción. Elle est la première de ma famille à nous visiter et l'émotion nous étreint. Elle nous décrit avec horreur les perquisitions familiales.
Arlette et moi allons lui faire découvrir le Paraguay et pour la première fois, je me rends au Brésil où nous visitons les merveilleuses chutes d'Iguacu, lieu de tournage du film « Mission ».

Le 19 juillet, Dodo revient au Paraguay pour les vacances, accompagnées des enfants.
Le Gof lui a remis un message et le groupe Delta de Termonde a fait de même ! Proposition du Gof : si j'ai des révélations à faire, je les couche sur un papier et quand Dodo rentre en Belgique, un hélicoptère de la gendarmerie viendra le chercher en bout de piste, car l'avion y sera immobilisé. Elle sera ensuite transportée directement dans la cour de la gendarmerie. Dodo lui a révélé que je connaissais certains faits sur le Brabant Wallon et son attitude a changé, il veut maintenant être le premier à recevoir mon témoignage !
Termonde se montre beaucoup plus matérialiste et plus en accord avec « leur » sens de l'honneur : nous continuons les interrogatoires et perquisitions tant que Bultot ne prend pas contact avec nous !
Les gendarmes du groupe Delta remettent alors le numéro de téléphone de leur permanence. Mais pour l'instant, je ne m'occupe pas des objectifs des flics, je veux faire oublier à Dodo et aux enfants les affres de leur vilenie.
Avant de partir voir le troupeau, Claude a le temps de téléphoner pour signaler à Dodo qu'elle doit vendre le

troupeau, il a besoin de cet argent de façon urgente. Par téléphone, il ne précise pas le but de ce retrait, mais Dodo lui fait confiance. Les enfants de Dodo et Cyriaque sympathisent sur la route de la jungle. Naturellement, nous tombons en panne... pour la plus grande joie des enfants. Tous adorent la jungle, l'estancia et le cheval.
A Concepción, nous décidons une courte promenade d'après-midi... nous revenons deux jours plus tard, toujours suite à une panne de la jeep.
De retour à Asunción, je téléphone à Termonde.
J'exige de parler directement avec le juge d'instruction Troch. Il est absent et je serai en communication avec le juge Tas.
Je pose une première condition : j'accepte de parler à la condition que le groupe Delta laisse définitivement mes amis et ma famille en paix. Le juge acquiesce.
Ma seconde condition : je ne veux parler qu'avec le juge et en fonction de mes révélations, il doit garder cette conversation confidentielle. Je ne veux aucune représailles sur mes proches. Il me donne sa parole de magistrat de garde le secret et... embraye l'enregistreur devant son staff réuni. Il en fait un procès verbal et au mois de septembre, toute la presse en parle !
Dans cette conversation, je lui explique l'affaire Dekaise, l'affaire Pinon et les déclarations de Claude Leroy sur Jean Gol. Pour la toute première fois et d'une manière officielle, l'intégrité du Parquet de Nivelles est mis en cause. Je donne cinq noms dont il faut absolument se méfier : le Procureur général Van Honste et le commissaire en chef Reyniers (source de Claude Leroy), le Procureur du Roi poelman (vu ma deuxième détention), le Juge Schlicker et le Procureur du Roi Depretre (sources d'enquêteurs policiers sympathisants d'extrême droite).
La conversation se déroule très courtoisement et, comme un simplet, j'ai confiance dans la parole du magistrat.
Avant le retour de Dodo, je lui confie aussi un message pour Le Gof, message très court de cinq lettres. Dodo m'a expliqué son interrogatoire au sujet de l'affaire Mendez où elle a dû crier pour que Le Gof daigne prendre sa déposition m'innocentant dans le cadre de ce meurtre.

Dodo et ses enfants repartent le 28 août 1986 et elle n'est pas inquiétée à l'aéroport. Pendant plusieurs semaines, le Parquet de Termonde va donner l'illusion d'avoir une parole.
Le même mois, la presse belge est lancée sur un nouveau témoignage. Un témoin anonyme (cela va de soi) a reconnu Béatrice Bosquet pendant une des tueries. Or Béatrice Bosquet est en fuite depuis 1981... au Paraguay. Elle et son compagnon sont toujours faussement accusés du meurtre d'un arabe, accident qui fut largement médiatisé et qui vit Jean Gol au devant d'une manifestation anti raciste. Ce témoignage est vite abandonné, mais il sert à discréditer le Paraguay : pays de néo-nazis et de desesperados de tout poil sous la férule sanglante du Président Stroessner.
De septembre à novembre 86, la presse se déchaîne.
« La Dernière Heure » procède à son étiquetage : il y a trois filières pour les tueries : la Lorraine, les De Staercke et la filière noire de... Bultot.
Ensuite, dans la presse se crée le concept des trois B : Bouhouche, son complice, Beyer et... Bultot.
Les familles des victimes s'émeuvent du peu de résultats des enquêtes. Elles envoient un message à tous les journaux réclamant une fois encore une enquête parlementaire sur les tueries. Devant l'émoi provoqué par leur détresse, Jean Gol doit encore appuyer de tout son poids pour refuser cette enquête. La presse mitraille de tous côtés. Le « Pourquoi Pas ? », magasine, s'interroge : « Bultot est un fasciste, fanatique d'extrême droite ! Combien de Bultot traînent encore dans les arcanes du pouvoir ? ».
Un des enquêteurs de l'affaire Mendez prend contact avec moi au Paraguay.
Il me donne une nouvelle stupéfiante : dans un des procès-verbaux relatifs à l'affaire Mendez, il y a le témoignage du frère de Mendez expliquant que quelques jours avant de mourir, et plein d'angoisse, Mendez déclare :
-« Les tueries », c'est encore cette crapule de Jean Gol qui est dans le coup !
Sur mon insistance angoissée, l'enquêteur me confirme que ce P.V. existe bien. Je sens qu'il faut diffuser cette information, mais comment ?
En Belgique, Dodo est de sortie avec Francis et Pierre-Paul. Comme d'habitude, ils ont emporté un magnétophone qu'ils placent au centre de la table du restaurant. Et commencent leurs joyeux babils. Soudain,

Francis déclare :
-René Haquin !
Et en effet, le fameux journaliste judiciaire du journal « Le Soir » vient d'entrer accompagné de son épouse.
Haquin remarque vite Francis Dossogne car il a écrit un livre sur l'extrême droite. Il vient donc saluer la table d'un air « désintéressé », ce qui lui permet de connaître ainsi les autres personnes de la table. Après les présentations, il se montre très intéressé par Dodo. Les journalistes connaissent tous les voyages de Dodo au Paraguay !
Plein d'espoir, il me débite alors un petit discours sur la cassette me demandant de venir m'interviewer. Enfin une possibilité de m'exprimer !
J'accepte, et lorsque Dodo revient me voir le 25 octobre 86, elle m'annonce l'arrivée de René Haquin pour le début du mois de novembre.
La presse flamande, qui jusqu'ici avait été plus modérée que la presse francophone, m'attaque très violemment par le biais de « De Morgen », journal gauchiste. En faisant semblant de disposer de très nombreux informateurs, le journal diffuse les déclarations de Van Esbroek et le rapport Jonathan.
Mais une autre nouvelle vient apporter de l'eau au moulin de mes détenteurs. « On » vient de découvrir que l'écriture sur le morceau à moitié calciné et laissé par les tueurs au bois de la Houssière pourrait provenir de... Claudine Falkenburg !
Un expert est désigné et seulement avec les mots : « ventre », « genoux » et « centre de doul », il authentifie avec certitude l'écriture de Claudine.
Monsieur Guillaume signe donc le P.V. d'expertise avec cette reconnaissance. Claudine ne reconnaît pas sa propre écriture ! Elle lâche cependant que cela ressemble plutôt à l'écriture d'une jeune fille. Mais pour l'expert Guillaume, il n'existe aucun doute quant à la propriété de cette écriture.
Aussitôt, le branle-bas de combat, perquisition et ré-interrogatoires de tout le monde ! Certains journaux croient même savoir que ce texte a été écrit par Claudine pendant la conférence que j'ai donnée avec OTT lors du séminaire Defense-Security. Or elle était absente pendant la conférence. D'autres informations filtrent aussi concernant les voitures des tueurs. Ils ont « blindé » leur voiture avec du Kevlar (sorte de ouate mais qui protège des balles).
Or, lors de ma démonstration, j'ai formellement proscrit le Kevlar qui, pour moi, n'empêche pas l'effet traumatique. Par contre, la P.J. et le groupe d'intervention de la gendarmerie en sont de fervents défenseurs...
Dégouté par cette boue, j'emmène Dodo dans la jungle, si belle et si fascinante. Dans ce décor paradisiaque, je parviens à lui faire oublier la Belgique et sa honteuse Justice. Elle m'accompagne aussi dans mon négoce des chèvres. Il faut d'abord discuter longuement les pris (rien n'est rapide au Paraguay), ensuite capturer les chèvres au lasso, les abattre et les vider.
Dans la glacière, je peux transporter jusqu'à 30 chèvres prêtes pour la boucherie. Un léger contretemps nous accapare et le jour de l'arrivée de René Haquin, nous venons tout juste de revenir de la jungle ; les chèvres sont toujours dans la glacière à l'arrière de la Ford F 1000.
Après notre départ de l'aéroport, je prends un maximum de précautions afin de semer toute personne qui aurait suivi le journaliste. René Haquin reste médusé de ma première demande, mais il m'aide décharger les chèvres au marché local. Il vient habiter chez nous et participe aux frais du ménage. Nous déjeunons au Jardin Botanique d'Asunción qui recèle aussi le Jardin Zoologique. René sourit sympathiquement, mais depuis plusieurs mois, la prose des journalistes m'a rendu méfiant.
Sournoisement, je l'invite à boire de la cana, alcool de canne du Paraguay. Toute personne qui en boit pour la première fois sombre toujours dans une ivresse débordante. On peut être habitué à n'importe quel alcool... celui-ci rend « légèrement » fou. Mon but : connaître ses à priori.
Hélas pour moi, le résultat se montre différent de mes espérances et René, touché comme les autres, se met à escalader la clôture du lamas pour vérifier la bande dessinée de Tinton où « Quand lama fâché, lui toujours faire comme ça ! Et le lama crache ! »
Devant les gardiens ahuris, René galope derrière les lamas qui le fuient. Les gardiens me demandent d'intervenir, mais je suis occupé à photographier René avec son propre appareil. Bref, il revient et cet événement, en me faisant rire, m'a curieusement rapproché du personnage.
Dodo et moi sommes invités à visiter une estancia à vendre dans le nord. René nous accompagne. C'est un

compagnon charmant, mais il s'inquiète beaucoup dans la jungle de ma désinvolture paraguayenne.
Embourbés (tiens, encore une fois !), nous sommes contraints de passer la nuit à la belle étoile. Nous dormons par terre, nos selles en guise d'oreillers.
René est inquiet, nous sommes coincés dans une zone de jaguars et de ... cannibales ! Dodo et moi, habitué déjà à la philosophie quasi musulmane du Paraguay : « Tu meurs quand c'est écrit ! ». Nous nous endormons paisiblement, l'arme à portée de main, soit, mais complètement décontractés. René, lui, veille au feu toute la nuit ! Pendant le voyage et pendant les haltes, René va me poser ses questions. Elles sont directes et franches. Pas de demi-teintes ! Dès son premier propos, il m'avoue qu'il a rencontré des enquêteurs sûrs de ma culpabilité. Son interview se montre encore plus un interrogatoire qu'une conversation amicale. Je réponds à toutes ces questions et j'avance aussi mes accusations. Le courant est bien passé entre lui et moi.

Dodo parle :
« J'ai passé une nuit idyllique, comme toujours lorsque je dors à la belle étoile, aux côté de mon amant. Je m'étire à n'en plus finir dans la douce moiteur de cette jungle qui m'est devenue familière et que je ne redoute plus trop.
Je me sens bien et belle, comme devait se sentir Jane avec Tarzan... mais c'est parce que je ne possède pas de miroir et devant l'œil goguenard de René Haquin et le franc éclat de rire de moqueur de Jean, je me doute un peu de l'état de mon visage et de mes cheveux. L'indien lui ne dit rien et je remercie en mon for intérieur ces inévitables règles de hiérarchie qui existent ici, au Paraguay et qui obligent au moins l'un des trois hommes à se tenir coi face à mon physique hollywoodien !
Après plusieurs heures d'effort, la camionnette est enfin dégagée et nous reprenons notre route... hélas sans avoir pu nous rafraîchir.
Oubliant la beauté agressive du paysage, ne défilent plus devant mes yeux que les images ancrées dans ma mémoire par la civilisation moderne : en rêve, je me glisse dans un délicieux bain mousse tandis qu'une musique douce accompagne chacun de mes lents mouvements ; sortie des mains expertes d'une esthéticienne, rajeunie de dix ans (au moins !), je me laisse aller aux doigts de fée d'un coiffeur de rêve qui ne cesse de tarir d'éloges sur la beauté soyeuse de mes cheveux.
Et au moment même où je vais enfiler la robe la plus sexy qui soit, un cahot épouvantable me précipite contre la paroi et ...un bidon d'essence qui se répand sur moi.
Je maudis Jean, la camionnette, la jungle, toute l'Amérique du sud et c'est au milieu de mes cris et de mes injures que nous arrivons à la plus belle estancia que j'ai jamais eu l'occasion de voir.
Tout un groupe de personne nous attend déjà ... eux sont arrivés la veille en avion-taxi.
En un seul coup d'œil, je repère les femmes, en petite robe bain-de-soleil, coiffées, manucurées, parfumées et plus sucrées que le plus écœurant des sucres d'orge.
En les voyant se précipiter vers Jean, très style « Camel Trophee » et lui jeter des coups d'œil prometteurs, je regrette sincèrement avoir confié mon calibre 12 à l'indien.
Tout de même, après avoir servi l'apéritif à ces « héros de la jungle », l'une de ces poupées me propose d'aller me rafraîchir dans une salle de bain. J'ai envie de l'embrasser, pour la bonne nouvelle ... et puis lui refiler un peu de ma crasse !
L'eau chaude délicieuse coule sur moi et j'oublie mes dernières petites misères. Je me savonne vigoureusement les cheveux, la mousse glisse doucement sur mon corps je me détends complètement et soudain... plus d'eau ! Je tourne les robinets dans tous les sens, rien ne vient. Je hurle pour appeler quelqu'un, le savon me pique les yeux et je vois à peine Jean qui est rentré dans la salle de bain et qui est écroulé de rire devant le spectacle que je lui offre. Il me faudra attendre près d'une demi-heure enfermée dans la douche et les cheveux dégoulinants de shampoing pour que le réservoir soit à nouveau rempli et que je puisse terminer ma toilette. Pendant ce laps de temps, j'ai eu tout le loisir de maudire cet endroit, ce pays de demeurés et de me traiter moi-même de crétine intégrale pour m'être laissée entraîner dans cette aventure avec un homme qui, au lieu de compatir à mes graves problèmes féminins d'ordre esthétique, sirote tranquillement son pastis et flirte outrageusement avec de vielles mal fardées !
Avec le recul cependant, lorsque je me trouve bousculée dans la rue par des gens aussi gris et aussi tristes que le climat belge, je repense à ces courses dans la jungle et je regrette le temps où je me trouvais crottée, fatiguée,

si peu féminine mais si près de Jean et de la Vérité ».

De retour en Belgique, René Haquin publie un reportage où il défend mon innocence mais, il se refuse à publier mes accusations.
Plus tard, des bruits circuleront que René Haquin m'a payé 300.000 FB pour cette interview. Je m'inscris, et lui aussi, totalement en faux contre ce mensonge.
Je n'ai jamais demandé ni reçu un franc pour les interviews que j'ai accordées.
Les nombreux journalistes qui m'ont visité au Paraguay ou en Afrique du Sud peuvent en témoigner.

En Belgique, les plongeurs de l'armée ont récupéré un butin particulièrement impressionnant : dans l'eau du barrage de Ronquières, ils remontent des armes et des coffres volés pendant les tueries.
L'expertise est formelle : ce sont les armes des tueurs. Mais le plus extraordinaire, c'est que cette compilation d'armes au même endroit prouve de façon irréfutable qu'il y a un lien entre toutes les attaques.
Une compilation... une vraie signature narquoise !
Les tueurs se jouent de la justice.

Au Paraguay, je décide de clarifier la situation familiale. J'avoue à Arlette que je suis amoureux de Dominique... mais je reste amoureux d'elle aussi.
La nouvelle est difficile à digérer, mais la situation sera plus tard acceptée par nous trois.
Dodo reste pour les fêtes et attend Claude qui doit venir avec des investissements. Les enfants sont de la partie et Pépé est attendu avec sa femme. Autre surprise : Claudine vient aussi nous visiter en grand secret de sa famille qui estime qu'elle a déjà eu « assez d'ennuis comme cela ».
Nous allons donc nous retrouver à toute une bande pour passer Noël et Nouvel An. Quelle fête en perspective !

Auparavant, le 18 décembre, la R.T.B.F. programme une émission intitulée « au nom de la loi ».
Thème de l'émission : les tueries du Brabant Wallon.
Cette émission se tourne essentiellement vers une responsabilité possible de l'extrême droite dans les massacres. Le présentateur effectue son enquête auprès de la Fédération du Tir pratique. Un responsable est interviewé et déclare, la main sur le cœur, que la Fédération est un organisme au-dessus de tout soupçon et que d'ailleurs, ils ont éjecté tous les fascistes qui ternissaient leur beau mouvement. Il se montre pas peu fier de mon expulsion.
Ce responsable n'est autre que ... Francis Dorao. L'émission ne signale à aucun moment l'appartenance de Dorao à la P.J. de Liège ni ses accointances avec la Sûreté de l'Etat. Pas de mention non plus de sa paternité du rapport sur le Jonathan et sur moi-même.
Et enfin, rien sur son activité consistant à m'expulser de la Fédération alors que le Tribunal des Référés de Bruxelles l'a expressément interdit.
Après le rapport que Pépé me fait au téléphone de cette émission, je suis écœuré !
Une autre personne me téléphone sa rage devant la prestation de Dorao : Ramadan Dodac.
-J'ai vu l'émission et cette salope de Dorao (le féminin chez les truands indique un profond mépris).
Furieux, il me dit :
-Je vais t'envoyer le chien de son arme et une surprise qui te permettra de le casser et de lui fermer sa grande g... !
Il est vraiment en colère. Puis parlant d'autre chose :
-Il paraît qu'il fait magnifique dans ton pays !
-La beauté du pays et son climat en font vraiment un paradis !
-Alors je vais venir te rendre visite et voir pour investir ou peut-être même m'installer. En tout cas, j'arrive bientôt !
Nous clôturons notre conversation sur l'annonce de sa visite. Je n'aurai jamais plus la moindre nouvelle de Rama : le lendemain, il est assassiné !
Officiellement, il aurait tenté d'abuser de sa fille de 16 ans et elle aurait tiré sur son père. Or toute personne qui connaît Rama peut facilement témoigner de l'impossibilité de son geste !
Le début de l'enquête lui-même se révèle très malsain : la P.J. de Bruxelles ne sera appelée sur place que quatre

heures après les gendarmes et ce contrairement à tous les usages ?!
Maître Motte de Raed, qui est l'avocate attitrée de Rama et qui lui montrait une certaine affection accepte de défendre la fille de Rama.
Pour terminer ce triste chapitre, je suis surpris d'apprendre que quelques jours après ce meurtre, l'épouse de Rama s'enfuit avec un des barmans de son établissement. Je ne verrai donc pas la surprise conernant Dorao.

Ces réveillons qui devaient être une fête tournent vite au désastre !
Apprenant l'arrivée de Claudine, Arlette téléphone à ses parents pour qu'ils lui envoient son ticket de retour. Cyriaque veut rester avec son papa. Le surlendemain, trop heureux de l'aubaine, les parents Lichetert télexe un ticket d'avion pour le 24 décembre. Le jour de l'arrivée de Claude et de Claudine restera inoubliable.

A peine rentrés de l'aéroport, nous recevons un coup de fil de Pépé, toujours en Belgique : toute la presse publie en chœur : « Claude Leroy, Claudine Falkenburg, Pierre-Paul DeRrycke et Francis Dossogne s'enfuient au Paraguay ! »
Claude téléphone directement à René Haquin du « Soir » et remet les choses en place. Le plus étonné est Francis Dossogne qui fait de même avec la presse. Pépé nous rejoint deux jours plus tard avec Lilly, son épouse.
J'ai heureusement la chance de pouvoir dialoguer avec Claude avant que n'éclatent les grosses disputes. Il est porteur d'une demande émanant... du cabinet de Jean Gol. Je dois lui donner les possibilités d'obtenir un faux passeport et d'une protection locale pour un truand installé en Irlande. Ce pays va bientôt signer un Traité d'extradition avec la Belgique et il est urgent pour un ressortissant belge en fuite dans ce pays de pouvoir « changer d'air » !
Ainsi donc, c'était vrai... Claude retravaille pour Jean Gol !
Pour des raisons de sécurité, il n'a pas un contact direct avec lui, mais tout transite par la secrétaire prénommée Françoise.
Claude m'explique que le financement occulte de la campagne électorale de son ex-toujours patron avec l'argent de Kaida (truand français qui a anéanti la bande des Zemour dans la lutte pour le contrôle des casinos, voir l'excellent livre du commissaire Letellier : « Les derniers seigneurs de la pègre. »)
Au parquet, Claude avait en charge des casinos.
En souriant, il me raconte l'anecdote suivante :
-Pour tous ses services, Kaida aurait bien voulu être citoyen d'honneur de la Ville de Bruxelles, mais Jean Gol ne parvient pas à convaincre le bourgmestre de la capitale. Afin de faire un geste, j'ai été mandé pour arranger sa citoyenneté d'honneur dans ma propre commune : Watermael-Boitsfort ! Et le tour a réussi !

Les réveillons vont ensuite sombrer en disputes. A part Pépé et son épouse, tout le monde va se chamailler !
Arlette décide cependant de rester. Le refus de Cyriaque de l'accompagner a beaucoup pesé dans la balance !
Espérons une année 1987 plus reposante et sans turpitudes policières !

Début janvier, l'année démarre en fanfare : un greffier de la Justice du Juge Schliker déclenche une bombe. Voilà plusieurs fois qu'il réclame un dossier que le Juge garde obstinément dans son tiroir...or ce dossier doit être ajouté aux pièces de Justice de la Bande des Borains. Devant l'obstination de son Juge, l'huissier en réfère à ses supérieurs...
Stupeur, branle-bas, agitation, effroi... le dossier n'est autre qu'une expertise balistique du B.K.A. (Bundeskriminalamt) de Wiesbaden qui innocente un membre de la bande des borains !
Schliker a maintenu ce rapport caché dans son tiroir pendant 9 mois !
Sommé devant la Cour de Cassation de s'expliquer, le juge Schliker, responsable de la recherche des tueurs du Brabant Wallon, de l'affaire Latinus, de l'affaire Pinon et de l'affaire Mendez, déclare :
-Je n'avais pas trouvé de traducteur valable et il s'agit d'un regrettable malentendu entre mon greffier et moi-même, qui est à la base de ce dépôt tardif !
Je jubile, je fais des bonds de joie !
Enfin, une de mes accusations actées par le Juge Tas de Termonde vient à jour de façon éclatante : le Juge Schliker sabote les enquêtes !

La Cour de Cassation lui retire l'Affaire des Borains... puis plus rien !
Je m'attends alors à une décision enfin musclée contre cet odieux personnage ... rien ... rien du tout !
Il est toujours Juge et continue à sévir à Nivelles !?
Ainsi donc, rien n'a changé en Belgique !

Au mois de février 1987, mes parents débarquent à l'aéroport Président Stroessner. L'émotion est vive, je pensais ne plus jamais les revoir !
Papa m'explique qu'il est obligé de prendre sa pré-pension. A sa compagnie d'assurance où il porte le titre d'inspecteur administratif, la direction voit d'un très mauvais œil qu'un de leur représentant porte le nom désormais honni de Bultot !
Lors de ses réunions d'inspecteurs, il entend dans son dos la réflexion d'un nouvel inspecteur :
-C'est lui, le père de l'assassin ?
Chaque fois qu'un client visité parle de la similitude de son nom et du mien, mon père est fier de dire que je suis son fils et il me défend bec et ongles. Ce n'est pas du tout, mais alors pas du tout au goût de la direction. On lui souffle qu'il est préférable de prendre sa pré-pension de façon... spontanée ... avant ...
J'apprends aussi de sa bouche que mes sœurs subissent le même genre de problèmes ! Une frange de la population, très influencée par les médias, procède vis-à-vis de ma famille à un Mac Carthisme de très bas étage !
Alors que je m'apprête à montrer les fameuses chutes brésiliennes à mes parents, un nouveau coup de tonnerre le 9 mars 1987 : « Un mandat d'arrêt international est lancé contre moi ».
Cette nouvelle, largement répercutée par la presse, m'emprisonne définitivement dans les frontières du Paraguay. Cette décision relève du groupe Delta, mais Le Gof garde les honneurs de la presse : il désire venir m'interroger. S'il vient, je fais un malheur ! Avant de retourner, mon père me promet son aide afin d'acheter une estancia avec Dodo. Dodo reste cinq mois en Belgique et la pression policière a diminué sensiblement. Elle a définitivement rompu avec Claude et a entamé une procédure de divorce. Elle viendra s'installer définitivement au mois d'août ! Au mois d'avril, je reçois un coup de téléphone d'une vague connaissance dont je ne veux pas révéler le nom et que j'appellerai Jacques.
Il m'annonce sa venue au Paraguay pour quelques jours. Je ne dois rien prévoir, son hôtel a déjà reçu sa réservation. Ma curiosité grandit en attendant son avion. Qu'est ce que ce type peut bien faire au Paraguay ?
Dès que je l'aperçois, il me décoche son plus beau sourire et pendant le trajet qui nous mène vers le centre ville, il m'assomme :
-Je viens de la part de la famille Mendez.
Une douche glacée ne m'aurait pas fait plus d'effet. Dans ma tête, toutes les alarmes s'agitent, j'accélère insensiblement et, discrètement, je dégage le crosse de mon pistolet 45 que je porte du côté gauche lorsque je conduis. Jacques poursuit en me voyant changer de teint :
-Le frère de Mendez ne croit absolument pas en votre culpabilité mais souhaite que vous puissiez lui donner toutes les informations dont vous disposez.
J'acquiesce bien volontiers, mais je procèderai d'abord à une vérification en Belgique. Lorsque je suis certain que Jacques est bien envoyé par la famille Mendez, je lui donne toutes les informations en ma possession ! Jacques, de son côté m'apporte aussi un précieux concours. Il me confirme la phrase de Juan Mendez avant sa mort parlant des tueries, Mendez déclare :
-C'est encore cette crapule de Jean Gol qui est dans le coup.
Je m'excite à l'idée de connaître ce que le ministre de la Justice a répondu au Juge qui a normalement dû l'apostropher sur cette phrase, mais j'apprends que par suite de son immunité parlementaire, Jean Gol n'a pas été entendu...
Autre nouvelle importante, le frère de Juan Mendez, surnommé Jo, découvre dans ses bureaux un intrus. Celui-ci prend la fuite, mais Jo a le temps de bien l'examiner. Cet intrus se révèle être Jean François Calmette, le garde du corps de Christian Smets, alias le Canard, lors des cours de filatures donnés au W.N.P. Que fait cet homme d'action de la Sûreté de l'Etat dans les bureaux du frère de Mendez ?
Etrangement, Calmette ne sera pas inquiété !?
En prenant congé de Jacques, mes pensées s'envolent : je suis intrigué par la présence du Canard dans nombre

de dossiers : Affaire Pinon, Affaire du W.N.P. et maintenant
Affaire Mendez. Le Canard est sous les ordres directs de l'administrateur Raes de la Sûreté de l'Etat qui, lui-même obéit directement à ... Jean Gol
La phrase de ce dernier me revient en mémoire : « La Sûreté de l'Etat est un outil impeccable ». Peut-être mais pour qui ?

Dodo revient le 10 juin avec de bonnes nouvelles. Un investisseur belge va bientôt arriver et elle dispose, grâce à son père, d'un premier capital pour acheter notre estancia ! (une estancia est une ferme à vocation d'élevage de bovin).
Nous lisons fébrilement les annonces immobilières et nous partons dans le sud avec le Belge fraîchement débarqué, appelé Philippe. Nous désirons visiter une petite estancia de 470 ha (une estancia digne de ce nom doit normalement comporter 1000 ha sinon on l'appelle un Rancho !)
La route qui nous mène vers notre objet de convoitise se révèle très difficile et accessible uniquement avec un véhicule tous-terrains. Nous nous y rendons en jeep.
Dans ce village, les indigènes n'ont jamais été en contact avec des Gringos (terme péjoratif désignant les Européens et les Américains). L'accueil ou plutôt la douche froide nous paralyse un peu. En arrivant au centre du village Potrero Esteche (200 habitants), nous arrêtons la jeep devant l'Almacen du village. Comme partout au Paraguay, l'almacen sert de magasin, de bistro, de lieu de bavardages, de dancing, etc. En nous voyant arriver, tous se lèvent et se tassent contre le mur du fond ; dans leurs yeux brillent la méfiance. L'ambiance est surréelle, personne ne dit mot. Le propriétaire de l'estancia nous sourit et essaye gauchement :
-Ca ira mieux quand ils vous connaîtront !
Dodo est découragée par cette ambiance glaciale. La nuit nous entoure depuis longtemps lorsque nous arrivons enfin au rancho que nous avons décidé d'appeler « estancia ». Même accueil de la part du personnel ! Il est tard et les « gringos » partagent la même « chambre » (grange serait un terme plus approprié). Des balles de contons encombrent les quatre coins de la pièce.
En pleine nuit, un cri lugubre retentit dans la pièce, j'empoigne la lampe de poche et dégaine mon 45... Philippe, notre invité, est debout la machette à la main, les yeux complètement vides... il est somnambule !
En lui parlant tout doucement, je le désarme et il se recouche. Bref, un fou de plus dans le village ! Avant de dormir, Dodo m'affirme qu'elle n'achètera jamais cette estancia qui lui fait horreur... Huit jours plus tard, nous signons la convention d'achat.
Avec le soleil, les choses s'arrangent et la beauté du lieu est apparue pleinement. De retour à Asunción, le 30 juin 1987, j'annonce la nouvelle à Arlette.
A peine arrivé chez moi, Dodo me téléphone et d'une voix angoissée me demande de la rejoindre à l'instant. Dix minutes plus tard, je la découvre livide.
-Assieds-toi, me dit-elle, et sois fort !
La Cour d'Appel de Gand vient de te condamner à trois ans de prison ferme pour l'affaire des vidéos !
Je la regarde fixement, hébété, ne sachant que dire.
Des larmes de rage ou de désespoir, je ne sais, me brulent les yeux. Soudain, je me lève et j'explose.
Je marche par grandes enjambées en criant toutes les injures que je connais, même en guarani, la langue indigène. Pendant de longues minutes, Dodo essaye de me calmer mais rien n'y fait, jusqu'à ce que les larmes me terrassent, me laissant abattu devant cette monstruosité.
Dodo m'enlace doucement :
-Ne t'en fais pas mon chat, de toute façon, c'est ici ta nouvelle patrie et tu n'as plus rien à foutre d'eux !
Le lendemain du prononcé de l'arrêt de la Cour d'Appel de Gand, le Juge Troch décerne un mandat d'arrêt à Philippe De Staercke pour participation aux tueries du Brabant Wallon, le groupe Delta essaye ainsi de justifier sas propre existence.
Dodo repart pour la dernière fois. Elle va chercher les enfants et nous allons tous vivre dans ce merveilleux pays qu'est le Paraguay.
Au mois de juillet 1987, lors d'une des nombreuses communications téléphoniques que nous échangeons, Dodo se montre optimiste pour mon problème judiciaire. Un des enquêteurs qui s'est toujours montré très poli, a eu avec elle une discussion intéressante.

Le Capitaine Rousseau lui affirme qu'il croit en mon innocence et qu'il est prêt à me rencontrer, m'interroger et démontrer ma bonne foi.
Je suis sur mes gardes mais le Capitaine Rousseau a droit à ma reconnaissance. Lorsque Dodo a été interrogée par Le Gof, et que ce dernier refusait catégoriquement d'acter son témoignage dans lequel elle affirme que j'étais chez elle le matin du meurtre de Mendez, elle pique une crise de rage et hurle sur Le Gof. La porte s'ouvre brusquement, le Capitaine Rousseau apparaît et, gentiment, calmera Dodo.
Le Gof devra s'exécuter et prendre la déposition. J'accepte donc d'écouter cet officier au téléphone.
-Monsieur Bultot, je me doute de l'enfer que vous traversez mais il y a des enquêteurs qui croient en votre innocence et j'en fais partie. Si vous acceptez de me rencontrer, nous pourrons déblayer pas mal de contre-vérités.
Son accent paraît sincère mais dans mon for intérieur, je garde un scepticisme profond.
Comme je suis prêt à discuter... dans de bonnes conditions, j'accepte de le recevoir et j'y ajoute, en finale, une petite perfidie de mon crû :
-D'accord, Capitaine, mais je ne veux pas d'entourloupe, vous venez seul !
-Vous avez ma parole d'officier !
Aïe, la phrase à ne pas dire, après ce que j'ai vécu, une parole de flic ou de magistrat ne vaut guère tripette.
-Non, je préfère votre parole d'homme !
Quand je la reçois, j'y vais de ma filouterie.
-Bon, je vous recevrai à mon estancia mais je vous préviens que la route est longue de 85 km et qu'elle n'est praticable qu'à cheval.
(C'est faux, on peut s'y rendre en jeep).
Après un léger moment de silence, il me répond :
-Soit, je demanderai à la section équestre de la Gendarmerie de me donner des cours.
Il vient de gagner des points.
J'espère que le courant passera aussi bien avec lui qu'avec René Haquin.
Huit jours plus tard, soit le jour de la Fête nationale, il est arrêté pour tentative de chantage auprès d'une tenancière d'un sauna-bordel.
Le 28 juillet, un médecin psychiatre est désigné pour l'examiner. Ensuite... plus de nouvelles !
Entre-temps, une nouvelle me surprend : les « héritiers » de Dodac se chamaillent et son restaurant est complètement incendié le 7 juillet.
A la Chaussée de Charleroi à Saint-Gilles, « Le Jambon » camoufle encore aujourd'hui ses murs calcinés derrière des panneaux publicitaires.

Le 15 août 1987, Dodo me revient définitivement. Les enfants sont contents à l'expectative de découvrir l'Estancia.
Celtes et fiers de l'être, nous la baptisons Excalibur (du nom de l'épée magique du Roi Arthur).
Puisse cette nouvelle épée magique nous protéger du mal : C'est-à-dire de la Justice Belge.
Les trois enfants raffolent de l'Estancia, pour et pour nous, nous vivons le paradis sur terre. Avec le Capadaz (régisseur) Filomeno, nous analysons les possibilités agricoles de l'Estancia.
Nous voyons grand, soit une production du 20 Ha de coton.
La population commence à nous sourire, nous nous intégrons lentement mais sûrement. Les enfants Cyriaque, Quentin et Sophie, entrent à l'Ecole Française le 1er septembre.
Cyriaque a brillamment réussi son année précédente et est tout heureux d'accueillir Quentin dans sa classe.
Arlette et moi avons déménagé dans un autre quartier ; Arlette a décidé de chercher du travail.
Au Paraguay, existent deux sortent d'hôpitaux. Premièrement, les hôpitaux de l'Etat : pour y travailler, il faut la carte du parti Colorado, le parti du Président.
Deuxièmement, les hôpitaux privés qui sont tous d'obédience religieuse et pour y travailler, il est impérieux de présenter une lettre de recommandation de son pasteur ou de son prêtre.
Ensuite, mais ensuite, seulement ... on analyse le diplôme d'infirmière.
Hélas pour Arlette, nous ne sommes pas impliqués dans la politique du Pays et nous sommes athées.

Les enfants se montrent heureux de leur nouvelle école et Cyriaque est ravi d'avoir, non seulement un ami de plus mais aussi un Belge dans sa classe.

Nous prévoyons de fêter la rentrée scolaire dignement ce week-end. Mais samedi, à 8 heures du matin, le téléphone sonne de Belgique, Dodo décroche et manque de s'évanouir.
Elle me regarde avec des yeux effarés et d'une voix à peine audible, me souffle :
-Un témoin t'a reconnu sur photo et prétend que tu as assisté à la tuerie de Nivelles ! Toute la Presse t'accuse à nouveau.
Comment suis-je resté debout ? Mes jambes tremblent, je me sens devenir blême, j'ai la chair de poule ! Comment osent-ils ?
Je ne parviens même pas à exploser, la nouvelle me scie mieux qu'une tronçonneuse. Lentement, je fais signe non de la tête mais je suis incapable d'articuler un mot. Pour la première fois de ma vie, je sens la syncope me gagner. Dodo s'affole devant mon teint cadavérique, le coup est trop violent et trop bas... je suis K.O. !
Quelques jours plus tard, une certaine partie de la presse montre sa franche suspicion vis-à-vis de ce témoin. J'apprends ainsi que ce témoin me reconnait sur photo... 4 ans après les faits.
Mais ce n'est pas tout, les circonstances de son témoignage procède du pus pur ridicule. Il « joggait » à 23 heures et m'a reconnu alors que « je portais une perruque à boucles blondes et une fausse barbe » !? Il ne manque plus que l'âge du capitaine !
Cette prise de conscience d'une partie de la presse me remet en selle. J'ai été sérieusement ébranlé, Sali par toute cette boue mais voilà, les avocats défenseurs des Borains qui vont bientôt comparaître devant les Assises, agitent déjà l'étendard de l'erreur judiciaire :
« Toutes les pistes n'ont pas été explorées, entre autres, cette piste noire où Bultot drague pas mal de soupçons : les papiers brûlés du Bois de la Houssière et un témoin qui l'a formellement reconnu à Nivelles ».
De mon côté aussi, j'espère en découdre avec mes détracteurs.
Le père de Dodo devient aussi un « homme en colère ». Trop, c'est trop !
De part des relations familiales, il prend contact avec le Substitut De Jonckhere qui s'occupe à Jumet de la nouvelle cellule du Brabant Wallon. Le Substitut est intéressé par les paroles du père de Dodo :
-Jean est un type bien qui ne demande qu'à le prouver. S'il peut trouver un interlocuteur valable, je suis sûr que tout peut s'aplanir.
Alerté, le juge Lacroix prend rapidement contact avec Monsieur Mersch (le père de Dodo).
Le Juge montre son accord de me parler au téléphone et même plus, il en est ravi car il sent « sa » Cour d'Assises dériver vers la catastrophe. Il doit être en mesure de produire mon interrogatoire !
Le père de Dodo nous téléphone et m'annonce la bonne nouvelle. D'un côté, je suis heureux d'avoir la possibilité de m'exprimer, de l'autre, je me rappelle avec acuité que chaque fois que j'ai voulu aider la Justice, elle m'a méchamment payé en retour.
Bof, je prends le risque. De toute façon, que pourrait-il m'arriver, ici, au Paraguay ?
Dès que je suis en communication avec Monsieur le Juge Lacroix, il me coupe net la parole :
-Ne parlez pas trop, Monsieur Bultot, je ne suis pas sûr que ma ligne ici au Palais ne soit sous écoute... Monsieur Mersch m'a donné votre numéro, je reprends contact avec vous cet après-midi mais d'un endroit sûr !?
Je suis étonné que même les juges soient sous écoute mais la situation de la Justice en Belgique sombre dans un tel état de folie que sa parole me paraît crédible.
Monsieur Lacroix me téléphone à nouveau du domicile d'un de ses commissaires de la P.J., Monsieur De Vroom.
Mon propos est clair :
-J'accepte de vous recevoir et de parler franchement mais il faudra tout acter et je ne veux aucune arnaque !
-Je vais essayer de venir mais ce sera difficile d'obtenir l'autorisation.
Quelques jours après cette conversation, il prend contact avec Monsieur Mersch :
-Dites à Jean Bultot que je n'ai pas reçu l'autorisation de me rendre moi-même au Paraguay, mais que je peux y envoyer des enquêteurs sûrs.
-Pourquoi ne pas le dire vous-même ?
-J'ai reçu l'ordre formel de ne plus avoir de contact avec lui !
Lorsque Monsieur Mersch me communique cette nouvelle, Dodo et moi sommes sur le point de partir pour

l'Estancia.

Nous devons donner les ordres nécessaires à la plantation de coton.
Je retéléphone moi-même au Juge. S'il ne peut venir, je ne parlerai qu'à deux flics : Ruth et Laclan.
Ces deux gendarmes font partie de la trop petite élite des flics corrects et courtois : il y a manière et manière de faire son travail !
-Impossible, Monsieur Bultot, je ne peux choisir et c'est le commissaire De Vroom qui sera envoyé.
-Ca, jamais !
-Et pourquoi donc ? De Vroom est un homme intègre, je m'en porte garant.
-De Vroom est un franc-maçon et son parrain de loge n'est autre que Claude Leroy !
Comme Claude est toujours en relation avec Gol qui est aussi Franc-Maçon, je me méfie de De Vroom.
-Je vais voir ce que je peux faire mais je pense que c'est De Vroom ou personne.
Et il ajoute :
-Au fait, Goffinon voudrait venir aussi !
J'explose :
-Si Le Gof vient, il n'aura besoin que d'un aller simple !
Le Commissaire De Vroom me téléphone :
-Monsieur Bultot, je viens d'avoir un contact avec le Juge, je peux de suite vous rassurer : je ne suis plus Franc-Maçon, pour moi c'est de l'histoire ancienne.
Cynique, je lui demande :
-Il n'y a plus de promotion possible ?
Il encaisse bien.
-Cela ne m'intéresse plus, mais je suis comme Monsieur Lacroix tout prêt à prendre votre déclaration. Je vous signale cependant que je ne pourrai venir seul : le Parquet de Nivelles et de Termonde veulent aussi envoyer leur délégué.
En entendant « Nivelles », je rugis à nouveau :
-Si Le Gof vient, je ne réponds de rien !
Je me calme un peu et finis par lui dire :
-Bon d'accord, j'accepte de vous recevoir mais je ne dirai rien aux autres enquêteurs.
De Vroom me déclare qu'il doit encore obtenir l'accord pour l'argent du voyage et nous décidons de reprendre contact dès mon retour de l'Estancia.
Portero Esteche, Estancia Excalibur.
Dodo et moi photographions avec joie le démarrage du premier labour. A l'Estancia comme dans toute la région, il n'y a pas d'électricité, ni eau courante etc.
Tout fonctionne au kérosène et je possède le seul frigo de la région à plus de 40km à la ronde.
Un des péons se fait mordre par un Jarara (serpent venimeux et très agressif) et gâce au sérum entreposé dans le frigo, nous lui sauvons la vie !
Il reste cependant alité pendant une semaine avec une main qui a triplé de volume. Le 25 octobre 1987, nous rentrons à Asunción, tout à la joie du travail accompli à Excalibur.
Alors que je suis occupé à décharger la camionnette, la sonnerie du téléphone retentit : le commissaire de police de mon quartier. Il est affolé. Rapidement, il m'apprend la nouvelle : la police criminelle me recherche !?!
Il n'en sait pas plus.
Je le remercie de son avertissement et avant que j'ai le temps de raccrocher, quatre voitures arrivent en trombe devant la maison. Les portières s'ouvrent, des civils armés de mitraillettes jaillissent des véhicules... les flics !
Je hurle à Dodo :
-Les flics débarquent !
Et calmement (tout au moins en apparence), je vais au-devant d'eux.
Alors qu'ils déverrouillent la grille du portail, j'ouvre la porte de la maison, je m'arrange pour qu'ils voient bien mes mains afin qu'ils constatent que je ne suis pas armé.
Ils sont une dizaine ; leur chef, un bedonnant, me tend la main et tente de me rassurer :
-Nous venons juste (sic) pour une petite vérification !

Il laisse des hommes en armes près du portail et entre avec six de ses hommes. Ils perquisitionnent la maison mais sans rien déranger.
Perquisition de pure forme : ils ne forcent même pas une porte de placard récalcitrante. L'officier me demande si je possède une arme et, dans ce cas, de la lui apporter.
Je me rends seul dans la chambre et quand je reviens dans la pièce, en possession de mon 45, les policiers devisent entre eux et ne s'émeuvent pas de me voir une arme dans la main !
Je la dépose sur la table et l'officier note ses caractéristiques.
Tous se montrent très polis et très courtois.
Après avoir rempli son petit carnet, l'officier me demande de l'accompagner à son bureau pour une dernière vérification Je ne suis pas dupe et Dodo non plus, qui pourtant, demande la durée de cette « vérification ».
-Cet après-midi, si tout va bien, il sera de retour près de vous !
Et il appuie ses paroles par un grand sourire sympathique. Je pars donc avec eux, le cœur très lourd, par la vitre arrière de la voiture, je regarde la maison qui s'éloigne... qui s'éloigne.

Les voitures stoppent devant un bâtiment dont la réputation fait trembler tout le Pays : « Dpartamento De Investigaciones De La Policia De La Capital », le Service des enquêtes de la Police de la Capitale.
Je suis conduit courtoisement dans un bureau où l'officier qui m'a amené débute son interrogatoire. L'ambiance est sereine et notre conversation se déroule dans un bon climat.
Les questions me déroutent un peu : « Quel est mon travail, où est l'estancia, le nom du régisseur de l'estancia, ... , bref, du « très banal » !
Mon interrogatoire va durer deux heures. A la fin de celui-ci, l'officier se lève et me demande de le suivre. Nous allons dans le bâtiment voisin gardé par un policier qui salue l'officier à notre arrivée.
Au fond du couloir, un autre policier de faction derrière une table. Le commissaire, sans se départir de son sourire, prononce cette phrase terrible :
Aqua esta el detenido Belga (voici le détenu Belge). Après notre entretien quasi cordial, je le regarde sans comprendre. Il continue de sourire, me serre la main et s'éclipse !
Le policier m'intime l'ordre de le suivre. Nous montons un escalier de cour intérieure et nous arrêtons sur le palier du premier étage. Une grille, un cadenas, nous y voilà !
La pièce que je découvre mesure trois mètres sur quatre. Le pan du mur donnant sur la cour est remplacé par une large grille comportant une porte cadenassée. Dans la cellule, deux lits superposés, soit quatre couchettes !
Deux petites pièces à l'intérieur de la cellule : une douche et un WC.
Mais surtout, je découvre une vingtaine de paires d'yeux à l'expression très étrange. Personne ne parle.
Lorsque la grille se referme derrière moi, je reste un instant immobile, ne sachant que faire. J'essaye un timide « bonjour », qui a l'air d'allumer un instant ces yeux amorphes mais pas de réponse. Apercevant une petite place sur la couchette du fond, je vais m'y installer. Après quelques minutes de silence complet, et après avoir vérifié soigneusement que le policier était bien descendu, les conversations reprennent à voix basse.
Un détenu s'approche de moi :
-Tu as de l'argent sur toi ?
La question me surprend, mais je biaise :
-Qu'est-ce que ça peut te foutre ?
-A moi rien, mais si le maton le trouve, il va te la piquer !
-Ecoute, ce genre de conneries ne prend pas avec moi, je suis ici pour quelques heures, en vue d'un contrôle, donc je n'ai rien à craindre !
Il me regarde, goguenard, et s'éloigne en ricanant. Les heures s'égrainent très lentement. Il fait chaud dans cette piaule, il fait étouffant ! Chaque fois qu'un maton apparaît, le silence se fait brusquement, et chacun regarde dans le vide.
Vers 19 heures, deux détenus sortent de cellule. Le policier qui les accompagne les ramène un peu plus tard, porteurs d'une énorme marmite. On reçoit une assiette et une cuillère. Le couvercle se soulève... pour laisser apparaître une tambouille innommable : une sorte de soupe brunâtre où baignent du puchero de dernière catégorie (dechets de viande composés par des morceaux d'os entourés parfois d'un peu de viande), des gros haricots rouges et des boulettes de farine de maïs.

Heureusement, je n'ai pas faim, et j'espère toujours ma sortie dans la soirée. Le policier vérifie que la « viande » est distribuée avec équité.
Le silence est revenu et le souper se déroule dans cette ambiance irréelle. A 21h30, les détenus se préparent pour la nuit. Du dessous des matelas, ils extraient de vieux cartons et les étalent par terre : leurs matelas !
Ensuite, ils se réunissent en rond et le plus vieux (d'une soixantaine d'année) commence la prière.
Il lit des extraits de la Bible et, dans son oraison au Seigneur, il parle de tous en citant les prénoms.
Etant athée, je reste à l'écart. Il interrompt son prêche, et se tournant vers moi, me demande mon prénom. Jean est impossible à prononcer pour les hispanophones et il continue sa prière en demandant au Seigneur de protéger « Juan » pour les épreuves à venir. J'ai beau être sans foi, cette prière m'émeut et m'interpelle dans les tripes.
Le chef de chambrée se révèle être le détenu qui m'a apostrophé sur mon argent. Il me désigne une couchette, la partie supérieure du lit de droite. Je le remercie de son attention, d'autant plus que sept personnes vont passer la nuit par terre, sur des pans de carton.
Il est 22 heures, ma première nuit de détention paraguayenne commencer... J'examine la pièce avec attention. Elle fut autrefois peinte en vert, mais la couleur est largement passée.
Avant de se coucher, les détenus se sont introduit de l'ouate dans les oreilles, je ne vais pas tarder à en comprendre la raison. Un peu après que le policier ait mis la veilleuse et éteint la lampe principale, ... « ils » sont là par centaines : les cucarachas (les cafards d'Amérique du Sud) sortent de partout ! Sans vergogne, ils montent sur les corps des dormeurs. C'est dégoûtant, je rejette les bêtes qui envahissent mon lit. C'est pire que dégoûtant, c'est vraiment répugnant !
Je comprends l'usage de l'ouate qui empêche la vermine de pénétrer dans les oreilles où ils raffolent de pondre leurs œufs ! Je m'endors sur de bien sombres pensées. A 6 heures, un policier vient procéder à l'appel ! Il ne parle que le guarani, langue dont je ne comprends que les rudiments. Nous devons nous mettre au garde à vous et nous compter.
-Ocho ! (Huit). Je cris mon numéro comme les autres. Le policier me regarde alors avec intérêt, une lueur amusée brille dans son œil.
Il commence à me parler en guarani, mais j'arrête, devant son air courroucé, ses belles paroles, pour lui dire que je ne comprends que l'espagnol. Il reprend son discours en espagnol, un peu agacé par mon interruption :
-Ainsi donc, c'est vous le Tueur de Belgique ?
Je le regarde sans répondre, et surtout sans comprendre !
-Les policiers belges vont bientôt arriver, et il faudra tout leur dire.
En terminant sa phrase, son visage se durcit, on dirait qu'il va mordre ! Après son départ, les autres détenus me regardent avec curiosité, mais personne ne parle.
Pour se détendre, un détenu se couche sur le sol, et commence à faire des pompages. Brusquement, sans qu'on l'ait entendu arriver, un policier en civil surgit. Les détenus marquent l'effroi et l'homme qui pratiquait sa gymnastique matinale se remet prestement debout.
Le flic est hilare et décoche :
-Ah ah ! On aime le sport ! Hé bien, moi, je vais te gâter !
Dans le coin, près des escaliers, il empoigne un manche de brosse d'une longueur d'un mètre vingt environ et il fait signe au détenu de s'approcher.
Il le fait mettre à genoux, et le pauvre est obligé de passer ses pieds à travers les barreaux.
Le flic sourit, content de son effet, il attend plusieurs secondes en nous regardant. Tous les détenus regardent par terre, ou le mur, ou leurs genoux !
Moi, je fixe la scène, tremblant de ce que je devine. En me voyant le fixer du regard, le flic m'injurie en guarani. Je lui dis que je ne comprends rien.
En espagnol, il me hurle l'ordre de ne pas le regarder en face. Je baisse la tête.
Une seconde plus tard, le premier coup s'abat sur la plante des pieds du détenu. Un hurlement s'ensuit. Bien que regardant mes genoux, je peux distinguer la scène. Le flic prend un pas de recul et assène à nouveau un coup de bâton sur les pieds. Un nouveau hurlement, puis un autre, et un autre... Je tremble de tous mes membres, mais comme les autres, je feins l'indifférence ! Le détenu à genoux, saigne de la bouche, il s'est mordu la lèvre... Je ne bouge toujours pas, j'ai trop peur !

Le salopard continue, tranquillement, méthodiquement ! Il frappe de toutes ses forces, et j'ai l'impression que les cris du pauvre type ajoutent à sa jouissance de sadique !
Enfin, il s'arrête, le supplicié sanglote comme un gosse... personne n'a bougé... et moi non plus !
Je me traite intérieurement de lâche et de poltron, mais je n'ai rien osé faire. Une heure plus tard, Dodo vient me visiter. Cette visite a lieu en bas, près du vigile de garde dans le couloir. Je m'efforce pour Dodo de paraître naturel, mais c'est très dur de feindre !
Pour la première et unique fois de ma vie, je vais lui mentir ! Je la rassure quant à mes conditions de détention, et elle m'apprend des nouvelles de l'extérieur !
En Belgique, la presse a annoncé ma disparition ?!
En fait, il semble qu'un « Officiel » ait voulu me téléphoner de Belgique et que suite à notre présence à l'Estancia, il n'a pas reçu de réponse ! Il en a déduit hâtivement que j'avais disparu !
Le père de Dodo, en pleine colère, s'est rendu chez le Juge Lacroix pour savoir si mon arrestation procédait d'une manœuvre de la Justice belge. Le Juge jure ses grands dieux qu'il n'y est pour rien et pour démontrer sa bonne foi, il accompagne Monsieur Mersch jusqu'au centre d'Interpol, où les télex des 15 derniers jours lui sont soumis.
Aucune demande n'a émané de Belgique...e t pourtant ... le coup bas ne provient pas de la Justice belge mais bien des Affaires Etrangères !
Une semaine avant ma rentrée de l'Estancia, l'Ambassadeur belge au Paraguay, Monsieur Roger Tyhergein, débarque à Asunciòn en provenance d'Uruguay !
Au Paraguay, il n'existe pas d'Ambassade de Belgique, mais l'ambassadeur en place en Uruguay remplit les deux fonctions.
L'Ambassadeur rencontre Monsieur Michel Tonard, belge un peu louche, dans un établissement sur la route de San Lorenzo, « La Trampa » (Le piège » !
Le soir de mon arrestation, Tonard, pour fêter l'événement, offre la tournée générale à l'établissement « Le Brusselas », café uniquement fréquenté par des Belges à Asunción. Il confie au patron :
-Mission accomplie et maintenant, je fête l'argent que j'ai touché pour ma lettre !
J'apprendrai plus tard, que je suis arrêté car une lettre anonyme (une de plus !) m'accuse de trafic d'armes ... dans la jungle.
Apprenant l'arrivée des policiers belges, les autorités paraguayennes, après vérification des accusations contenues dans la lettre, me gardent au trou, à la bonne attention de mes flics nationaux.
Le 28 octobre 1986, le Commissaire De Vroom de la cellule Brabant Wallon de Jumet, l'Inspecteur Doroane de la P.J. de Nivelles, et la Capitaine Sack de Termonde débarquent sur l'aéroport d'Asunciòn, sous les crépitements des appareils de photos des reporters.
Ils prennent immédiatement leur quartier dans l'hôtel le plus luxueux du Paraguay et peut-être même de l'Amérique du Sud : l'hôtel Exclesior !
A l'investigation, je m'installe dans l'horreur !
J'apprends que ma section ne doit comporter normalement que des voleurs et des « politiques » !
Chaque matin, vers 10 heures, quatre policiers en civil désignent l'un d'entre nous. Ils le ramènent un peu avant le déjeuner... dans un état pitoyable... la torture... Je suis détenu dans un centre de toruture !
Dès que les flics s'effacent, nous entourons le supplicié.
En général, nous bassinons son sexe bleui et parfois sanglant avec un peu d'eau froide. Les flics adorent les « Communicacion de larga distancia » (les communications pour l'étranger).
Cet affreux jeu de mot provient de la magnéto de téléphone de campagne qu'ils emploient pour envoyer des impulsions électriques surtout dans les parties génitales.
Les détenus ont rebaptisé la salle de torture « Antelco » du nom de la société de téléphone du Paraguay.
Un matin, ils viennent me chercher !
Je pense défaillir mais je garde la tête haute.
A chaque marche que je descends, une image de mes compagnons suppliciés me revient en mémoire.
Vais-je être soumis aux chocs électriques ou flagellé aux fils électriques ou brûlé aux pieds ou... ou... ?
Arrivés au bas de l'escalier, nous nous dirigeons dans une autre direction que la pièce Antelco.
Je respire !

Les policiers m'emmènent ... chez le coiffeur de la police. On me rase (les rasoirs sont interdits en cellule). Un flic me remet aussi une chemise propre apportée par Dodo, puis m'examine. Il semble satisfait de mon aspect physique et nous repartons vers le bureau de mon interrogatoire.
La porte s'ouvre. Je découvre en plus d'un commissaire principal paraguayen aux épaulettes rutilantes, une jeune femme et trois Européens. Inutile de me faire un dessin, je comprends immédiatement qui sont ces Européens. Le commissaire inspecteur Jose Runben Arias me fait approcher et explique à la jeune femme que je suis à la disposition de ces messieurs !
Je regarde droit dans les yeux les trois flics belges que je n'ai jamais vus !
De Vroom me sourit timidement, Doroane de la P.J. de Nivelles me regarde sans trouver de contenance et Sack, le Capitaine du Groupe Delta, me fixe avec une lueur hostile !
La jeune femme est interprète et transmet le message à mes chers compatriotes !
Dès qu'il peut prendre la parole, De Vroom m'explique :
-Nous n'y sommes pour rien dans votre arrestation, il s'agit d'une affaire interne au Paraguay !
L'interprète traduit fidèlement !
En écoutant De Vroom, Arias me montre un petit sourire amusé !
De Vroom poursuit :
-Comme je vous l'ai dit, je ne suis pas venu seul...
Je le coupe :
-Je ne veux parler qu'à vous !
Il me répond :
-Soyez raisonnable, Monsieur Bultot, nous avons fait 12.000 KM pour vous entendre et maintenant que nous sommes là, vous avez enfin la possibilité de vous disculper auprès des différents Parquets Judiciaires !
En regardant l'œil mauvais du capitaine Sack, il me vient l'idée d'en découdre. Hé bien, soit ! Allons-y pour la bagarre !
J'accepte donc, mais j'y pose plusieurs conditions que je veux acter dans le Procès Verbal d'interrogatoire.
J'énumère ensuite les conditions suivantes :
Pas de questions sur ma vie strictement privée, pas de questions sur mes opinions politiques et pas de questions sur mon statut et mes activités au Paraguay.
De Vroom qui dirige cette commission rogatoire se montre d'accord. Ceci étant bien établi, De Vroom s'empare de son attaché-case et en sort une lettre. Se tournant vers Arias, le sous-chef Interpol au Paraguay, il lui tient ce discours :
-Nous avons pensé que vous seriez intéressé par la personnalité de Jean ; je vais donc vous lire une lettre de détenu qui vous éclairera sur sa mentalité !
Je le regarde médusé et De Vroom commence sa lecture, fidèlement traduite par l'interprète.
La lettre est écrite par Marcel Barbier, condamné à la prison à perpétuité pour le double meurtre commis à Bruxelles sous la férule du W.N.P.
Il fut poursuivi également pour avoir tiré des coups de feu sur son frère !
De Vroom a « omis » de présenter la référence morale dont il lit la prose. La lettre est adressée à une assistance sociale.
Barbier me décrit comme un être sans scrupules et immoral, qui profite de la détresse des détenus pour « piquer » leur femme (référence à Claude Leroy qui se trouvait en même temps que lui, comme servant, à la Bibliothèque de la prison de Saint-Gilles !
Il me souhaite un châtiment exemplaire pour ma vilénie !
Arias écoute doctement en agitant la tête d'un air intéressé et réprobateur.
Quand il termine sa lecture, De Vroom me fixe dans les yeux, et je fais de même. Il a gagné le premier round ! Maintenant, je connais ses intentions agressives !
Notre entretien est interrompu par l'arrivée d'un photographe. Les flics belges protestent en chœur, mais Arias les rassure :
-C'est uniquement pour nos archives personnelles !
Je regarde dans le vide, De Vroom aussi, Sack dissimule sa bouche et une partie de son long nez derrière la main, et Doroane, le seul dupe, pose pour la photo.

L'entretien préliminaire est terminé, cet après-midi l'interrogatoire va commencer.
Dodo obtient l'autorisation de me visiter pendant le déjeuner. Elle m'apporte aussi de la nourriture décente et des sous-vêtements propres.
Elle m'apprend surtout une nouvelle curieuse : la veille, vers minuit, elle a reçu un coup de fil de De Vroom qui lui déclare qu'il est en mesure de négocier ma libération. Dodo refuse tout net un marchandage douteux.
De Vroom ne parle pas longtemps au téléphone, il est agacé par les flics en civil paraguayens qui épient ses moindres gestes.
A l'extérieur de l'investigation, les journaux déclenchent une campagne démente. J'y suis présenté comme un trafiquant d'armes, de drogue ; comme étant l'assassin de Mendez, et responsable de nombreux meurtres.
Les journaux me décrivent souvent comme « pièce clef » ou tous ces « sales trafics ».
Vu l'attitude de De Vroom, je décide de répondre coup pour coup. J'indique à Dodo de rechercher l'article que René Haquin avait écrit sur le Président Stroessner.
Article odieux où il s'en prend même au physique du Président et à son « teint cireux de buveur de bière ».
Elle doit le faire traduite d'urgence auprès d'un traducteur juré et le ramener chez le commissaire d'Interpol.
Qu'elle indique bien que ce journal reflète largement l'opinion belge et celle de ses dirigeants qui autorisent la publication de tels articles !
Lorsque je revois les flics belges l'après-midi, ils sont sombres.
La presse a déjà publié la photo prise le matin. Des flics qui roulent des flics ! A mon tour d'ébaucher un sourire amusé ! Nous nous installons à une grande table où les policiers belges sortent leur questionnaire de leur mallette.
Dans celle de Doroane : une paire de ... menottes. Je le regarde, amusé :
-Alors... fétichiste ?
De Vroom pose la première question, relative aux papiers trouvés au Bois de la Houssière. Je réponds en marquant des doutes certains quant à la certitude de l'écriture de Claudine sur ces papiers.
De Vroom pose sa seconde question mais, en fait, procède à un véritable plaidoyer pour Maître André Guillaume.
Il inscrit donc en page 2 de l'interrogatoire que « l'expert confirme sans aucun doute en page 28 de son rapport qu'il s'agit incontestablement de l'écriture de Claudine Falkenburg. D'autre part, entendue, Madame Claudine Falkenburg ne nie pas qu'il s'agit de son écriture.
Il termine sa question bizarre où aucune réponse n'est prévue par : « il appartient à madame Falkenburg de faire établir une contre-expertise si elle l'avait mais elle ne l'a pas fait étant donné l'évidence de son écriture dont elle a reconnu les conclusions ».
Je me permets ici une petite digression :
Le 17 septembre 1991, Madame A.M. Stroobants, graphologue et experte auprès des Tribunaux a établit un rapport à ma demande. Paragraphe 2 et 3 :
« Il est très difficile d'établir un rapport d'expertise sur un document ne contenant que cinq mots. C'est insuffisant de déterminer avec certitude à qui appartient l'écriture tracée sur ce papier. D'autant plus que le document est calciné et petit. »
De Vroom me montre une copie du fameux papier de la Houssière.. .Ridicule papier de 10 cm sur 5 cm.
-Pouvez-vous dire que ce n'est pas son écriture ?
-Non, mais je ne peux pas affirmer que c'est la sienne !
On en arrive par après au témoigne du « jogger » (voir document).
On me demande mon avis sur sa déclaration. Ma réponse tant attendue par la Cour d'Assise tombe, laconique :
-Je n'ai rien à répondre à ce témoignage pour le moins farfelu !
Ensuite, l'Affaire Dekaise m'est soumise. Cette fois, je refuse de citer le nom de Van Deuren.
Le climat de cette commission rogatoire ne m'inspire absolument pas confiance !
Néanmoins, je parle du sabotage des enquêtes en leur démontrant que j'avais averti le juge de Termonde sur les agissements du Juge Schliker de Nivelles.
L'interrogatoire se termine vers 19 heures. Je retourne en cellule, éreinté mais content de moi !
Le maton du soir nous arrive de méchante humeur. Il veut dès lors se changer les idées.
S'amusant d'un rien, il invente un jeu auquel nous serons souvent soumis. Nous devons faire le poirier, pieds

contre le mur. Le premier qui tombe est mûr pour une séance de « Larga distancia » !
Le flic a appelé un de ses collègues et, devant ces pauvres marionnettes qui suent, la tête en bas, ils commencent les paris. Le temps se traîne péniblement. Nous nous regardons avec l'espoir de la chute du voisin.
Les douleurs commencent à chatouiller les bras... puis la vraie souffrance apparaît !
Les gouttes de sueurs ont fait place à un vrai ruissellement ... il faut tenir ! Les deux flics, qui ont apporté un pliant, s'amusent beaucoup de la situation. Soudain, un jeune gamin de 16 ans s'écroule sous le rire gras d'un des flics !
N'étant pas d'humeur trop mauvaise ou bien est-ce par fainéantise, ils ne l'emmènent pas à Antelco, mais le gamin doit passer ses pieds par le grillage.
Le perdant calme sa rage avec le manche de brosse. Le gamin hurle comme une bête. Le flic s'acharne en l'injuriant : Porqueria, porqueria (sale porc).
Ils s'en vont ensuite, couvrant toute la cour d'intérieur de leur rire gras et bruyant. Dès que le silence revient, on entoure le gosse.
La peau a éclaté près des orteils, on tamponne avec un peu d'eau et on essaye de le calmer. Il reste secoué de spasmes pendant plus d'une heure. Cette nuit-là, je dors sur les cartons, j'ai prêté mon lit au gosse. Avant de se mettre au lit, le vieil argentin fait la prière. Je reste toujours à l'écart. Les hommes prient le Seigneur de les aider et de les protéger. Je sens une sourde rage qui m'envahit. Comme peuvent-ils prier un Dieu d'amour qui permet de telles atrocités ?
Dieu est juste bon à ce qu'on lui casse la g...
Dieu qui est, paraît-il, notre Père à tous, qui voit tout, qui sait tout et qui est infiniment bon... « infiniment bon », quand j'y pense, je ricane...
Un père pareil, non, merci.
Le lendemain matin, passage chez le coiffeur, inspection par l'officier et direction : le bureau d'Arias.
J'arrive le premier. Les flics belges sont annoncés mais pas encore arrivés. Sur le bureau de Arias... les articles de presse de René Haquin et j'aperçois la traduction espagnole par le traducteur juré Samson.
Bravo Dodo !
Arias arrive le premier. Je ne peux m'empêcher d'attirer rapidement son attention sur les articles en insistant sur le fait que le Journal « Le Soir » est « quasiment l'organe de presse gouvernemental ».
Il se renfrogne à la lecture, j'embraye rapidement :
-les gens d'extrême droite, comme moi, désapprouvent totalement ce genre de littérature !
Au Paraguay, toucher à la personne du Président ressort de la criminalité la plus grave ! Je rétablis ainsi la balance avec la lettre lue par De Vroom !
Lorsque les flics belges arrivent, Doroane, tout souriant, sort de son attaché-case une plaquette en aluminium, souvenir de la P.J. de Nivelles. Il reçoit un « gracias » peine poli.
Doroane reste légèrement interloqué, tandis que je jubile intérieurement. Le questionnaire continue. Auparavant, Doroane s'installe derrière la machine à écrire prêtée par le consulat belge. Au Paraguay, les machines sont de type Querty et Doroane ne connaît que le système Azerty. Le consulat est alerté et apporte rapidement une machine à écrire européenne. Les questions me sidèrent parfois par leur caractère complètement débile :
-Avez-vous, à un moment quelconque, lors de vos fonctions de directeur, introduit des prostituées dans votre prison afin de les amener dans des cellules occupées par des étrangers afin de se moquer de ces derniers ?
Autre question pour perdre du temps :
-Comment fonctionne la procédure de libération conditionnelle ?
Alors qu'il suffit de le demander au Ministère de la Justice, Administration pénitentiaire !
Par contre, ils m'apprennent par leurs questions, des éléments très intéressants :
« Dans les jours qui ont succédé son arrestation, Bouhouche, malgré la preuve accablante que constituait l'expertise de son arme, a suggéré aux enquêteurs d'orienter leurs recherches vers d'autres suspects.
A cette fin, le précité a fourni une liste de trois noms parmi lesquels figurait le vôtre ! »
En terminant cette journée d'interrogatoire, De Vroom m'annonce qu'ils ne viendront pas pendant le week-end.
Monsieur Ceuppens, Consul de Belgique et richissime homme d'affaires au Paraguay, a décidé de rendre agréable le séjour des trois policiers, il va les inviter à son domicile et leur faire visiter Chaco !
En sortant du bureau d'Arias, Doroane me demande discrètement de lui décrire mes conditions de détention. Je

pense qu'il a dû entendre la réputation du bâtiment.
-C'est dur, très dur, surtout pour les autres. Moi, on ne ...me touche pas !
Doroane a l'air ému. Je me demande s'il me joue la comédie. Sur le trottoir, une indienne vend des petits gâteaux de pâtisserie... Doroane me demande :
-Vous êtes à combien ?
Je lui réponds :
-A huit. Trois sont partis.
Doroane achète huit petits gâteaux. J'en oublie qu'il est flic, j'aimerais l'embrasser ! En temps normal, j'aurais refusé .. à l'investigation, nous vivons sur une autre planète !
Je distribue les gâteaux et mes compagnons se régalent.
Je constate que le vieil argentin n'est plus dans la cellule... j'observe et interroge du regard les autres en montrant la place vide qu'il occupe toujours.
Un détenu me fait un signe de manivelle avec la main.. .il est à Antelco !
Du coup, je ne mange pas mon éclair au chocolat et j'attends la venue du pauvre vieux. Deux brutes le portent jusqu'à la grille et le jettent par terre ! Dès leur départ, nous nous précipitons pour l'aider.
Son visage est tuméfié et son pénis saigne... nous n'avons que de l'eau froide mais pour lui, le drame est ailleurs : ils lui ont cassé ses lunettes, il ne peut donc plus lire la Bible. Les autres détenus sont analphabètes.
A 21h30, au moment de la prière, il m'appelle :
-Juan, je sais que tu ne crois pas en Dieu, mais Lui, Il t'aime !
Comment peut-il encore croire après ça ?
Il continue insistant :
-Peux-tu nous aider ? Tu es le seul qui sait lire et nous avons besoin de nous réconforter !
Je me retrouve dans le cercle de prière et il m'indique les passages à lire. Après la prière, il vient discrètement me dire :
-Merci, tu verras, toi aussi, un jour, tu croiras en Dieu et tu te sentiras mieux ! Je ne veux pas polémiquer avec lui après cette terrible journée.. mais je suis ébranlé par sa foi !
Le samedi se déroule sans incident.
Le dimanche, le jeune gosse qui était tombé lors du jeu du poirier, essaye de s'évader alors qu'un flic lui fait laver sa voiture.
On nous le ramène dans un piteux état, incapable de marcher, la plante des pieds saigne abondamment il lui ont brûlé et flagellé les pieds avec du fil électrique. Le soir, le flic qui arrive pour la nuit, vient à la cage et veut aussi punir le fugitif. Il lui assène sur l'abdomen une vingtaine de coups avec le plat de son sabre et termine par un terrible coup de genoux dans les parties génitales.
Le gosse ne peut plus hurler, sa voix est rauque et seule une sorte de feulement nous parvient encore.
Le lundi, un commissaire vient me voir avant l'interrogatoire. Il souhaite connaître mes impressions sur la façon dont se déroule l'interrogatoire et si les policiers belges en sont contents. Les autorités paraguayennes veulent faire bonne figure.
Il m'annonce aussi que je suis arrêté officiellement pour une dénonciation anonyme mais, qu'en fait, les autorités me gardent à la disposition des belges. Dès qu'ils seront partis, je serai libre !
Cette nouvelle me réconforte et je descends en souriant chez le barbier.
L'interrogatoire débute très mal !
Alors que je réponds à De Vroom à une question portant sur des pots-de-vin que j'aurais touchés, le capitaine Sack intervient et me lance méchamment :
-Arrêtez de mentir ! Je sais que votre femme était couverte de bijoux et de belles robes !
Devant ce mensonge éhonté, je lui décoche :
-Vous, l'obsédé sexuel, ça m'étonne que vous ne vous soyez pas manifesté plus tôt !
Je me tourne vers Arias :
-Savez-vous que ces impuissants du Groupe Delta ont terrorisé mes amies pour connaître ma vie sexuelle ?
Je hausse le ton :
-Ils en ont même écrit des milliers de pages !
Sack intervient en haussant le ton à son tour :

-C'était pour étudier votre profil psychologique !
Je renchéris :
-Vous voulez le voir à l'état de repos ou en forme ?
Le commissaire Arias et de Vroom nous calment tous les deux et De Vroom sort un instant avec ses deux acolytes.
Il revient et me promet qu'il n'y aura plus aucune question ou réflexion sur ma vie privée.
Quant au capitaine Sack, il a le dernier mot :
-Quand vous serez dans mon bureau, vous allez voir ce que vous allez voir !

Le 4 novembre 1987, l'interrogatoire est terminé. On me remet les feuillets que je paraphe.

Néanmoins, une chose est frappante : soit, sous le coup de l'émotion, je ne remarque pas la disparition de certaines questions, soit, dans le document final soumis à la Justice, des altérations ont été effectuées, des questions importantes ont disparu :
-Votre deuxième arrestation a été « commanditée » par la Sûreté de l'Etat qui vous accusait de partir au Paraguay avec 200 armes de poing dissimulées dans vos bagages : question disparue !
Mon explication sur le dernier travail de Claude Leroy.
En effet, ce dernier ne paie pas la pension alimentaire de ses enfants mais a promis à Dodo de lui envoyer bientôt de l'argent. Il travaille sur une grosse affaire : la récupération des fonds Kirschen (vaste scandale lié au Parti Libéral et au milieu juif). Nombre de personnes, pour éviter l'impôt, plaçaient d'importants capitaux en noir dans l'achat de diamants.
Lorsque la police saisit le fichier des clients, tout y est caché !
Claude Leroy, un des rares non-juifs admis, est inscrit sous le code « crête ». Le principal patron de cette machination, est libéré sous caution. Il s'enfuit en Suisse et décide de rembourser ses clients.
Jean Gol charge Claude du transit des fonds entre la Suisse et la Belgique. Le voyage se fait par avion, donc facile à repérer !) Information disparue !
Après le départ des policiers, je me sens fatigué, mais content. S'ils vérifient les déplacements de Claude Leroy, Jean Gol est par terre.
Je rentre joyeux dans ma cellule infâme. Je m'attends à une libération imminente !
Dodo vient me visiter. En m'embrassant, elle me glisse une mignonnette de Whisky dans la poche. Je frémis à l'idée que le flic de faction ne s'en aperçoive mais heureusement, il n'a rien vu.
La salle où nous nous voyons se situe près du couloir d'entrée. Dans la pièce, une porte ... Antelco !
Tout à la joie de la fin des interrogatoires, nous sommes interrompus par du brouhaha. Un compagnon de cellule est amené par les quatre tortionnaires.
Un des flics transporte des fils électriques dans sa main. Comme tous ceux qui descendent, le regard de l'homme est affolé !
Dodo se tourne vers moi, m'interroge d'un regard pénétrant... elle n'ose croire ce qu'elle suppose !
Un des flics l'apostrophe :
-Qu'est-ce que vous foutez là ? Dehors, vite !
Dodo me regarde, la terreur se lit dans les yeux. Un flic l'empoigne et la sort dans le couloir, je ne la vois plus et je ne vois pas non plus le coup de pied qu'il lui décoche sur le tibia.
C'est dur mais je sais que je vais enfin sortir !
Le soir, un commissaire nous apprend un nouveau jeu : il désigne les « couples » et chaque partenaire doit gifler l'autre. Si le coup est trop mou, le commissaire frappe lui-même mais avec ses poings.
Il empoigne aussi son petit siège de camping pliable et il compte : uno, les claques raisonnent, dos...tres...diez...cuarenta... cincuenta !
Nous sommes tous à moitié groggy... le flic sourit ... content !
Pendant deux jours, la routine horrible avec ses coups et ses humiliations !
Enfin, un après-midi, on vient me chercher ! Ca y est, je vais sortir !
J'ai des larmes d'émotion qui me brûlent les yeux.
Je veux prendre mes petites affaires... « plus tard » m'indique un des hommes.

Je leur souris, ils me rendent mon sourire. Je descends cet escalier de malheur et regarde déjà la rue par la fenêtre. Mes pas me dirigent vers le couloir donnant aux bureaux.
Le flic m'empoigne le bras et me montre ... Antelco !
Je regarde, hébété, mais le deuxième m'agrippe à son tour et me pousse dans cette fameuse pièce de l'horreur !
Deux autres hommes m'y attendent.
Sur la table, des fils électriques jaunes et verts et une boîte en bois de la grosseur d'un pain. La lumière est artificielle ... les volets sont clos. Je tremble ! Brusquement, j'ai très froid !
Celui qui semble être le chef a peut-être trente ans. Il commence :
-Déshabille-toi !
J'essaie de protester, de dire qu'il y a certainement un malentendu.
-Déshabille-toi !
Cette fois-ci, il a gueulé ses ordres !
Je me déshabille donc tout en essayant de comprendre et d'éviter ce que je redoute.
-Le slip aussi !
Une fois nu, le plus grand vient par derrière et me menotte les poignets dans le dos. Ils me font asseoir sur une chaise de bois. J'ai froid, je grelotte.
-Comment t'appelles-tu ?
Pas le temps de finir ma phrase, je reçois une gifle que je n'ai pas vue arriver et qui me projette hors de la chaise. Le temps de réaliser ce qui m'arrive et les voilà à quatre me bourrant de coups de pieds tout le corps et principalement les parties sexuelles. Je pousse des « ah », mais je ne crie pas !
Un coup de pied dans le foie me coupe net la respiration. J'ai l'impression que mes testicules vont éclater ! Ils épargnent mon visage !
Après cette séance de coups de pieds, ils me laissent récupérer ma respiration et la leur : ils sont aussi hors d'haleine !
Ma bouche goûte le sang et je n'ose plus bouger. Je prolonge ainsi ce temps béni sans coups !
Le plus grand m'empoigne et me met à genoux !
J'ai tellement mal que je garde le front à terre.
Un des flics ricane :
-Il veut peut-être qu'on l'encule, ce pédé ?!
On me tire la tête en arrière par les cheveux et je suis forcé d'ouvrir la bouche pour y recevoir un bâillon constitué par une sorte d'essuie dégueulasse avec des tâches brunâtres de sang. Je regarde le chef, j'essaye, par mon regard, de lui faire comprendre qu'il y a une erreur.
Vlan ! Le premier coup de bâton s'écrase sur la plante des pieds. Cette fois, je crie, je crie en serrant les dents et en mordant dans ce tissu puant. Un nouveau coup. Mon corps hurle !
Je voudrais déchiqueter l'essuie et les tuer tous !
Les coups se suivent, je hurle, je pleure, je transpire ! Je me laisse tomber à plat ventre mais les coups de pieds recommencent et on me replace dans mon attitude de « pédé ». Les coups reprennent de plus belle !
Je voudrais tomber en syncope mais chaque coup me déchire la peau avec la même douleur. Brusquement, les coups s'arrêtent ! Je ne bouge pas... j'ai peur de la suite... et si c'était fini ?!
Ils parlent entre eux en guarani mais je n'ose lever la tête, je garde le front au sol. Un léger sifflement et cette fois, mon dos tressaille comme touché par l'électricité. Le plus grand que je reconnais par ses chaussures, vu ma position, a commencé à me fouetter avec les fils électriques. J'en reçois surtout sur les fesses. Je pense que je vais mourir !
Cette fois, je pressens la syncope, je la souhaite de tout cœur.
Le grand s'arrête ! Mon corps n'est plus q'une douleur : c'est sûr, je vais mourir !
On me redresse par les aisselles et on me rassied.
Je constate avec soulagement que le grand dépose ses fils sur la table. On me retire mon bâillon, plein de salives, de larmes, de sueur et de sang !
-Bien, Bultot, aujourd'hui, on a été « gentils », mais il faut bien réfléchir ! Nous, on est pas des brutes, on veut juste un peu d'argent ! Nous en reparlerons demain !
Le grand me retire les menottes, je peux m'habiller.

Quand je me penche, j'ai mal partout, et marcher me semble impossible. Lorsqu'il me voit esquisser mes premiers pas avec difficulté, le chef ajoute :
-Pas de comédie, tu marches convenablement ou moi, je t'apprends ce que c'est de souffrir !
Effectivement, devant la menace, je marche quasi normalement, je pourrais même marcher sur des moignons !
A mon retour dans la cellule, les compagnons me soignent les pieds et me félicitent : je n'ai pas eu droit à la « larga distancia ».
Mais la journée des travailleurs n'est pas terminée !
Dans la cellule, un jeune militaire de 18 ans a été amené pendant qu'ils me « travaillaient » il a volé deux fusils militaires Mauser et les a revendus à des indigènes de la jungle !
Une demi-heure plus tard, « mes » bourreaux viennent le chercher. En me voyant rentrer, le petit militaire a compris ce que je venais de subir. Il transpire de trouille, il cherche de l'aide parmi nous, mais que pouvons-nous faire ?
Pendant que les autres me bassinent les pieds et mes testicules avec de l'eau froide, le militaire est interrogé à Antelco, du moins, nous le supposions !
Nous apprenons qu'il a essayé de s'enfuir !
Il est ramené deux heures plus tard, le visage est tellement tuméfié qu'il est méconnaissable. Ils ont dû le porter !
Une grande tâche de sang souille sa veste du côté de l'épaule gauche, il a pris une balle dans le dessus du bras !
Les flics nous insultent et nous avertissent de « bien regarder ce salopard car tous ceux qui sont tentés de s'enfuir subiront le même traitement ! »
Sur ce, un officier dégaine son 38 spécial, baisse la veste de la loque humaine, pince le bras et tire dans le gras du bras.
La figure tuméfiée hurle et tombe devant la grille.
Il n'a même pas de menottes, il n'a plus la force de bouger ! Une nouvelle flaque de sang apparaît !
Nous regardons tous nos genoux !
Les flics poursuivent entre eux la conversation en guarani pendant une dizaine de minutes, puis l'emportent en le tirant par son col !
Le militaire n'émet plus que de gargouillis incompréhensibles. Ses yeux sont tellement tuméfiés qu'on ne sait s'il nous regarde.
On n'entendra plus jamais parler de lui !
Mon vieil Argentin s'approche de moi :
-Tu vois que tu as de la chance ! Toi, ils te modèrent, remercie Le Seigneur !
Le lendemain, Dodo me fait parvenir une salade dans un Tupperware. Elle n'est pas autorisée à me voir !
Le flic qui monte le plat, l'ouvre devant moi. Il regarde, hume, goûte, puis il sourit :
-C'est bien trop bon pour une crapule de tueur comme toi !
Il ouvre sa braguette et pisse dans le plat !
Il ouvre la porte et me le tend.
-Bouffe ! Bouffe tout !
-Plus tard...
-Maintenant, me hurle-t-il.
Et il dégaine son revolver.
Avec ma cuillère, j'essaie de presser les feuilles de salade contre le bord du plat afin d'en extraire le maximum d'urine ... et je mange !
Il me fait avaler tout le plat !
Quand il s'en va, je suis tellement cassé que je reste là comme un pantin désarticulé, je ne dois même pas vomir !
Ils ne viennent pas me chercher aujourd'hui, mais ce soir, le flic de faction nous fait jouer au jeu des claques...
Le soir, après la prière, je parle un peu avec le vieil Argentin. Il m'avoue être un juif converti et qui vit sa religion avec force !
Moi, par contre, mon athéisme s'est transformé en Antéchrist !
L'Argentin séjourne illégalement dans le pays et les flics veulent obtenir une procuration sur son compte en

banque ! Mais la banque argentine qui a eu vent de son arrestation et qui connaît les mœurs de la Investigacion a bloqué tous ses comptes. Voilà trois mois qu'il vit cette situation inextricable !
Le lendemain matin, ils viennent à nouveau me chercher pour Antelco !
Le début de l'infâme cérémonie est inchangé :
-Déshabille-toi !
Ils me placent directement les menottes dans le dos et le grand apporte l'essuie, ce même essuie qui sert de bâillon à toutes les bouches de suppliciés !
Une fois le bâillon placé, le chef me tient un court discours :
-Ecoute, on sait que tu es une crapule de criminel qui a tué des innocents dans ton pays, ça c'est ton affaire ! Mais on sait aussi que tu as touché beaucoup d'argent pour tes saloperies, alors, tu vas nous dire où tu as planqué cet argent !
J'ai les yeux exorbités et je lui fais de grands signes que « non », je lui indique que je veux parler et je marmonne avec l'essuie en bouche !
Il ne retire pas le bâillon, mais continue :
-Alors, les policiers de ton pays sont de tels menteurs !
Je viens de comprendre. Ah ! Les salauds, les crapules !
Je bouge la tête en marmonnant, il faut qu'il m'écoute, il le faut !
Le plus grand m'attache la poitrine contre le dossier de la chaise avec des fils électriques. Le chef, en souriant, approche avec la boîte en bois. A l'arrière, une manivelle. Il extrait de la boîte deux fils dénudés sur les vingt derniers centimètres. Il enroule un fils autour de mes testicules et l'autre juste en dessous du gland !
Il me regarde encore en souriant. Je veux qu'il m'entende, je crie à travers le bâillon qu'il doit m'écouter, que je suis un réfugié politique.
-Nous allons vite savoir qui ment !
Me dit-il sans ses départir de son sourire, et il tourne prestement la manivelle !
Je hurle à me faire sauter les poumons, les cordes vocales ... tout !
Mon bas-ventre me donne l'impression de se déchirer et c'est comme si, avec un bâton, on me repoussait les organes génitaux dans le ventre !
Je le regarde d'un air terriblement suppliant !
Pour la première fois de ma vie, je supplie !
Je lui fais des grands signes que « non » avec la tête mais ... deuxième décharge... Ce n'est pas possible ! Je dois être déchiré de partout, je ressens mon ventre comme s'il était en bouillie ! Troisième décharge ... Je continue à hurler et mon attention est attirée par un clou dépassant du mur. Je vais fixer mon attention sur ce clou, nouvelle décharge ... ne plus penser ... juste ce clou, ne plus souffrir, juste regarder ce clou encore, encore et encore !
Pendant les trois semaines à venir, je vais subir une dizaine de séances de ce genre ! Chaque fois, je me sers de ce clou pour m'aider à tenir le coup !
Je n'aurai « droit » qu'une seule fois à la larga distancia, mais je serai chaque fois flagellé, et par deux fois, brûlé aux pieds par des cigarettes. Lorsqu 'ils comprennent que les policiers belges avaient menti, mes bourreaux me réclament ma signature pour leur céder l'estancia ! Je refuse catégoriquement. Un jour, mon avocat est alerté par un des policiers :
-Si Bultot persiste, ça peut très mal finir !
Il contacte directement Dodo à qui j'ai toujours soigneusement caché mon traitement.
Seulement, elle a remarqué mon amaigrissement anormal : dix kilos en un mois ! Elle en est affolée, et dès qu'elle apprend par la bouche de l'avocat que je suis torturé, elle commence immédiatement les tractations pour payer !
Elle parvient à éviter la vente de l'estancia et s'en sort avec trois payements échelonnés ! Le jour où l'affaire est conclue, un de mes bourreaux vient me chercher :
-Tu es libre, je te souhaite bonne chance !
Depuis le début des tractations, je ne suis plus torturé. Quand ils viennent chercher un compagnon, ils m'envoient un bonjour amical !
Mon psychisme est complètement détraqué, car chaque fois qu'ils m'épargnent, je leur souris de reconnaissance

!
Aussi, lorsqu'il vient me libérer, je lui serre la main et je lui balbutie :
-Merci, merci beaucoup !
Il me faudra une semaine avant de redevenir « normal » et avant de les haïr profondément.
Deux jours après ma libération, Hugo Mercks, du journal « Gazet van Antwerpen » débarque à la maison. Je lui narre l'interrogatoire des policiers belges et mes accusations contre Jean Gol, l 'intouchable !
J'omets de lui parler des tortures, j'en ressens une profonde gêne !
C'est d'ailleurs par ce livre que pour la première fois, Cyriaque et Dodo apprendront ce qui m'est réellement arrivé à l'Investigation !
Un informateur de Belgique m'apprend une nouvelle importante : une dame a témoigné devant les autorités judiciaires de sa présence lors des pots-de-vin destinés à Jean Gol. Une dame qui connaît bien Yvonne Deschuteneer, alias Bobonne Champagne, alerte les autorités sur toutes les irrégularités dont elle est témoin et parfois victime.
Madame Paulette Gillet témoigne :
-Bobonne Champagne s'est rendue chez le curé Paelinkx un mois ou deux avant le cambriolage de ce dernier. Je conduisais ma voiture et elle m'a demandé de m'arrêter devant la taverne Van Roy à Wieze. De là, elle s'est rendue à pied chez le curé Paelinkx et elle a tout fait pour ne pas que je remarque sa réelle destination. Elle est revenue avec deux paquets formats « Indicateur de téléphone » et un paquet conique terriblement lourd !
Dans la suite de son témoignage, madame Gillet se plaint amèrement d'un classement sans suite ordonné par Claude Leroy dans une affaire de faillite. Elle prétend que son adversaire, un avocat du nom de Lescrenier, a déjà eu quelques problèmes d'indélicatesse vis-à-vis de certains de ses clients mais qu'il fut nommé Substitut du Procureur du Roi grâce, encore une fois, à l'intervention de Claude Leroy !
Elle témoigne aussi dans l'affaire des frères Maristes :
-Lorsque j'accompagnais Bobonne Champagne chez les frères Maristes, elle était toujours appelée par son prénom. Un jour, le frère économe, appelé Victor Vermersch, me confie « je sais bien que c'est un revenu qu'on lui doit, mais parfois, elle exagère ! ». Chaque fois, elle ressort avec l'argent.
Madame Gillet est formelle : le même scénario se répète à la Trappe de Westmael, les rédemptoristes rue Belliard à Bruxelles et un couvent à Malines.
En 1988, le tribunal correctionnel de Bruxelles avalise la version de prêts consentis par ces congrégations et non remboursés par Bobonne Champagne et la condamne.
Il y en a pour près de 200 millions de FB.
Madame Gillet s'intrigue aussi des nombreux voyages de Claude Leroy à Vevey en Suisse où il se rend dans une banque accompagné de l'avocat Henri Toussaint.
Un jour, Bobonne Champagne, qui fréquente aussi Jean Gol, montre une liasse de billets à Madame Gillet :
-Il y a là pour 100.000 FB, pour Jean Gol, mais j'en ai marre d'arroser celui-là ! Bobonne Champagne a créé une association : Les Amis du Casino de Bruxelles... qui ne fut jamais institué !?
Pourquoi cet intérêt pour les casinos et d'où provient tout cet argent aimablement « prête » par les riches congrégations religieuses ?
Madame Gillet dénonce le tout à la gendarmerie de Bruxelles qui transmet le dossier au Parquet. Le dossier est confié au Substitut Marschal (Franc-Maçon) ... sans résultat !
Actuellement, Madame Gillet reçoit des menaces de mort de la part d'inconnus !
Une fois que mon psychisme est un peu récupéré, je décide de contre-attaquer. A l'investigation, après chaque séance de torture, je me suis bien juré d'avoir la peau de Gol !
Je téléphone aux journaux qui, déjà, ont eu connaissance du dossier (le vrai ou l'apeuré).
Une partie de la presse déduit que je n'ai rien apporté de neuf à la vérité !
Sarfatty alias Serge Dumont déclenche une série d'articles au titre révélateur : « Les mensonges de Jean Bultot ».
Par contre, la presse se montre intriguée par Jean Gol.
Alors que le Gouvernement se dissout en vue des élections et que les ministres ne gèrent plus les affaires courantes, Jean Gol, dès réception du dossier de la commission rogatoire, s'envole au U.S.A. avec Albert Raes, le patron de la Sûreté de l'Etat, pour faire une visite au F.B.I.

Personne dans la presse ne veut reprendre mes accusations.
Personne sauf Hugo Merckx, du journal « Gazet van Antwerpen » qui revient du Paraguay.
Le 2 décembre 1987, il titre :
« J'accuse Jean Gol ! »
Dès la parution de l'article, le scandale éclate avec force. La rédaction du Journal reçoit deux cents appels téléphoniques sur la matinée pour obtenir davantage de précisions. J'ai la joie de voir mes accusations reprises par la presse française.
Le 3 décembre 1987, le journaliste Sylvain Ephimenco du Journal français « Libération » titre sur toute la page, avec une photo de Jean Gol se tirant l'oreille :
« Graves accusations contre le ministre de la Justice »
Le reste de la presse belge, piégé, ne peut que reprendre l'information mais en insistant sur le fait que je parle sans preuve !
La nouvelle éclate huit jours avant le jour des élections générales... Maurice Sarfatty vient au secours de Jean Gol et me vitriole dans ses articles ... Jean Gol perd 35% des voix de faveur ... Le Parti Libéral accuse un sérieux retrait !
Le 31 décembre 1987, malgré les épreuves que je viens de subir, me voit heureux et ravi lorsque les douze coups résonnent ! David a touché Goliath !
L'année 1988 marque aussi un vent de folie parmi la Justice.
Le procès des Borains commence à Mons.
Le Président Robert Vereecke est à la barre !
Dès avant le procès, la presse montre sa suspicion et titre : « Juge-t-on les vrais coupables ? »
Le procès débute à peine que le Juge Schliker débouche dans le prétoire pour annoncer qu'une arme, un G.P. 9mm trouvé dans la sauce bolognaise congelée dans le frigo de Bouhouche pourrait bien être l'arme des tueries !
Le procès est suspendu !
Fausse alerte, il va reprendre un peu plus tard !
Par contre, Madame Bouhouche met en cause Robert Beijer, l'associé de son mari dans le cadre du meurtre de Mendez.
Le Juge Schliker lance un mandat d'arrêt international mais Beijer se livre spontanément après avoir rencontré la presse.
Il leur avoue avoir travaillé pour la Sûreté de l'Etat.
De Staercke, détenu de son côté par le Groupe Delta et aussi pour les tueries du Brabant Wallon, lance sa complainte : Rien de bouge ... il sent parfaitement bien que son arrestation est toute publicitaire !
Début février 1988, Bouhouche tente de s'évader avec la complicité de son épouse, en utilisant des ... faux gendarmes.
Toujours en février 1988, Jean Gol décide aussi de « remanier » la cellule du Brabant Wallon en retirant six inspecteurs de la P.J. de l'Affaire.
Dans une mise au point à la presse, il s'inquiète :
« Des bruits sans fondements diffusés par certains médias, selon lesquels les autorités pourraient saboter l'enquête, et ce malgré le démenti formel des autorités... »
On pourra goûter tout le sel de cette phrase lors de l'interrogatoire des magistrats à la commission parlementaire ! Jean Gol s'y montre toujours farouchement opposé !
Il ne pourra plus s'y opposer très longtemps... le Gouvernement change, et de par ses médiocres résultats aux dernières élections, le Parti Libéral se voit reléguer dans l'opposition.
Les familles des victimes respirent : Jean Gol n'est plus ministre de la Justice !
Il est remplacé par Melchio Wathelet, jursiste et fils d'éleveur de porcs !
Au mois d'avril, les Assises du Hainaut reprennent le procès des Borains.
La population, par voie de la presse, apprend enfin grâce à l'excellent Président Vereecke, la manière avec laquelle les interrogatoires, de la clique du Juge Schliker, sont menés.
Il dénonce les vérifications élémentaires non établies, la façon dont les détenus sont « trimballés » de la P.J. de Nivelles, à la B.S.R. de Nivelles, à la B.S.R. de Wavre, à la P.J. de Charleroi, à la B.S.R. de Charleroi.
Ensuite, Le Gof vient y faire un show très remarqué. Il refuse de répondre à la question de savoir si je connais

quelque chose sur les tueries.
-Secret de l'Instruction, je ne peux parler !
Pendant ce temps, les patrons de la Sûreté de l'Etat sont enfin interrogés par le Juge Lacroix.
Une partie de la presse diffuse la teneur de ces entretiens : le W.N.P. s'entraînait chez Bultot !
Depuis le début du procès de la filière boraine, il apparaît de plus en plus que la responsabilité de ces marginaux est fort peu probable... On se relance dès lors sur la piste Bultot. D'ailleurs, dans leur plaidoirie, les avocats de la défense ne manquent pas de souligner que « ma piste » a été négligée !
Auparavant, il est à signaler qu'à part Monsieur Raes, patron de la Sûreté de l'Etat, les magistrats instructeurs cités mettent en doute la thèse du suicide de Latinus (patron du W.N.P. en possession du dossier Pinon).
Le 30 avril 1987, Verdict repris dans la presse :
« cinq innocents traînés cinq ans dans la boue ! »
Je fête mes 36 ans sur cette bonne nouvelle : il existe encore des magistrats intègres ! Au Paraguay, la vie suit son bonhomme de chemin mais des heurts apparaissent entre Dodo et moi.
Elle a vécu très difficilement ma nouvelle incarcération où elle s'est battue comme une lionne, mais après l'épreuve, comme en mars 86, elle subit une dépression et nos relations en pâtissent.
Le pays est en effervescence, en ce mois de mai 88, le Pape est de visite. Des dizaines de milliers de personnes se pressent pour l'acclamer.
Il s'entretient surtout avec l'opposition. Les amateurs de tranquillité sont inquiets... Un journaliste de la revue Panorama, Peter Vermersch, vient me visiter à l'Estancia.
Il m'apporte aussi le premier livre consacré aux tueurs du Brabant Wallon. Ce livre écrit par Gilbert Dupont, de la « Dernière Heure » et par Paul Ponsaers du « Morgen » s'intitule : « Les Tueurs ».Quand j'en prends connaissance, je manque de m'étrangler... après de nombreuses erreurs sur des dates capitales.
Les auteurs me désignent indirectement comme le Cerveau des tueurs. J'ai le profil psychologique adéquat : suffisamment intelligent, bien introduit dans le monde judiciaire, bien introduit dans le milieu criminel, extrême droite, expert en tir... et noceur !
Malgré l'opposition farouche de Jean Gol, le Parlement crée enfin une commission d'enquête sur la manière dont la Justice fonctionne dans les grands dossiers du banditisme.
Monsieur Coveliers prend indirectement contact avec moi pour que je puisse l'aider. Je lui téléphone à son domicile :
-Pas ici, s'il vous plaît, Monsieur Bultot, mon domicile est sous haute surveillance, j'ai été de plus visité par de « singuliers cambrioleurs ».
Je lui envoie un rapport de cinq pages.

Le 5 juillet 1987, « Het Gazet van Antwerpen » titre :
« Jean Bultot accuse à nouveau Jean Gol ! »
Mais les autres journaux restent persuadés que je suis un menteur. Aussi, lorsque mon procès sur les titres de banque et mon arsenal trouvé en mon domicile (une photo sur laquelle on distingue 5 poignards et un nunchaku) débute le 19 octobre 1987. Une bonne partie de la presse est prête à assister à ma destruction par le tribunal correctionnel de Bruxelles.
Van Esbroeck témoigne contre moi. Alors que, l'année précédente, la Cour d'Appel de Gand lui inflige le maximum (20 ans) et le désigne ainsi comme un dangereux truand, le tribunal de Bruxelles, présidé par Monsieur Golderg, écoute quasi religieusement son témoignage « objectif » et « révélateur » sur Bultot.
Le réquisitoire du Substitut Dauchot restera dans les mémoires comme une œuvre admirable bourrée de mensonges et de méchanceté stupide.
Monsieur Dauchot s'en réfère à la parole de Van Esbroeck, tout au moins à la version qui l'intéresse (Van esbroeck a changé cinq fois de version dans le dossier).
Ensuite, parlant des armes illégales, il va développer le témoignage de Jean Baugnet, où ce dernier affirme que je trafique des armes vers l'ambassade du Zaïre et le M.S.I. italien ! P.V. n° 1375 de la B.S.R. de Wavre.
Pour rappel : cette déclaration a été extorquée par Le Gof lors de la découverte chez Marino de 10 armes en noir fournies par Jean Baugnet. En échange de leur « bonne information », ils ne sont pas poursuivis.
Se servant d'une lettre anonyme (enfin... signée par... les Amis de la Justice), Monsieur Dauchot parle de mes

relations avec les grands truands.
Il stigmatise aussi les quantités d'armes prohibées trouvées en mon domicile.
Il termine :
-Etant donné que Bultot était investi d'une parcelle de pouvoir, nous voilà devant un cas d'une gravité rarement atteinte. Aucune circonstance atténuante ne peut être envisagée, il faut, dans le cas de Bultot, spécialement tenir compte du fait qu'il était considéré comme un personnage au-dessus de tout soupçon ! « Bultot est un bon tireur, mais ce qu'il a fait plus vite que son ombre, c'est mentir ! »
Tout ce show pour une photo !
« Le Soir » du 22 octobre 1988 titre : « Lourdes peines requises contre le fugitif Bultot ».
Au-dessus de ce reportage, le journal a disposé un autre article judiciaure : « Tribunal Correctionnel de Bruxelles, les bourreaux de Christophe, punis de mort, condamnés à 5 ans. »
L'histoire : deux parents ont bâillonné un gosse de quatre ans et demi et l'ont laissé mourir d'asphyxie sous une pile de linge. Ils sont condamnés à cinq ans de prison. Le 11 septembre 1987, je suis condamné à la même peine !
Je continue à être indirectement en contact avec Monsieur Coveliers. Je lui demande où en sont les recherches sur Van Deuren.
Il me fait répondre qu'il poursuit ses recherches.
Pendant ce temps, les magistrats, avocats, flics et journalistes défilent devant la commission parlementaire. Le doute n'est plus permis : il y a bien eu sabotage de l'enquête. Poussé dans ses retranchements, lorsque le Président de la Commission lui demande s'il y a eu des pressions pour freiner l'enquête, le Juge Schliker (encore lui !) déclare :
-Je ne réponds pas, je ne suis pas millionnaire, je ne veux pas perdre ma place !
Le grand patron de la P.J., Moens, refuse d'abord de témoigner, puis il change d'avis ! Taras Boulba (De Vlieghere) de la Sûreté de l'Etat vient à son tour donner un faux témoignage. Il affirme que dès avant mon départ de la Belgique, la Sûreté de l'Etat connaissait mon itinéraire et même les numéros des billets d'avion !
A quoi rime ce mensonge ?
Le Canard vient contredire son ex-patron, Taras Boulba au sujet d'un éventuel complot destiné à la Belgique !
Un major de la Gendarmerie, Vernaillen, qui fut un jour agressé en son domicile par des gangsters inconnus, affirme qu'un certain Finne, abattu par les tueurs sur un parking de super-marché, lui avait dévoilé les prémices d'un coup d'Etat, où l'on retrouve comme protagoniste le nom de l'ex Minsitre Van Den Boeynants !
Les enquêteurs ne savent plus où donner de la tête, mais une chose est sûre : il y a des complicités en haut lieu !
Dernier exemple : Monsieur Reyniers, Commissaire en Chef de la P.J. de Bruxelles déclare que le dossier Pinon n'existe pas. Son adjoint, le Commissaire Marnette déclare que le dossier se trouve dans le coffre fort de la P.J. On apprend aussi que Monsieur De Pretre, Procureur du Roi de Nivelles possède également le même dossier dans son coffre. Pourquoi cela ne se trouve-t-il pas au greffe ?
-Je veux éviter les indiscrétions et protéger la vie privée des gens concernés par cette mystérieuse affaire.
C'est donc qu'il existe bien une affaire et que mes déclarations sont exactes.
A la même époque, je reçois au Paraguay un dossier bien étrange.
D'un informateur de Belgique, je reçois le dossier qui fut pus tard appelé : le dossier Vittorio, du nom d'un Borain qui aurait été à la base de cette compilation.
Car il s'agit bien d'une compilation fantastique de plus de 200 procès-verbaux relatifs aux dossiers du Juge Lacroix sur les Tueries du Brabant Wallon !
En lisant ce rapport, je sens un mélange de joie et de rage m'envahir !
Ce dossier prouve indubitablement le sabotage des enquêtes par les magistrats instructeurs.
Le procès-verbal le plus intéressant est sans conteste le P.V. 20547/87. En effet, ce P.V. reprend une liste d'autres P.V. dont les originaux ont été remplacés par des copies et une autre liste de 10 P.V. disparus.
Carton 3, farde : enquête Fourez-Dewit
P.V. 13 pièce 17 : Fourez allait souvent à l'auberge des Trois Canards (dont le patron s'est fait assassiné par les tueurs).

P.V. 20 620 : Les balles retrouvées après autopsie dans le corps des victimes d'Oversijse en 1985 n'ont toujours pas été expertisées par le Juge Schliker en juin 1987.

Dossier expertise de Cocu, page 38 :
« Les transparents » de tombeur (expert) et des photos de Ceccaldi (expert) ont disparu en décembre 86...

Pièce 5 P.V. 1472 : les descendants de Fourez-Dewit tentent une extorsion de fonds près du notaire chargé de la succession.

Pièce 57 P.V. 923/83 : rapport de Goffinon :Hage Haroum est en rapport avec des diplomates belges ainsi que le Prince Albert.

Hage Haroun est Libanais et représentant des Phalanges Chrétiennes du Liban. Ces derniers paient leur commande d'armes avec l'argent des vastes cultures de hachisch de leur pays.
Mais il y a plus grave :
P.V 1822/84 pièce 54 : dossier du parquet 11315832/82 Bxl
Selon un informateur, es armes de Dekaise seraient enterrées dans le jardin d'une villa, photo à l'appui. Le Juge Schliker n'a rien fait.

En ce qui concerne son prédécesseur Wezel, qui fut nommé à la Cour d'Appel et qui instruisit l'affaire Claude Leroy, l'évidence saut aux yeux :
Carton 16P.V. 2946 : Monsieur Otero, attaché diplomate d'Argentine fréquente assidûment le restaurant « les Trois Canards ». La P.J. d de Bruxelles demande au Juge Wezl de faire une enquête sur cette personne « louche ». Le Juge Wezel a refusé.

P.V. 3056 : Monsieur Gerard Vermup connaît très bien le restaurant « les Trois Canards ». La P.J. a demandé de faire une enquête sur cette personne qualifiée cette fois de « très louche ». Le Juge Wezel a refusé.

P.V. 457/86 : Madame Yvonne Michiels déclare aux autorités que son mari est parti subitement aux Etats-Unis après avoir fait « des affaires louches ». Il avait beaucoup d'argent sans travailler et connaissait très bien Van Camp, patron des Trois Canards.
Le Juge Wezel a refusé de faire une enquête.
Bizarrement, tout ce qui touche aux Trois Canards est rapidement écarté. J'avais reçu, d'un informateur, la nouvelle suivant : les gendarmes, après le meurtre, avaient saisi la liste des clients du restaurant les Trois Canards. Cette information m'a été confirmée par René Haquin qui avait reçu ce renseignement de la fille de la victime.
Enfin, dans les documents intéressants :
Carton 17 P.V. 665 pièce 206,298/83...308/83 : déclaration du Sous-officier Balfroid BSR Wavre.
Cela concerne l'Affaire Charly Depauw (un grand ami de Van Den Boeynants) il est question de Mathot (cité dans la liste Pinon) et d'une cassette vidéo dans un maison du Rouge Cloître à La Hulpe.
Il s'agit d'une cassette de mœurs impliquant diverses personnalités. Elle avait été achetée par Charly De Pauw (assassiné)(la parenthèse précédente figure dans le texte) pour 140 Millions de francs belges et une copie serait en possession d'un notaire.
Devant tous ces documents, je téléphone en rage au Juge Lacroix :
-Alors, Monsieur le Juge, vous me demandez de prouver le sabotage de l'enquête alors que vous en avez toutes les preuves !
Et je commence à énumérer les P.V.
Il reste un instant sans voix, puis me déclare :
-Je n'ai pas à juger la manière avec laquelle mes prédécesseurs ont cru bon de mener cette enquête !
-Oui, mais moi, je vais révéler ce scandale au public !
-Vous faites ce que vous voulez !

Je téléphone ensuite au Député Coveliers, Secrétaire de la commission Parlementaire pour lui annoncer ma découverte.
Je lui demande un laissez-passer pour rentrer 8 jours en Belgique et m'expliquer devant la Commission elle-même.
Affolement du nouveau Ministre de la Justice Melchior Wathelet :
-Ceci est rigoureusement impossible sur un plan juridique.

Or, il suffit de demander aux Parquets Généraux de Gand et de Bruxelles de ne pas appliquer la mesure d'arrestation immédiate qui me frappe !
Manifestement, le Ministre ne veut pas non plus de mon témoignage.
Puisque le Ministre veut me bloquer, je donne par téléphone la liste des P.V. disparus à Monsieur Coveliers.
Le Juge Lacroix est mandé d'urgence !
La télévision et les médias s'emparent de la nouvelle...
Tout le monde attend de savoir si je dis la vérité.
Gérard Rogge, de la RTBF, me téléphone :
-Ton document est un faux, fais attention !
Lorsque le Juge revient pour la deuxième fois répondre aux questions de la Commission Parlementaire, il sourit à tout le monde :
-J'ai absolument tout en ma possession, les dossiers étaient simplement mal classés.
Discrètement, le Président Bourgeois et le Secrétaire Coveliers se rendent alors au siège de la Cellule du Brabant Wallon. Ils réclament les dossiers disparus et ... retrouvés !
Le Juge Lacroix refuse sous les motifs de séparation des pouvoirs. L'affaire n'ira pas plus loin...
Monsieur Depretre, Procureur du Roi à Nivelles, réagit violemment à ma démarche. Le 13 décembre 1988, il écrit une lettre personnelle et confidentielle à Monsieur Wathelet. Il s'y plaint amèrement des Députés de la Commission Parlementaire et de leurs ragots : une inexistante affaire des Ballets Roses, l'Affaire Pinon.
« Certains de nos Députés seraient-ils devenus des voyeurs ou des pornographes ? »
« Vraiment, où va cette Commission, mais il y a pis encore. Un autre membre de cette commission a eu des contacts avec Bultot, un veule débauché qui a sali votre administration pénitentiaire. Selon ce que lui a dit Bultot, j'aurais fais disparaître des pièces des dossiers du Brabant Wallon, avant qu'ils ne soient transmis à Charleroi après le dessaisissement du Juge Schliker... Vous comprendrez ma profonde indignation ! »
L'année se termine dans la confusion la plus totale.
Une nouvelle ne passe pas inaperçue :
Bouhouche est libéré par la Chambre du Conseil qui estime que sa détention préventive est bien trop longue.
Vers le 20 décembre 1988, deux truands attaquent la bijouterie Deville à Berchem-Ste-Agathe (Bruxelles).
Un des hommes braque une Riot-Gun. Ils frappent le bijoutier et s'enfuient avec un butin estimé à 8 Millions de FB.
Une cliente de la bijouterie se révèle être une complice. Elle avoue le nom du Chef de l'opération : Bruno Van Deuren.
En lisant l'article de presse, je ne peux m'empêcher de constater la similitude d'action dans l'attaque de la bijouterie et dans l'affaire Dekaise !
Va-t-on enfin l'arrêter afin que la Commission Parlementaire tente d'en tirer quelque chose ?
Le 28 décembre 1988, Bruno Van Deuren est assassiné par balles dans le dos ! Il ne parlera plus jamais !
L'année 1988 se termine sur cette sombre constatation !

Au Paraguay, le temps s'écoule paisiblement jusqu'au mois de février.
En pleine nuit, Dodo me téléphone. Je dors chez Arlette.
-Jean, maman vient de me téléphoner.
La presse belge annonce que le Paraguay vit une révolution.
Je souris tout d'abord en pensant encore à une manœuvre pour discréditer le pays. Mais j'entends au loin des bruits sourds de détonation et le son caractéristique des hélicoptères.
Vite un coup de fil à un journal local qui m'engage à écouter la radio sur la fréquence d'une radio-libre...

C'est bien la révolution !
Je retéléphone à Dodo en lui recommandant de ne pas sortir. Vers 5 heures, elle me retéléphone : un char s'est installé devant sa maison et mitraille le commissariat de police.
-Garde bien les enfants au rez-de-chaussée et restez à l'arrière de la maison. Tenez-vous éloignés des fenêtres.
La police va tenter faiblement de riposter et des éclats provoqués par des balles de la police « ornent » maintenant le mur du jardin.
Le lendemain, tout est terminé !
La révolution renverse le Président Stroessner et le remplace par un de ses cousins par alliance : le Général Rodriguez.
Certains commissariats de police ont tenté de résister aux blindés de Rodriguez mais sans grand résultat.
Les dégâts les plus importants touchent la caserne de la Garde Présidentielle.
Le lendemain soir, je m'endors chez Dodo en me disant qu'on ne risque plus rien. Les malfaiteurs, profitant de la paralysie de la police, redoublent l'intensité de leurs larcins et volent ... ma camionnette.
Mon père nous envoie de l'argent afin de régler la deuxième partie du prix de l'Estancia. Malheureusement, notre pâture nous démontre ses carences et le bétail ne grossit guère. Nos investisseurs commencent à tirer une sombre mine !
De plus, notre trio, Arlette, Dodo et moi-même, n'est pas du goût de tous. Les plus critiques se révèlent être les Belges installés à Asunciòn. Les femmes font la fine bouche, les hommes jalousent.
Nous trouvons cependant de nouveaux amis bien sympathiques auprès de l'Ambassade d'Afrique du Sud !
Ils fréquentent le boucherie que nous avons inaugurée près de la maison.
Un boucher belge m'a en effet enseigné les rudiments de son art et si je découpe, Dodo s'occupe de ses pâtés qui recueillent un franc succès.
Je reçois aussi la gérance d'une porcherie et Arlette s'occupe avec le vétérinaire des soins à apporter aux trois cents porcs.
Mes parents reviennent nous visiter et la maman de dodo aussi. Aucun d'eux n'apprécie cette situation de bigamie.
La situation commence à tirailler !
Les Francophones, à la différence des Allemands, ne pratiquent pas beaucoup le solidarité commerciale : la jalousie l'emporte souvent sur l'entraide !
La boucherie ne remporte que peu de succès.
Quant à la porcherie, celle-ci me pose d'énormes problèmes.
Ayant visité une porcherie universitaire à Pilar, je suis très intéressé par les propos du directeur de recherche.
Il m'affirme qu'il nourrit ses porcs uniquement avec de la coco pilée. Or, ce produit s'achète à un prix ridiculement bas. En comptant sur la valeur de ce témoignage, je vais perdre beaucoup de bêtes et donc, beaucoup d'argent !
Au mois de juin 1989, l'inauguration de la Foire Internationale d'Asunción donne un peu d'animation dans le pays.
Lors de ces réjouissances, j'obtiens un renseignement capital pour notre avenir : je ne suis pas fiché sur la liste d'Interpol d'Afrique du Sud !
Un film publicitaire vidéo achève de nous convaincre de la beauté du pays.
C'est dit... nous vnedons tout et on recommence une nouvelle vie en Afrique du Sud !
Nous nous délectons de prospectus et nous ébauchons nos projets d'avenir.
Mais...
Le 20 septembre 1989, je reçois un coup de fil étrange :
-Monsieur Bultot, je m'appelle Lekeu et je vous téléphone de Floride pour vous annoncer l'arriver de Beijer !
-Beijer, l'associé de Bouhouche ?
-Oui, exactement ! Il a eu quelques ennuis en Belgique, mais il vous expliquera. Il ne souhaite que quelques renseignements.
Je téléphone de suite en Belgique pour connaître les dernières nouvelles et j'apprends que Bouhouche et Beijer sont recherchés pour un nouveau meurtre !
Le jour du printemps, soit le 21 septembre 1989, Beijer me téléphone. Nous nous fixons rendez-vous dans le centre d'Asunciòn, devant une banque.

Dès que je l'aperçois, je me doute qu'il a rencontré certains problèmes. Son bras est plâtré, il porte des traces de coups sur le crâne - on y voit encore du mercurochrome et il marche difficilement.
Il est, en plus, pâle à faire peur. Il me demande de l'aider à s'installer dans le pays.
En fait, il est au Paraguay depuis plusieurs jours, et sa recherche s'était portée sur Jean-Marie Paul qu'il n'a pas découvert. Il ne lui restait plus qu'à me contacter. Je lui marque directement ma franche hostilité à son installation dans le pays. En attirant l'attention des autorités judiciaires belges et locales sur les exilés belges, on ne récolte que des problèmes, or nous voulons vivre en paix ! Par contre, je lui promets de l'aider à quitter le pays clandestinement et à brouiller les pistes s'il m'aide dans la recherche de la vérité dans l'affaire Mendez. Nous allons nous revoir à différentes reprises pendant une semaine entière.
Il m'explique d'abord son nouveau problème :
-Bouhouche m'a demandé de l'aider dans une action de récupération de créances. Il s'agit d'aller expliquer à un Libanais qu'il a intérêt à payer ses dettes de jeu (en provenance d'un casino), s'il ne veut pas de très gros ennuis.
D'un air qui veut me convaincre, il poursuit :
-Je n'étais pas très chaud pour ce genre d'expédition, mais Bouhouche avait besoin d'argent. Or, la créance est de 2.500.000 Frs, et nous devons toucher 25% en cas de réussite de notre coup de gueule ! J'aurais dû me méfier du salopard qui nous avait indiqué le coup !
Je tombe des nues, il m'indique... Le Gof lui-même !
Il poursuit :
-L'Arabe devait être seul, mais le coup a été donné, nous étions attendus ! Dès notre entrée à l'adresse indiquée, trois autres Arabes nous agressent. Je n'ai pas le temps de me défendre. Je suis directement groggy, car un des Arabes m'assomme avec une sculpture en corne d'éléphant. Lorsque je me réveille, Bouhouche me traîne vers la voiture. Il m'explique que pour se dégager, il a dû tirer et il pense qu'il y a un mort.
Je suis vite parti à l'hôpital Saint-Pierre pour mon bras qui a été piétiné, et ils m'ont soigné sous le carnet de mutuelle de ma femme. Ensuite, Bouhouche et moi, nous nous sommes réfugiés en Espagne. Là, je me suis rendu à l'hôpital de Torremolinos où le médecin m'a changé le plâtre qui bougeait. (Il me montre l'attestation rédigée en anglais, du médecin de Torremolinos qui atteste de la blessure de Beijer). Lui, voulait partir aux U.S.A., moi j'ai préféré le Paraguay où personne n'imaginera que je me trouve !
Seulement lorsqu'il quitte l'Espagne, il prend l'avion sous son véritable nom. Aussi, depuis le 23 septembre, toute la presse belge est suspendue à mon téléphone. Au début, je nie avoir rencontré Beijer, ensuite, je déclare qu'il est déjà parti. Beijer me parle aussi de l'Affaire Mendez :
-L'affaire Mendez nous a été commanditée par la Sûreté de l'Etat, sous l'ordre direct de Jean Gol ! La raison en est un livraison d'armes à un Américain, appelé Stowell, mais je n'en sais pas plus !
Je demande :
-Qui a tiré ?
-Ce n'est pas moi !
-C'est donc Bouhouche ?
Il incline la tête en signe d'acquiescement, mais il ajoute aussitôt :
-Mais je ne dénoncerai jamais quelqu'un qui vient de me sauver la vie !
Après une dernière réunion avec Jean-Marie Paul et moi-même, Beijer nous quitte en passant « en douce » le Puente de l'Amistad, qui relie le Paraguay au Brésil.
Avant de partir, j'achète une lime et lui coupe son plâtre... il était trop reconnaissable !
A la maison de Dodo, notre belle complicité commence à se dégrader comme une peau de chagrin. Les disputes apparaissent, et prennent un rythme effrayant. Même l'idée de départ vers l'Afrique du Sud ne rend plus le sourire.
Soudain, le coup de tonnerre : Dodo décide de rentrer en Belgique.
Je ne comprends pas, je ne comprends plus !
Aucune discussion ne peut la faire changer d'avis ! Je suis anéanti !
Au mois d'octobre, Arlette me déclare aussi sa volonté de rentrer en Belgique. Elle en a marre de moi, de la chaleur du pays et de l'exil. Cyriaque veut m'accompagner, mais je le raisonne : l'Afrique du Sud est encore un sol inconnu ! Je le convaincs de rentrer avec sa maman qui me promet formellement de ne jamais rien faire pour

me séparer de mon fils !
Le 14 novembre 1989, Arlette et Cyriaque quittent le Parguay.
Le 21 novembre 1989, j'en fais de même pour l'Afrique du Sud.
Le 28 novembre 1989, Dodo et ses enfants rentrent en Belgique.
Je suis seul !
Pendant 10 heures, l'avion me transporte d'Asunciòn vers Foz de Iguaçu, puis décolle à nouveau pour Sao Paulo. Nouvel envol pour Rio de Janeiro !
A l'aéroport, après deux heures d'attente, je monte enfin dans le Jumbo de la South African Airlines... je foule déjà le territoire de ma future patrie d'apotion.
Pourtant, cette nouvelle solitude me terrasse !
Un nouvel atterrissage à Cape Town, dernier saut jusqu'à Johannesbourg. En sortant de l'avion, mes pas me dirigent lourdement vers le contrôle douanier. J'ai des raisons de craindre certains ennuis : pourvu que l'informatique reçue de l'Ambassade d'Afrique du Sud au Paraguay concernant l'absence de mon nom dans le fichier d'Interpol se révèle exacte !
Je me balade avec mon passeport belge dont j'ai... trafiqué... légèrement la prolongation de la validité. Mon sceau de l'administration communale de Saint-Gilles ressemble presque parfaitement à l'original.
Pour faire vrai, le nom du fonctionnaire censé représenter cette dite administration est rebaptisé : J. Martens :
Pour signer cette œuvre d'art de mon prénom.
Martens : Pour rappeler le nom du premier ministre de la Belgique.
Le policier prend mon passeport, l'ouvre... me dévisage... tape son information dans l'ordinateur.
Comme mes mains tremblent, je les dissimule rapidement dans mes poches !
Il me regarde à nouveau, puis... :
-Welcome to South Africa, Sir !
Mon cœur bat la chamade, mes talents de faussaire m'ouvrent les portes du paradis !
Je m'arrête au buffet pour déguster une petite bouteille de champagne.
Ma première boisson d'homme libéré des frontières du Paraguay.
Je suis libre, mais seul !
Ce premier verre que nous aurions dû prendre tous ensemble, me semble tellement amer.
A quoi sert la liberté sans amour ?
Après quelques contacts avec l'extrême droite locale, je trouve rapidement du travail comme instructeur de combat chez Monsieur Bartmann, Directeur Général des Sprinkbok Patrols.
Mon travail consiste à instruire une centaine de Noirs par mois afin qu'ils soient à même de manier correctement une riot-gun.
La firme qui compte six mille membres du personnel, est spécialisée dans la protection des camions qui sillonnent les quartiers noirs sud-africains.
Un camion, transportant meubles, pain ou bière est irrémédiablement attaqué à Soweto, Kagisa, Sebokeng etc... s'il n'est pas protégé par un garde armé, et bien armé !
J'ai informé correctement mon patron de ma situation. Cette franchise lui va à ravir, il m'a fait confiance et me voilà ainsi Patron Technique de la branche armée de la Société : 1500 Night Riders !
Les pertes sont lourdes.
A mon arrivée à la Compagnie, les tués se chiffrent à près de 150 hommes par ans, dont la moitié se tuent eux-même par mauvaises règles de sécurité personnelles.
Je suis en Afrique du Sud ; afin de ne garder que les types valables, je vais employer une méthode ... musclée !
R.T.L., dépêché sur place, fera reportage de ma méthode musclée mais malheureusement, le reportage omet de dire que je ramène le chiffre des pertes de 160 à 80 hommes en une année, avec un staff augmenté de mille personnes.
Si un Noir a peur de mes coups à l'entraînement, il sera incapable de réagir à une attaque de groupe. Le patron me suit dans mon optique.
Depuis mon arrivée en Afrique du Sud, et devant ma solitude, je décide de consacrer ma vie à mon fils.
Malheureusement, ses lettres se font rares. Je dépense beaucoup d'argent en téléphone, mais Arlette commence à couper tous les contacts. Lorsque je téléphone à Cyriaque chez les parents d'Arlette, ils me

raccrochent au nez, m'empêchant de lui parler !
En décembre 1989, je décris le pays à Arlette et les possibilités de travail pour elle. Elle refuse de venir... elle continue à mettre des barrières entre Cyriaque et moi. Il m'écrira sa dernière lettre le 7 février 1990.
J'ai repris aussi contact avec Dominique. Bien que je lui en veuille terriblement de notre séparation, elle me manque cruellement. Je sens que de son côté, l'éloignement lui a ouvert les yeux et nous devons nous incliner devant la force de nos sentiments. Au mois de février, je la convaincs de venir me rejoindre. Ses parents et ses enfants s'inclinent devant notre amour.
Dans le cadre de mes nouvelles amitiés en Afrique du Sud, j'ai appris à connaître les Boers.
L'accès à leur cœur n'est guère aisé mais je suis surpris de l'honnêteté viscérale de ces gens.
Beaucoup s'inquiètent des mesures du nouveau Président De Klerk.
Je rencontre ainsi des Blancs en provenance du Congo belge, d'Algérie, de Namibie, de Rhodésie et du Mozambique.
Partout chassés dès qu'un pouvoir noir s'installe, ils savent tous que l'Afrique du Sud reste le dernier bastion africain où, le fait d'être blanc, reste une fierté et n'est pas punissable de tous les péchés du colonialisme !
Les Blancs d'Afrique du Sud y sont installés depuis plusieurs centaines d'années.
Ils ne comprennent pas l'acharnement du gouvernement blanc américain à vouloir les chasser de leur patrie.
Dès que les Américains blancs ou noirs auront quitté le territoire de l'Amérique pour le restituer aux Indiens, ils pourront se permettre de faire des remarques !
Je me sens donc très proches de ces gens qui refusent d'être chassés d'avantage de leur pays car moi aussi, j'ai été chassé du mien !
Je milite dès lors dans une frange dure d'extrême droite.
Depuis la libération de Mandela, les blancs d'extrême droite sont mécontents des nouvelles luttes raciales que cette grâce a déclenchée.
Par contre, à mon travail, on ne sait plus où donner de la tête. La tournée triomphale de Mandela en Europe et aux Etats-Unis rendent les Noirs beaucoup plus osés et agressifs vis à vis des blancs !
Le leader noir peut se targuer d'être le seul communiste adulé par les pouvoirs capitalistes alors que le communisme blanc s'effondre partout à l'Est !
Lors d'une manifestation noire programmée par l'A.N.C. (parti de Mandela), certains cadres décident d'occuper l'autoroute au sud de Johannesbourg. Les esprits s'échauffent et une voiture, piégée par les manifestants, est vidée de ses quatre occupants blancs.
Le spectacle est horrible, ils sont massacrés au panga (sorte de machette). Pas un seul journal européen ou américain ne se fait l'écho de ce massacre... il ne s'agit que de Blancs !
Je décide de donner des cours de tir et de self-défense aux membres du parti.
En un an et, partant de zéro, j'aurai la joie d'avoir formé es instructeurs qui, eux-mêmes donneront cours à près de six mille personnes.
Le 13 mers 1990, alors que je téléphone à Dominique, elle s'interrompt aussitôt pour me dire que ma photo est sur l'écran télévisé. Le journal télévisé de 19 heures se déroule avec cette information principale : Monsieur Wathelet, Ministre de la Justice, a demandé mon extradition aux autorités d'Afrique du Sud.
Je reçois la dépêche comme une nouvelle douche froide, mais quand va-t-on enfin me foutre la paix ?
Dominique ne change rien à ses plans... si je dois entrer dans la clandestinité, elle se battra à mes côtés.
En raccrochant le combiné, et malgré l'horrible information, je souris béatement.
Dodo, non plus Dominique, mais ma Dodo est de retour !
Le 16 mars, 1990, elle me téléphone du bureau d'un journaliste fantastique Rony Driessmans, du journal « Het laatste Nieuws ».
Je lui dis que je pense avoir solutionné mon problème judiciaire car j'ai trouvé quelqu'un à épouser. Un long silence me répond, puis d'une petite voix résignée :
-Tu as trouvé une Sud-Africaine à épouser pour éviter l'extradition ?
-Pas exactement... mais... veux-tu m'épouser ?
-Mais, mais...
-Dodo, c'est très sérieux ! Veux-tu m'épouser ?
-Ouiiiiiii ! Un cri de joie !

Le journaliste ne comprend pas le joie de Dodo d'autant plus qu'il s'apprête à m'interviewer sur mes sentiments après l'annonce du Ministre !
Je suis tout fou et tout heureux ! Je vais me marier ! Avec Arlette, nous avons vécu en union libre pendant 15 ans et Cyriaque porte son nom de famille. Mais cette fois, c'est bague au doigt !

Dodo téléphone toute folle à ses parents :
-Jean veut m'épouser, il m'a demandée en mariage et j'ai dit oui !
-Ici, les flics perquisitionnent ! Ils sont envoyés par le Juge Bulthe !
La Justice belge a encore frappé !
A propos de la Justice belge, je raconte partout en Afrique du Sud, une blague qui me provient de Pépé : « Un belge visite la Suisse. Il s'informe auprès d'un homme du crû : « comment est-ce possible d'avoir un ministre de la Marine en Suisse ? » Le Vlaisan lui rétorque : « Vous avez bien un ministre de la Justice en Belgique ! » »
En Belgique, la Justice vient de découvrir les paquets que Dodo et Arlette ont envoyés du Paraguay en novembre 1989.
Dans les boîtes d'Arlette, et selon notre accord, j'avais inclus mes affaires personnelles et certains documents.
Comme par hasard, un sac en polyéthylène s'ouvre.
A l'intérieur de ce sac, le boite en carton s'ouvre « aussi » pour laisser juste apparaître un document.
Le douanier « vigilant » remarque ce document secret et appelle les autorités judiciaires. Décidément, le ridicule ne tue pas en Belgique !
Un de mes informateurs est dès lors identifié :
Jacques Lagasse de Locht, étudiant en journalisme.
Il est aussitôt arrêté ! Motif : recel de documents judiciaires !
Aussitôt, le Juge Bulthe ordonne une perquisition chez Dodo.
A la requête du Groupe Delta de Termonde, le même Juge leur fait envoyer ma machette que j'utilisais à l'Estancia. Le Groupe Delta veut analyser « l'arme » pour savoir si elle n'a pas servi dans des tueries...
En Afrique du Sud, R.T.L. et Ronny Driessmans viennent m'interviewer après l'annonce du Ministre Wathelet annonçant la demande d'extradition.
Le 1er avril, je quitte mon travail, je veux me marier ... libre !
Le 10 avril, Dodo débarque à Johannesbourg. Des amis l'attendent et ils utilisent des subterfuges pour l'amener jusqu'à moi. Nos retrouvailles sont fantastiques, malgré les événements, nous sommes les plus heureux du monde !
Le 15 avril 1990, nous recevons une fausse information selon laquelle un mandat d'arrêt serait lancé contre moi.
Le 16 avril, nous nous rendons chez des amis pour les saluer avant notre départ au Bophutatswana. Nous leur faisons part de notre regret de n'avoir pas pu nous marier. En un clin d'œil, nos amis trouvent un Pasteur officiel et reconnu par l'Etat civil.
Je vais le chercher à Pretoria et, le soir, devant les amis et la maman de notre hôtesse, nous prononçons le « ja » fantastique en Afrikaans !
Dodo est devenue Madame Bultot !
Nous passons notre nuit de noce sur les coussins du salon et pendant la nuit, les chats de la maison célèbrent la fête à leur manière en pissant copieusement sur nous.
Le lendemain matin, nous partons vers notre nouvelle destination !
Nous sommes fous de bonheur et personne ne nous le conteste, personne n'est jaloux !
Après un bref séjour au Bophutatswana, nous décidons d'affronter le risque de mon arrestation et nous rentrons en Afrique du Sud.
Je reprends contact avec mon patron qui me réemploi aussitôt et qui prend Madame Bultot à l'essais.
Nous vivons des mois merveilleux !
Suite au terrorisme grandissant en Afrique du Sud, les Blancs suivent de plus en plus les cours prodigués par mes moniteurs.
Un groupe nouveau surgit et me demande une aide plus spéciale. Les dirigeants m'exhortent à entraîner ses membres à des actions commandos. Un commissaire de la Sûreté du pays vole des armes à une caserne et prend le maquis.

Il s'appelle Rudolf Piet Skiet.
Il envoie ensuite une bande vidéo aux différents médias où il déclare la guerre au Gouvernement. Sur cette vidéo, il est entouré par quatre hommes armés et en cagoules. J'ai un pincement au cœur, car il s'agit d'hommes que j'ai entraînés !
Les Boers sont résolus à des actions désespérées, le monde les hait et veut leur imposer un néo-communisme à la Mandela.
Un soir, le groupe se réunit pour préparer un plan afin de prévoir l'élimination physique de certains membres du Gouvernement et de Mandela.
Certains de nos supporters étrangers participent également à cette réunion dont un envoyé de l'I.R.A.
J'émets mon propre plan : l'utilisation de mortiers dont l'angle de tir serait préalablement étudié grâce aux cartes d'Etat Major dont l'échelle est très précise. Suite à un calcul préliminaire, le mortier devrait être fixé sur un certain angle en fonction de l'envoie des projectiles.
Le projet ne sera pas retenu... tout au moins en Afrique du Sud... néanmoins, un mois plus tard, cette technique est utilisée par l'I.R.A dans une attaque contre la maison du premier ministre en plein cœur de Londres...
Dodo et moi-même allons vivre heureux comme nous l'avons jamais été !
Une seule grande ombre à mon bonheur : malgré plusieurs lettre, mon fils ne me répond pas.
Le 6 novembre 1990, à 14 heures, alors que je me rends au bureau du patron, deux policiers m'arrêtent.
Ils sont porteurs d'un mandat d'arrêt en vue de mon extradition.
Ils veulent me passer les menottes, mais je leur donne ma parole de ne pas m'enfuir, mon patron appuie ma requête. Soit, ils ne m'enchaînent pas !
Lorsque j'embrasse Dodo qui, maintenant est devenue un personnage important de la compagnie, nos yeux se croisent et malgré notre détresse, je sens que nous allons nous battre !
Je suis embarqué au commissariat de police de Kempton Park.
Les inspecteurs m'expliquent que la Belgique, n'ayant pu fournir aucune indication quant à ma localisation, ont remonté la filière en constatant mon mariage dans la commune de Kempton Park.
Je marque l'étonnement.
Toute la presse belge s'était faite l'écho de mon travail d'instructeur auprès de la firme Sprincbok-Patrols et le gouvernement belge feint de l'ignorer !
Vers 18 heures, un capitaine me déclare que je suis libre !
Il m'explique que mon patron a donné sa parole que je ne tenterai pas de m'enfuir.
Plus tard, j'apprends qu'il y a eu une discrète intervention d'un service du Ministère des Affaires Etrangères...
Les policiers me raccompagnent même en voiture jusqu'au bureau du patron. L'espoir renaît ! Le Boss a mandé son avocat à qui j'explique mon cas. Il me promet de tout essayer et Monsieur Bartmann m'indique sa volonté de faire jouer ses hautes relations.
Je propose à ma femme de nous rendre dans un restaurant près du lac où nous habitons.
Nous voilà, en tête-à-tête, en amoureux, devant ce magnifique décor.
Nous avons tout pour être heureux, tout sauf la citoyenneté d'un pays à la Justice propre.
Je ne veux plus voir Dodo aux aguets, je ne veux plus de fuite. Malgré les huit ans de prison qui m'attendent et peut-être une ou des inculpations pour meurtre.
C'est décidé, je me rends demain aux autorités !
Devant cette décision lourde de responsabilité, nous gardons un moment le silence ! Le lac est si beau et majestueux mais il ne parvient pas à effacer les images qui se présentent à l'esprit : des barreaux, des menottes !
Le lendemain matin, après une dernière promenade la main dans la main, nous nous rendons chez l'avocat qui nous conduit au tribunal.

Dodo parle :
« Nous marchons dans les rues, main dans la main, et Jean me dit que c'est certainement notre dernière promenade ensemble avant longtemps. Le ciel est d'un bleu profond, le soleil commence à chauffer, les gens sont gais autour de nous, nous pourrions être si bien...
Un peu plus tard, dans la voiture qui nous conduit au tribunal de Kempton Park, l'avocat nous explique comment

les choses vont se dérouler.
Je vois Jean dans le rétroviseur, il est tendu, mais très attentif.
J'ai confiance en lui, mais... et moi ?
Toute la nuit, nous avons parlé, Jean et moi de sa décision.
En paroles et avec ses bras rassurants autour de moi, cela ne me semblait pas trop difficile, mais maintenant... l'idée qu'il va à nouveau être enfermé, humilié, l'idée de ces longues heures que je ne manquerai pas de passer dans les salles d'attente des prisons pour le voir au travers d'une vitre pendant juste une demi-heure, l'idée surtout de ne pas savoir combien de temps cela va durer, tout cela me donne le vertige !
J'ai brusquement envie d'arrêter tout, la voiture, le flot de paroles de Maître Blake, le temps qui file... Je veux crier à Jean de fuir, qu'il n'y aura pas de Justice, que j'ai peur de l'avenir, de demain, de la minute qui va suivre si je dois la passer sans lui. Je mets la main sur son épaule et je sers très fort, je vais lui parler... il se retourne vers moi, les yeux trop brillants... nous nous regardons longtemps, sans rien nous dire et dans cette conversation muette, il m'impose à nouveau sa décision et me supplie de l'épauler.
Je m'incline définitivement devant ce choix terrible qu'il fait pour moi, je m'enfonce dans le fauteuil et, chose exceptionnelle, je ne dirai plus rien jusqu'au tribunal où nous nous murmurerons une dernière fois cette phrase si banale et si pleine de sens : « je t'aime ».
A l'audience, cela se passe assez vite. La solennité, l'hypocrisie et la froideur de la Justice sont internationales et identiques dans tous les pays du monde !
A la fin de l'audience, le bruit des menottes que l'on referme sur le poignet de mon mari me bouleverse : jamais je ne pourrai m'habituer à ce claquement horrible qui, pour moi, bien plus que des barreaux devant une fenêtre, est synonyme de privation de liberté !
Je me retrouve dans le couloir, seule, si seule dans ce pays tout d'un coup plus étranger.
Les larmes coulent et j'en rage sans pour autant pouvoir les arrêter.
Tant mieux, la colère et la révolte sont depuis 5 ans mon meilleur soutien, le moteur de mes guerres, le seul problème étant que je n'arrive pas toujours à limiter mon agressivité sur le point bien précis qui le mérite.
Je hais le monde entier pendant de très longues minutes, d'une haine dévorante et dévastatrice.
Lorsque Maître Blake me rejoint et comprend mon état, il s'empare gentiment de mes mains qui tremblent et me parle dans une langue que je ne comprends plus.
Comme je reste figée devant la porte où Jean vient de disparaître, il me prend alors d'autorité par les épaules et m'entraîne au dehors.
Je demande à voir mon mari, tout de suite !
Normalement, c'est tout à fait impossible, mais je me montre tellement chi...et décidée que l'avocat m'accompagne auprès du commissaire en chef de la Police de Kempton Park où Jean sera détenu pendant quelques jours.
Cet homme se montre humain et très fin : derrière mon ton cassant, désagréable et autoritaire, il devine ma détresse.
Il me donne l'autorisation de parler avec mon mari pendant 20 minutes et même, je pourrai revenir le visiter chaque jour, lui apporter des vêtements propres, du savon, un peu de chocolat.
Du coup, mes remparts sont prêts à céder, et je sens à nouveau les larmes venir. Jean ne s'étonne pas du tout de me voir :
-J'étais sûr que tu parviendrais à obtenir une visite !
Durant ce premier entretien de détenu en Afrique, nous allons donner le ton de toutes nos conversations pour les mois à venir : une incroyable complicité s'établit entre nous, que ni les vitres, ni les barreaux ne pourront casser.
Il y a une bataille à livrer ensemble et nous allons la gagner !
Je sens une force fantastique m'envahir au contact de mon mari et je le quitte « gonflée à bloc » souriante et presque chantante devant les yeux ahuris de Maître Blake qui, décidément, ne comprend vraiment rien au « mode d'emploi » des femmes européennes ! »

Le Président du tribunal ordonne mon arrestation en attendant de siéger pour une décision concernant une libération sous caution.
L'avocat demande directement une copie du dossier envoyé par la Belgique !

Après l'avoir lu, je suis heureux d'avoir pris la décision de me rendre.
Noir sur blanc, ce dossier démontre que le Ministre Wathelet est un menteur !
Devant les caméras de télévision, il a déclaré le 13 mars 1990 qu'il avait demandé mon extradition aux autorités sud-africaines, or... la traduction du dossier que la Belgique doit envoyer ne s'est terminée qu'au mois de juillet 1990 !
Le ministre m'a ainsi laissé tout le loisir de m'enfuir ! On ne demande pas avec autant de publicité l'extradition d'un homme qui est toujours en liberté et qui fut surnommé : le fugitif !
Je renonce à toutes les possibilités d'appel et demande l'accélération de la procédure d'extradition.
En Belgique, la presse est déroutée mais m'accorde un bon point !
Les autorités judiciaires de Kempton Park m'envoient à la Centrale Pénitentiaire de Diepkloof... 6000 détenus !
Comme toutes les centrales du monde, le caïdat est à l'honneur ! Il faut jouer des poings et savoir se faire respecter !
Lors d'un retour de détenus du palais de Justice de Johannesburg, un ancien de la légion étrangère m'aborde :
-C'est toi Bultot ?
-Oui, pourquoi ?
-Je ne comprends rien, mais on a laissé entrer un type dans mon cachot au palais. Le type est francophone et a les cheveux plus ou moins en brosse ! Il m'a dit de te dire qu'il allait te faire évader entre ta sortie de prison et l'aéroport ! Puis, il a frappé à la porte du cachot et il est sorti. Tu y comprends quelque chose, toi ?
Je dois dire que je suis estomaqué. Avant mon arrivée à la centrale, j'avais reçu la visite de quelques amis politiques et fait part à la direction des commandos spéciaux que je rentrais en Belgique de mon plein gré !
Il y a une entourloupe !
Dès que je vois Dodo, je lui explique le danger :
-En Afrique du Sud, la police est autorisée à tirer sur un fuyard !
Elle se bat comme une lionne et avertit la presse par voie de lettre ouverte au ministre !
J'ai l'impression que ce dernier doit déjà regretter son brillant mensonge du mois de mars !
Je suis placé en section plus surveillée.
Dodo part la première en Belgique afin de préparer ma défense. Elle explique à la presse ma volonté de venir m'expliquer et je l'envoie même chez mes pires détracteurs. Mais depuis les déballages devant la Commission Parlementaire, les journalistes remettent certaines « bonnes sources » en question.
La presse apprécie mon geste courageux et l'ambiance n'est plus aussi négative.

Le 15 décembre 1990
A 13 heures, quatre grosses voitures de la police secrète s'arrêtent devant le greffe de la Centrale.
Elles sont occupées par 14 super-flics sud-africains !
On me menotte inconfortablement en me passant les poignets sous les genoux ... et nous parcourons 80 kilomètres.
Arrivé à Waterkloof, aéroport militaire, je remarque directement un C130 Hercules (avion transporteur militaire) aux couleurs de la Force Aérienne Belge. Dès que je suis extrait du véhicule, les pilotes et gendarmes belges me mitraillent de leurs appareils photos.
Je suis amené dans un petit local.
Les policiers sud-africains me remettent aux mains des gendarmes belges.
Le lieutenant belge s'approche de moi :
-Déshabillez-vous complètement !
Cette phrase me rappelle ce que j'ai dû endurer au Paraguay par la faute de flics belges.
C'est donc par cet ordre dégradant que je reprends contact avec la Justice belge.
Après la fouille, un homme à lunettes s'approche de moi :
-Veuillez signer ce document !
Il me tend un papier avec cette inscription : « Je reconnais que je suis sain de corps et d'esprit ».
J'accepte de signer à condition de non seulement marquer la date, mais aussi l'heure.
Par ce document, j'ai ainsi la preuve de ma remise aux autorités belges.
Ils ont maintenant 24 heures pour me signifier mon arrestation immédiate !

Après m'avoir fait signer ce papier, le docteur et les gendarmes entrent dans un mutisme surprenant.
Soudain, la porte s'ouvre et l'attaché d'ambassade belge fait son apparition. Il m'apprend courtoisement que je vais être extradé par avion militaire et que je pourrai recevoir le walkman et la cassette que Dodo lui a remis pour mon voyage.
L'idée d'avoir la voix de ma petite femme pendant le voyage me donne du réconfort et après une poignée de mains qui surprend les gendarmes, l'attaché me quitte pour rejoindre la pièce attenante d'où émane un solide brouhaha.
Un drink est en effet offert par l'Afrique du Sud aux autorités belges ainsi qu'aux pilotes afin de mieux renforcer l'amitié de la « Nouvelle » Afrique du Sud et de la Belgique.
Je constate avec mon esprit frondeur que la fête se déroule grâce à moi et plein de fausse pudeur, je demande au lieutenant de gendarmerie s'il ne pourrait pas m'apporter un dernier verre de ce bon vin sud-africain, mais insensible à la plaisanterie, il me décoche un « Te faut te taire » qui ... abreuve ainsi ma volonté de ne pas me laisser intimider par sa suffisance.
J'entrevois déjà un voyage d'enfer mais fort de l'amour de ma femme et fort de mon innocence, je décide de ne pas leur offrir l'image d'un homme vaincu mais au contraire celle d'un homme qui lutte de toutes ses forces pour son innocence.
Je garderai cette attitude tout au long de mon procès mais je dois admettre qu'elle fût souvent dure à tenir quand l'émotion vous étreint et qu'il faut « paraître » devant le public.
Le drink étant terminé, les gendarmes me menottent dans le dos, et un gendarme à gauche et l'autre à droite, ils m'empoignent littéralement sous les aisselles.
Nous sortons sous le crépitement des appareils photographiques des reporters sud-africains mais aussi sous les déclics de membres de l'ambassade et même de l'équipage de l'avion, la bête enchaînée est enfin présentée au public.
Une rage immense me submerge instantanément mais je vais paraître et me battre à ma façon.
Je prends donc un air détaché et peu avant d'arriver à l'avion, je m'arrête brusquement sous l'air étonné de l'assistance et je lance au lieutenant : « Pas si vite, il y en a qui n'ont pas fini leur film ».
Un instant médusé, le lieutenant reprend vite ses esprits et je franchis les derniers mètres sans presque toucher le sol.
A tel point que je suis quasiment chargé comme un colis dans l'avion.
A l'intérieur, cette fois, et malgré tout mon courage, la vision d'une cage à singe au beau milieu de l'avion et comme unique fret, m'amène les larmes aux yeux.
Cette fois-ci et avec hargne, j'éructe vers les gendarmes :
-Mais, bande de cons, vous ne savez pas que je me suis rendu et que si je rentre en Belgique, c'est parce que je me suis livré ?
Le lieutenant me répond avec sa suffisance qui commence sérieusement à me taper sur les nerfs : « En fonction de votre attitude, on verra ce qu'il faut faire ».
Je suis amené cependant vers un siège de toile à l'avant du gros transporteur, à l'endroit où se retrouvent trois ou quatre hublots.
Un gendarme me retire les menottes que je porte dans le dos et qui ont méchamment entaillé mes poignets.
Il me replace directement un bracelet de menotte au poignet droit et il fixe une chaîne d'environ cinquante centimètres à l'autre bracelet. Il parachève son système en fixant un bracelet d'une autre paire de menottes à l'autre extrémité de la chaîne et le deuxième bracelet est fixé au pied de mon siège.
Je ne suis pas dans la cage mais au lieu d'un fauve ou d'un singe, je suis enchaîné comme un perroquet à son perchoir.
Un membre de l'équipage s'approche de moi et me remet un petit emballage qui révèle une paire de boule quies.
Je demande à pouvoir disposer plutôt du walkman, mais le lieutenant me déclare que l'on verra plus tard...
Le membre de l'équipage m'engage à les mettre directement car le décollage est maintenant imminent.
Effectivement, le premier moteur est lancé et la carlingue vibre tellement par le bruit assourdissant que malgré ces protections dans l'oreille, le bruit se révèle à la limite du supportable.
Que dire alors lorsque les quatre moteurs vrombissent ensemble !
Lentement, le gros avion pansu qui devient ainsi ma première prison roule vers le début de la piste.

Au fur et à mesure qu'il s'approche du moment de décollage, mon cœur se serre et une pensée effroyable m'obsède :
« Ai-je fait le bon choix et ne suis-je pas tout simplement en train de me mettre moi-même la tête sous le billot ? »
L'idée de Dodo en train de me regarder amoureusement et avec fierté me requinque et de plus, mon fils ne va-t-il pas me revenir ?
L'idée de ce procès m'a obsédé pendant des années, ce combat, je vais enfin le mener et je veux surtout le gagner.
Mes pensées s'arrêtent avec l'ébranlement particulièrement lent du gros transporteur pour son décollage.
La piste n'en finit pas de se dérouler sous ses roues et je m'inquiète de savoir si la piste est assez longue vu l'accélération très modeste qu'il me semble percevoir.
Nous décollons !
Les yeux rivés au hublot, je vois cette magnifique terre d'Afrique disparaître lentement. J'ai mal, je crève de mal en voyant l'évanouissement de cette terre qui m'a donné tant de joie et d'amour.
Au revoir, mon Afrique, je te jure que je reviendrai avec ma femme, car c'est ici que nous aurons le bonheur !
Brusquement, je me sens dans un état de lassitude extrême, je cesse de regarder par le hublot, je mets ma tête entre les mains et je reste ainsi prostré sans savoir combien de temps cet immobilisme me tiendra.
Le bruit d'un plastic que l'on déchire me sort de ma torpeur.
Un gendarme déballe une grande boîte pleine de cannettes de boissons. Il y a là des cocas, des eaux et même de la Jupiler.
Les gendarmes se servent une eau, tandis que le médecin s'octroie une bière. Un gendarme me demande si je désire une boisson et je lui confie qu'une bière belge après de si nombreuses années me ferait plaisir.
Après un coup d'œil interrogateur à son supérieur, il me présente une cannette de Jupiler. Je sirote lentement ma boisson et je m'intéresse au décor de ma prison volante.
La première moitié de l'avion, partie avant, où je suis enchaîné, recèle donc ma cage, qui présente une surface approximative de trois mètres sur quatre. Je saurai bien plus tard, lors d'un meeting de la force aérienne, que cette cage sert de dépôt pour les deux roues su personnel de la base aérienne militaire de Melsbroek.
La cage possède une civière de secourisme et son coin arrière droit comporte un W.C., me dit-on, caché par une couverture tendue entre les deux pans de la cage.
En face de moi, juste au centre de l'avion, des lanières supportent d'autres civières dont l'une est actuellement occupée par le médecin.
A part mes trois pandores et le médecin, il y a outre l'équipage, un militaire de la force aérienne assis de l'autre côté de l'avion.
Il me fait face mais nous sommes séparés par les civières aériennes. Il évite d'ailleurs soigneusement mon regard.
En dessous des civières, des boîtes contenant outre les boissons, la nourriture nécessaire pour le voyage ainsi que les bagages de mes trois gendarmes d'élite et du médecin.
Quant à la seconde partie de l'avion ... elle est vide !
La bière ingurgitée, je demande à l'officier de pouvoir satisfaire un petit besoin naturel.
A peine ai-je émis ce souhait qui me semble tout naturel, que l'atmosphère se tend en un instant.
« Vous êtes sûr que vous devez pisser ? » me rétorque-t-il sur un ton peu amène !
« Ben, oui, je ne vois pas ce qu'il y a de mal à cela ! »
Les gendarmes se lèvent alors tous le trois et commencent le plus tragi-comique reality-show qu'il me fut donné de connaître.
L'officier et un de ses hommes se mettent un peu en retrait et dégrafent la sûreté qui maintient leur arme dans le hoster.
Je suis sérieusement ébranlé par ce manège, tandis que le troisième détache la menotte qui relie ma chaîne au siège.
Il m'indique qu'à deux mètres de moi se trouve une sorte de clapet vide-ordure qui est l'urinoir de l'avion.
Il lâche la chaîne et je me retrouve devant cet urinoir vie-poubelle avec au poignet droit une paire de menottes reliées à une chaîne, elle-même reliée à une autre paire de menottes !

Mais à peine m'a-t-il lâché, que ce dernier gendarme procède au même cinéma que ces collègues et je me retrouve ainsi avec devant moi un urinoir peu ragoûtant et derrière moi avec trois gendarmes qui me fixent intensément avec tous trois, la main sur leur pistolet G.P...
Bloqué, je suis bloqué !
J'essaye tous les trucs possibles, j'imagine un robinet qui coule, les chutes d'eaux du Brésil, le Niagara, bref tout ce qu'on peut imaginer pour aider la nature... rien n'y fait ! Je me retourne passablement énervé et humilié, et leur demande un peu plus de discrétion pour me permettre de pouvoir uriner à l'aise.
« Nous avons des ordres ! »
Je réessaye mais pas moyen et plus je m'énerve et plus je sens que je n'y arriverai pas. Je me retourne et déclare « Tant pis, j'essayerai un peu plus tard. »
Le gendarme vient rechercher le bout de mon « amarre » et me renchaîne au siège.
J'essaye alors d'ouvrir un dialogue, « On ne vous a jamais appris qu'une arme à feu est parfaitement inutile dans un avion et qu'un seul projectile peut tous nous tuer par dépressurisation ? »
« Nous avons des ordres. »
Je me tais, puis me ravisant, redemande mon walkman. Cette fois, je le reçois et malgré le volume poussé à son maximum, je n'entends que faiblement Dodo, mais qu'importe, je ferme les yeux, nous sommes enfin seuls, elle et moi !
Dodo me parle de sa fierté d'être ma femme et de son orgueil à porter mon nom. Je suis sous une douce béatitude mais voilà que plus prosaïquement, ma vessie me rappelle à l'ordre de façon impérieuse.
Je redemande donc à pouvoir me rendre au « vide-poubelle ».
L'œil mauvais du lieutenant me renseigne sur son état d'âme très sensible à la détresse de ma vessie.
Et c'est reparti, le même cinéma se répète avec le même résultat... pas une goutte...
Je recommence à m'énerver et cette fois, le ton monte au point que réveillant le médecin, celui-ci suggère que je puisse me soulager dans la cage, dans le W.C. derrière la tenture.
Cette solution semble convenir à tout le monde et on me fait entrer dans la cage. En pénétrant, je reçois comme une douche glacée par le sinistre de la situation, me voilà dans une cage... la Belgique m'extrade comme on transporte un animal de zoo.
Je fais un immense effort pour ne rien montrer et j'ai hâte de m'isoler un peu derrière cette couverture ne fut-ce que quelques secondes.
Au moment où enfin, ma vessie, moins traumatisée consent à se soulager, deux gendarmes font irruption devant moi, après avoir fait le tour de la cage.
Je rage intérieurement mais heureusement leur venu n'interrompt pas le processus commencé. Ma rage est cependant tempérée par mon soulagement organique.
Je retourne vers l'entrée de la cage qui entre-temps avait été soigneusement fermée par une paire de menottes faisant fonction de cadenas. On l'ouvre avec moult précautions et on m'escorte à ma place.
Je me rassieds et le perroquet reprend son perchoir.
Après de bonnes paroles, Dodo m'a mis mes morceaux de musique préférés mais le bruit de l'avion est tellement assourdissant que j'y renonce et que j'attendrai les escales. Mais au fait, je vais m'intéresser un peu plus au voyage et à ses données techniques et j'essaye de parler avec le toubib qui a l'air moins effarouché que mes pandores.
Je n'ai pas le temps de mettre mon idée à exécution que le lieutenant déballe d'un grand sac de l'armée tout un attirail photographique et une valise contenant une caméra vidéo.
J'observe son manège avec attention, et je ne tarde pas à découvrir le manège sordide qui se prépare.
Le gendarme qui se tient à ma gauche, s'éclipse pour ne me laisser qu'avec le gendarme de droite qui, étrangement attrape des allures de matamore.
Le lieutenant commence alors à me mitrailler de déclics avec plusieurs appareils photos. Il fait une pause et les gendarmes permutent leur place.
Et ainsi l'autre pandore vient aussi poser à côté de moi avec la fierté du chasseur près de son trophée, triste trophée en effet, enchaîné comme un perroquet à son siège. Je sens de nouveau la rage m'envahir et le médecin intervient en me signalant que c'est l'escadron spécial d'intervention qui réclame ces photos pour des évaluations futures. Evaluation ou pas, mes nerfs sont sur le point d'exploser et je cherche désespérément une

parade à cette exhibition tristement sordide.
Au tour du lieutenant de venir poser près de moi.
A tout seigneur tout honneur, le lieutenant se fait filmer par la caméra vidéo.
Une idée saugrenue s'installe dans mon esprit et je décide aussitôt de passer à l'action. Au moment où l'officier s'assied à côté de moi en fixant la caméra d'un air (enfin) heureux, je me tourne vers lui en proclamant : « C'est celui-là que je préfère » et joignant le geste à la parole, je l'empoigne et je l'embrasse sur la joue. La vitesse avec laquelle il se relève, avec un air dégoûté et dépité me met aussitôt un baume merveilleux pour tout ce qui a précédé.
Les autres gendarmes ne savent quelle attitude prendre mais l'officier décrète que la séance est terminée. Judas serait fier de mon baiser.
Pour fêter l'événement, je déclare que je dois à nouveau uriner !
Le perroquet vient de prendre une revanche éclatante et ma vessie me signale qu'elle est elle aussi décoincée par ces derniers événements. Un homme d'équipage apporte un repas chaud, tout le monde se calme.
L'avion est toujours aussi assommant de bruit.
Le docteur me glisse quand-même une information importante, l'avion vole à du 550 kilomètres par heure et nous mettrons approximativement 24 heures pour rentrer en Belgique, soit le même temps qu'ils mirent pour venir en Afrique du Sud.
Ce chiffre de 24 scintille devant mes yeux... aucun mandat ne m'a été signifié en Afrique du Sud..., donc si le voyage comporte le moindre incident qui le retarde, ils devront me libérer à mon arrivée.
Je mange de bon appétit, cette dernière pensée m'encourage secrètement et on peut parfois rêver même si on est un perroquet.
Après le repas, j'essaye à nouveau de reprendre contact avec le médecin qui, cette fois, est sorti de sa torpeur. Nous engageons donc le dialogue, tandis que le lieutenant s'installe à son tour sur la civière.
J'apprends qu'il n'est pas de la gendarmerie mais qu'il s'est porté volontaire pour cette mission qui lui rapporte ainsi qu'à mes courageux gendarmes une prime de danger de 100.000 FB chacun !
La nuit enveloppe déjà l'avion de son noir manteau, et la conversation avec le toubib me rassérène un peu. Le médecin très circonspect, me dévoile aussi avec énormément de difficulté que nous ferons escale à Kigali, capitale du Rwanda, mais que cette escale comportera quelques difficultés car le pays est en pleine guerre civile. La Belgique, glorieuse soutient cependant le régime en place et j'apprends que mon avion avait auparavant débarqué du matériel « de première nécessité » dans ce pays avant de venir me quérir plus avant dans le sud.
L'escale restera en effet un souvenir impérissable.
A peine, le pilote vient-il nous avertir que nous nous posons dans une demi-heure, que le lieutenant sort de sa couche et commence à redévelopper des signes de fébrilité. L'avion à peine posé, trois jeeps se dirigent aussitôt vers le C130, l'encerclent tout aussitôt et découvrent des soldats locaux armés jusqu'aux dents de nos magnifiques armes belges... des Fal !
L'équipage débarque pour se dérouiller un peu les jambes car nous volons depuis dix heures environ. Le lieutenant sort à son tour et va parlementer avec un sous-officier noir arrivé à bord d'une des jeeps. Il revient penaud et me déclare que l'avion a été déclaré sous haute surveillance et que « le colis spécial » n'est pas autorisé à débarquer. Je me mets à rire devant l'officier belge interloqué et lui déclare tout de go : « Proposez-lui trois cigarettes et le tour sera joué ! »
Le lieutenant me regarde avec une mauvaise lueur dans l'œil, persuadé que je me moque de lui, mais après moult insistances et devant surtout mon grand étonnement, il ose retourner vers le sergent local qui après quelques palabres et le précieux tabac, m'autorise effectivement à débarquer sous « très haute surveillance » !
On sort donc le perroquet !
La nuit enveloppe l'aéroport d'un manteau noir sans lune et les hommes armés qui entourent l'avion donnent à la situation un relent malsain que donnent tous les pays en guerre et aux abois. Quelques projecteurs blafards éclairent l'avion d'une faible lueur, mais le reflet de ces lumières sur les armes des soldats rwandais accentue encor le sordide de la situation.
A peine débarqué, et bien que solidement enchaîné au milieu de mes deux pandores, je vois avec surprise le sergent « fumeur » aboyer un ordre à ses subalternes. Ces derniers se précipitent vers moi, un Fal à la main... je ne suis guère rassuré et mes deux gendarmes accompagnés par le lieutenant se montrent aussi médusés.

S'arrêtant à deux mètres de moi et heureusement en « ne » pointant leurs armes « que » vers mes jambes, les trois soldats locaux vont nous suivre pendant notre promenade fantomatique... autour de l'avion. Pour résumer la situation, je suis enchaîné à ma droite à un gendarme, un second marche à ma gauche, le lieutenant belge précède la marche et pour suivre, trois soldats noirs me suivent à deux mètres avec une arme de guerre pointée sur mes jambes... joyeuse promenade en perspective !
Après un premier tour, une camionnette de la force aérienne belge déboule à toute allure près de l'avion. Je dois descendre de ce combi un bien sympathique personne, un adjudant qui d'office se dirige vers moi. L'homme souffre d'une légère claudication et devant mon escorte surprise, il me tend la main avec un large sourire. « Bonjour, Monsieur Bultot, je suis heureux de vous rencontrer, j'ai vu, il y a quelques jours, le reportage que R.T.L. a émis sur vous et je suis de tout cœur avec vous. » Sans me lâcher la main, il poursuit devant l'assistance interloquée : « Et surtout bonne chance en Belgique, il y a des gens qui vous aiment bien ! » Je balbutie un merci, et il retourne vers le combi qui vient de débarquer quelques militaires de la force aérienne belge. L'escale durera une bonne demi-heure, temps nécessaire pour refaire le plein de l'avion.
Cinq ou six pilotes de C130 de la force aérienne seront donc du voyage. Quelle n'est pas ma stupeur alors que mon comportement n'inspire aucune crainte pour mes pandores, de me voir boucler dans cette infâme cage à singe. Le lieutenant m'explique qu'il est nécessaire de m'enfermer dans cette cage pour la nuit.
Je me sens à nouveau dans une rage noire, mais je m'abstiens de commentaires.
La nuit est maintenant largement avancée.
Peu après le décollage, les hommes de la force aérienne me regardent à la dérobée et se sentent mal à l'aise de me voir dans cette cage. Ils ont l'air d'en discuter mais je ne peux saisir leurs conversations à cause du bruit assourdissant qui règne dans la carlingue. Néanmoins, quelques uns me sourient d'un air gêné et je décide d'aller leur parler... au grand dam de mon lieutenant.
« Messieurs, je suis aussi un peu gêné d'être dans cette cage, mais j'ai ma conscience pour moi. » Le lieutenant m'intime à nouveau : « Te faut te taire ! » Mais l'occasion est trop belle et je poursuis : « Je me suis rendu pour que la lumière soit faite et voyez comment le Ministre de la Justice me traite. Je ne suis pas sali par la situation, c'est celui qui a décidé cette cage qui porte cette souillure ! »
Et fier de mon petit laïus, je repars m'asseoir sur ma civière.
Mais, ne voilà-t-il pas que mon speech a l'air de faire de l'effet chez les pilotes embarqués. Ils se lancent dans une vive discussion et puis deux d'entre eux se dirigent vers les gendarmes pendant que les autres m'envoient un large sourire. Je me demande avec énervement ce qu'ils vont se dire. Je vois après les paroles des « volants » le lieutenant secouer vivement la tête en signe de dénégation mais les militaires insistent. Je regrette de ne pouvoir saisir la conversation, toujours à cause du bruit. Puis, finalement, avec un geste de lassitude, le lieutenant semble acquiescer et je vois les miliaires retourner sur leurs bancs en me regardant avec un large sourire.
Avec précaution, le lieutenant ouvre ma cage et m'apporte... trois cannettes de bière pour étancher une soif éventuelle pendant ma nuit. Les militaires me regardent avec une canette à la main et dès que le lieutenant a fermé ma cage, je me dirige, les larmes aux yeux, vers ces militaires, et la bière à la main, je balbutie un merci et à votre bonne santé. Les militaires me réciproquent mes souhaits et c'est sur cette impression d'immense chaleur humaine que je m'étends sur ma civière et que je rebranche le walkman et ainsi la voix de ma petite femme.
Malgré l'horrible de la situation, je m'endors paisiblement, demain risque d'être terrible.
Au petit matin, nous nous posons au caire. Etrangement, notre avion éteint toutes ses lumières et je reste à l'intérieur. Vers 15 heures, l'avion atterrit en Belgique sur la base militaire de Beauvechain. Le pilote n'a reçu sa destination finale qu'un quart d'heure avant l'atterrissage par le mot code « parking ».
Dès que l'avion coupe ses moteurs, je suis menotté à nouveau dans le dos et embarqué au pas de course dans un hélicoptère Puma de la gendarmerie.
Vingt minutes plus tard, il se pose dans... le préau de l'aile A de la prison de Saint-Gilles où je fus directeur !
Toujours menotté dans le dos, on m'amène au pas de course à travers les couloirs de « ma » prison pour arriver au souterrain qui la relie à la prison de Forest. Descente dans le couloir humide et réapparition devant le greffe de Forest.
Jean-Pol Petit me sourit et Madame Anne Leroy, la nouvelle chef du greffe m'attribue aussi un sourire plein de

gentillesse et de compréhension !
Les flics me retirent les menottes et le docteur me demande signer à nouveau le même papier. Le voyage a duré 23 heures 45' !
Un petit quart d'heure de plus, et ils devaient me libérer !
A peine installé dans ma cellule, le Juge Hennart, qui a remplacé le Juge Schliker, vient me voir pour me préparer dès le lendemain aux interrogatoires sur l'Affaire Mendez !
Dodo vient me visiter ! Elle a été fantastique !
Son travail de public-relation avec la presse a permis à celle-ci de me voir sous un autre angle. Maître Guy François n'a pas changé. Toujours aussi vivace et possédant un esprit de synthèse hors du commun.
Il a aussi gardé sa coquetterie.
En vue du procès de Gand, il me conseille le Bâtonnier Monsieur Verstringhe. Mes déplacements nécessitent un minimum de huit gendarmes. Les mesures de sécurité sont extrêmes. Par contre, je dois me plaindre par voix de presse des fouilles vraiment dégradantes pratiquées par les gendarmes de l'escadron spécial d'intervention. Je ne peux plus supporter de me faire fouiller l'anus avant chaque déplacement ! après une semaine d'interrogatoire chez Monsieur le Juge Hennart, je passe 15 jours auprès des hommes du Juge Colin, responsable de la Cellule du Brabant Wallon de Jumet.
J'y retrouve deux gendarmes qui furent toujours corrects : l'adjudant Laghlan et son adjoint Ruth.
Deux jours avant ma rentrée en Belgique, j'échappe aux barbares du groupe Delta : Le dossier des tueries leur est retiré pour être confié à Jumet. Enfin, le premier procès débute à la cour d'Appel de Gand ! Je n'ai pas eu l'occasion de me défendre en première instance... drôle de justice !
Dans la salle, une multitude de journalistes et de gendarmes !
Toute la famille de dodo est présente dans le prétoire. Ils m'envoient d'ailleurs un abondant courrier. Leur présence me réchauffe le cœur.
J'explique à la Cour qu'il faut me punir pour ce que j'ai fait, et cela uniquement. Maître Verstringhe démontre que Van Esbroek a changé plusieurs fois de version et que son témoignage n'est pas fiable. J'ai appris que je suis condamné pour vol qualifié de vidéos et non pour recel !
Le 28 février 1991, mes trois ans fermes pour vol qualifié se transforment en deux ans de prison dont un avec sursis pour recel. Le mari de Claudine avait écopé de 6 mois avec sursis.
La Cour me déchoit aussi de mes droits civils et politiques pour une période de dix ans ! Maître Guy François produit une lettre de chacun des juges d'instruction en charge du meurtre de Mendez et du Brabant Wallon. Ces lettres attestent de ma non-inculpation dans ces dossiers.
Après une plaidoirie remarquable de trois heures où il démontre point par point l'inanité de l'accusation, Maître Guy François obtiendra la décision suivante :
Recel de titres et escroqueries : Le tribunal déclare que, même si ma culpabilité devati être prouvée, il devrait appliquer le principe de l'Unité d'intention avec les fais jugés à Gand, et que donc, il rejette les poursuites.
Fabrication illégale de munitions : acquitté.
Dépôt illégal de munitions : acquitté.
Détention d'armes illégales (photos avec poignards et nunchaku) : 6 mois de prison avec sursis.
Ainsi donc, ma peine passe de 5 ans de prison ferme à 6 mois de prison avec sursis !
Le déballage de ce dossier, artificiellement gonflé, met la presse de mon côté.
Devant ce résultat si piètre, le Parquet n'ose même pas aller en appel.
Le même jour, soit le 5 avril 1991, je sors, je suis libre, définitivement libre.
La presse s'agglutine devant la porte de la prison... Je reçois mon dernier coup de poing de Maître Guy François.

Epilogue

Dodo est épuisée physiquement mais surtout moralement.
Comme chaque fois après l'épreuve, son caractère change et s'assombrit !
Nous pourrions enfin goûter à la paix, mais nos disputes reprennent.
Alors que je commence ce livre avec elle, c'est en homme solitaire que je le termine !
Ma Dodo est redevenue Dominique.

Les barrières pour revoir mon fils demeurent toujours aussi dures et difficiles. En cinq mois, je ne le verrai que trois fois pendant deux petites heures.
L'ambassade d'Afrique du Sud me refuse tout nouveau visa !
La commune de Schaerbeek, où je m'inscris pour obtenir une aide sociale, me refuse le minimex (SMIG) alors qu'il s'agit d'un droit. Motif invoqué : Ma ... personnalité !?
Je n'ai plus d'argent, ni le moindre bien !
Un copain m'a dit que je devais être bien aise d'avoir payé ma dette à la société...
Quand me règlera-t-elle la sienne ?
Je suis à nouveau seul !